U d'/of OTTAWA
39003001467397

MEMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UNE

FEMME DE QUALITE,

SUR

Le Consulat et l'Empire.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LE CONSULAT

et l'Empire.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1830.

Univers
BIBLIOTECA

DC
198
.L23
1830
v.2

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Visite d'un jeune duc de l'empire. — Je suis sans rancune contre la police. — Entrée en matière à propos de l'assassinat du duc d'Enghien et de la formation de l'empire. — Napoléon se découvre en partie au comte de Narbonne. — Ce qu'il y a de curieux dans leur causerie. — Conférences de Napoléon avec Cambacérès, sur l'établissement de l'empire. — Ceux que Napoléon consulte encore. — Propos de Bernadotte. — Pérignon. — Préliminaires de la disgrâce de Fouché. — Mot de Napoléon sur celui-ci. — On intrigue à Morfontaine contre le ministre de la police. — Conversation de Fouché avec Cambacérès, qui vient lui annoncer sa disgrâce. — Abrial. — Regnier. — Joséphine essaie de défendre Fouché. — Propos de Talleyrand ; — de Fouché, et d'un tiers sur l'un et sur l'autre.

Je reçus, il y a quelque temps, la visite du jeune duc d'Otrante : j'aurais cru voir Fouché lui-même, Fouché rajeuni, avec moins d'es-

prit, mais avec une candeur qu'il n'eut jamais peut-être. « Madame, me dit-il, abordant franchement le sujet qui l'amenait, vous allez publier de nouveaux Mémoires : mon père doit y jouer nécessairement un rôle ; daignerez-vous me permettre d'éclairer votre conscience sur tout ce qui le regarde. — M. le duc, repris-je, car j'aime à donner leurs titres à ces grands seigneurs dont la charte a reconnu la noblesse improvisée, M. le duc, que ne publiez-vous les vrais Mémoires qu'il a laissés? ce serait répondre à beaucoup de calomnies, et réfuter surtout les Mémoires apocryphes déjà publiés sous son nom, par M. Alphonse de Beauchamp. — Madame, des motifs exprimés dans l'avant-propos des Mémoires de mon père, retardent encore cette publication, qui n'aura lieu que dans dix-huit mois, lorsque je serai parti pour la Suède avec ma famille ; mais je viens vous en offrir la communication, qui pourrait vous être utile. »

Je crus d'abord que c'était une ruse inspirée au fils, tout candide qu'il est, par l'esprit du père. Ne serait-ce pas contracter un engagement? D'un autre côté, qu'aurais-je à répondre si j'étais accusée d'avoir refusé d'ouvrir les

yeux à la lumière? Je pris un juste milieu, et remerciant avec reconnaissance le jeune duc : je ne voulus connaître que le chapitre où il est question de moi.

Charité bien ordonnée commence par soi-même, et la vanité aussi : je cherchai donc mon portrait. J'ai l'honneur d'occuper environ trois pages dans les cahiers de l'ancien ministre de la police : de ces trois pages, j'aurais bien voulu raturer une ligne entière; mais point ne l'osai par respect pour l'histoire. Le reste, d'ailleurs, est si flatteur pour moi que le duc de Rovigo n'eût pas mieux dit au temps où il était encore ému pour moi d'un respect si platonique. D'après cet aveu, on ne croira pas, j'espère, qu'aucune rancune personnelle me pousse à médire du prédécesseur de M. Savary, et je reviens à mes propres souvenirs, à mes considérations personnelles, au mélange de discussion, de portraits, de scènes, de dialogues, etc., dont se composent mes Mémoires, livre sans prétention, où je suis moi, avant tout, avec mes qualités et mes défauts.

Au commencement de 1804, la France était encore république sur les monnaies et sur les frontons des édifices : partout ailleurs, la ré-

publique était à peu près oubliée. Un seul homme régnait par le droit de la victoire, par l'organisation forte qu'il avait créée, consolidée ou perfectionnée : son nom était en tête d'un code admirable, et sa volonté pouvait déjà dominer la loi. Que manquait-il à son ambition? ces hochets de roi, qu'on appelle sceptre et couronne, un manteau de pourpre pour couvrir une ou deux fois l'année son simple habit de général. Il hésitait encore, comme s'il prévoyait que cette pompe, objet de son envie, devait être, par une triste fatalité, teinte dans le sang d'un Bourbon !

Le nouveau Macbeth n'était pas né pour le crime : s'il avait déjà entendu la voix mystérieuse, lui crier : *Tu seras roi*, il n'y avait point sur ses pas de roi à tuer pour parvenir au trône; point de femme, mauvais conseiller d'ambition, pour l'armer du poignard fatal : la gloire seule, la gloire la plus pure, lui posait paisiblement le diadême sur le front : quels malheureux concours de circonstances amenèrent donc un jeune héros dans les fossés de Vincennes? Le sang appelle le sang, l'oppression l'oppression. Comment à cette première victime d'autres sucédèrent-elles plus ou moins

innocentes? voilà ce que j'ai à raconter en déplorant, toute royaliste que je suis, qu'une seule tache souille tant de lauriers.

Le général Bonaparte, au commencement d'octobre 1803, accorda une audience au comte de Narbonne qui poursuivait la restitution d'une partie de ses biens qu'on ne lui rendait pas encore; le comte eut son rendez-vous à St.-Cloud, et une invitation à dîner, qu'il reçut en même-temps de Joséphine, lui prouva qu'on le verrait ce jour-là de bon œil; dès son arrivée, il fut accueilli à merveille, par madame Bonaparte qui lui donna des conseils sur ce qu'il devait dire et faire. — Je veux que vous réussissiez, ajouta-t-elle, et pour que la chose ne manque pas, je tâcherai que mon mari vous reçoive dans le jardin : je l'entends passer sur la terrasse, il ne tardera guère à nous rejoindre.

Le comte fit ce que Joséphine lui disait de faire. Napoléon entra chez sa femme, y resta un quart d'heure et puis sortit dans le jardin; il vit le solliciteur, lui fit signe d'approcher, causa avec lui de l'affaire principale qui amenait ce dernier à St-Cloud, lui promit une prompte expédition de sa requête, et puis, au

lieu de le congédier, continua de se promener avec lui. On causa dabord de choses indifférentes, puis le premier consul le regardant fixement: — M. de Narbonne, est-ce que le faubourg St.-Germain aura toujours ses frondeurs. — Général, répondit le courtisan habile, prenez-vous en à vous seul de l'indifférence d'une partie de la noblesse. — Je suis donc bien malheureux, répartit Napoléon, dans l'exécution de ma pensée secrète! je désire plaire aux gens bien nés; j'ai fait pour eux au-delà de ce qu'ils devaient attendre, je ne m'arrêterai même pas là : et pour peu qu'on me seconde...., en vérité, je cherche mes torts, à leur égard, sans pouvoir les trouver. — Général, on vous reproche votre inaction, votre modestie qui fait que vous vous arrêtez en route lorsque le chemin est si beau devant vos pas. — Que prétendrait-on? demanda vivement le premier consul. — La noblesse a trop souffert de la république, pour ne pas vous en vouloir un peu de n'être que l'héritier du pouvoir populaire et non le grand homme régénérateur d'un empire. — Que veut-elle donc? que je ramène les Bourbons, cela est impossible. — Elle demande ce qui est possible

encore, un trône et un souverain couronné, une dynastie nouvelle qui s'associe à la régénération de la France. — Le vœu de quelques-uns est-il celui du peuple? — Ce peuple obéira, c'est dans son essence. Quoi, il a porté le joug des monstres qui l'ont décimé, il a souffert les turpitudes directoriales, et il se soulèverait contre un héros qu'il aime et qu'il admire! non, le peuple regardera le retour à la royauté comme une conséquence nécessaire de tous les pouvoirs dont-il vous a investi: être chef suprême, être libre de choisir votre successeur; qu'est-ce donc? si ce n'est la puissance souveraine? quelques Jacobins aboyeront; vous les verrez bientôt après solliciter des honneurs et des charges; plus ils auront été républicains farouches et plus ils ramperont devant vous. — C'est un fait dont je ne doute pas, car je les connais, monsieur de Narbonne; mais ce que vous me proposez n'est pas l'œuvre d'une journée; et n'ai-je pas prononcé des sermens? — La nation a qui vous les avez prêtés, a, je présume, le droit de vous en dégager. — A la bonne heure, mais je ne prendrai pas l'initiative. Vous croyez pourtant que si j'étais roi ou quelque chose à

peu près, le faubourg St.-Germain se rapprocherait de ma personne.—«En majorité, sire!»

Ce dernier mot, échappé à M. de Narbonne, fit tressaillir Napoléon qui se hâta de dire: —«Je suis le premier consul de la république : et tout titre féodal est un crime, soit à donner, soit à prendre.» Le comte s'excusa : L'illusion est grande pour ceux qui vous parlent, général : il leur est impossible de voir en vous ce que vous êtes ; ils ne voient que ce que vous serez. — Il serait plaisant qu'il me fallût prendre une couronne pour me rendre aimable. — La bonne compagnie finira toujours par faire la loi à la multitude : c'est elle qui en réalité est la nation, et un homme, quoi qu'il puisse être, monte ou descend selon qu'elle le vante ou le déprécie. — C'est trop vrai, répliqua Napoléon avec dépit ; à quoi sert l'opinion de la canaille ; les beaux-esprits n'écrivent, disent-ils, que pour cent personnes au plus, ceux qui gouvernent ne doivent être récompensés que par les suffrages des classes élevées.

On s'arrêta là, il fallut revenir vers le château. Napoléon fut de plus en plus taciturne pendant tout le dîner, qu'il abrégea selon sa

coutume. Madame Bonaparte, quand il se fut retiré, questionna M. de Narbonne sur cette longue audience; il répondit avec sa prudence ordinaire : « Nous avons parlé un peu de mes affaires et beaucoup de la politique d'autrefois. » Il continua de garder le silence sur le point important; mais plusieurs années après, ne craignant plus d'être indiscret, il nous raconta ce que je viens de répéter, presque mot pour mot. Ce désir de revêtir la pourpre royale préoccupait singulièrement Napoléon : ce fut en interrogeant quelques courtisans qu'il crut avoir pris l'avis de la France sur ses projets d'usurpation.

Vers le 1^er^ janvier 1804, un jour que le second consul était venu travailler avec Napoléon, et que la matière qu'ils traitaient ensemble se trouva épuisée, Cambacérès prenait congé de lui, lorsqu'il l'arrêta par le bras, en lui disant : « Demeurez encore, il n'est pas tard, je ne serais pas fâché de causer avec vous et de prendre votre avis, mon cher collègue, sur ma position actuelle : les étrangers me traitent bien; mais, comme rien, dans notre gouvernement, ne leur paraît stable, ils hésitent à s'unir plus intimement avec moi. Cette

hérédité de consulat leur donne à penser; ils trouvent étrange que je sois le chef héréditaire du gouvernement, et que d'une autre part je ne sois que le premier magistrat de la république; cela les gêne dans leurs rapports de diplomatie : que vous semble de tout cela? N'est-il pas un moyen de sortir d'un pareil provisoire? »

Cambacérès avait trop de perspicacité pour ne pas comprendre le sens de ces paroles enveloppées; il voyait depuis long-temps la tournure que tout prenait en France, et lui-même, républicain par hasard ou par peur, se retrouvait déjà tout monarchique parce que, la tranquillité intérieure une fois établie, il était comme tout le monde, revenu à ses sentimens premiers. Dans cette circonstance, interrogé sérieusement, il crut devoir rompre la glace et user de franchise, il s'arrêta, car il marchait dans le cabinet du premier consul, et il dit : — Le tout est de savoir si la poire est mûre; l'est-elle? pressez-vous de la cueillir. — Qui nous l'apprendra? répliqua Napoléon. — Les préfets? les colléges électoraux! Jetons en avant quelques paroles hasardées, voyons comme on les accueillera : quant à moi je suis persuadé

qu'il y a dans la masse de la nation un retour complet aux formes de la royauté. — Vous croyez donc que la reconstruction de la monarchie ne sera pas mal vue? — Tous les bons esprits la demandent. — Mais, mon cher collègue, ce ne serait pas au profit des Bourbons qu'on la rétablirait.—Le ciel nous en préserve, les Bourbons, si on les rappelait, rentreraient avec leurs préjugés, leurs favoris et les prêtres. — Je crois que vous en avez peur plus que moi. — Qu'ils restent où ils sont, pour leur enlever tout espoir de retour, et, si vous le voulez, pour me tranquilliser personnellement, je suis prêt à coopérer au rétablissement d'une royauté qui ne serait pas la leur. — Je ferais plus, dit Napoléon, si ce cas arrivait, je ne voudrais même pas de cette royauté qu'ils ont tant rapetissée, qu'elle est tout juste maintenant à leur taille. Je me présenterais à la France, à l'Europe avec un titre nouveau, plus solennel plus imposant, plus auguste ; je laisserais sans retour la royauté des Hugues-Capet, je reconstituerais l'empire de Charlemagne, ce qui d'abord élèverait le César *créé* au-dessus des *rois*, et dans la suite lui faciliterait la reprise de tous les droits annexés à l'empire

d'Occident, que l'Allemagne a ravis à la France.

— C'est une belle pensée.

— D'ailleurs, monsieur, nous avons tous juré haine à la royauté et n'avons dit mot contre l'empire. Ce titre d'empereur ne choquera aucune tête républicaine et remplira bien la bouche des autres; c'est je crois ce qu'il y a de meilleur à faire reparaître si on peut tenter autre chose que ce que nous avons maintenant.

Mais, dit Cambacérès, en adoptant les formes de la république romaine, dont nous avons déjà le sénat, les tribuns, les questeurs, les préfets, conserverez-vous les deux consuls, l'un chargé des finances, l'autre de l'administration générale? — Non répartit Napoléon, le titre de consul disparaîtra puisqu'il ne pourrait être annuel; mais ceux de prince archi-chancelier et de prince archi-trésorier de l'empire le remplaceraient avec éclat. — Va pour l'archi-chancelier et l'archi-trésorier, dit Cambacérès, qui au fond était enchanté que le lion lui fît une si belle part. Napoléon se mit à sourire : Cambacérès sourit aussi comme lui, et tous deux peu à peu abandonnant les supposi-

tions, traitèrent la question à cœur ouvert, en déduisirent les objections, firent les réponses, et conclurent qu'il était possible d'établir un autre système en France. MM. Régnault Saint-Jean d'Angely, Maret, de Formont, Monge, Fourcroy, et quelques autres parmi les fonctionnaires civils, furent appelés à des conférences secrètes, qui eurent lieu chez le second consul ou chez M. Régnault; des militaires y furent adjoints après qu'au préalable le premier consul d'une part et ses principaux affidés de l'autre se furent assurés de leurs dispositions. Je citerai ceux qui ne tardèrent pas à recevoir pour récompense le bâton de maréchal de l'empire. Ce furent les généraux Davoust, Pérignon, Masséna, Moncey, Mortier, Ney, Bessières et Bernadotte.

Le premier consul se défiait de ce dernier, dont il redoutait le courage et le génie, Bernadotte avait suivi l'impulsion donnée par le 18 brumaire, sans toutefois avoir pris part à cette journée. Sa santé avait depuis semblé s'affaiblir; on ne crut généralement pas à une maladie, elle parut un moyen dont il se servait pour refuser sa coopération au gouvernement consulaire, on prétendit même qu'il n'é-

tait pas étranger à un complot découvert, et dans lequel se trouvèrent impliqués plusieurs officiers de sa connaissance. L'accusation allait beaucoup trop loin ; ce héros ne voulait pas subir le joug de son égal, et pourtant il n'aurait pas cabalé en conspirateur vulgaire, il se tenait à l'écart plus observé qu'oublié, faisant peur par son inaction qu'on ne trouvait pas naturelle inquiétant par son courage et par ses grandes qualités.

Napoléon, au moment d'aspirer ouvertement à la couronne, ne voulut pas demeurer incertain sur les dispositions du général Bernadotte ; il lui dépêcha son frère Joseph qui, ayant avec lui des rapports de parenté, était plus propre qu'un autre à conduire cette négociation. Joseph Bonaparte et lui avaient épousé les deux sœurs mesdemoiselles Clary de Marseille. Bernadotte reçut avec une indifférence apparente les ouvertures qui lui furent faites et les promesses qu'on lui prodigua ; il dit à son beau-frère : Je n'exige rien pour moi, je demande seulement des garanties pour la France, car enfin nous n'aurons pas chassé les rois pour la donner au bon plaisir d'un nouveau souverain. Je veux que le chef de l'empire ait les mains liées pour faire le mal

et que les constitutions de la république soient maintenues.

Les instructions de Joseph lui laissaient la liberté de tout concéder : il affirma au général que le premier consul n'attenterait à aucun des droits de la patrie; que la qualité d'empereur s'associait naturellement au titre de république; et que les lois seraient exécutées dans leur ensemble et dans leurs détails avec une impartialité rigoureuse. Bernadotte à ces conditions s'engagea à adhérer à l'établissement de l'empire et à ne pas donner un vote négatif : c'était pour lors tout ce que l'on voulait de lui, bien assuré que si, dès le principe, on ne se révoltait pas, plus tard toute opposition serait vaine.

Le général Pérignon fut un de ceux qui promirent la coopération la plus active, c'était un honnête homme, lassé de république, trouvant fort doux après avoir été bon capitaine, sage négociateur, de devenir grand seigneur sur la fin de sa carrière et de jouir du repos au milieu de l'éclat de la représentation, celui là aussi était royaliste au fond du cœur non moins que Cambacérès, et il se fit impérialiste par un retour à ses principes naturels, aussi fut-il le premier qui, allant présider le collége électoral,

de la Haute-Garonne risqua une phrase tendant à décider ce corps à faire une adresse qui portât le général Bonaparte à l'empire.

Mais tandis que les amis de celui-ci travaillaient à lui frayer le chemin, un homme non moins industrieux se donnait d'autres soins dans son intérêt particulier, et commençait par se rendre nécessaire à jamais, cet homme était Fouché. Il est temps que je le mette en scène et que je fasse connaître le rôle qu'il joua dans cette circonstance, les leviers et, les ressorts qu'il employa pour reconquérir une confiance à demi perdue, et pour se replacer à un rang qu'il regrettait toujours.

J'ai besoin de remonter en 1802 et de parler d'un événement que j'ai passé sous silence, la suppression du ministère de la police et l'*absorption* de Fouché qui en était le titulaire dans le sénat conservateur.

Deux personnages depuis le 18 brumaire luttaient l'un contre l'autre avec une persévérance qui n'était pas de la haine, mais le résultat de la conviction profonde que deux ambitions démesurées ne pouvaient triompher l'une à côté de l'autre, et qu'il fallait que l'une des deux fît pencher définitivement la balance.

M. Talleyrand et Fouché se faisaient une guerre sourde et active, le premier d'abord l'emporta sur le second. Il y parvint en éveillant la défiance du premier consul sur la marche singulière de l'ex-jacobin qui montra, tout-à-coup, de la bonté, de la douceur, de l'obligeance; les émigrés, les prêtres, les royalistes n'eurent pas de meilleur avocat. La police sous Fouché, divine protectrice, défendit des malheureux, leur prodigua des secours; elle veilla non à troubler la tranquillité de la noblesse, mais à la maintenir en repoussant le dénonciateur sans preuves, en se moquant des peureux, en dédaignant de sévir contre des propos, des chansons, des épigrammes, en ne voyant que de la mauvaise humeur là où, sous le directoire et sous la convention, on aurait trouvé une conspiration flagrante. Fouché rassurait sans cesse le premier consul: la popularité du ministre grandissait; il avait une sorte d'autorité indépendante du gouvernement, celle que donne l'opinion publique : on parlait de lui avec confiance; on l'aimait presque dans le faubourg Saint-Germain.

Il n'en fallait pas tant pour indisposer le général Bonaparte. M. de Talleyrand rassembla,

dans un mémoire rédigé avec une adresse infinie, tous les griefs ridicules de ce genre qu'il put trouver contre son ennemi : il le peignit comme un optimiste dangereux qui compromettait l'existence actuelle des choses par une condescendance funeste, et par trop de laisser-aller. Il présenta les faits sous un tel point de vue, que le premier consul, se faisant relire ce mémoire par Régnault, s'écria : « Ainsi, pour le citoyen Fouché, il n'y a pas de milieu : il faut qu'il nage dans le sang ou qu'il s'endorme sur des roses : je ne veux pas plus l'un que l'autre ; il faut en finir avec lui. »

Cependant il n'en finit pas sur-le-champ, le croyant encore nécessaire; mais il le contraria sans cesse en l'attaquant en public et au conseil d'état ; Fouché ne paraissant pas s'apercevoir de ces coups d'épingles, n'y répondait jamais au moment même, et n'expliquait sa conduite que plus tard et en particulier, ce qui avait pour lui l'inconvénient de laisser penser qu'il éludait la réplique et qu'il sentait le besoin de prendre terme pour la méditer.

Napoléon enfin, perdant patience, parla avec une sorte de franchise, prétendant que ce

serait une mesure de bon effet, que de supprimer le ministère de la police et qu'il s'y déterminerait plus tard; Fouché ne disait ni oui ni non, attendant des circonstances quelque événement qui rendît sa coopération indispensable. Le premier consul, poussé par M. de Talleyrand d'une part, et de l'autre par son frère Joseph, se détermina à congédier un homme dont toutes les manœuvres lui paraissaient suspectes.

Joseph l'ayant reçu à Morfontaine, lui parla contre Fouché, avec une nouvelle véhémence. A l'entendre, il conspirait pour le rétablissement des Bourbons! il était la cheville ouvrière de je ne sais combien de résistances en sous ordre qui embarrassaient la marche des affaires; Lucien, encore ministre de l'intérieur ou qui venait de quitter le ministère, fournit aussi des documens au désavantage de son collègue de la police; enfin cette journée fut si bien employée que le renvoi de Fouché fut résolu. Il travailla le lendemain avec le premier consul qui ne lui laissa rien connaître de sa détermination, quoique arrêtée sans retour. Dès qu'il se fut retiré, Napoléon envoya chercher Camba-

cérès. — Je sens, lui dit-il, que le ministère de la police est incompatible avec les institutions nouvelles; il faut le supprimer, vous serez auprès du citoyen Fouché l'interprête de mes regrets; je le nomme sénateur; c'est une récompense qui lui est due : assurez-le de mon désir de l'obliger en tout.

Le second consul, de retour à son hôtel, envoya monsieur Lavollée, son secrétaire intime, chez le ministre en disgrâce pour l'engager à venir le trouver, toute affaire cessante. Il n'y a pas loin du Carrouzel, à l'hôtel de Mararin et, demi-heure après, les deux ex-conventionnels étaient en présence. — Je n'ai rien de bon à t'annoncer, dit Cambacérès à Fouché (*car ils se tutoyaient dans le tête à tête*). — Je m'en doute, tu as la commission de m'enoncer qu'il me renvoye. — Oui, mon cher; il juge l'existence de ton ministère incompatible avec la liberté. — Allons, pas de charges pareilles! dis que ce portefeuille lui déplaît dans mes mains, c'est moi qu'il chasse, et pas le ministère qu'il supprime. — Que diable aussi fais-tu? Est-ce à toi de devenir aristocrate et cafard? — Voilà mon tort : je laisse respirer les émigrés, et je ne tourmente pas les prêtres;

je les ai fait danser assez long-temps lorsque c'était nécessaire pour que maintenant je leur accorde du repos; je voulais tout rallier, il ne le veut pas, à son aise; je m'en vais donc, mais, avant trois ans, il me rappellera si ce n'est pas dans six mois. — Il te fait sénateur. — La belle retraite! — Trente-six mille francs. — La police vaut des millions. — Il faut se résigner. — Se résigner, non; se débattre, oui; Joséphine me regrettera; je la conseillais bien: sais-tu qui profitera de ma chute? le méchant Dubois et le petit Savary; le premier battra des mains dans la pensée qu'il hérite de ma défroque, le second est un ministre de la police qu'on élève à la brochette, il n'y entendra rien; mais on prendra son dévouement pour du génie, et on lui accordera du zèle parce qu'il se remuera beaucoup.

La prévision de Fouché ne se justifia pas encore; car il rentra à la police avant qu'on y installât le duc de Rovigo. Dans ce moment, Fouché, de mauvaise humeur, affecta de cacher son courroux, sous un front calme. Ses attributions passèrent au ministère de la justice qui changea de titulaire. Le grand juge Abrial fut remplacé par Régnier; c'étaient tous les

deux de braves gens et des hommes médiocres, bons légistes peut-être, mais fort ennuyeux avocats des pieds jusqu'à la tête, c'est-à-dire boursouflés, point gracieux, et ne sachant jamais ce qu'ils disaient, parce qu'ils cherchaient sans cesse à faire leur thême de deux façons.

Régnier, qui devint duc de Massa, était grand et gras, enfoncé dans la matière, instruit, mais sans esprit pour la conversation; enfin jurisconsulte d'autrefois, et par conséquent croyant le souverain au-dessus de la loi. On l'a vu depuis venir en intrus présider le corps législatif et mourir sans laisser aucune trace de son passage. Bon ministre d'ailleurs, car il connaissait à fond sa partie; il était sage, réservé, timide, mûrissait longremps les projets de loi, avait de la conscience et cherchait à nommer de bon juges. C'est une vertu dont depuis long-temps les gardes-des-sceaux se sont débarrassés, elle est importune car elle conduit à préférer le mérite à la faveur.

Joséphine vit avec un chagrin extrême le renvoi d'un personnage auquel elle était très-attachée, se figurant à tort ou à raison que Fouché la soutenait dans l'esprit de son mari et

surtout qu'il détournerait celui-ci de toute pensée de divorce, ce qu'elle redoutait plus que la mort; dès que le 27 elle connut ce qui se passait, elle alla trouver le premier consul et se plaignit de cette mesure : — Tu veux renvoyer Fouché, dit Josephine, et tu as tort; il en sait plus que les autres sur cette matière; ni Davoust, ni Duroc, ni Savary, ni Moncey, ni Dubois, ni tous ceux que tu employeras n'auront son habitude des affaires et sa dextérité; à ta place, je le conserverais. — C'est un intrigant, répliqua Napoléon. — Que veux-tu que l'on fasse sans intrigue à la police? — Il machine des choses qui ne me plaisent pas. — Il devient raisonnable et tu te fâches. — C'est un jacobin royaliste. — Il tâche de contenter tout le monde. — Ne me parle plus de lui, j'espère qu'on ne le regrettera pas. — J'aurai peur pour ta sûreté s'il ne veille plus. Napoléon leva les épaules. — Tu es tout gagné par Joseph et par Talleyrand, ceux-là se moquent de ta vie; pourquoi n'as-tu pas demandé l'avis de Cambacérès? — Parce qu'il m'aurait conseillé de conserver Fouché dont je voulais me défaire. Demeurons en là, ma chère amie, le parti est pris, la chose conclue, je ne reviendrai pas sur cette décision.

Fouché avait espéré quelque chose de l'insistance de Joséphine, bien mal à propos sans doute, mais parce que le plus habile se flatte toujours dans sa propre cause. Voyant cette planche de salut inutile il se résigna en apparence, mais au fond très-décidé à se faire rappeler, et dit à un de ses amis : — Ils rient du jour de mon départ, ils auront une belle frayeur le jour de ma rentrée.

M. de Talleyrand, heureux de cette disgrâce, respira plus librement. Chaptal, ministre de l'intérieur, eut aussi de la satisfaction ; il voyait avec horreur le plus féroce membre du comité de salut public revêtu sous le consulat d'un grand pouvoir; M. Régnault non plus ne cacha pas son contentement. Il convoita, tant que dura l'empire, le ministère de la police, où celui de l'intérieur; attaché en outre de cœur et d'âme à la personne de Napoléon, un intérêt de sentiment le portait à voir, dans Fouché, l'ennemi constant et redoutable de son héros; il me disait un jour à ce sujet : — Fouché conspire contre l'empereur, même pendant qu'il est immobile, chacun de ses rêves est un complot, je me méfierai de lui même après sa mort.

Aussi n'a-t-il pas été étonné de tout ce qu'il a fait dans la suite; il s'écria en 1815, dans un moment d'exagération : — Ah! pourquoi n'a-t-on pas étranglé par ordre de l'empereur le duc d'Otrante avec les entrailles du prince de Bénévent (1).

---

(1) C'était la parodie d'un mot de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrons le cou du dernier roi.

Qui croirait que ce Diderot fut le même qui, pour écrire sur les femmes, demandait une feuille de rose, un encre faite avec les vapeurs de l'arc-en-ciel, et une poudre prise à l'aile du papillon ?

(*Note de l'Éditeur.*)

CHAPITRE II.

Fouché se fait regretter.—Ses intrigues pour regagner la confiance de Napoléon. — Pichegru. — Ce qu'il pensait des conseillers de nos princes. — Fauche-Borel. — Georges Cadoudal. — Marquis de Rivière. — Les Polignac d'avant la révolution. — Leur généalogie.—Détails de leur histoire.—Excursion en 1830. — Duc de Polignac. — Prince de Polignac. — Niaiseries des comités royalistes. — Moreau. — La conspiration marche. — Duc d'Enghien. — Ses goûts. — Ses mots heureux. — Comment on intriguait autour de lui. — Comment Fouché alarme le premier consul sur le compte de ce prince. — Comment la conspiration est découverte. — Démarches de Fauche-Borel.— L'abbé David.

Fouché quitta le ministère de la police sans pour cela discontinuer les intrigues qui l'avaient mis sur un si bon pied dans l'opinion publique. Il emportait les regrets de la haute noblesse, du clergé et des braves gens à la suite (par ces derniers j'entends cette foule plus ou moins nombreuse que tous les partis traînent après eux, prête à sauter le fossé sans s'inquiéter des conséquences, et sans autre motif que celui qui faisait agir les moutons de

Panurge). Son absence fut déplorée comme l'éloignement d'une divinité tutélaire, et le grand-juge Régnier, son successeur, fut signalé comme un ogre dont il fallait avoir peur; Régnier, bonhomme s'il en fut, et dont les intentions droites et les vues intègres ne pouvaient en aucune manière être mises en parallèle avec l'astuce de Fouché. Entraînée, moi aussi, par les doléances qui retentissaient à mes oreilles, je poussai un hélas! en faveur du pauvre M. Fouché. Au lieu de se tenir tranquille, celui-ci se prépara à jeter des embarras sur la voie de ses successeurs; car son ministère, par le fait, ne passa pas tout entier à la justice. Dubois, Davoust, Moncey, Duroc, Savary, chacun en prit sa part; tous se jalousant, voulant s'évincer réciproquement, et dès-lors plus occupés de leurs intrigues que des devoirs de leur place. Un coup-d'œil suffit à Fouché pour deviner l'avantage de sa position. Connaissant les menées secrètes des agens peu habiles du roi et des princes, il se figura que s'il pouvait nouer un grand complot dont les développemens épouvanteraient le premier consul, il lui serait facile de prouver à celui-ci combien les gens qu'il lui préférait étaient incapables de mériter cette préférence.

Les agens qu'il avait conservés, et qui le servaient par affection, ne tardèrent pas à inspirer, à la petite cour des princes, des espérances nouvelles; on y crut encore à la possibilité d'un succès prochain, et on se mit en mouvement de toutes parts. Les renseignemens faux que Fouché procura, persuadèrent à ces hommes sans moyens que Bonaparte étaient désormais à lui seul toute la révolution, que tout tenait à la personne du premier consul, que la contre-révolution suivrait infailliblement la chute ou la mort de celui-ci, et qu'il fallait se défaire, comme on le pourrait, d'un adversaire dont le renversement remettrait tout l'ancien régime à sa place. Les notes et les documens fournis par Fouché ne laissèrent aucun doute sur ce point; aussitôt la phalange des conspirateurs s'ébranla; Pichegru d'une part, Fauche-Borel de l'autre, Georges et ses Vendéens, enfin le général Moreau, qui ne savait être ni républicain, ni royaliste, ni maître, quoique ce fût son desir secret, au dire de ses ennemis.

Pichegru était un de ces caractères ardens et froids en même temps, qui possèdent la force, le courage, la prudence, et qui manquent de génie. Il s'était laissé duper au 18 fructidor,

parce qu'il n'avait voulu accorder aucune pénétration à ses adversaires et qu'il les méprisa, se confiant trop à lui-même. Excellent pour un coup de main, pour décider la victoire sur un champ de bataille, mais facile à se perdre au milieu d'une intrigue, parce qu'il ne comptait que sur son sabre pour en dénouer les fils, si par cas ils étaient trop mêlés, Pichegru après avoir été républicain, s'était fait royaliste par ambition, par inquiétude d'âme, peut-être aussi par un dégoût sincère de la révolution; car dans les troubles civils on a toujours plus d'une bonne raison pour changer de couleur. Les émigrés attendaient beaucoup de lui ; mais depuis qu'il passait pour être à la solde de l'Angleterre, une semblable défection envers sa patrie , lui avait fait perdre une partie de sa considération. Une autre cause de son insuccès fut le peu de confiance qu'il avait dans ceux qui le mettaient en avant; il a dit à un de mes amis qui l'a vu deux fois pendant son dernier séjour à Paris : « A moins que Dieu ne fasse un miracle pour paralyser les conseillers des Bourbons, il faut regarder leur cause comme perdue. Le diplomate qui voudra deviner leur projet mignon n'aura

qu'à s'imaginer le plus sot, le plus extravagant, le moins susceptible de succès, et il sera certain d'avoir rencontré ce que ces gens-là conseilleront à nos princes. — Mon ami se récria, prétendant que cela n'était pas possible. — La chose l'est à tel point, répliqua Pichegru, que malgré la sévère leçon qu'ils ont reçue, l'assassinat de Louis XVI et la révolution tout entière, ils en sont encore aux illusions de la société Polignac. Ne voyez-vous pas comment ils m'accolent aux frères Polignac, excellentes créatures, mais aussi capables de figurer dans une haute entreprise que saint Ambroise dans un ballet, et à ce pauvre marquis de Rivière, qui gagnera le paradis à coup sûr, mais que je défie de jamais gagner la couronne de France pour ses maîtres.

—Georges pourtant...—Oh ! pour celui-là, ils ne l'ont pas choisi ils l'ont pris : il est de ceux qu'on emploie et qu'on ne consulte pas; un vilain, un paysan ; qu'il se batte, à la bonne-heure, mon cher monsieur, ils reviendront ces pauvres courtisans tels qu'ils sont parti. Si je les avais connus ! Mais je les voyais en bourgeois, en soldats, au travers du prisme de leurs noms et de leurs ancêtres. »

Il ne me convient pas de redire tout ce que mon ami me répéta des confidences de Pichegru. Au reste il vint à Paris, tout découragé et comme poussé par sa destinée fatale.

Fauche-Borel était un pauvre diable, intrigant par nature, plein d'intentions excellentes; mais de cervelle point. Se créant un monde chimérique où il plaçait la reconnaissance, la générosité chez les grands, où il pensait que ceux qui l'employaient lui tiendraient compte de ses efforts, c'était un Jeannot-Seïde dans toute la force du terme; discret comme la tombe, fidèle quoiqu'on en ait dit, et que l'ingratitude de ceux qu'il adorait a conduit au suicide; au reste monomane de royalisme, et consacrant à ses risques et périls sa vie entière à des intérêts qui auraient dû lui être étrangers.

Georges Cadoudal cachait sous des formes communes, et celles de son éducation, une âme de fer, un caractère inébranlable, quelque chose du Spartiate avec les sentimens d'un chevalier du temps des croisades et d'un chrétien non moins fervent. Aveugle au danger il ne connaissait de loi que l'ordre du roi légitime, se croyant absous d'avance par l'abnégation de sa volonté; il envisageait un assassinat comme un

duel où la ruse était pour lui, comme la puissance pour celui qu'il attaquait.

Georges Cadoudal possédait donc ces qualités merveilleuses qui font les héros et les saints; plus fait d'ailleurs pour l'exécution que pour le commandement, pour un coup de main que pour une attaque régulière, il n'en était que plus redoutable, et c'était de lui principalement qu'il fallait se défier. La Vendée le comptait au rang de ses plus braves enfans, elle en était fière. Les gens qu'il tenait sous ses ordres avaient pour lui un dévouement égal à celui qu'il professait pour la cause commune, un mot de sa bouche les aurait fait courir avec empressement au trépas le plus certain; ils épiaient ses gestes, volaient au son de sa voix, et identifiaient tellement leur âme avec la sienne, qu'on aurait dit qu'un même esprit les animait. Au reste il ne fallait pas espérer que des séductions, des craintes, la vue du supplice, des récompenses, la douleur des familles, pussent troubler leurs résolutions.

Le marquis de Rivière venait après, plus noble sans doute, prêt à tout faire aussi pour le salut de sa cause, mais se reposant un peu trop sur l'assistance divine pour conduire

à bien une entreprise, rempli d'honneur, de loyauté, de sentimens chevaleresques, mais par malheur dépourvu du génie militaire, incapable de nouer une intrigue ou de la conduire au but, tel enfin, pour le malheur de la royauté, que tous les seigneurs de la cour avant 1789 et après 1814.

Les frères Polignac complétaient cette troupe enthousiaste que le désir de replacer les Bourbons sur le trône amenait à Paris, par suite des intrigues abominables de Fouché. Fils d'une femme agréable et jolie que la fortune combla de ses faveurs au détriment de l'état, les Polignac avaient un nom qui ne pouvait être agréable aux Français. On accusait d'ailleurs ceux qui le portaient autrefois d'avoir décidé la chute de la famille royale par leur insouciance, leur avidité, leur inaptitude. Les favoris, quand ils acceptent les avantages d'une semblable position, s'imposent aussi une terrible responsabilité, ils répondent aux peuples des fautes des rois, assument sur leur tête les conséquences de tous les événemens; poids immense dont les nations ne les déchargent jamais, car le moment arrive toujours où on règle le passé avec eux. La postérité, qui juge en dernier ressort, n'a que bien

rarement réhabilité un favori, à peine si parmi nous elle a fait cette grâce au cardinal d'Amboise, cet ami du bon roi Louis XII.

Que les Polignac passés et présens ne se plaignent donc pas de la rigueur avec laquelle on les traite. Nous usons de notre droit comme eux du leur, et puisqu'ils ont voulu administrer à deux reprises, il nous est permis d'apprécier leurs actions et de prétendre qu'ils ont été toujours incapables de fournir la tâche qu'ils se sont imposée.

On les croit généralement issus par mâles des anciens vicomtes de Polignac, seigneurs dans le Velay, et dont l'antiquité remonte au moins jusqu'au neuvième siècle. Ceux d'aujourd'hui n'appartiennent que par les femmes à cette grande maison. La preuve légale en est dans un arrêt du parlement de Paris rendu en 1464 et corroboré par un autre du parlement de Toulouse du même temps, qui décide que Guillaume Armand de Challençon serait investi de la vicomté de Polignac en vertu de ses droits maternels, à condition qu'il porterait dorénavant lui et toute sa descendance le nom et les armes des Polignacs qui sont *facées d'argent et de gueules.* Cet arrêt reçut sa pleine et

entière exécution. Il est à remarquer, que, postérieurement et à l'époque de la guerre du bien public, les Polignacs prirent parti contre le roi et que le soin de les soumettre fut confié au sire de la Fayette qui les força dans leur château et s'empara de la fille de Guillaume Armand II, dont il fit plus tard sa femme. François Armand fut contraint, vers le milieu du seizième siècle, de prendre les armes contre son propre fils qui, par sa mauvaise conduite, le fit mourir de chagrin. Plus tard et en 1605 le parlement de Toulouse condamna au dernier supplice et fit décapiter sur la place Saint-Georges de cette ville, Villefort de Polignac, qui avait assassiné dans l'église de Mende, pendant la messe, le comte d'Appcher. La cause de ce meurtre provenait de ce que ce seigneur avait obtenu la préséance aux états de Languedoc, malgré les prétentions de Villefort de Polignac.

Les deux frères qui vinrent en France en 1804, à la suite de Pichegru et du marquis de Rivière, étaient fils de la célèbre duchesse de Polignac. L'aîné, duc Armand de Polignac, était né en 1771; le second, connu aujourd'hui sous les noms et qualités de prince Jules de Polignac, est né en 1780.

Je ne m'arrêterai point à les faire connaître ; la France les a vus, les voit encore, et les juge. Tout ce que je puis dire, c'est que les députés ultrà-royalistes de cette chambre d'abord prorogée, ensuite dissoute, sont très-décidés à ne plus soutenir le ministre des affaires étrangères, ils savent ce qu'il pèse et l'ont trouvé bien autrement léger que M. de Villèle.

Le duc Armand avait trente quatre ans, le comte Jules (c'était alors son titre) n'en avait que vingt-trois. Ils marchaient en hommes qui veulent le succès sans savoir où le rencontrer, et surtout sans moyens de le faire naître. La providence à les entendre devait tout décider, ils se rendaient justice à l'avance, et comprenaient fort bien leur incapacité de rien décider par eux-mêmes.

Georges dans sa simplicité, ébloui par l'éclat de la naissance de ses compagnons, et par leur auréole de courtisans, marchait, rempli de confiance, parce qu'il avait en tête un duc, un marquis et un comte. Pichegru, bien autrement habile, rongeait son frein de désespoir, en voyant à qui on l'avait accolé ; il savait qu'en révolution, les noms ne peuvent rien tout seuls, et celui de Polignac était mal choisi

d'ailleurs par la défaveur attachée à leur maison, à cause des intrigues dont elle avait été le centre du temps de la reine, ensuite par leur incapacité personnelle. Or, comme il restait sans confiance, il avait perdu la moitié de sa force, il agissait plus par honneur et par suite des engagemens qu'il avait pris que par conviction de succès.

Je le dis et je l'atteste, ces conspirateurs étaient des mannequins que Fouché faisait mouvoir et à qui il attribuait de l'importance dans son avantage particulier. Tous les renseignemens qu'on leur avait donnés étaient faux, ou insignifians, toutes les espérances, des déceptions. Les comités royalistes étaient remplis de gens simples auxquels on faisait croire tout ce qu'on voulait; on les reprenait au même piège, préparé de la même manière, avec une facilité moins étonnante encore que leur crédulité.

Ils avaient mandé en Angleterre, foyer général de toutes les intrigues, que l'armée, lasse du premier consul, qui voulait se faire roi, n'attendait qu'une occasion pour le renverser; que le général Moreau, adoré des soldats, promettait de jouer le rôle d'un autre Monck,

qu'il était plus royaliste encore que les plus fidèles serviteurs de sa majesté. Tout cela était de la dictée de Fouché qui savait bien de quels mensonges il repaissait ces bonnes gens.

Si l'on en croit les détracteurs de Moreau, ce général n'était pas plus royaliste au fond que républicain ; il aurait voulu travailler pour son propre compte; mais n'agit pas pour soi qui veut, il faut une âme vigoureusement trempée pour ce sublime égoïsme qui ne songe qu'à son ambition personnelle. Moreau connaissait trop bien sa faiblesse pour ne pas être certain qu'elle l'abandonnerait au moment de l'exécution; aussi était-il déterminé ..... en paroles. Il promettait sans cesse, promettait à sa belle-mère, promettait à sa femme, promettait aux amis de la république et à ceux de la monarchie, et puis, quand il avait bien promis, il allait dormir, tant la fatigue l'avait gagné. Plus tard, lorsqu'on venait lui dire: Marchons, il faut agir, il se fâchait, très-persuadé qu'il ne lui restait plus rien à faire dès qu'il avait manifesté le désir de se montrer.

Fouché le connaissait mieux que personne et se moquait de lui. Il savait que le public se trompait sur le compte du général Moreau,

qu'on voyait seulement à travers la gloire de ses beaux faits d'armes. Fouché s'empara de cette opinion du public pour en faire peur à Napoléon. Moreau, par sa seule influence militaire, remuerait des masses dans le premier moment; c'en était assez pour le rendre redoutable. En conséquence, instruit des négociations secrètes de la femme du général avec les comités royalistes, Fouché remplit ceux-ci de la certitude que Moreau travaillerait activement au retour des Bourbons. Ce qui était au moins douteux.

Des conjurés arrivèrent donc à Paris, bien persuadés de la coopération de Moreau. Or le concours de Moreau entraînait celui d'une partie de l'armée. On savait par noms et prénoms le nombre des généraux secondaires qui marcheraient avec lui. Dans ce nombre on plaçait, par une abération étrange, les plus dévoués à Napoléon, et cela parce qu'ils avaient murmuré contre lui. Une plainte, un sarcasme, échappés à la mauvaise humeur du moment, mais dont le lendemain effaçait la trace, faisaient placer quelques noms de plus sur la liste des conjurés. On se flattait de conquérir le général Lannes récemment arrivé de son

ambassade de Portugal, toujours grognard, et qui, avec toutes les apparences de la colère contre le chef actuel du gouvernement, aurait en définitive donné pour lui sa vie.

Voilà de quelle manière on établissait le succès de la conspiration, tandis qu'au fond elle ne reposait que sur les talens incertains de Pichegru, le courage matériel de Georges, embarrassé de la présence du marquis de Rivière et des deux Polignac et de l'assentiment de Moreau, qui, lorsqu'il avait fait un pas en avant, en faisait bien vite dix en arrière. Elle ne pouvait donc réussir que par un coup de main, et encore quel succès ! Le premier consul, ou mort, ou enlevé, était-on bien sûr que le roi serait appelé à le remplacer! la chose était peu probable; les hommes forts de cette époque n'en voulaient pas encore, leur ambition devait passer avant ces intérêts sacrés. Fouché savait tout cela, et lui-même, à cette époque, se serait gardé de travailler activement pour la royauté. Il ne voulait qu'environner Napoléon d'embarras et d'épouvantails de manière à l'obliger de recourir à lui, comme au seul homme capable d'être chargé de la police de la capitale. Or, il avait déjà réussi

par cette trame si habilement tissue; mais un tel ouvrage, qui eût satisfait un génie même supérieur, ne contenta pas pleinement l'ouvrier habile qui aspirait à mieux encore, et qui voulait rendre complice du plus grand de ses crimes un héros, pur jusques-là d'abominations de ce genre.

C'est ici que se déroule la dernière partie d'un plan qu'une forte tête a pu seule concevoir.

Il existait sur les frontières de la France, dans les états du marquis ou margrave de Bade, un jeune prince, l'amour de sa famille, héritier du nom de Condé, et promettant d'être digne de son auguste race. Ses vertus douces et paisibles contrastaient avec l'impétuosité de son caractère et sa bouillante valeur. Les faiseurs de conspiration songeaient toujours à le mettre à la tête de celles qu'ils imaginaient, car on savait que, toujours prêt à se battre, jamais au moment de l'exécution il ne prendrait conseil de la prudence ni de sa dignité. Il aurait *chouanné* sans crainte de manquer à son rang, comme sur les bords du Rhin il eût tiré son coup de fusil contre les vedettes.

Le duc d'Enghien avait pour maîtresse, et

non pour femme, la princesse Charlotte de Rohan, fille aînée de la princesse de Rochefort; il vivait avec elle à Ettenheim, occupé à cultiver des fleurs, goût particulier aux princes de sa maison, et qui me rappellent les vers de mademoiselle de Scudéry à la vue des œillets que soignait le grand Condé, pendant sa captivité de Vincennes.

> En voyant ces œillets, qu'un illustre guerrier
> Arrosa d'une main qui gagnait des batailles,
> Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
> Et ne t'étonne pas de voir Mars jardinier.

Le duc d'Enghien imitait son fameux aïeul; il aimait la chasse, la pêche, il rendait heureux ses alentours, il l'était presque lui-même. Français surtout, il jouissait des victoires de la France et, dans une occasion, après la bataille de Marengo, il lui arriva de dire : — J'aurais voulu, simple soldat, en prendre ma part. Chaque victoire où je ne suis pas me semble un vol que l'on me fait. Seraient-ils capables ces gens-là de permettre à un Condé de gagner ses grades, le fusil à la main. Je crois qu'à la fin de la campagne j'aurais fait mon chemin aussi rapidement que le plus brave d'entre eux. Le prince

ne craignait pas de venir à Strasbourg au spectacle, à la faveur d'un incognito que chacun respectait. Il mènait cette vie paisible et inoffensive, troublée de temps en temps par le passage de quelques émissaires auxquels il fallait le nom d'un Condé pour les aider à faire des dupes. Quelque fois aussi, le conseil des autres princes, sortant de sa léthargie, le prévenait qu'il aurait bientôt à marcher pour la cause commune, mais la lettre écrite, tout retombait dans le calme accoutumé, et le duc d'Eghien se disait : Mes cousins et moi ne nous battrons guère plus pour notre compte, tant que ces gens-là dirigeront nos conseil.

Certainement c'était le moins à craindre de tous les émigrés par sa position actuelle, celui qui intriguait le moins, et qui se reposait le plus. Malheureusement pour lui, on lui supposait des pensées qu'il n'eut jamais, et tandis qu'il s'endormait dans les bras de la princesse Charlotte, il était l'objet de la surveillance la plus active.

Fouché avait aperçu le parti qu'il pouvait tirer de ce prince pour l'exécution de son projet; il en fit, de son autorité privée, le chef de la conspiration : le plaçant à la tête de

gens qui ne songeaient certainement pas à lui; mais le nom d'un Bourbon, d'un Condé, devait faire trembler le général Bonaparte, et le convaincre de l'immensité du complot qu'on avait formé contre lui.

Déjà, et depuis le moment de sa disgrâce, des lettres anonymes, des dénonciations signées de noms en l'air, arrivaient sans cesse aux polices diverses du premier consul, toutes désignaient le duc d'Enghien comme un conjuré infatigable, tourmentant l'Europe afin de déchirer la France.

Ces accusations vagues répétées sous toutes les formes inquiétaient celui à qui elles arrivaient. Le même nom, répété sans cesse à son oreille avec un concert de menaces, lui déplaisait à entendre. Il forma d'abord le projet de demander au margrave de Bade l'éloignement du prince, puis il aima mieux le tenir sous sa main et il flottait encore incertain du parti qu'il prendrait à cet égard, lorsque les événemens, en se développant, achevèrent de fixer son attention d'une manière dangereuse sur ce héros infortuné.

Les renseignemens que j'ai eus par la suite, et certaines anecdotes dont j'ai fait connaître

une partie dans mes précédens Mémoires, établissent que, dans la catastrophe du duc d'Enghien, des personnages autres que Fouché prirent une part plus ou moins active. Mais à l'époque dont je parle, Fouché fut regardé comme le principal agent de la trame abominable qui se dénoua si malheureusement pour le petit-fils de Condé. Les intérêts étaient communs entre les hommes qui avaient joué un rôle peu honorable dans les diverses phases révolutionnaires, et l'opinion publique, alors comme aujourd'hui, attribua à ces derniers l'intention bien coupable de faire faire au premier consul un de ces pas en avant qui ne devait plus lui laisser aucun moyen de reculer. En un mot, leur unique but, en poussant Bonaparte à un assassinat sans exemple, était de mettre entre lui et la famille des Bourbons une barrière de sang qu'il ne fût jamais tenté de franchir.

Certes s'il eût dépendu de Napoléon; il eût interverti l'ordre des temps, avancé ou reculé les catastrophes qui souillèrent l'avènement de son règne, qui le présentèrent sous un aspect défavorable au moment où il aurait voulu n'être qu'Auguste; mais la volonté hu-

maine ne règle en rien la marche incidente des choses. Un pouvoir supérieur les dirige et les maîtrise seul; les évènemens arrivent, non comme on les souhaite, mais selon qu'il convient à la providence.

Le premier indice que reçut Napoléon lui vint par une correspondance interceptée chez un nommé Philippe, intermédiaire entre les princes et les comités royalistes de Paris. Des imprudences à bonne intention de MM. Michaud, membre de l'Académie française, et de Marguerit qui conspiraient en amateurs, et sans avoir aucune des qualités nécessaires à un succès de ce genre, mirent la police sur la voie qu'il se tramait quelque coup important dont il faudrait se garantir, en conséquence, elle redoubla d'activité et, peu à peu tout fut découvert.

Le bon Fauche-Borel était encore mêlé dans cette affaire. Déjà, vers le milieu de 1802, il était venu à Paris s'aboucher, de la part de Pichegru, avec Moreau. Celui-ci se justifia dans cette rencontre des accusations de trahison qui pesaient sur lui relativement à la journée du 18 fructidor, où il aurait, disait-on, abandonné Pichegru; mais à cette époque même,

il fut accusé de tiédeur pour la cause royaliste. Il est certain que, d'après le témoignage de Fauche-Borel, Moreau, tout en entretenant des liaisons avec les conspirateurs, n'avait aucune envie de l'être lui-même, ou que, du moins, il n'en éprouvait que de légères velléités. Cependant toujours soumis à sa femme et à sa belle-mère, il ne tarda pas à nouer une correspondance avec Pichegru par le moyen d'un abbé David, dont Fauche-Borel parle en ces termes : « L'abbé David, ancien curé de Pompadour, avait figuré dans l'administration départementale de la Corrèze, il s'était ensuite rendu à l'armée près de son neveu le général Joubert, et jusqu'en 1769, il était resté à l'armée du Nord et à celle du Rhin, faisant des écrits pour les états-majors et corrigeant ceux qu'on lui soumettait. Il avait réuni beaucoup de matériaux sur les campagnes de Pichegru, et s'était même occupé d'un ouvrage historique sur cet objet. En 1797, il fut attaché à une petite légation qu'on envoya dans le Valais, pour traiter avec le roi de Sardaigne ». Signalé au 18 fructidor à cause de ses relations avec Pichegru, l'abbé David alla rejoindre Joubert et resta, jusqu'au passage du Rhin, à l'armée de Mayence. Il s'atta-

cha ensuite à l'armée de Masséna et devint, en 1769, garde magasin dans le Valais. A l'époque du 18 brumaire, il vint à Paris solliciter un emploi. On le nomma secrétaire-général du département des Pyrénées-Orientales. Au bout de quatorze mois, par légèreté de caractère, il quitta sa place et reprit ses fonctions sacerdotales. L'évêque de Limoges l'ayant nommé son vicaire-général, au lieu de se rendre à son poste, il vint à Paris solliciter un évêché. On le lui refusa à cause de ses liaisons avec Pichegru et Moreau.

CHAPITRE III.

L'Abbé David se fait arrêter. — Ce que Napoléon dit de Moreau. — Quelques paroles qu'il m'adresse. — Détails du conseil où l'on décide que le général sera arrêté. — Opinion de Cambacérès; — de M. de Talleyrand; — du grand-juge Régnier. — Dialogue entre ce dernier et le premier consul. — Ce que dit Berthier. — Ce qu'il fallait dire. — Discours autographe de Régnault. — Pensée secrète de Napoléon. — Entrevue de Moreau avec M. de Rivière. — Difficulté de s'entendre. — Moreau.

M. l'abbé David, sorte de Figaro, ou de Gilblas en soutane, allant tour à tour de l'église à l'armée et d'un magasin de subsistances à une mission diplomatique, voulut jouer un rôle dans la conspiration, à défaut de Fauche-Borel qui, en complice maladroit, s'était laissé prendre et enfermer au temple. L'abbé David avait connu Pichegru et Moreau; il s'imagina qu'il parviendrait à les mettre d'accord. Il échangea donc ses titres de secrétaire-général de la préfecture de Perpignan et de grand vicaire de Limoges contre celui d'entremetteur

politique. Il se rapprocha de Moreau, le pressa, l'échauffa, parvint à plaire aux deux femmes qui obsédaient le général, obtint leur confiance, celle de Moreau, et un beau matin dans le mois d'octobre 1804, partit pour Londres, mais en route, il s'arrêta chez un M. Durand, l'un des employés supérieurs aux affaires étrangères, et qui précédemment avait été dans le Valais le chef de la mission auprès du roi de Sardaigne, ayant avec lui l'abbé David en qualité de secrétaire. L'abbé pour se donner de l'importance s'empressa de lui confier le secret dont il était le dépositaire intéressé, mais Durand, plus fidéle aux devoirs de sa charge qu'à l'amitié, se hâta de transmettre au gouvernement consulaire la confidence qu'il tenait de l'imprudent négociateur.

On sait donc qu'un nouvel émissaire marche vers l'Angleterre; on le laisse aller jusqu'à Calais, là on l'arrête, on saisit tous ses papiers, excepté cependant une lettre de Moreau à Pichegru, qu'il sut cacher dans la doublure de son sac de nuit et que, plus tard, il rendit au premier dans le Temple même, où tous les trois furent enfermés.

Les renseignemens trouvés sur l'abbé David

prouvèrent qu'une machination vaste était tramée. Les diverses polices redoublèrent de vigilance et de zèle, et l'on parvint à découvrir, en partie, la coopération du général Moreau; mais les indices étaient trop faibles pour autoriser une mesure rigoureuse contre sa personne; il fallut patienter, l'environner d'un cercle d'espions, et éclairer ses moindres démarches.

Les renseignemens qu'on obtenait ainsi chaque jour, trop vagues pour fonder une preuve légale, étaient assez positifs pour confirmer des soupçons, mais leur inutilité définitive exaspérait au plus haut degré Napoléon et l'excitait à ces accès d'impatience que j'ai racontés dans le Ier volume, et dont ma position particulière me força quelquefois à être un fâcheux et involontaire témoin.

Sur ces entrefaites on arrêta un Vendéen, ami et compagnon de Georges, qui ne sut, ni garder son secret, ni renoncer à propos à la vie. Il acheva de changer en certitude par ses révélations mêlées de beaucoup de réticences, tout ce que l'on soupçonnait touchant Moreau et Pichegru. Ce dernier parvint à débarquer en France, où Georges et les siens l'attendaient,

et ils se portèrent rapidement ensemble sur Paris.

Le premier consul instruit des entrevues de Moreau avec Pichegru s'arrêta au dernier point et dit à M. Régnault : Voyez où conduit la faiblesse, mais patience, je le dévoilerai aux regards de toute la France, et le dépouillerai de ce prestige dont l'opinion publique le pare.

Napoléon était dans l'erreur; l'opinion publique ne voulut pas revenir à d'autres idées sur le compte de Moreau; elle ne crut pas à l'évidence de sa culpablité, proclama son innocence, et, lorsque le chef du gouvernement le fit poursuivre en qualité de conspirateur, le public s'obstina à ne voir en lui qu'un homme opprimé.

J'allai aux Tuileries aux environs du jour de l'an. Madame Bonaparte me reçut avec sa grâce accoutumée; Hortense avec une froideur soutenue qui me tourmentait. Quant à Napoléon, il me poursuivit pendant tout le temps qu'il fut là d'un regard sombre, mais sans apparence de mécontentement. Je voulus m'en expliquer sans retard et, profitant de la confusion d'une soirée nombreuse, je m'approchai du premier consul, et lui demandai si Esther de-

vait de nouveau trembler devant Assuérus. — Non, me dit-il, je ne suis pas injuste, je regrette que vous n'ayez pas réussi dans votre négociation ; elle aurait épargné force tracas à beaucoup de monde. Avez-vous revu cette folle? — Non, répondis-je, comprenant de quoi il me parlait; il y a des sociétés que l'on fréquente avec péril et celle-là... — est du nombre, ajouta-t-il, et vous avez raison de le penser. — Je crus alors que ce conseil était seulement donné sans application bien directe: mais, dès le mois suivant, je pus reconnaître que le premier consul, en me parlant ainsi, me donnait des preuves d'une bienveillance particulière ; pourquoi l'affection et la reconnaissance que de semblables procédés commençaient à m'inspirer pour lui, furent-elles si violemment réprimées par l'attentat qu'il laissa consommer sur la personne de l'infortuné duc d'Enghien?

Cependant on surveillait les menées dont le prince était le but. Les affidés de ce dernier recherchaient Pichegru avec un soin extrême. Quant au premier consul, il ne s'occupait ni de Pichegru, ni de Georges. Il ne voyait qu'un seul individu dans toute cette foule : le général

Moreau, c'était celui-là qu'il tenait à surprendre et à déshonorer plus qu'à perdre peut-être.

Les choses étaient parvenues à ce point, lorsque, le 13 février 1804, Cambacérès de qui je tiens tous ces détails, le comte Régnault, M. Talleyrand-Périgord qui peut affirmer ce que je dirai, à moins qu'il ne trouve un intérêt à le nier, le sénateur Joseph Bonaparte, le général Duroc, le grand-juge, Berthier, le ministre de la guerre, et enfin Dubois le préfet de police furent mandés chez Bonaparte qui leur dit qu'il les avait assemblés pour leur faire part de la position d'un homme qu'il lui en coûtait d'accabler. Après ce préambule, il mit sous leurs yeux les pièces relatives à la culpabilité de Moreau, il en fit ressortir l'évidence, et sans exprimer son opinion, leur demanda la leur. Le second consul, prenant la parole, témoigna son étonnement : « Certes, il m'en coûte de croire, dit-il, qu'un capitaine aussi grand, ait consenti à faire cause commune avec les ennemis de la patrie; mais je dois reconnaître aussi que si les pièces qui sont sous nos yeux ne peuvent pas être invoquées comme preuves irrécusables, elles autorisent les soupçons les plus plausibles et, dans ce cas, elles doivent don-

ner lieu à des mesures de sûreté générale, mesures provisoires dont l'effet serait suspendu après une réfutation contradictoire de tous les faits si elle est possible; au reste je m'en rapporte à cet égard à la prudence du chef du gouvernement. Pendant que Cambacérès s'exprimait ainsi, Napoléon roulait sa tabatière avec plus de vivacité que de coutume sur la table placée devant lui, occupation qui lui était familière pendant la durée des séances du conseil-d'état. Dans ce moment son impatience était extrême, néanmoins il ne dit rien qui pût faire soupçonner sa pensée intime, voulant faire croire à ceux-là même qui se montraient déjà les plus soumis qu'il leur était permis de s'expliquer en toute liberté.

Le ministre des relations extérieures dit ensuite : « Que, dans toute hypothèse, les préventions qui pesaient sur la tête du général Moreau ne devaient pas être dédaignées; que plus sa renommée était grande, plus il était nécessaire de le surveiller attentivement. Cependant il me semble, ajouta-t-il, que son arrestation est une mesure qui pourrait avoir des conséquences très-fâcheuses si les preuves de culpabilité venaient à manquer, car je ne

trouve pas bien convaincantes celles qu'on présente, et elles ont besoin d'être corroborées par les dépositions de Pichegru et des autres conspirateurs, s'il est possible d'en obtenir d'eux. »

Le grand-juge ne parla que de la prudence qu'exigeait un semblable cas, Moreau jouissant d'une grande popularité; les mesures sévères qu'on prendrait à son égard, si leur urgence n'était pas justifiée par des preuves matérielles, jetteraient sur le gouvernement un vernis de tyrannie qui pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses, comme le serait par exemple un acquittement, chose très-possible avec des juges qui joindraient à l'intégrité une petitesse d'esprit qui ne leur permît pas de distinguer les cas où les preuves morales doivent l'emporter sur toutes les autres, et ceux où la lettre de la loi peut être négligée pour ne s'attacher qu'à son esprit. » Le grand-juge, en débitant ces maximes, n'avait pas tant l'intention de faire des phrases que de pénétrer le véritable sentiment du maître. Celui-ci ne se douta pas du piège. « Le salut de l'état, dit-il, est la loi suprême, et malheur au magistrat qui n'a pas cette maxime toujours pré-

sente à son esprit ; des insensés pourraient seuls mettre dans la balance la destinée d'un homme et celle de toute une nation. En dernière analyse que concluez-vous ? — Je ne conclus pas, premier consul, répondit finement Régnier. — Tout le monde ne serait pas de votre avis, sans doute.—Il est certain du moins que tous n'auraient pas la même persuasion, et une scission imprévue pourrait porter la majorité du côté où nous ne voudrions pas qu'elle allât. — S'il n'y avait ici qu'une question de majorité, je saurais bien les moyens d'attirer des votes. Essayez néanmoins, citoyen grand-juge, de convaincre les incrédules et de faire un traité avec leur conscience, et tâchez surtout que ce traité ne soit pas trop onéreux. Au reste, le citoyen Berthier va peut-être nous trouver une réponse plus décisive à la question que nous débattons depuis déjà assez long-temps sans pouvoir la résoudre. »

« Quant à moi, dit le ministre de la guerre avec brusquerie, si je pouvais faire passer dans votre esprit une faible partie de la conviction qui domine le mien, vous ne trouveriez rien d'obscur dans cette affaire, et la culpabilité du général Moreau n'aurait pas besoin d'autres

preuves que celles sur lesquelles se fondent nos soupçons. Moreau trame un complot perfide contre le gouvernement, il doit en être puni, et la sévérité est ici chose nécessaire; mais il faut veiller à ce qu'il n'égare pas une portion de l'armée en la jetant hors la ligne de ses devoirs. Il est hors de doute que le général Moreau compte dans nos rangs des partisans nombreux ; son malheur réchauffera leur zèle ; et peut-être dès ce moment le nombre des conspirateurs se grossira de tous ceux qui le croiront injustement attaqué. »

Le ministre de la guerre ne disait pas toute la vérité, parce que déjà ni lui ni les autres ne songeaient à la faire entendre au premier consul. En effet, les soldats et les officiers admirant la belle conduite qu'affectait Moreau, ignorant d'ailleurs les menées secrètes qu'on lui attribuait, le regardaient comme l'objet de la jalousie de Bonaparte, qui ne lui pardonnait ni sa renommée, ni sa modération. Ils se plaignaient de l'ambition démesurée du chef du gouvernement, que l'on opposait à la solitude absolue dans laquelle demeurait le vainqueur d'Hohenlinden.

Ce que personne jusques-là n'avait osé

avouer le fut avec un rare talent par M. Régnault.

Plein d'un dévouement absolu à la cause du premier consul, il exposa, dans tous leurs détails, les circonstances qui établissaient la culpabilité de Moreau. Depuis le 18 brumaire, ce général avait affecté de l'éloignement pour tous les gens du pouvoir, tournant leurs actes en ridicule, blâmant les mesures les plus sages, déversant le mépris sur les institutions les plus patriotiques et faisant ainsi de sa maison le centre d'une opposition sans mesure, comme sans pudeur. Ces preuves évidentes de son dédain pour la forme actuelle du gouvernement, avaient été corroborées par des faits positifs, signalant une résistance déterminée. Non content de ses murmures, de ses plaintes, de ses calomnies, il était entré en communication directe, soit par lettres, soit par agens avec Pichegru et par conséquent avec les membres de l'ancienne dynastie. Il est vrai que cette assertion ne se fondait pas sur des preuves matérielles; mais que de crimes où le flagrant délit n'existe pas et qui n'en doivent pas moins être atteints par la loi! c'est dans ce cas surtout où la preuve morale doit suffire en l'absence

de toutes les autres; ici le flagrant délit ne serait constant que lorsque la conspiration aurait eu son premier effet qui ne peut être que le bouleversement de l'état présent des choses. Qui pourrait douter qu'arrivée à ce point, toute répression ne devînt impossible. Régnault concluait donc que, même en l'absence de preuves matérielles, Moreau devait être regardé comme suffisamment convaincu de crime, et par conséquent, susceptible d'être mis en accusation.

Que s'il fallait rechercher sur quelles pièces les juges devraient se fonder pour établir une condamnation, on en trouverait de suffisantes dans l'ensemble des démarches qui ont été faites auprès du général Moreau et qu'il n'a point repoussées et de celles qu'il a faites de son côté, dans le même but; dans ses entrevues mystérieuses et répétées avec plusieurs conjurés, tous vendéens ou transfuges, ainsi qu'avec les stipendiaires des Bourbons et de l'Angleterre, enfin dans les révélations faites ou à faire par quelques-uns de ses complices. Quand même on aurait la certitude que les moyens d'inculpation ne suffiraient pas pour entraîner la conviction dans l'esprit des juges,

il n'en faudrait pas moins se rendre maître de sa personne pour éviter le danger de laisser en liberté un homme aussi redoutable et dont le nom seul apportait tant de trouble à la tranquillité publique. L'énergie et l'activité sont indispensables à tout gouvernement qui veut être fort. Sa marche ne doit point être arrêtée par des considérations vulgaires et le sacrifice de la liberté, de la vie même d'un seul homme, doit être compté pour rien, quand il s'agit de délivrer une nation de la crainte de l'anarchie ou d'une guerre civile. D'ailleurs, advienne le cas où il soit prouvé que des mesures d'une semblable rigueur ont été inutiles, quel mal peut-il résulter pour le gouvernement d'avoir soumis à l'épreuve d'un jugement public la vie et les actions d'un homme fût-il le plus grand de sa nation et de son siècle? Son innocence et sa pureté proclamées au grand jour n'en font que mieux ressortir ses vertus et sa gloire et le peu de maux que lui a fait éprouver la prévention est suffisamment compensé par ce relief nouveau qu'il ajoute à son mérite.

« Je ne crois pas, dit en terminant le citoyen Régnault, que l'influence de Moreau sur ses

compagnons d'armes soit aussi grande qu'on le prétend; et je pense au contraire que les amis de la constitution l'emportent en nombre dans les rangs de l'armée; cette considération, qui ne peut avoir de poids que sur les esprits timides, ne saurait modifier en aucune manière mon opinion qui est que, sans tenir compte d'aucune éventualité, on s'empare de la personne du général Moreau et qu'on le mette en jugement. »

Cette opinion si bien développée, et motivée avec autant de force que de talent, charma le premier consul et décida la résolution du conseil. Le gouverneur du palais, le général Duroc déféra à l'avis du conseiller d'état président de la section de l'intérieur, et le préfet de police Dubois, qui était venu là muni de documens effrayans, propres à lui donner de l'importance, ne les présenta que pour corroborer les discours de M. Régnault, et faire sentir combien il convenait de ne pas demeurer en chemin. Il fut donc décidé que le général Moreau serait arrêté sans retard, et que son procès s'instruirait aussitôt qu'on aurait saisi tous ses complices.

Napoléon en réunissant ces fonctionnaires

publics, avait espéré que, dans le nombre, il s'en trouverait qui, prévenant Moreau de ce qu'on allait faire contre lui, le décideraient à prendre la fuite. Des ordres furent donnés, je l'ai su positivement, pour que rien ne s'opposât à cet acte de prudence. Le premier consul ne voulait pas la mort, mais le déshonneur de son ennemi, afin de le dépopulariser. Or, la fuite promettait un jugement par contumace, sans contradicteurs; mais cela ne réussit pas, soit que, parmi les conseillers, il ne se soit trouvé aucun traître, soit que Moreau ait dédaigné ce moyen de se tirer d'embarras.

Tandis qu'on s'occupait ainsi de lui aux Tuileries, il cherchait de son côté à mieux nouer à son avantage une conspiration dans laquelle il ne voulait pas jouer un rôle secondaire. Je l'ai déjà dit, je le répète, Moreau ne songeait nullement en 1804 aux Bourbons. Sa haine contre Bonaparte le liait à ses ennemis, il ne voulait se servir d'eux que pour se mettre à sa place; il aurait souhaité que tout tournât à son profit, et ce fut pour décider la question en sa faveur qu'il tenta un moyen extrême dont les suites ne répondirent pas à son attente.

Il voyait autour de lui, et Pichegru, et le marquis de Rivière, et les frères Polignac, tous investis de pleins pouvoirs du roi qu'ils devaient faire reconnaître après la mort ou l'enlèvement du premier consul. Dans le but d'éblouir les royalistes et de rester maître de tenir ou non les engagemens pris avec leurs chefs, il détacha vers le marquis de Rivière d'abord, et vers Georges Cadoudal ensuite, un gentilhomme très-attaché à la monarchie, initié dans tous les comités secrets; qui agissait beaucoup et sans ordres, et qui avait le secret de l'entreprise, parce qu'on connaissait son dévouement, M. de Moure, originaire de l'Albigeois et retiré à Paris depuis longues années. Il fut chargé de demander au marquis et au Vendéen une entrevue spéciale et non simultanée avec le général Moreau. C'était la première fois que le marquis de Rivière allait se trouver en présence d'un homme aussi important; il avait trop envie de l'approcher pour refuser de se rendre à ces désirs. Il fut convenu que la rencontre aurait lieu à dix heures du soir au domicile de M. de Moure, rue Saint-Louis. Il faisait ce soir-là un temps affreux; le général, déguisé par sa femme en

gros Hambourgeois, sortit en fiacre de son hôtel, alla passer une demi-heure dans un café borgne du boulevard, afin de dépayser les curieux; puis, marchant à pied malgré des torrens de pluie, il gagna la première place de voitures, où il en prit une qui le conduisit enfin au lieu du rendez-vous.

M. de Rivière de son côté avait pris des précautions égales : les petits conspirateurs sont des aigles pour ces niaiseries. On s'aborda avec une sorte de solennité, le marquis prétendant demeurer haut seigneur devant le roturier parvenu, et le général très-décidé à ne pas descendre de son héroïsme en présence d'un homme de cour, c'est-à-dire de rien à ses yeux.

Cependant Moreau n'alla pas jusqu'à la grossièreté. M. le marquis de Rivière ne se livra pas à de trop grands airs, sa bonhomie naturelle s'y opposait.

Ils ne tardèrent pas à entrer en matière. Le général dit que son ami Pichegru lui avait parlé de certains projets, dont l'exécution tendrait à changer la forme du gouvernement. Que lui, très-disposé à concourir à tout ce qui assurerait le bonheur de la patrie, désirerait connaître à fond ce qu'on se proposait de faire.

et j'ai pensé que je le saurais mieux de vous, monsieur, qui, placé d'une manière plus intime auprès des personnes dont l'intérêt vous guide uniquement, devez être instruit de leurs intentions pour l'avenir, et de ce qu'elles prétendent faire pour la France.

—«Leur unique but, général, est de la rendre heureuse. — Je n'en doute pas, mais comment et par quelles voies? ceci est l'essentiel. — Le roi, monsieur, rendra justice à tous en rétablissant ce que les siècles avaient consacré. — La féodalité, par exemple? — Oui et non; les titres, les priviléges nobiliaires, excepté ceux qui exemptaient des charges de l'état; les communes auront leurs seigneurs. — Et le clergé? — Rentrera dans ses biens, dans sa prééminence, car la religion n'existerait pas sans lui. — M. de Rivière, Pichegru ne m'a rien dit de tout cela. Croyez-moi, ces choses-là seront difficiles à rétablir, ce ne sera pas l'œuvre d'un jour ni d'une année. — Votre coopération facilitera l'accomplissement d'aussi justes desseins.» Moreau n'était pas un aigle, mais il possédait assez d'esprit et de sens pour concevoir l'impossibilité du rétablissement de tant de prétentions abolies sans retour, et pour

voir en même temps combien de tels négociateurs étaient incapables de travailler utilement au succès de leur maître. Néanmoins, plus M. de Rivière était imbu de ces extravagances, plus il devait être facile de lui faire prendre le change. Aussi le général poursuivit-il sa conversation avec lui.

Prenant un ton d'intérêt sincère, il voulut savoir ce qu'on prétendait faire en définitive. Le marquis répondit que Pichegru, le duc Armand de Polignac, le général Moreau et lui-même, formeraient d'abord un comité provisoire, auquel viendraient se joindre l'abbé de Montesquiou-Fézensac, le vicomte Mathieu de Montmorency, déjà rentré en grâce auprès des princes, M. Royer-Collard et quelques autres; que tous ensemble administreraient jusqu'à l'arrivée du roi et des princes. Le général demanda si le duc d'Enghien, qui était plus près de la frontière, ne serait pas appelé dès le commencement. La réponse fut négative, et tournée de manière à faire soupçonner que l'on était jaloux de la gloire militaire des trois Condé. On parla bien de donner au duc d'Enghien un gouvernement dans les provinces, mais il ne fut pas question de le mander à Paris.

Lorsque ce plan eut été déroulé, Moreau répliqua qu'il convenait à sa franchise de ne pas laisser le marquis de Rivière et les princes dans l'ignorance de la véritable situation des esprits.

— « Vous ne devez pas vous flatter, lui lui dit-il, monsieur, de voir la France en masse empressée de courir au-devant de la famille des Bourbons. Il y a beaucoup de gens qui n'en veulent pas, qui la repoussent même, et qui, par conséquent, rentreront difficilement sous son joug. L'armée, dans son universalité, partage ce sentiment, toute composée qu'elle est d'officiers qui doivent leur fortune à la révolution. Il est donc certain que si, après la chute du premier consul, on ose proclamer sur-le-champ le retour à la royauté, ce sera une imprudence dont les suites seront incalculables. Vous verrez aussitôt des corps entiers se soulever, fondre sur le gouvernement provisoire et l'anéantir dans tous ses membres.

— » Mais, monsieur, dit le marquis de Rivière, votre influence et celle de M. de Pichegru entraîneront l'armée.

— » Pichegru n'en a plus, je risquerais de perdre la mienne; cela mérite réflexion; tout

sera perdu si on néglige d'agir avec circonspection.

— » Que faut-il donc faire ?

— » Il ne faut rien tenter qui fasse craindre aux soldats de ne plus espérer de devenir officiers, aux acquéreurs de biens d'émigrés ou d'église qu'on les dépouillera de ce qu'ils ont acquis, aux bourgeois que la noblesse les écrasera. Car ne pensez pas que tout l'ancien régime puisse être reconstitué pleinement; moi-même je m'y opposerais le premier, jugez des autres.

— » Je croyais, général... on nous avait promis en votre nom.....

— » Que je vous livrerais la France sans garantie..... Cela est humiliant pour moi, et ne peut être. Il faut, monsieur, dans l'intérêt des princes, comme dans celui de tous, procéder avec plus de précaution. Une administration royaliste, installée de prime-abord, ne se soutiendrait pas, elle doit être précédée par une administration de transition qui la prépare et la rende possible. Je m'offre à la présider avec le général Pichegru, par exemple. Mais il y aura avec nous un troisième, un ancien membre de la convention-nationale, Lanjuinais, par exemple,

ou Boissy-d'Anglas. Les républicains alors s'effaroucheront moins ; nous prendrons peu à peu les mesures convenables au rétablissement de la royauté, assise pourtant sur des bases différentes de celles d'autrefois. Ce détour est le seul moyen propre à remplir vos vues.

— » Jamais le roi n'abandonnera ses droits imprescriptibles, pas plus que le clergé et la noblesse.

— » En ce cas, laissons les affaires telles qu'elles sont, et tâchez de réussir sans mon concours.

— » Mais, général, on vous comblera....

— » Il ne s'agit pas de moi, mais de la France.

— » La France, c'est le roi.

— » Non, le roi est le chef de la France. Ne répétez pas aujourd'hui le mot de Louis XIV : L'état, c'est moi. Ce mot n'a plus de sens.

— » Il est impossible que le duc de Polignac et moi ne soyons pas quelque chose dans ce gouvernement ; il faut aussi que l'abbé de Montesquiou y prenne place, car il convient que les trois ordres soient représentés.

— » Qu'à cela ne tienne, reprit Moreau en riant, si vous voulez à toute force avoir un prêtre, nous vous donnerons l'abbé Sieyes,

qui représentera tout ce que vous voudrez. Au reste, je vous ai dit mon dernier mot; je m'y tiens, voyez ce que vous avez à faire.

Le bon marquis de Rivière suait sang et eau, tant il était désorienté, par l'ultimatum du général qui le poussait en dehors du cercle borné de ses idées. Il essaya de changer cette détermination, sans y parvenir, et enfin, forcé dans ses derniers retranchemens, il accéda à tout, y mettant pour condition que Pichegru ignorerait à jamais une concession aussi fâcheuse, dont par bonheur le marquis de Rivière ne comprit pas toute l'importance. Il se promit de la taire à tout autre, avant que d'avoir écrit en Angleterre.

Moreau, satisfait d'avoir dénoué ce premier nœud, espèra que s'il parvenait à la tête du gouvernement transitoire, ce serait pour y demeurer et non pour en descendre, selon la fantaisie de gens dont il ne se souciait nullement. Il était de ces hommes qui s'imaginent qu'on se maintient dans un temps de révolution au poste où ils se sont élevés, sans avoir besoin d'un nouveau travail, et qu'on respectera en eux ce qu'ils n'ont pas respecté dans les autres.

Mme Moreau partageait sur ce point la façon de penser de son mari. Eponine nouvelle, elle était à lui et à elle, avant d'être au roi; aussi sa vanité s'accommodait fort d'un arrangement qui serait tout profit pour sa famille. Mais il restait à séduire un homme non pas plus habile, mais bien autrement fort que le marquis de Rivière, c'était Georges Cadoudal, qui par son énergie produisait sur Moreau un effet extraordinaire. Les faibles redoutent dans les autres une énergie qu'ils ne possèdent pas. Ils sont jaloux et hargneux contre elle, jusques à l'heure où, vaincus par son ascendant irrésistible, ils se soumettent, sans pour cela cesser de haïr et de murmurer. — Il en était ainsi de Moreau, en face du génie de Napoléon, et de la vertu courageuse du Vendéen.

CHAPITRE IV.

Ce que Georges Cadoudal pensait de Moreau. — Sentimens réciproques de ces deux personnages en s'abordant. — Moreau échoue contre la rude loyauté de Georges.—Fouché commence à triompher. — Réal en scène. — Mot de Napoléon à Régnier. — Colère de Pichegru contre Moreau. — Explication dure qu'il a avec lui. — Désappointement de celui-là. — Détails de la conspiration. — Moreau est arrêté. — Effet que cette nouvelle produit sur les esprits. — Fouché détourne Napoléon de sévir contre madame Moreau. — Surprise de Régnault. — Ma conversation avec M. Savary. — Un mot sur ma position vis-à-vis les Moreau. — Je prends le parti d'écrire au premier consul.

Cadoudal avait déjà vu Moreau plusieurs fois, quoique on en ait dit. Dans le moment du procès chacun d'eux avait un intérêt réel à dissimuler la vérité.

Le général vendéen avait peu d'estime et de confiance pour le général de la république. Il disait à M. de Moure: Cet homme n'a jamais su prendre un parti, il a toujours compté sur les autres parce qu'il ne les connaît pas, et jamais sur lui, parce qu'il se connaît trop. Il ne

sait être que chef d'armée, il se noiera dans un verre d'eau, s'il veut être autre chose. Je me méfie de sa bonne foi, parce que j'ai la mesure de sa faiblesse; rien ne le prouve mieux que sa conduite au 18 brumaire. Bonaparte le méprisa assez pour faire de lui le geôlier provisoire des directeurs.

Cependant quelle que pût être l'opinion de Georges relativement à Moreau, il fallait, d'après les ordres du roi, qu'il se rapprochât de lui et le traitât avec une considération apparente, dont il avait soin de se dédommager tout bas. Il ne répondit point par un refus, au désir que celui-là lui fit connaître de le voir encore une fois. Ils se réunirent à l'entrée de la nuit chez M. de Moure, qui, à l'excellence de son royalisme, joignait une curiosité si grande, qu'il trouvait toujours le temps d'écouter et d'entendre, tout ce qui se disait chez lui. Il voyait beaucoup mon père, ne lui laissait rien ignorer, et c'est par son canal que nous est venu le détail des conversations entre les divers personnages que je mets en scène maintenant. Moreau, en venant à ce rendez-vous, espérait séduire Georges. D'ailleurs, il y avait un autre point à traiter, très-majeur sans doute,

quoiqu'il ne fût pas de la compétence du Vendéen. Madame Moreau, au moment de l'exécution du complot, s'imagina qu'elle devait se faire assurer d'avance, par les agens du roi, un rang supérieur aux duchesses, et inférieur aux princesses du sang. Cette folie étrange la domina jusqu'après la catastrophe; elle la renouvela plus tard en 1813, et lorsque Moreau revint d'Amérique, j'ai su de Louis XVIII, qu'il était convenu avec lui qu'à la restauration le roi créerait dans la chambre des pairs, un banc de princes dont Moreau ferait partie, et à la première place, afin que sa femme pût avoir le pas sur toutes celles de la cour. En 1804, avant que son mari s'engageât positivement à servir les Bourbons, elle avait exigé qu'on fit droit à sa prétention extravagante.

Georges, auquel il ne fallait point parler de ces billevesées, et qui d'ailleurs ne comprenait pas que l'on pût marchander son devoir, parce qu'il travaillait sans arrière pensée, sans désir de récompense et seulement par enthousiasme. Georges, dis-je, n'était pas un homme avec qui Moreau pouvait traiter des honneurs de la cour; il suffisait qu'il accédât à ce qui dépendait de lui. Il parut devant Moreau

avec sa franchise accoutumée, avec ce regard ferme et loyal qui ne laissait préjuger aucune vue intéressée. Le républicain moins à son aise, parce qu'il manquait de sincérité, tourna autour du sujet, hésitant à l'aborder dans la crainte de trop découvrir ce qu'il méditait au fond de son âme.

— « Savez-vous, général, lui dit-il, que plus nous approchons du moment décisif et plus j'appréhende que le succès ne réponde pas à notre attente.

— » Quant à moi, répliqua Georges, à qui le titre que Moreau lui donnait était bien dû, car il avait reçu de *Monsieur*, au nom du roi, celui de lieutenant-général avec le cordon rouge, ma confiance en Dieu, en la bonté de ma cause et dans la force de mon bras, me font espérer que tout ira selon nos désirs.

— « Je ne suis point en peine du résultat du coup de main que vous tenterez, ce sont les suites que j'examine, c'est la forme à donner à l'administration.

— » Croyez-moi, général Moreau, cela ne doit nous embarasser ni l'un ni l'autre, le roi agira selon sa fantaisie et ses lieutenans le remplaceront d'abord, informés qu'ils sont de ses instructions.

—» Voilà, monsieur, ce qui ne peut être, ce qui fera tout manquer, si l'on persiste à le vouloir ainsi, on ne peut pas à-la-fois, dans un même jour se défaire du premier consul et proclamer le gouvernement royal.

— » C'est pourtant ce qui aura lieu.

—»Et dans ce cas qui vous assure du succès, et que les Français répondront à cette proclamation par une obéissance absolue?

— »Pichegru et vous pour l'armée, et moi pour les royalistes.

— » Je ne puis vous donner cette garantie qui reposerait sur ma parole; je crois que malgré mon ami et malgré mes efforts, l'armée n'abandonnera pas aussi facilement des avantages certains qu'elle tient de la république, pour se livrer à un espoir fugitif, uniquement fondé sur la bonté du roi.

— » Que faut-il donc faire?

—»Lui laisser imaginer que le mouvement a lieu dans le sens de la liberté.

— » Dans ce cas ne comptez plus sur moi.

—»Ce ne sera qu'une mesure de prudence.

— » Je ne me mets en avant que pour le triomphe de la cause de la religion et du roi.

—»Mais en reculant on assure l'un et l'autre.

—»Non, vous dis-je, je ne comprends rien à ce rôle ambigu, je suis trop royaliste pour faire le républicain, même pour vingt-quatre heures.

— » Alors vous perdrez tout.

— » Eh ! qui vous dit que nous ne perdrons pas davantage en laissant passer le pouvoir dans les mains d'une autre tyrannie; il vaut mieux profiter de la stupeur du premier moment, et décider la chose de prime-abord.

— »Je pensais, répliqua Moreau déconcerté, qu'un gouvernement provisoire qui n'en aurait pas le nom, et composé de Pichegru, de Lanjuinais, ou de tout autre et de moi, rassurerait les exigences vendéennes.

—»Voilà où vous voulez en venir, général? Vous voulez goûter de la suprême puissance, afin que le diable en profite et vous pousse à la garder. Non, cela ne doit pas être, non, cela ne doit pas être ! Contentez-vous de la part qu'on vous offre, elle est belle.

—»J'ai dit, monsieur, répondit Moreau avec un peu d'aigreur, que je n'entendais pas concourir au rétablissement pur et simple de l'ancien régime, je veux une constitution...

—»Oui la dixième au moins. Messsieurs combien vous en faut-il? mais je n'ai pas mission pour

traiter ce sujet qui est hors de ma compétence : traitez ces matières avec les commissaires du roi, je suis ici pour agir loyalement, et jamais je n'accorderai ce qui pourrait faire perdre à la couronne la plus légère portion de son éclat.

Georges se maintint dans cette ligne avec une opiniâtreté insurmontable dont tous les efforts, les cajoleries et les raisons de Moreau ne purent le faire départir; c'était un vrai désappointement, Moreau en conçut de la mauvaise humeur, ce qui nuisit beaucoup au succès de l'affaire, quoique celle-ci fût déjà très-avancée, mais Fouché avait tout prévu.

J'ai oublié au sujet de Fouché un fait important que je rétablis ici.

La présence de Pichegru à Paris ne fut pas signalée par la police. Ce fut Fouché qui se chargea de ce soin. Il écrivit à Bonaparte d'abord des lettres alarmantes, et puis, dans une audience à laquelle on l'appela, il dit ce qu'il savait, sans faire connaître, bien entendu, la part qu'il avait prise dans cette affaire. Le premier consul vit clairement l'imprévoyance des hommes qu'il employait dans la police, et son premier soin fut d'enlever au grand-juge la connaissance

de cette conspiration pour la transmettre à Réal. Celui-ci, enfant de la révolution, dont il a traversé toutes les phases, en prenant toutes les couleurs, fut à son début Dantoniste et accusateur-public, collègue de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire de la Seine; puis incarcéré à son tour et délivré par le 9 thermidor, il accepta la défense de Carrier de Nantes; cependant on l'accusa sans qu'il fût possible de prouver ses excès. Il fut républicain ferme, sans férocité. Quelque fois il montra de la douceur; il parut liant, aimable, mais fin et rusé, homme d'ailleurs fait pour la police, la comprenant dans toute son étendue, et s'en occupant par goût et avec habileté. On a beaucoup crié contre lui, parce qu'il y a des gens contre lesquels on s'acharne par préférence, sans motifs personnels et presque toujours à raison de leurs fonctions. Il aurait pu rendre en 1814 de grands services, si on avait voulu l'employer, mais à cette époque, on était rempli d'une haine étrange contre toutes les personnes capables, du régime impérial; il est vrai que la médiocrité des nôtres aurait pu souffrir du parallèle.

Le grand-juge fut donc obligé d'en revenir à ses fonctions de magistrature, et la direction

générale de la police fut attribué à Réal, qui, obligé de recourir à Fouché, lui servit de marche-pied pour rentrer plus tard dans son ministère. Régnier apprit seulement dans le conseil où il fut appelé et la venue de Pichegru et ce que le premier consul jugea à propos de lui apprendre touchant la conspiration. Le brave homme se crut perdu, car les motifs de méfiance à son égard étaient fondés; il tâcha d'avoir à ce sujet une explication avec Bonaparte qui lui dit : « Rassurez-vous; en vous ôtant la police, je ne fais que rendre hommage à votre probité, vous êtes trop honnête homme pour bien vous démêler dans ce dédale d'intrigues, vous resterez grand-juge, cela vous sera plus honorable si cela vous profite moins. »

Régnier se contenta de cette fiche de consolation, il fit bien, car dans la vie, quoique les avides puissent dire, la considération personnelle vaut mieux que le gain; la richesse entre pour beaucoup dans les égards qu'on nous témoigne, mais seule elle ne peut tenir lieu de tout.

Revenons à Moreau... Georges Cadoudal n'eut pas la discrétion du marquis de Rivière, il se hâta de répéter à Pichegru les fantaisies du héros mécontent.

—»Que prétend-il, répondit celui-ci; en vérité ce serait une belle représentation nationale que celle à la tête de laquelle il voudrait se placer. Ce..... s'en fait accroire, et parce qu'il a gagné des batailles, il se croit capable de gouverner; je ne lui en donnerais pas pour quinze jours. Masséna, Davoust, Bernadotte surtout et dix autres lui tailleraient de la besogne; il faut que je le voie et que je le fasse renoncer à cette idée saugrenue, qui est une inspiration de sa femme. »

Pichegru, dans cette circonstance, oublia les lois de la prudence, sortit presque sans précaution et arriva de même chez le général, persuadé que la fortune se plaît à favoriser l'audace; il fut assez heureux pour échapper aux investigations de la police active qui surveillait dans ces derniers momens les alentours de la demeure de Moreau. Aucun agent ne le vit entrer ni sortir, ce qui couvrait d'un voile profond cette entrevue secrète que je fais connaître pour la première fois.

Moreau, pris au dépourvu, chercha d'abord à repousser le visiteur et lui reprocha la témérité de ses démarches; mais Pichegru se hâta d'en venir à l'objet qui l'avait amené si ino-

pinément auprès de lui. — Si je suis téméraire, lui dit-il, tu n'es pas moins fou. Quand tout est prêt, quand nous sommes d'accord, pour hâter la chute du gouvernement consulaire, tu viens nous proposer un arrangement saugrenu, véritable replatrage de ceux que nous voulons détruire, crois-tu que la France rentrera plus tôt sous l'autorité royale, après qu'elle aura passé sous la tienne? ne vois-tu pas que tu serais tout-à-fait déplacé au pouvoir: tu ne sais jamais te décider, tu hésites quand il faut agir, reste à ta place.

— » Mais il nous faut des garanties.

— » Sois tranquille, le roi en donnera plus que tu ne lui en demanderas, plus que tu n'en accorderais toi-même.

—» Ils disent que le clergé, la noblesse, veulent reprendre tout ce qu'ils ont perdu.

—» Qui dit cela? des imbécilles, les Rivière, les Polignac, pauvres créatures, mâchant à vide, afin de se consoler de ne pas manger. Mais le roi ne doit pas être confondu avec ses conseillers, il sait ce dont nous avons besoin, ce qui le soutiendra, ce qui le renverserait encore. Aurais-tu l'ambition de succéder à Bonaparte! Non tu ne l'as pas, c'est impossible, tu

n'aurais ni les tiens, ni les miens, ni les autres. On t'appuie parce que tu n'es rien, on te renverserait si tu voulais être quelque chose.

— » Cela te plaît à dire, j'ai des amis et même des admirateurs.

— » Mais où te conduiront-ils, lorsque toi-même leur auras prouvé que tu es monté trop haut. On te dira de toutes parts : faites des plans de campagne et laissez à d'autre le soin de conduire la nation. »

Battu sur ce premier point autant par sa conviction intime que par les propos accablans de Pichegru, le général Moreau mit en avant, après beaucoup de précautions oratoires, le résultat des vanités de sa femme.

—« Oh ! quant à ceci, reprit Pichegru, fais en à ta guise, tu veux être prince, soit, je le serai comme toi, je te cède déjà la préséance ; je vais en écrire à Londres, et tu peux compter sur une réponse favorable, ce sera le complément de ce qu'on t'a promis, cela ne fera de mal à personne et satisfera ta femme, dès lors nous pourrons compter sur elle, ce qui sera un bon moyen pour nous assurer de toi. »

Moreau accoutumé jusque là aux flatteries fut tout surpris de la rude franchise de Piche-

gru : il se récria sur l'influence qu'on attribuait à sa femme, prétendit que s'il la consultait, il ne suivait pas toujours ses impulsions, qu'il en donnerait la preuve éclatante, et que ce qu'il disait en ce moment, lui était inspiré par un amour sincère de la patrie et de la royauté, et comme il lui tardait beaucoup que Pichegru s'en allât, pour le déterminer, il lui renouvela les assurances de sa fidélité.

Quand Pichegru se retrouva le même soir en présence de Georges il lui conta ce qui s'était passé. Après le retour du courrier qu'ils avaient envoyé à Londres, ils frapperaient le grand coup s'ils en trouvaient l'occasion favorable. Georges avec ses Vendéens, déguisés sous des habits de la garde consulaire, devaient attendre Bonaparte sur le chemin de Saint-Cloud, s'emparer de lui de vive force, et l'entraîner rapidement sur le bord de la mer d'où on l'aurait dirigé vers l'Angleterre. Or, comme il y a loin de Saint-Cloud à l'Océan, et que la surveillance d'un prisonnier pareil n'était pas facile, il était fort à craindre qu'on ne pût pas l'entraîner jusque là et que la nécessité ou la maladresse obligeât ses conducteurs à se débarrasser de lui pendant le voyage. Cependant Moreau et

Pichegru, à la tête d'un corps d'officiers et de soldats gagnés au moment même, marcheraient sur les Tuileries, s'empareraient du trésor public, et installeraient le gouvernement provisoire qui proclamerait Louis XVIII.

On comptait pour la réussite de ce plan extraordinaire sur le trouble où jetterait la nouvelle de l'arrestation de Bonaparte, sur l'influence de Moreau et de Pichegru qui, montant à cheval, se présenteraient tout-à-coup à une armée qui ne les avait point oubliés. Peut-être comptaient-ils aussi sur l'apparition soudaine dans Paris d'une troupe nombreuse de Vendéens dévoués, de royalistes fidèles de toutes les provinces; sur des membres de divers corps constitués et sur le penchant de la multitude de l'époque pour ces sortes de révolutions. On prétend que Moreau, seul parmi les conjurés, jouait à contre-jeu et se flattait, à l'instant du coup de main que l'influence de son nom, lui fournirait les moyens de mettre de côté ses compagnons d'aventure et de demeurer seul maître de ce gouvernement provisoire qu'il espérait bien perpétuer à son profit.

Ce bruit qui avait alors quelque fondement, non-seulement, n'a pas été démenti par les

faits, mais il est en quelque sorte passé en force de chose jugée, depuis surtout que la mort l'a surpris au milieu des rangs ennemis de sa patrie. Quoi qu'il en soit, il est certain que, comme je l'ai déjà fait entendre, Moreau était un homme faible sur lequel il fallait peu compter et dont les démarches devaient être surveillées par ceux-là même aux desseins desquels il coopérait.

Ce fut à l'instant où le succès de Moreau paraissait assuré, que Napoléon instruit de ses menées et ayant pris l'avis de son conseil, ne balança plus à le faire arrêter. Le 15 février 1804, pendant qu'il revenait de Grosbois, la force armée investit sa voiture, et celui qui la commandait lui intima l'ordre de le suivre

— Moi, prisonnier, s'écria-t-il, et il n'ajouta aucune autre parole, montrant plus de fermeté qu'on ne devait en attendre de son caractère et se renfermant dans un silence absolu. On le ramena dans Paris et le Temple devint son habitation nouvelle. Ce coup d'état, cet acte d'autorité envers un homme environné de l'estime publique, frappa singulièrement les esprits et produisit un effet contraire à ce qu'on espérait. L'opinion, dès le

premier moment, se prononça en sa faveur. On se récria de toutes parts contre la persécution dont il était la victime; on mit en jeu la jalousie de Bonaparte, on lui supposa le désir d'abaisser un rival de gloire et de punir un grand homme de l'intérêt que la France lui portait. La multitude ferma les yeux sur les preuves de culpabilité qu'on faisait peser sur le général, on ne voulut voir dans ses conférences avec Pichegru que le rapprochement de deux amis brouillés, et on alla même jusqu'à dire que tenter de délivrer la France du premier consul ne devait point paraître un si grand crime.

La mode s'en mêla, elle prit Moreau sous sa protection. Pauvres et riches, grands et petits, bourgeois et militaires, tous prirent feu pour le détenu. Il fallut toute la faiblesse du général, toute son incapacité morale pour n'avoir pas fait de sa prison le marche-pied de son trône; il n'y avait que des verroux entre le pouvoir et lui et une foule immense se serait empressée de les faire tomber. Mais plus la chance était belle, moins il sut en profiter. Il eut peur; c'est là le mot d'un mouvement en sa faveur. Il se fit héros dans les fers et il

s'enveloppa mal-à-propos d'une magnanimité passive qui acheva de le perdre sans retour.

Sa femme, en apprenant cette catastrophe, éprouva de son côté une vive terreur, s'attendant à chaque instant à être incarcérée. L'ordre en fut donné et revoqué deux fois, mais Fouché déjà ramené dans le conseil intime de Napoléon s'opposa à un pareil acte de violence et il avait ses raisons pour cela : « Evitez, dit-il, de faire la guerre aux femmes si vous ne voulez, pour les soumettre, avoir recours aux moyens employés par le tribunal révolutionnaire. Elle intriguera. Laissez-la faire, ses sollicitations ne séduiront que ceux décidés d'avance à prendre parti pour son mari. Elle criera, on la laissera crier, vouloir l'empêcher de se plaindre serait le moyen le plus sûr d'exaspérer le public qui l'est déjà bien assez. L'avis de Réal fut conforme à celui de Fouché, il fit un rapport très-lucide et très-franc sur la position de Paris dont l'attitude était menaçante et dangereuse; prétendit qu'il fallait par toute concession possible apaiser à tout prix une irritation dont les conséquences pourraient être funestes. Ceci mit le comble à la mauvaise humeur du premier consul contre Moreau,

mais sauva sa femme, car on n'osa pas l'arrêter de peur de fournir de nouveaux alimens à l'orage.

Le premier moment d'épouvante passé, et étant bien convaincue qu'on n'en voulait point à sa liberté, madame Moreau sortit de son accablement et reprit sa jactance accoutumée; elle fit retentir tout Paris de l'innocence de son mari et allant assiéger de ses cris les juges qui devaient instruire son affaire, en leur demendant vengeance et non point justice. Elle fut encouragée dans l'hostilité de ses démarches par les exhortations et les larmes des militaires de tout grade qui vinrent lui jurer qu'ils ne laisseraient pas condamner Moreau, dussent-ils renverser l'ordre établi et provoquer la guerre civile. Parmi ceux-là on distinguait le général Lecourbe et Desperrières, tous les deux se mirent en avant avec une franchise rare, une loyauté noble que Bonaparte ne leur pardonna jamais, et dont ils éprouvèrent les effets durant tout le cours de son règne.

Jamais accusé n'avait inspiré un plus haut intérêt, ni donné lieu à des démonstrations plus vives; on paraissait déterminé à lui faire

une vertu de son crime, si par hazard celui-ci était constaté.

La physionomie et la stupéfaction des Séïdes du premier consul furent vraiment plaisantes pendant tout le cours de ce procès. Régnault, qui avait été un des plus ardens à décider la mesure qui réussissait si mal, ne savait où donner de la tête. Il ne comprenait rien à cette fureur publique, à cette rage universelle qui s'obstinait à voir autrement que le premier consul; mais si son désappointement était comique, celui de Savary l'était encore plus; ce cher duc de Rovigo en herbe avait déjà à cette époque sa police et son importance. On aurait dit que la sûreté de la France reposait sur les myrmidons et sur lui. Qu'on se figure son désespoir quand il vit tomber des nues une conspiration immense, nouée fortement, dont il n'avait eu aucune connaissance, qu'il lui fallut apprendre par les autres. Il venait chez moi me conter ses doléances, n'est-ce pas affreux, me disait-il, que mes agens m'aient si mal informé?

— « Mais, répondis-je, vous ne faites donc rien par vous-même?

— » Il y a des missions que je me réserve. »

En effet, on l'envoya sur la côte de l'Océan

passer plusieurs jours et déguisé, pour procéder en personne à l'arrestation de Pichegru, ou d'autres conjurés que l'on croyait être à bord d'un bâtiment de guerre anglais commandé par le fameux capitaine Wright, qui, de temps en temps, jetait à terre les envoyés du roi Louis XVIII. Cette course fut, en résultat, une mystification nouvelle dirigée contre Savary qui ne put réussir à faire aucune capture importante et qui s'en revint avec sa courte honte faire à Paris un rôle qu'il doit aujourd'hui regretter vivement d'avoir joué. L'attitude universelle en faveur de Moreau le confondait. Il n'en revenait pas. « Mais, disait-il, ces gens sont incroyables, ils veulent avoir une autre opinion que celle du premier consul, ils lui tiennent tête, c'est un vrai délire. Moreau est coupable, on doit en croire le premier consul, je ne sors pas de là. Madame, poursuivait-il en me voyant rire, vous êtes en position de devenir suspecte par votre gaîté, il faut ou parler pour le gouvernement, ou garder un profond silence. » Vous seriez capable de me dénoncer, répliquai-je.

— « Vous dénoncer ! non, mais je veillerais sur vous de manière à vous sauver de toute

imprudence. » Je fus touchée de ce propos que je regardai comme une preuve d'attachement. Aussi, lui dis-je, je sais que votre fanatisme consulaire n'irait pas jusqu'à m'étrangler, je vous en sais gré ; vous devriez l'adoucir aussi vis-à-vis des autres, vous vous en trouveriez bien. Mais ce langage n'était pas de son goût : Il ne voulait voir en Moreau qu'un grand coupable. Il prit dès le moment de son arrestation un air grave et réservé, il ne parla plus que par sentences et même peu à peu, il cessa de venir chez moi jusqu'aux approches du couronnement; il fit bien, car je ne sais si j'aurais pu me retenir de lui faire fermer ma porte, lorsque la voix publique, s'élevant tout-à-coup contre lui, l'accusa d'avoir pris une part cruelle dans l'assassinat juridique du duc d'Enghien. Il a cherché depuis à se justifier, et soit maladresse, soit impuissance, ses efforts n'ont point été couronnés d'un plein succès.

L'arrestation du général Moreau produisit une sensation de joie dans l'intérieur de la famille Bonaparte. Toutes les femmes qui la composaient ne pouvaient que haïr madame Hulot et sa fille. On ne fut pas insensible à son humiliation ; mais cette façon de prendre la chose

dura peu. Joséphine, la première, revint à de meilleurs sentimens; sa fille l'imita, les autres firent de même, avec autant de bon cœur que de raison. Elles ne doutèrent point de la culpabilité du général et plaignirent sa femme, à laquelle je fus chargée de faire, de leur part, des offres de service. Je dois, pour l'intelligence de ceci, rapporter des faits qui présenteront le premier consul sous un jour avantageux.

J'ai dit, en plusieurs endroits de ces Mémoires, que je voyais fréquemment Moreau et les siens. Cette liaison, sur laquelle j'aurais pu m'étendre davantage, avait pris les dehors de l'intimité. Je ne la négligeai que lorsque, d'une part, madame Moreau avait tenté de me jeter dans des intrigues où il ne me convenait pas de jouer un rôle secondaire, et lorsque, de l'autre, Napoléon, que je devais ménager pour la sûreté de mon père et les intérêts de mon mari, m'eut conseillé, en manière de commandement, de cesser mes visites dans cette maison. Cette rupture sans éclat, et qui au fond n'en était pas une, puisque la nécessité seule l'avait décidée, ne remontait pas bien haut. Avant l'arrestation du général nos amis réciproques n'avaient pu encore en être instruits,

de sorte que l'on nous croyait dans la même position, quoiqu'entraînés de part et d'autre en des salons divers, par suite des invitations et des plaisirs du carnaval.

Dès que je sus le général au Temple, je compris que mon absence auprès de sa femme serait interprêtée défavorablement pour moi. Je vis qu'il y avait des circonstances dans la vie où trop de circonspection dégénère en bassesse, et où la bassesse n'est pas du profit. C'était ici le cas de montrer de la générosité ou de se traîner dans l'ornière de la flatterie. Mon mari, ma belle-mère, à qui je communiquai mon projet d'aller voir madame Moreau, se recommandèrent à tous les saints du paradis; je les perdais l'un et l'autre à les entendre, je perdais mon père. Aussi leurs plaintes, leur défense même m'ébranlèrent sans me décider à les satisfaire. Je pris alors un parti extrême; j'écrivis en ces termes à Napoléon :

« Monsieur le premier consul,

»Vous avez eu dans le temps l'obligeance de me dire que vous exauceriez le vœu que je formerais, il consiste à obtenir de vous, et le plutôt possible, une audience dont j'ai besoin pour vous

parler à cœur ouvert, et pour obtenir votre assentiment à une démarche que la noblesse de votre âme jugera peut-être nécessaire, ainsi qu'elle me le paraît. »

CHAPITRE V.

Réponse autographe du premier consul. — Quelles personnes dînent aux Tuileries un certain jour. — Ce que me dit Napoléon. — Sentimens honorables de sa famille. — Querelle que me fait la mienne. — Comment je la dénoue. — Pronostic du comte de Narbonne, et sages conseils que je ne suis pas. — Arrestation de MM. de Rivière, de Polignac et Pichegru. — Je désire la justification complète de M. Savary. — Ce que pensait le faubourg Saint-Germain des prisonniers. — Ce que Hortense me raconte à leur sujet. — Propos terrible de Napoléon. — Ce qu'il dit à Hortense à propos du divorce. — Suite de cette querelle. — Opinion du premier consul sur M. de Châteaubriand. — Conversation intéressante que j'ai avec le premier consul sur les affaires du moment.

La réponse ne se fit pas attendre; elle était de la main du premier consul, je la conserve précieusement et la voici :

« Je reçois à l'instant même, madame, votre billet: vous n'êtes pas exigeante dans l'accomplissement de la promesse que je vous ai faite, et puisque vous m'en dégagez à bon marché, je consens à vous voir aujourd'hui même

après le dîner, venez chez madame Bonaparte qui sera charmée de vous offrir une tasse de café. »

Point de signature, mais je connaissais trop bien les caractères hiéroglyfiques que traçait la main du chef du gouvernement. Je ne manquai pas au rendez-vous, j'étais attendue. Monsieur de Luçay, avec sa grâce accoutumée me conduisit à travers le premier salon où il avait pris place en mon honneur; j'avais besoin d'être bien traitée étant fort émue et ne sachant de quelle manière on prendrait ce que je dirais. Il y avait eu à dîner ce jour-là, chez le premier consul, monsieur et madame Murat, le général Lannes, monsieur et madame Joseph Bonaparte, le second consul et madame de Rémusat. On était encore à table lorsque j'arrivai, mon introducteur M. de Luçay essaya de me faire trouver le temps court par sa conversation enjouée et variée dont je lui sus un gré infini; le cœur me battait, je me sentais toute tremblante, cependant je ne me reprochais rien, mais tous ceux qui approchaient Napoléon éprouvaient un sentiment invincible de terreur mystérieuse dont on ne se rendait pas toujours compte.

Dès qu'on eut ouvert les deux battans pour laisser passer la compagnie qui revenait de la salle à manger, je me levai non sans un redoublement d'émotion. J'interrogeai avec inquiétude la physionomie du premier consul pour y découvrir l'impression momentanée que ses pensées intérieures y manisfestaient; elle me parut riante et animée. Il vint à moi tandis que je faisais mes révérences à Joséphine, et me demanda comment je me portais avec un air qui me charma quoique je redoutasse de lui voir bientôt prendre un aspect différent.

— « Quel bon vent vous amène? me dit-il, on vous voit rarement.

—» C'est répliquai-je parce que vous ne voulez pas me voir, car je ne bouge des Tuileries, de chez mesdames votre mère et vos sœurs.

—» Excusez-moi, reprit-il, je suis distrait souvent, et c'est un crime auprès des dames, elles seules devraient inspirer nos distractions. »

Ce propos était de la galanterie sans doute, mais d'une galanterie qui ne convenait pas à l'air de la personne. Madame Murat rompit notre conversation en s'y mêlant. Elle me parla de choses indifférentes. Le second consul, qui tirait vanité de mes rapports de famille

avec lui, survint et me qualifia de cousine. Ceci produisit un incident; on voulut connaître notre degré de parenté, il s'en tira avec un contentement extrême. Cependant je voyais le premier consul embarrassé de la longueur de ce dialogue; il était sans doute pressé de remonter dans son cabinet, et auparavant il voulait m'entendre; enfin voyant que ces causeries se prolongeaient indéfiniment il prit son parti.

— « Madame, j'aurais un mot à vous dire. »

Aussitôt le second consul recula en faisant une profonde révérence, madame Murat partit de son côté, et nous restâmes à la même place, assez loin du reste de la compagnie, et presque auprès de la porte d'entrée.

— « Que désirez-vous, me dit-il, en montant sa voix à un ton rauque et sévère. »

On doit juger si dans ce moment elle dut me rassurer. Mais il fallait parler puisque j'étais venue pour cela, et je le fis en le suppliant de m'autoriser à une démarche dont lui seul pouvait faire tourner les suites à mal. Il m'écouta sans détourner ses yeux des miens; je terminai, en lui avouant la frayeur de mon mari et de ma belle mère.

— Ce sont des gens sages, me dit-il enfin, qui ne font pas de l'héroïsme avec de l'imprudence; qui ne se croient pas obligés de montrer l'amitié qu'ils n'ont pas aux personnes ennemies déclarées du gouvernement; voilà, madame, comment on agit à leur âge, on se conduit différemment au vôtre, cela doit être; les illusions existent toutes alors; vous croyez votre honneur attaché à ce qu'on vous voie chez cette femme, soit, je ne veux pas y mettre obstacle; mais prenez garde aux suites: on pourra vous enlacer dans quelques filets que vous n'apercevrez pas d'abord; j'aurais voulu, je ne vous le cache pas, que votre attachement pour les miens passât avant de vaines considérations de société. »

Après m'avoir parlé ainsi, le premier consul se rapprocha du reste de la compagnie.

— «Savez-vous, dit-il en s'adressant à tout le conseil, ce que madame D..... vient de me demander? Si je crois utile et convenable qu'elle aille faire une visite à madame Moreau.

— » Mais ce serait très-bien à elle, dit Joséphine.

— » En effet, ajouta Caroline, cette pauvre femme doit être cruellement abandonnée.

— » C'est remplir un devoir de charité chrétienne, dit d'une voix ferme madame Joseph Bonaparte.

—»Vous n'y pensez pas, ma cousine, en formant un pareil projet, dit à son tour le second consul, votre famille en sera désolée.

»— Morbleu, s'écria le général Lannes, voilà une petite femme dont j'ai toujours eu bonne opinion! Ma chère enfant, laissez dire Cambacérès, c'est un trembleur, il n'irait pas voir son père, si son père avait dîné la veille avec un suspect. »

Ce propos fit rire la société et le premier consul même qui sortit peu après. Je fus entourée dès qu'il ne fut plus là par ces dames et ces messieurs qui, plus libres, ne se gênèrent plus pour me complimenter. Ils étaient déjà, excepté Lannes, tous courtisans, à tel point que ma démarche si naturelle leur paraissait sublime; je demeurai avec eux jusqu'à huit heures du soir, et, profitant de la venue de plusieurs hauts personnages, je m'esquivai en donnant ordre à mon cocher de me conduire chez madame Moreau.

Je parus à celle-ci tomber des nues; elle était avec sa mère, le général Lecourbe et Ché-

nier. On m'accueillit avec plaisir, les femmes m'embrassèrent, les hommes eussent bien voulu en faire autant; il me fallut écouter une tempête d'imprécations et de vengeance, les pleurs s'en mêlèrent ce fut une vraie scène de tragédie; le général Lecourbe faisait chorus avec elles, il jurait, il jurait... avec l'enthousiasme du dévouement. Chénier seul gardait un juste milieu, il aimait moins Moreau qu'il ne haïssait Bonaparte: on voyait qu'il aurait souhaité pouvoir frapper le consul, en poète aussi bien qu'en conspirateur, et que, cependant, entraîné malgré lui par l'éclat d'une grande gloire militaire, il se réconcilierait peut-être avec la tyrannie si elle continuait à se montrer entourée de splendeur et le front ceint d'un laurier impérissable.

La mère était montée à l'unisson de la fille, elle qui la première avait perdu son gendre, à force de donner à madame Moreau plus d'orgueil qu'elle n'en avait déjà. Je tus les réflexions, que leur conduite fit naître en moi, je n'essayai pas même de leur inspirer plus de modération. Il y a des instans où c'est peine perdue que de vouloir faire entendre la voix de la prudence.

Je demeurai dans cette maison jusqu'à dix heures. Qui trouvai-je établi dans ma chambre lorsque je rentrai? Mon père, ma belle-mère, mon mari et le comte de Narbonne.

— »Eh bon Dieu, m'écriai-je, que me voulez-vous tous?

— » Ma fille, me dit M...., je suis ici pour tranquilliser madame et mon gendre. Vous les avez menacés d'une visite à la famille Moreau, cela les tourmente beaucoup; dans la circonstance actuelle, je sens combien il serait honorable de prouver au public que vous ne reculez pas devant la certitude de déplaire au général Bonaparte; mais puisque les vôtres attachent tant de prix à ce que vous vous conduisiez autrement, je vous engage à les contenter, vous me ferez plaisir.

— » Et vous aussi, dis-je au comte de Narbonne, êtes-vous venu me donner le même conseil?

— » Oui, répondit-il, le moment est critique, nous sommes sur le point d'être envahis par une nouvelle dynastie, ce sera un *sauve qui peut*, mais aussi un *gagne qui pourra;* il y aura dans cette cour des places très-agréables, très-lucratives; vous êtes en passe d'en obte-

nir une des meilleures, pourquoi exposeriez-vous l'avantage de votre position?

— » Voilà parler d'or, dit ma belle-mère, vous obtiendrez, madame, avec un peu de prudence et d'adresse ce que vous voudrez. »

Mon mari ne disait rien; mais que son silence était éloquent en faveur d'un acte de bassesse de ma part! Celui-là en ne parlant pas m'impatienta plus que les autres; aussi voulant me donner la satisfaction de le tourmenter un instant :

— « Je suis désespérée de ne pouvoir vous satisfaire, lui dis-je, mais le mal est complet, je sors de chez madame Moreau et j'y ai passé deux heures. »

Ce fut une distribution de coups de poignards; tous parurent consternés, hors mon père, qui se contenta de se montrer fâché; on me querella, on m'accabla de reproches, on me taxa d'étourderie; je laissais dire, j'étais aux anges, jamais je ne m'étais plus amusée; enfin quand ma personne fut habillée des pieds à la tête, et mon éloge à l'envers fait de tout point, j'ajoutai :

— « Oui, j'étais en cours de visite; j'avais été d'abord aux Tuileries et obtenu du premier

consul une autorisation dont je n'avais aucun besoin et que cependant je lui ai demandée tant je suis légère, inconséquente, folle et d'une imprudence à tout renverser. »

Ceci changea la thèse. On s'empressa autour de moi pour me demander une explication que je ne refusai pas, mon mari, sa mère se mirent à rire, le comte de Narbonne me baisant la main:

— » Vous irez loin, madame, je prévois que votre carrière sera brillante, car vous commencez ainsi que les autres finissent. Savez-vous, mon ami, poursuivit-il s'adressant à mon père, que votre fille a fait là un coup de maître; on n'eût pas mieux mené sa barque dans notre ancienne cour. »

Mon père jouissait de mon succès et de la vengeance que je venais surtout de prendre des méchancetés que ma doucereuse belle-mère m'avait adressées. Chacun convint que je me conduirais dorénavant sans guide, on me quitta charmés du dénouement de mon coup de tête, mais le comte de Narbonne ne put s'empêcher de me dire :

—« Pour une fois c'est bien, une seconde aurait moins de succès, vous seriez perdue par une troisième visite. »

Il avait raison, j'eus tort de ne pas le croire et je me perdis plus tard auprès du premier consul par une suite de petites imprudences que couronnèrent mon amitié pour la duchesse de Chevreuse, et mon voyage à Coppet où j'aurais peut-être tout aussi bien fait de ne pas aller.

L'arrestation du général Moreau, outre l'effet qu'elle produisit sur le public, et que j'ai essayé de peindre, épouvanta singulièrement tous les comités royalistes, (ils étaient en grand nombre) et tous les conjurés en sous-ordre. Cette mesure ne rassura ni M. de Rivière, ni M. de Polignac, mais ne put rien sur la fermeté inébranlable de Georges et de Pichegru. Ce dernier cependant ne se flatta pas de rester longtemps à couvert des recherches actives de la police. On soupçonnait qu'il était caché dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, on fit tout-à-coup crier au feu, dans ce quartier. Les pompiers parurent; on avait l'espérance que le général, ainsi que mille autre curieux, paraîtrait à une fenêtre et serait reconnu par des hommes appostés des deux côtés de la rue. Cette ruse, qui avait réussi vis-à-vis de plusieurs autres, fut sans succès en cette occasion. Pichegru ne logeait pas là, mais bien, autant que je m'en

souviens, dans cette noire rue de Chabannais qui va en angle droit de celle des Petits-Champs dans celle de Sainte-Anne.

Déjà on avait surpris dans leur retraite messieurs de Rivière, de Polignac et Charles d'Hozier, qu'on amena au temple, entre l'arrestation de Moreau le 15 février, et celle de Pichegru, le 28 du même mois. Ce général, trahi enfin par le nommé Leblanc chez lequel il s'était réfugié en dernier lieu ne put éviter son sort. On tomba sur lui à l'improviste, et malgré sa défense vigoureuse quoique inutile, on parvint à s'emparer de sa personne en le blessant à la main gauche. Le Temple fut aussi le lieu choisi non pas seulement pour sa prison, mais encore sa dernière demeure, où il mourut de suicide selon les uns, et assassiné selon les autres. Cette seconde version est la plus problable. Je sais que le cher duc de Rovigo la contredit et la combat de son mieux; mais il n'est pas plus habile à rendre un compte satisfaisant de cette affaire que de celle non moins importante du duc d'Enghien. Il y a contre lui un fait terrible qu'il dissimule mais qui est vrai : c'est que tant que dura l'instruction du procès Moreau, Pichegru et Georges, il eut le commandement suprême et la garde supé-

rieure du Temple. Son silence sur cette particularité permet de former des soupçons que sa conduite postérieure n'a que trop justifiés.

Je suis son amie, je ne sais pourquoi en vérité; mais non, je le suis parce que nous nous sommes connus depuis un siècle, parce que dans le temps de son pouvoir il m'a obligée, et que, pendant la durée de mon crédit, j'ai tâché de lui être utile autant qu'il m'a été possible; si je n'ai pas réussi en dernier lieu, à qui la faute? à sa gaucherie inconcevable. Quoi qu'il en soit, je tiendrais à ce qu'il se lavât pleinement des taches du passé, et je suis forcée de convenir qu'il n'a pas pris le chemin de le faire; peut-être que dans la prochaine édition de ses Mémoires, il y réussira mieux! Dieu le veuille et son bon ange l'y assiste.

J'exprimerais mal la consternation du faubourg Saint-Germain, lorsque nous apprîmes les arrestations de MM. de Rivière, d'Hozier et de Polignac. Assurément, on s'intéressait beaucoup à Pichegru; on le plaignit aussi, mais c'était un homme de bien petite extraction, et il ne pouvoit nous toucher autant que les autres, d'ailleurs il avait tant fait pour la république! cependant on savait de quoi

il était capable; on comprenait que, privés de lui et de Moreau, il ne nous restait plus de ces hommes courageux et surtout habiles ou populaires, dont les démarches décident le mouvement de la multitude.

Moreau ne jouissait point parmi nous (moi à part), d'une trop bonne réputation; son jacobinisme mitigé nous était odieux, on se rappelait qu'il nous avait présenté à Lyon et en Italie, sous le titre de sa femme, une créature qui a consigné dans des mémoires imprimés, le scandale de ce mariage par trop républicain. On consentait bien à se servir de ce général pour ramener les Bourbons en renversant Bonaparte, mais l'admettre dans nos rangs, c'était autre chose.

Nous eûmes des larmes à donner à ce vaillant Georges Cadoudal et à ses compagnons, celui-là par ses vertus, par les services nombreux qu'il rendait à la royauté méritait une exception à la règle. On le jugeait digne d'être incorporé dans la noblesse et ce devait être là, sans doute, sa plus belle récompense. Dès qu'il fut constant que les nôtres étaient tombés au pouvoir du gouvernement, nous nous distribuâmes les rôles à jouer pour le servir. Qui

se chargea de pénétrer dans le Temple ou tout au moins d'établir une correspondance active avec les détenus, qui entreprit de circonvenir Réal, d'arriver à Fouché. Je pris pour ma part les sollicitations dans l'intérieur des Tuileries.

J'allai d'abord franchement trouver Hortense, elle apprécia ma démarche, m'en sut gré, et ne me bouda plus.

— « Je ne vous cache pas, me dit-elle, que nous aurons beaucoup à faire pour radoucir le premier consul, il est fortement irrité contre ces messieurs; hier au soir nous étions en famille, mon mari qui est un digne homme lui dit que ce serait une belle occasion pour jouer le rôle d'Auguste. Mon beau-frère lui a répondu :

— » En revanche, celui que jouent ces gens de qualité et bien infâme. Quoi, ils viennent à Paris s'unir à des brigands pour m'égorger! ces descendans des anciens preux, n'ayant pu nous vaincre sur le champ de bataille, trouvent plus commode de m'assassiner; quelle clémence méritent ceux qui se rendent les instrumens de pareils complots! qu'on ne me parle pas d'eux, il faut que justice se fasse. »

Il a prononcé ces paroles avec une sévérité si excessive que pas un de nous n'a osé répliquer.

— « Ainsi, dis-je, on les laissera périr si les juges les condamnent?

—»Nous tenterons alors de nouveaux efforts, peut-être qu'il sera moins inflexible lorsqu'il verra ces messieurs en présence de l'échafaud.

— » Et Pichegru, demandai-je?

— C'est un bien méchant homme, dit Hortense, il a trahi ses compagnons d'armes et il en voulait directement à la vie de mon beau-frère.

— »Et Georges Cadoudal?»

Il est dangereux à faire peur, on ne peut espérer de le gagner.

— « Il est donc perdu?

— » Je le crains.

— » Et Moreau?

— » Soyez sans inquiétude pour celui-là, une condamnation à mort serait sa sauve-garde.

— » Ah madame, je ne m'y fierais pas. »

Nous épuisâmes ce sujet. Je vis qu'Hortense, dans l'espace de plusieurs années, avait singulièrement perdu de son royalisme à mesure que sa fortune grandissait. Au reste, elle-

même dans ce moment était moins qu'heureuse, chaque jour faisait éclore une nouvelle querelle entre elle et son mari; ils ne pouvaient s'entendre. Hortense, qui commençait alors une nouvelle grossesse, souhaitait vivement la rupture d'une union qui ne lui offrait aucun bonheur. Elle fut assez imprudente, ainsi que sa mère, pour en parler au premier consul, qui s'écria : « Un divorce, un divorce dans ma famille, pour me faire tympaniser par toute l'Europe; si je savais ceux qui vous inspirent de pareilles idées, je ne les laisserais pas en liberté vingt-quatre heures. Vous êtes ma belle-sœur, croyez-moi, tenez à conserver ce titre, il vous conduira plus loin que le seul nom de votre père. Si Louis est jaloux, soyez moins coquette et il ne se fâchera pas tant. »

A ces mots, la mère et la fille se répandirent en plaintes amères et en larmes de circonstance. Une femme accusée de coquetterie, lorsque le fait est certain, n'a jamais trop de dignité pour repousser un tel reproche. Hortense jura ses grands dieux qu'elle était la simplicité même, que la culture des arts occupait tous ses instans; Joséphine pérora dans le même sens; Napoléon fut taxé d'injustice, de

partialité, on l'attaqua si chaudement, que ce fut à lui à se défendre; il se sauva au beau milieu de la scène qui se prolongea plus loin, car on mit en jeu successivement les divers membres de la famille, et ces choses avaient lieu et occupaient ces gens-là à l'heure où le duc d'Enghien allait périr, et où le général Bonaparte se proposait de poser sur son front la couronne impériale.

Parmi ceux qui employèrent tous les moyens pour sauver les prisonniers, et plus particulièrement MM. de Polignac, je ne puis oublier le vicomte de Châteaubriand. Il se trouvait alors à Paris et venait d'être nommé ministre plénipotentiaire du gouvernement français auprès de la république du Valais, le premier consul, qui l'appréciait, avait pris son parti dans les tracasseries que le cardinal Fesch lui suscita à Rome. Ceci, que M. de Bourienne avoue dans ses Mémoires, est encore une preuve nouvelle qu'il se trompe lorsqu'il peint en ennemi des gens de lettres son ancien camarade de collége. Napoléon avait l'âme trop grande pour haïr ceux qui sont les dispensateurs de la gloire. Je sais que vers ce temps-là, Joseph Bonaparte lui ayant dit : « J'ignore

pourquoi vous donnez à notre oncle le désagrément de bien traiter M. de Châteaubriand qui l'a mécontenté. »

Napoléon répondit : « Notre oncle ne marquera que pour faire nombre dans le sacré-collége, M. de Châteaubriand passera à la postérité, je ne veux pas qu'elle dise que j'ai sacrifié un beau génie aux vanités d'un prêtre très-ordinaire. »

Ces paroles sont positives; j'ai su d'ailleurs de tous les Bonaparte possibles, que le projet du premier consul etait d'élever bien haut cet homme illustre, dont il appréciait le vrai mérite. Le caractère de mon noble ami ne tarda pas à y mettre un obstacle invincible. Ainsi on ne peut pas dire que Napoléon n'a pas voulu de l'auteur du Génie du Christianisme; mais bien au contraire, il est prouvé par les faits que c'est M. de Châteaubriand qui n'a pas voulu de l'empereur des Français. M. de Bourienne, dans ses assertions plus que hasardées, ne conserve pas toujours une juste mesure.

Je me rendis le 12 mars au château; j'étais engagée à déjeuner avec madame Bonaparte et Hortense. Nous devions être seules, les travaux du premier consul le retenaient ce jour-

là, mais il en fut autrement. Le général Savary vint voir Joséphine, il nous trouva au moment d'aller nous mettre à table, ne dit que quelques mots en passant, et monta chez Napoléon. Celui-ci descendit cinq minutes après. Son apparition nous troubla presque, il était pourtant dans un de ses jours de gaîté factice; car outre sa gaîté naturelle, qui brillait peu souvent, il en avait une toute d'emprunt dont il se servait quelquefois lorsqu'il voulait cacher l'état réel de son âme. On reconnaissait celle-ci à une inquiétude mal déguisée qui éclatait dans ses yeux, et à un sourire forcé qui pinçait sa bouche. —« Madame, me dit-il, je viens pour vous, il y a plusieurs jours que je ne vous ai vue; précisément depuis celui où vous m'avez appris votre dessein de passer dans le camp ennemi.

—» Si je m'y suis rendue, monsieur, répartis-je, cela du moins a été publiquement, je ne me suis pas cachée.

—» C'est, dit madame Louis avec autant d'esprit que d'obligeance, déclarer formellement que votre mission a été toute publique, et qu'on ne doit pas attendre de vous un rapport secret. »

Ce dernier mot fut à peine prononcé à cause de la façon sévère dont Bonaparte regarda sa belle-sœur; cependant il se sut mauvais gré sans doute d'un mouvement qu'il taxa d'imprudence et, reprenant sa jovialité apparente à laquelle certes une personne, qui aurait eu le sens commun, ne se serait laissé prendre, il répliqua :

— « Chaque officier envoyé en parlementaire doit, selon les règles de la guerre, examiner chez l'ennemi ce qui peut être utile aux siens. Madame D..... est trop spirituelle pour y avoir manqué, comme il se peut aussi qu'elle soit assez discrète pour vouloir ne rien communiquer à ses amis. »

Je sentis le piège, je voulus l'éviter; je savais que l'on ne me croirait point si je parlais de la résignation des dames Moreau et que ce ne serait leur nuire en rien que de les représenter en colère; je dis donc la vérité sans la charger pourtant, et surtout sans entrer dans aucun détail.

— « Eh qui était là? demanda encore le premier consul, après m'avoir louée sur ma franchise.

— » Des intimes de la famille; des gens qui ne

fuient pas les maisons frappées du malheur; mais ici, monsieur, ne me faites pas répéter leurs noms; car certes on doit vous tenir au courant de ceux qui fréquentent ces dames.

— » Soit, je respecte votre délicatesse, aussi bien n'ai-je pas besoin de votre rapport, vous y avez trouvé le général Lecourbe et le poète Chénier; le premier qui, pour en faire accroire aux autres sur son compte, essaie de se tromper lui-même d'abord et dont l'amitié fastueuse qu'il témoigne maintenant à Moreau augmente du besoin qu'il a de faire de l'effet; quant à Marie Joseph Chénier, que veut-il? pourquoi se classer parmi les mécontens; naguère il ne jurait que par moi, nous étions bien ensemble, maintenant il me boude, il me fronde, où veut-il aller? croit-il que je négligerai d'assurer la fortune de mes amis? Je vous recommande de lui dire qu'avant de se fâcher et de prendre un parti nuisible à ses intérêts, il devrait me faire connaître le motif de ses plaintes, nous expliquer ensemble, et peut-être parviendrions-nous à tomber d'accord. » Puis tout-à-coup et par une de ces transitions brusques qui lui étaient si familières:

— « Eh bien madame, que pense-t-on dans

votre noble faubourg de *l'arrestation* de ces *messieurs*; il appuya fortement sur les deux mots que je souligne.

— » On les plaint, dans la pensée qu'ils ne sont pas coupables.

— » Que sont-ils venus faire en France?

—» Eh, monsieur! respirer l'air de la patrie; il est doux pour eux comme pour nous.

— » Non, madame, il n'y a pas de pastorales dans leur fait, mais c'est le résultat d'une trame odieuse; *vos princes* jettent de temps à autres des assassins sur la côte.

—» Ceci, monsieur, est impossible; nos princes, puisque princes il y a, ont trop de vertu pour vous attaquer avec ces armes infâmes; ils sont d'une race que l'on égorge, mais qui n'a jamais immolé ses ennemis à la faveur d'un crime. Louis... le comte de Lille, en est incapable. Le comte d'Artois, encore moins, s'il est possible, et on les calomnie auprès de vous.»

Je m'étais emportée mal à propos ; j'aurais dû mettre plus de sang-froid dans ma réplique; mais le moyen de commander à son indignation dans un cas pareil? Je crus avoir fait une école complète; le ciel me favorisa, il n'en fut rien.

— « Voyez la royaliste, comme elle se décèle, dit le premier consul en riant et néanmoins avec une sorte de surprise.

— » Elle n'en est que plus estimable, ajouta Joséphine.

— » Voilà comme ils sont tous dans cette caste poursuivit Napoléon d'un air pensif; leur cœur reste fidèle à une grande infortune; nous prodiguera-t-on jamais de ces marques de dévouement?

— » Soyez persuadé, monsieur, répondis-je, que les amis vrais ne vous manqueront pas; il y a en vous assez de ces grandes qualités, de ces vertus éclatantes qui inspirent le fanatisme et tous vos adorateurs ne seront pas des courtisans.

— » Dieu veuille dit Napoléon qu'ils aient la grâce des gens de l'autre régime; remarquez, madame, ajouta-t-il en riant que je ne me sers pas du mot ancien à cause de votre jeune et charmante figure. »

Je ne sais pourquoi on a accusé cet homme d'impolitesse et de grossièreté; il m'a paru toujours lorsque ses hautes occupations ne l'absorbaient pas, affable et presque galant auprès de notre sexe; on lui a fait de ce côté une ré-

putation qu'il ne méritait pas ; il ne faut lui reprocher que de ne pas avoir mis assez de générosité dans sa conduite publique envers les dames dont il a eu à se plaindre. Les autres n'ont jamais cessé d'être bien traitées par lui, j'en donne dans ce moment la preuve convaincante, par la grâce qu'il mit à me répondre lorsque je venais de laisser éclater mes vrais sentimens.

CHAPITRE VI.

Colère de Napoléon. — Dans quel but il se fâchait. — Suite de sa conversation avec madame Bonaparte et Hortense. — Mon père et moi soupçonnons qu'on menace le duc d'Enghien. — Nos démarches pour sauver ce prince. — Une lecture chez la princesse de Rohan-Rochefort. — Madame Carlotti. — Inutilité de ma visite chez la princesse. — Mon père n'est pas plus heureux. — Scène dramatique entre un homme célèbre et moi. — La connaissance d'un affreux secret. — Le Renard attrapé. — Mon désespoir. — Colette, ma femme de chambre. — Billet que j'écris à Joséphine. — Comment une soubrette entre plus facilement aux Tuileries qu'une grande dame. — J'obtiens un rendez-vous pour le lendemain. — M. et Mme Despaux. — Joséphine s'engage à veiller à la conservation du duc d'Enghien.

La discution continua.

— Puisque vous ne voulez pas, me dit Napoléon, que les princes aient connaissance du complot qui déshonore leur nom, comprendrez-vous aussi leurs conseillers dans votre protection généreuse?

—» Quant à ceux-ci, dis-je alors, je vous les abandonne, je n'en connais aucun, mais j'en-

tends dire à des personnes compétentes que ce sont des gens bien inhabiles.

—»Oui, il faut entendre M. de Narbonne. Tous moyens leur sont bons; ils m'obligeront à de terribles représailles.

Ceci fut dit d'un ton si effrayant que nous pâlimes. Napoléon ne s'aperçut pas de notre émotion, il poursuivit.: « Oui, pour me défendre, j'userai des armes avec lesquelles on m'attaque, si enfin ma patience ne fait qu'irriter leur faiblesse. Convient-il à des gens qui jeunent, prient, communient; à des prêtres, à des évêques, de se mêler constamment d'intrigues où il y a mort d'hommes? Que font ici ce Rivière, ces Polignac, sans aucun mérite politique, de vrais colonels à la bavette, en société liée avec un ramas de bandits, de chouans, décorés sans raison du titre de Vendéens, et avec Pichegru, traître à la république et à la solde de l'Angleterre? Ne sont-ils pas des assassins puisqu'ils pactisent avec des assassins? Ils me poursuivent depuis le 18 brumaire avec un poignard; ils ont laissé vivre les factieux de la révolution, qui ont péri par d'autres mains que les leurs; ils ont négocié avec les membres du directoire, on les a vu rester tranquilles tant

que des furieux ou des ineptes, ont été à la tête des affaires, et aussitôt qu'un homme, j'ose dire capable, s'est montré, ils ont pris les armes des perfides ; ils m'ont attaqué avec une rage inexprimable, c'est donc à la grandeur de la France qu'ils en veulent ; sa gloire, sa prospérité excitent leur rage; écoutez-moi bien, madame, et rapportez-le à ceux que vous voyez chaque jour : je veux imiter le cardinal de Richelieu, qui regarda comme traîtres à la patrie, tous ceux qui le prirent pour but de leurs complots; et il avait raison. Car seul il aimait véritablement cette patrie, puisque seul il travaillait à son bonheur, en ne traitant pas surtout avec l'étranger. Je regarderai désormais comme parricide quiconque me menacera.»

Je voudrais en rapportant ces paroles presque mot pour mot, pouvoir transcrire de même les inflexions de voix et les gestes du premier consul, les éclairs de ses yeux, cette rougeur qui colora son visage ordinairement pâle, et surtout l'expression étonnante de cette bouche si bien coupée, et qui donnait tant de jeu à sa physionomie. Je désirerais pouvoir nous peindre toutes les trois, immobiles, attentives, tremblantes. Cette scène ne s'effacera jamais de mon souvenir

J'avouerai que lorsque je revins à moi, je me sentis incapable de profiter de la circonstance, pour balbutier quelques paroles en faveur des prisonniers; c'eût été plus que de l'imprudence, que de chercher à ramener dans cet instant Napoléon à la pitié; je me tus et je fis bien. Il vit avec une satisfaction secrète l'effet qu'il avait produit; il se leva, me salua avec un fier sourire, et, partant sans prendre le café avec nous, il me cria de la porte qui conduisait à l'escalier dérobé, par où il montait chez lui:

—«Mon ambassadeur, rendez bienle sens de mes paroles,et qu'on se tienne pourbien avertis.

— « Vous l'avez entendu lorsqu'il tempête, dit Joséphine, que vous semble de lui dans ce moment?

—» Ah, madame! répliquai-je, si par malheur il me reparlait de la même manière, je lui dirais comme les fanatiques au Vieux-de-la-Montagne : « Chef, dans quel abîme veux-tu que nous nous précipitions ? ou nomme-nous le monarque que nous devons aller percer de notre poignard au milieu de sa cour en armes. » Ce n'est pas un homme, c'est un dieu en colère. »

Hortense sourit: — « C'est reprit-elle, un être à part, il est né pour commander au monde.

— » Je désire, répondis-je, qu'il soit assez grand pour savoir commander à ses passions.»

Je partis peu après, ayant besoin de me retrouver seule pour remettre de l'ordre dans mes idées. Il y avait parmi tout ce qu'avait jeté en avant le premier consul, une menace de représailles *terribles*, (c'était le terme dont il se servit), qui me tourmentait singulièrement; je crus dans ce cas devoir consulter mon père; je fus le trouver, et lui racontai de point en point tout ce qui venait de se passer. il partagea mon inquiétude, tout en voyant à quel excès était montée la colère de Napoléon. Il rechercha contre qui il pourrait sévir de manière à épouvanter les conspirateurs perpétuels : ce ne pouvait être que les princes; mais le roi, Monsieur, ses deux fils étaient en Angleterre, nous nous occupions peu de messieurs d'Orléans... tout-à-coup un éclair de lumière frappa M. de..... il s'écria :

— « Puissé-je me tromper; mais cet orage qui s'amasse, n'irait-il pas fondre sur la tête de monseigneur le duc d'Enghien ? »

— J'entrevis une horrible possibilite, néan-

moins je ne m'y arrêtai point. Mon père plus réfléchi :

—«Écoutez-moi, ma fille, ne négligeons pas un avertissement échappé à la mauvaise humeur; passez tout de suite chez la princesse de Rochefort, demandez-lui si elle a quelques moyens de correspondre avec sa fille promptement et en sûreté, je vais de mon côté voir un membre du grand comité royaliste, qui peut-être aura quelques aboutissans à Etteinheim.

Je me hâtai d'obéir à mon père et je me rendis chez la princesse de Rochefort qui logeait auprès de chez moi. Je la trouvai avec le chevalier de Cubières, le faiseurs de drames, Pelletier, Volmerange et le comte d'Esherny. On était réuni pour entendre la lecture de je ne sais quelle pièce de vers composée par la princesse en l'honneur du premier consul; il y avait encore madame de Carlotti, excellente femme, perpétuellement à genoux devant toutes les grandeurs passées, présentes et futures, mère d'une fille charmante, encore enfant à cette époque, et qui, stylée par madame de Carlotti, donnait de l'altesse à madame de Rochefort de manière à nous faire rire,

nous qui savions ce que c'était que la princerie des Rohan.

Le moment était mal choisi pour parler à l'aise à la maîtresse de la maison; je ne pus obtenir d'elle un quart-d'heure de conversation particulière, avant qu'elle n'eût lu d'un bout à l'autre son poème admiratif de cinq cents vers.

La séance me fut pénible : qu'on se figure mon supplice d'être condamnée à entendre des mots vides de sens, lorsque mon oreille était encore remplie de la voix tonnante de Napoléon. En vérité, l'enthousiasme menteur de ceux qui écoutaient avec moi me révoltait; je savais que le comte d'Escherny ne pouvait souffrir la poésie qu'il plaçait bien au-dessous d'une symphonie de Hayden; que Pelletier, Volmerange, ne s'étaient jamais doutés de ce langage des dieux; que madame Carlotti aurait préféré prendre sa part d'une partie de boston, et que le chevalier de Cubières n'admirait sincèrement que ses propres compositions. Tous n'en portèrent pas moins aux nues le *sublime* talent de la princesse. Ils *manquèrent* d'expressions pour lui décrire le plaisir qu'elle leur avait procuré, je dus les imiter, je le fis gauchement, j'étais ailleurs, sur les bords du

Rhin. Des hauteurs du Parnasse où madame de Rohan se voyait ainsi placée sur un beau piédestal, elle s'aperçut de ma distraction, et m'en demanda la cause avec cette politesse aigre de tout auteur qu'on ne satisfait pas.

— « Excusez-moi, lui dis-je, il faut un motif bien puissant pour m'avoir détournée de goûter parfaitement les belles choses que vous nous avez lues avec une chaleur entraînante; mais je suis accourue chez vous dans le dessein d'obtenir un renseignement précieux à une de mes amies, et ceci m'occupe à tel point, que vous devez m'excuser. »

Ces messieurs, charmés de saisir une occasion favorable, se hâtèrent de partir malgré les instances de la princesse qui, pour les retenir, promettait de les régaler, en forme de petite pièce, de trois odes et de deux chansons; ils se retranchèrent derrière les égards qu'ils me devaient, et comme tous ensemble devaient dîner ce même jour chez la comtesse Fanny de Beauharnais ils s'y donnèrent rendez-vous; madame de Carlotti prit aussi la fuite pour aller rejoindre son mari, chez le duc de Brissac, je finis donc par me trouver seule avec la princesse

déjà plus qu'à moitié de mauvaise humeur contre moi.

J'entrai en matière, je lui expliquai du mieux que je pus, sans toutefois mettre en jeu le premier consul, le désir extrême que j'aurais de pouvoir faire passer un avis sûr à Etteinheim. Il est à remarquer que nous étions au 12 mars, que le duc d'Enghien fut arrêté le 15, et que déjà toutes les mesures étaient prises qui devaient assurer l'exécution de ce coup-d'état ; mais je n'en savais rien, soupçonnant un danger sans le croire si prochain. La princesse m'écouta en s'agitant sur son fauteuil, elle me répondit qu'elle ne correspondait pas directement avec sa fille et son gendre; que la première la boudait, parce que pendant la terreur, elle avait tâché de réparer par sa prudence le tort réel de sa position sociale. « Elle m'a taxée de jacobinisme, dit-elle, parce que j'ai été sage, aussi ne nous écrivons-nous pas souvent; Clémentine et sa sœur ont parfois de ses nouvelles, et, si vous voulez qu'elles mandent quelque chose à leur *beau-frère*, elles vous rendront ce service avec plaisir.

—Bien obligée, répondis-je, voyant qu'il n'y avait ni célérité, ni sûreté à espérer de ce côté,

ce que je veux faire savoir presse et ne peut s'accommoder des lenteurs d'une correspondance ordinaire.

Madame de Rochefort me questionna pour savoir ce dont il s'agissait; je lui donnai le change, en lui confiant que je savais de science certaine le départ d'un espion pour Etteinheim, et que je tenais à en instruire le prince. La princesse me répondit: « Ne vous tourmentez pas tant à ce sujet; Henri est un bon garcon qui peut défier tous les espions du monde; il aime sa *femme*, cultive ses fleurs, soigne ses lapins et ses oiseaux et ne se mêle pas d'autre chose: il ne sait que se battre et non intriguer, ressemblant peu à sa famille. »

Cette dernière phrase me parut une épigramme de mauvaise humeur, très-permise à une Rohan, qui avait un peu fait la républicaine. Je ne la relevai pas et je pris congé, malgré madame de Rochefort, qui avait grande envie de recommencer, pour moi seule et indigne, la lecture de son grand poème.

Mon père ne tarda pas à rentrer, il me conta après m'avoir écoutée, qu'il n'avait été guère plus heureux que moi.

—«Ces comités royalistes sont organisés mer-

veilleusement, me dit-il, pour connaître à fond des minuties, mais demandez leur quelque chose d'important, ici, se termine leur sphère d'activité. Ils ne correspondent pas en ligne directe avec Etteinheim; il faut y arriver par tant de chemins détournés, que le prince au bout de trois mois, jour pour jour, sera prévenu du péril qui le menace peut-être demain; le roi et Monsieur ne se lasseront-ils pas de payer de pareilles machines, plutôt nuisibles qu'utiles?

Cette difficulté de communiquer sur-le-champ avec Etteinheim nous fit une peine infinie; nous nous creusâmes la tête pour trouver ce qui nous manquait. Mon père serait bien parti à franc étrier, mais ses infirmités s'y opposaient; il aurait craint en montant en voiture d'exciter des soupçons dont les conséquences seraient retombées sur moi. Dans le temps que nous étions à deviser tristement sur ce sujet important, on m'annonça une visite. Je poussai un cri de joie: «Voici notre sauveur, dis-je.» Mon père qui connaissait les hommes, secoua la tête, mais ne voulant pas cependant que je manquasse de profiter de mon inspiration, il se hâta de passer dans ma chambre à coucher afin

que le survenant me trouvât seule. Il savait la prudence du personnage, qui, toujours éveillé, calculait *tout* et se méfiait *du reste*. Je ne nommerai point ce personnage, on le devinera si on peut, il vit encore ; je crois à son innocence relative, dans cette sanglante affaire, et pourtant j'admets que d'autres puissent ne pas partager mon opinion. Je le désignerai par le pronom *lui* dans le dialogue qui va suivre ; il entra cahin, caha, selon sa coutume non moins que par nécessité.

—«Eh bien, me dit-il, vous avez eu un rude message à remplir aujourdh'ui.

—»Quoi, vous savez déjà !

—»Je sors de chez madame Louis, elle m'a tout conté. Le premier consul est dans une colère effroyable ; mais aussi on a tort à son égard. Un assassinat..... c'est infâme !

—»Vous y croyez, vous aussi ?

—»En doutez-vous ? Georges et Pichegru sont capables de tout.

—»Et messieurs de Polignac et de Rivière ?

—»Oh ! ceux-là ne sont capables de rien : ce qui me les fait paraître plus dangereux que les autres. La nullité déchaînée et folle ne sait plus ce qu'elle fait, et frappe alors à droite, à gau-

che, sans raison, sans mesure et en pleine sûreté de conscience, pour le plus grand avantage du roi et l'exaltation de l'église.

—»En attendant il sont arrêtés, et on ne les épargnera pas.

—»Que sait-on? Ils auront des *juges civils.* »

Il sourit du calembourg qui était dans son intention, comme il était facile de le voir par la manière dont il prononça ce dernier mot.

— « Mais, lui dis-je après avoir souri moi-même pour le flatter, car LUI aussi aime la flatterie quoiqu'il s'y connaisse ; ne craignez-vous pas que le mécontentement du premier consul ne s'arrête point aux têtes qui sont en sa puissance, et qu'il n'en veuille en atteindre de plus éloignées? »

Je ne sais pourquoi j'examinai en m'exprimant ainsi les yeux de monsieur LUI avec une telle attention que j'y surpris quelque chose de singulier qui ne fit que se montrer et disparaître.

—«Bon, reprit-il où s'adresseraient ses coups? Il n'a pas le bras assez long pour atteindre jusqu'en Angleterre.

—»Mais bien, lui dis-je, jusques aux bords du Rhin.

—»Du Rhin !...

—»Oui, ne me comprenez-vous pas ? Le duc d'Enghien.... où est-il maintenant?...

—»A Etteinheim, je pense.

—»Y est-il?.. ou a-t-il pu en partir ?....

—»Je ne sais.

—»Vous ne le savez pas ! Qui le saura si ce n'est vous?...

—»Je n'ai pas le don de tout voir.

—»Soit, mais bien celui de tout apprendre, ce qui revient au même. Je crains fort que le propos du consul ne soit hostile pour ce noble prince, n'en avez-vous pas quelque idée.»

Lui fit un effort visible pour me répondre, et dit pourtant :

— « Cela pourrait bien être.

—»A la bonne heure, j'aime que vous soyez sincère; maintenant je vous demanderai s'il ne vousserait pas possible de faire parvenir promptement et d'une manière sûre une lettre que j'aurais envie d'écrire à la princesse Charlotte de Rohan Rochefort.

—» Mal peste ! comme vous y allez, ce serait conduire ma barque en homme habile ! Une lettre à madame Charlotte !.... et qu'y mettrez-vous dedans ?

— » Que le prince est perdu s'il ne quitte pas Etteinheim.

— » Rien que cela.... Et ce serait moi qui servirais d'intermédiaire?...

— » Si vous me refusez et qu'un évènement fatal ait lieu que pourrez-vous dire pour votre justification ?...

—»Je vous accuserai, madame, d'avoir songé à écrire votre lettre trop tard. »

Ceci partit avec la rapidité de l'éclair. Lui aurait payé d'un million ma surdité complète en ce moment; il venait de faire une faute, et lui faire une faute!..Il y avait de quoi en mourir de honte, avec son habileté, sa finesse, sa diplomatie! Il ne se la pardonna pas; quant à moi je ne songeai pas à en tirer parti pour le railler; je retombai sur le fauteuil que j'avais quitté par un mouvement involontaire, et ne trouvai plus ni pensées ni paroles, à tel point j'étais pétrifiée. Lui demeura immobile devant moi se rongeant les ongles et plus qu'agité. Il ne parlait plus, je me taisais, je suffoquais; des larmes abondantes me soulagèrent enfin, je pus alors le regarder. Son embarras était extrême : un politique qui s'est laissé surpren- par une femme, quel regret, quel tourment.

Je ne savais que lui dire, il me semblait que je pouvais lire dans l'avenir; j'y voyais..... à quoi bon l'écrire, on prétendrait que ma prévision s'est formé après le crime commis. Enfin il me fallut exprimer une partie de ce que j'éprouvais.

— « Et vous avez consenti.... lui dis-je.

— » A rien, répondit-il, on a cherché à détourner sa fantaisie, à le ramener à de meilleurs sentimens sans aucun succès; il veut ce qu'il veut; d'ailleurs il y en a un derrière nous qui a plus de crédit que nous parce qu'il parle à ses passions pour les exciter. Celui-là a tout conduit, et nous, qui avons opposé de la résistance, qui sait de quelle manière l'opinion publique nous traitera. »

Je lui laissai conter ce qu'il voulut, je restai anéantie, il me recommanda le secret, et me promit que plus tard il me répèterait les moindres détails du conseil tenu l'avant-veille. Des années se sont écoulées, je suis devenue l'amie d'un grand monarque, on a eu intérêt à éclairer celui-ci, on me remit un manuscrit autographe pour S. M., et que plus tard j'ai lu devant Cambacérès, qui m'a dit :

—«Ceci contient le rapport de cette scène

fameuse, je puis me glorifier du rôle que j'y ai joué et LUI ne saurait être blâmé.»

Forte de ce témoignage et du manuscrit qui est demeuré en ma possession, certaine de ne pas être démentie si je le communique au public, je le transcrirai dans le prochain chapitre de mes Mémoires; il faut que dans celui-ci je place le reste de mes souvenirs sur les événemens antérieurs à la funeste catastrophe.

LUI ne pouvait assez me recommander la discrétion, et moi, de mon côté, je m'efforçais de le persuader que je saurais garder un secret de cette importance. Je brûlais cependant de le violer, car il m'aurait été impossible d'attendre avec tranquilité le cours des événemens. Il y avait en France une personne digne de prendre sa part d'une telle confidence. Cette personne, c'était Joséphine, j'espérais tout de sa coopération, et de l'ascendant qu'à une heure fatale elle pourrait avoir sur la volonté ferme de son époux. Qui, à sa place, aurait osé s'adresser à celui-ci dans une circonstance pareille? tout individu étranger à sa famille qui par une démarche ou une sollicitation quelconque, aurait osé prévoir ce mys-

tère d'iniquité ne fût pas retourné chez soi et un cachot serait devenu sa demeure.

Lui sortit enfin, je respirai plus librement, aussi je ne tardai pas à mettre à exécution, le plan que me suggéra mon amour pour la race des enfans augustes de S-Louis; mais avant de dire comment je m'y pris pour arriver à Joséphine sans éveiller des soupçons, je dois rappeler que mon père qui était passé dans ma chambre à coucher, lorsque lui entra dans le salon, revint à moi en toute hâte, lorsqu'il sut que j'étais seule, et mon air de terreur le frappa.

— « Il a refusé ce que vous lui demandiez, me dit-il.

— » Oui, répliquai-je, parce qu'il était *trop tard.*» Ces mots terribles produisirent sur mon père le même effet que sur moi lorsque je les avais entendus. Je poursuivis, en lui rappelant ce qui venait de m'être dit. Sa consternation, son saisissement ne lui laissèrent que la force de m'entendre à peine. Il approuva tout ce que je voulais faire, me promit de me seconder en tout ce qui dépendrait de lui, et passa dans son appartement où la fièvre le saisit cette nuit même; une maladie grave se dé-

clara, elle augmenta à la nouvelle de l'atroce jugement qui priva la France de monseigneur le duc d'Enghien, et mon père demeura plus de six mois dans un danger de mort, dont la prolongation ajouta à toute l'amertume de mes autres chagrins.

J'ai parlé d'une femme de chambre favorite, Colette, aussi remarquable par son attachement à ma personne que par sa charmante figure, Colette, en raison de mes rapports avec Joséphine, Hortense et Eugène Beauharnais, était connue aux Tuileries de la valetaille d'abord, et puis des officiers de la maison consulaire; elle pouvait aller, venir, entrer librement, faire à sa guise, sans qu'on s'étonnât de la voir; je l'appelai :

— « Colette, lui dis-je, crois-tu qu'il te serait possible de parvenir auprès de madame Bonaparte, de quelque façon que ce soit, pourvu que tu arrives de telle sorte qu'on n'y fasse pas attention et surtout qu'on ne puisse deviner que tu as une commission à remplir de ma part. »

Colette s'étonna de l'émotion de ma figure et du tremblement de ma voix, elle me répondit :

— « Si c'est pour quelque chose de bien important, je verrai.

— » Il y va de la vie.

— » Tranquillisez-vous, ma bonne maîtresse, je parlerai à madame Bonaparte, n'en doutez pas. Que lui dirai-je?

— » De lire sur-le-champ cette lettre, et de te donner une réponse de vive voix. »

Je lui remis en même temps un billet, que ma femme-de-chambre, en personne habile, cacha dans son sein, et qui était conçu en ces termes :

« Madame,

» Les cas désespérés sont rares, par bon-
» heur; mais lorsqu'ils se présentent il faut
» savoir s'affranchir des règles ordinaires, sur-
» tout lorsqu'en le faisant on peut sauver la
» vie à l'objet de nos respects et de notre
» amour, en même temps que l'honneur d'une
» famille telle que la vôtre. Un grand acte de
» rigueur se prépare, il ne s'agit ni de Mo-
» reau, ni de Pichegru, ni de Georges, ni des
» Polignac, Rivière, Puyvert et autres; il s'agit
» de quelqu'un bien autrement important et

» dont les jours sont précieux à toute la » France; vous frémirez, madame, lorsque je » vous le nommerai; et, dans l'intérêt des » vôtres, il faut absolument que je vous le » nomme. Je ne le ferai pourtant qu'à vous, » qu'à vous seule. D'une autre part, une pru- » dence, que vous approuverez, m'interdit de » me montrer aujourd'hui ou demain au châ- » teau des Tuileries, à moins que ce ne fût » sous un déguisement tel..... Mais non, il y » aurait trop de péril pour moi à être reconnue, » sans qu'il en résultât de l'avantage pour qui » que ce soit; voyez donc, dans votre bonté » admirable, de choisir l'heure et le lieu, ce » soir ou demain au plus tard. Je ne m'ex- » cuse pas de ma persistance, car certaine- » ment vous aurez à me remercier. Je suis, » avec tout ce que je vous dois de respect, » d'amitié, de reconnaissance, votre très- » humble, etc. »

Voilà ce que j'écrivais à Joséphine, et il y avait de quoi piquer la curiosité de la femme la plus indifférente. Colette partit; je demeurai dans des transes mortelles jusqu'à son retour. Elle arrive au château fraîche comme

une rose, triste comme un séminariste qui va ouïr une mission. Dès qu'elle paraît, le portier, les gens l'entourent; elle passe au commun : Que vient-elle faire ? Colette répond que je me suis mise contre elle dans une telle colère, que nous sommes brouillées ensemble. On lui offre vingt maisons; elle refuse tout, fait l'énumération des avantages, des profits de la mienne, ils sont immenses, elle veut y rester, et pour cela il lui faudrait la protection de madame Bonaparte.

La domesticité inférieure aurait mille fois refusé la porte de l'appartement consulaire à toute grandeur féminine du nouveau régime, et elle trouva tout simple, tout naturel de l'ouvrir à une égale. Ces gens-là se soutiennent, ils ont raison; il est vrai que Colette ne reçut pas les honneurs de l'entrée principale, qu'on lui fit traverser des passages secrets, des corridors noirs, mais qu'importe, elle arriva.

Joséphine était dans sa chambre avec une nombreuse cour; ses femmes trouvèrent le moyen de l'en faire sortir pour l'amener dans un boudoir où Colette parut aussitôt. Joséphine la voyant en larmes et la connaissant déjà, lui demanda ce qu'elle souhaitait. Colette, qui se

voyait seule avec madame Bonaparte, lui conta en quatre mots la ruse dont elle s'était servie, et en même temps lui remit ma lettre, dont la lecture fit frémir Joséphine; puis réfléchissant un instant : « Demain, dit-elle, entre midi et une heure, j'irai voir des modes nouvelles chez madame Despaux. Adieu Colette, faites mes complimens à votre maîtresse; et puis, élevant la voix : — Je vous promets de lui écrire en votre faveur, j'espère qu'elle ne me refusera pas de vous conserver à son service. »

Colette s'éloigna. On profita de l'occasion pour l'embrasser à droite et à gauche; elle dut prolonger sa course au château, jaser avec tous ses protecteurs subalternes, et les remercier à diverses reprises. Pendant ce temps j'étais mourante. Enfin elle arriva, je respirai. La bonne Joséphine m'avait comprise, j'étais maintenant assurée de la voir et de l'intéresser. Quelle nuit je passai, surtout sachant mon père malade; mais je ne me couchai pas sans lui avoir appris le résultat de ma démarche.

Le lendemain, j'étais à dix heures du matin chez madame Despaux. Cette marchande de modes n'était ni une femme ordinaire, ni issue

d'une famille commune; son mari occupait un emploi supérieur dans les bureaux du ministre de la guerre, où il trouva le moyen d'obliger une foule de personnes. Madame Despaux possédait des qualités non moins précieuses, qui la faisaient aimer de tous ceux qui la connaissaient; elle travaillait gratis pour les familles ruinées par la révolution, remettant à des temps plus heureux l'acquittement de ses mémoires, qu'elle n'enflait jamais en payement des intérêts de la somme avancée; enfin elle agissait avec tant de délicatesse, qu'on aurait cru que la pauvre noblesse féminine lui rendait service en s'adressant à elle. J'en connais à qui elle prêtait même de l'argent.

Madame Despaux avait aussi un mérite à mes yeux! elle était royaliste et dévouée aux Bourbons de toute son âme; il n'y avait donc pas à craindre d'indiscrétion de sa part, et sans en demander davantage, elle comprit que si je voulais parler tête-à-tête à Joséphine, c'était en faveur de quelques détenus. Je fus donc installée dans sa chambre où l'on m'enferma sous clé et où je passai près de deux heures bien pénibles, cherchant à me distraire par la lecture et ne le pouvant pas. Joséphine arriva

enfin; un geste de madame Despaux lui apprit que je l'avais devancée. Elle prit un prétexte pour entrer seule dans la chambre où j'étais. — « En vérité, vous m'avez cruellement intriguée! » furent ses premiers mots.

— « Je vais vous faire bien plus de mal encore, » répondis-je, et sur-le-champ j'entrai en matière. Je dois lui rendre la justice de dire que son désespoir égala le mien, il lui fut impossible de retenir ses larmes; elle me jura de ne rien épargner, de braver tout plutôt que de souffrir que le duc d'Enghien courût les chances d'une longue prison, car son imagination ne voulut absolument pas aller au-delà.

— « Soyez certaine que je me tiendrai sur mes gardes, je suis avertie, et je profiterai du premier moment favorable, je ferai de ceci une affaire de famille, nous l'emporterons. »

Ce qu'elle me dit me rassura, je séchai mes larmes, et nous nous séparâmes; il fut convenu que jamais, et dans aucun cas, on ne ferait connaître au premier consul que je m'étais mêlée de ce grand secret d'état.

CHAPITRE VII.

But secret de Fouché. — Comment Napoléon fut conduit à la catastrophe du duc d'Enghien. — Moyens employés par celui ci pour hâter la catastrophe. — Conseil tenu aux Tuileries le 10 mars 1804. — Détails inédits et authentiques à ce sujet. — Rapport du grand-juge et du ministre des relations extérieures. — La baronne de Reisch et d'Estingein. — Question singulière du premier consul. — Il expose le point sur lequel on délibèrera. — Surprise des conseillers. — Fouché opine à la mort du prince. — Réplique adroite de M. de Talleyrand. — Opinion de M. de Régnault ; — du second consul. — Discours de Cambacérès, copiés sur le manuscrit autographe. — Mot sanglant de Napoléon au second consul. — Volonté qu'il manifeste. — Belle conduite de Cambacérès. — Propos de Napoléon. — L'arrestation du prince est résolue. — Ordres donnés à cet effet. — Général Ordener. — Général Caulaincourt. — Détails de l'enlèvement du duc d'Enghien jusqu'à son arrivée à Vincennes.

La gloire de Napoléon était pure, il n'avait pas encore les mains souillées du sang royal, et s'il parvenait au trône, son premier sentiment devait être l'horreur pour les régicides. Ainsi devait penser Fouché qui, comme tout jacobin prêt à se donner un maître, eût voulu au moins que ce maître fût son complice. Il

fallait donc que Bonaparte donnât des gages à la révolution, avant d'être l'usufruitier de tous ses droits et ceux de la monarchie.

Le duc d'Enghien était une victime nécessaire aux jacobins, voilà la cause première de sa mort. C'est un axiôme positif qu'un crime ne peut être attribué qu'à ceux auxquels il profite : or n'en déplaise au bon duc de Rovigo, je demande de quel avantage ce crime-là aurait été pour M. de Talleyrand-Périgord? Le premier consul, en se couvrant de ce sang précieux, descendait au niveau de Fouché, l'affranchissait à jamais de ses reproches, et rompait sans retour avec la famille royale et les vrais royalistes. Ce crime fut l'acte le plus impolitique du régne de Napoléon, qui ne put être conduit à ordonner cette falale castastrophe, que par les instigations indirectes d'une police perfide : non, ce n'est pas M. de Talleyrand qui eût conseillé un crime inutile!

Moreau venait d'être arrêté, Pichegru aussi, Georges allait l'être ou l'était déjà, lorsque Fouché, revenu par ses intrigues au milieu de la police active, malgré Réal, d'une part, qui voulait le ministère pour lui et quatre ou cinq autres, qui en son absence se le partageaient;

Fouché, dis-je, décida qu'il fallait frapper le dernier coup. Déjà depuis plusieurs mois, ainsi que je l'ai dit, il avait attiré par des lettres anonymes, par des rapports fallacieux l'attention du premier consul sur le malheureux prince. Un officier envoyé secrètement à Etteinheim, et dont le rapport, s'il eût pu être sincère, aurait donné une autre face aux choses, trahit indignement la vérité au lieu de dire ce qui était, que le duc demeurait tranquille, menant la vie d'un particulier, plutôt que d'un prince, secourant les malheureux, aimant sa maîtresse et les fleurs; il le montra menaçant, toujours occupé à nuire à la France, excitant les émigrés à la vengeance, leur distribuant de l'argent dans ce but, et faisant lui-même des absences mystérieuses de dix ou douze jours, qu'il employait, au dire de ses alentours, à venir à Paris prendre des mesures pour attenter à la vie du premier consul. C'était une calomnie odieuse, Fouché en tira un grand parti. Il vint donc trouver Bonaparte au moment où, par de telles déceptions, il l'avait épouvanté, lui représenta combien sa vie serait exposée si le duc d'Enghien conservait la sienne, et travailla de telle sorte que

Bonaparte se décida à frapper un grand coup.

Fouché aurait bien voulu qu'il eût pris sur lui la responsabilité complète de cette mesure. Il ne le put : le premier consul, quoique décidé peut-être au fond du cœur, prétendit que cette question majeure fût agitée dans un conseil secret, qui se tint le 10 mars 1804, et auquel il appela le second et le troisième consul ; M. Régnier, grand-juge et ministre de la justice ; M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, et enfin l'intrigant Fouché. Bonaparte avant d'y entrer, avait voulu lui-même questionner l'officier de gendarmerie envoyé à Etteinheim : ce malheureux, poussé par des insinuations perfides, mentit plus que jamais, prêta des propos menaçans au prince, et en dit tant que celui qui l'entendit entra à la conférence, déterminé à en finir avec un ennemi qui en voulait directement à sa vie. Ce fut pourquoi il montra tant de véhémence dans la discussion.

Le conseil fut ouvert par un rapport du grand-juge sur l'état de la conspiration de Pichegru dans l'intérieur de la France. Il exposa la position respective des conjurés en

fuite ou arrêtés, orna son récit des détails dramatiques de la prise de Georges Cadoudal, qui avait eu lieu la veille, ne chargea pas les détenus; et cependant montra avec clarté l'existence d'une conjuration très-étendue, qui avait des ramifications non moins vastes hors du territoire de la république. Mais ici, il s'arrêta comme de peur d'empiéter sur le terrain de son collègue des relations extérieures.

M. de Talleyrand continua ce rapport en lisant le sien, qui dévoilait les menées des agens avoués et cachés de l'Angleterre; il ne dissimula rien, dit où se trouvait en ce moment chacun des membres de la famille royale, ce qui le conduisit naturellement à parler du duc d'Enghien; mais sans rien de personnel, sans conclure surtout à son arrestation ainsi que le prétend M. Savary. Il discuta la part plus ou moins probable que les princes avaient pu prendre à la conspiration, ne leur imputa rien de grave, et se conduisit en cette circonstance avec la mesure et la retenue dont il n'est jamais sorti à aucune époque de sa vie. Il conclut seulement en termes généraux, à ce que l'on prît toutes les précautions récla-

mées par la prudence pour la conservation de la personne du premier consul et la tranquillité de l'empire.

Cambacérès m'a dit qu'il prononça ce dernier mot avec une affectation si marquée, que Bonaparte en sourit. Il ajouta à son rapport des particularités sur les agens de l'Angleterre et des princes, sur Drake, sur Fauche-Borel, alors détenu au Temple, et sur deux baronnes allemandes, Mmes de Reisch et d'Ettengein, qui avaient pris à cœur le soin des intérêts de la famille des Bourbons. Ces dames se dévouaient, comme les femmes se dévouent, c'est-à-dire avec une abnégation complète. Elles haïssaient, non moins vivement que la république, le premier consul, contre qui elles répandaient des pamphlets, des caricatures, des chansons, enfin tout ce qui pouvait lui être contraire.

Napoléon, à la surprise générale, interrompit le lecteur, pour lui demander si ces deux intrigantes étaient parentes de madame de Staël, et sur la réponse négative, il dit tranquillement : « Cela m'étonne. »

Les deux rapports achevés, le premier consul prenant à son tour la parole dit à peu près :

— « Messieurs, je vous ai appelés comme les personnages les plus éminens de la république, pour vous communiquer ce qui se passe, et vous demander votre avis; j'ai des lumières certaines sur les machinations criminelles qui sont mises en jeu contre moi. Vous voyez que les conjurés attendaient la venue prochaine d'un membre de la famille des Bourbons; on vous a dit que ce membre était le duc de Berry, on vous a même donné des renseignemens précis à ce sujet. Eh bien, je crois tout cela faux ou du moins très-inexact. Ce n'est pas l'héritier direct de cette race que l'on exposerait légèrement aux chances d'un coup de main; un homme d'ailleurs encore sans aucune réputation militaire, bon à se montrer, point à agir. Mais il y a sur le continent Européen, et à peu de distance de nos frontières, un personnage intrépide, cher à l'émigration par quelques faits d'armes, qui nous a combattus, et qui, maintenant dans l'inaction forcée où nos victoires l'ont réduit, n'a plus que la ressource des complots : c'est, messieurs, le duc d'Enghien, l'héritier des Condé. Ce prince en veut directement à ma vie ; il est venu à Paris plusieurs fois dans le

dessein de me la ravir : c'est entre nous deux une lutte à mort, et puisqu'il n'a pas craint de s'y engager, je ne vois pas pourquoi je n'userais pas de représailles. Je désire savoir de vous s'il serait avantageux de le faire surprendre dans le lieu de sa retraite, conduire à Paris où on le jugerait sans désemparer. Mon opinion n'est pas encore arrêtée là-dessus, il faut auparavant qu'elle soit éclairée de la vôtre.»

Cette conclusion ne troubla pas médiocrement les hommes appelés à ce conseil qui, tous, hors Fouché, ignoraient ce qu'on y discuterait. Cambacérès m'a juré que pour lui il n'en avait aucune idée et que, lorsqu'il l'apprit, il en resta demi-mort. Un silence profond succéda au discours du premier consul ; il fallut parler pourtant, un geste en donna l'ordre ; Fouché, qui était là sans qualité apparente et seulement à titre de sénateur, Fouché, avec son art accoutumé, commença par rassembler toutes les preuves qu'il trouva ou inventa, de la connivence prétendue du prince avec les conspirateurs. Il montra Ettenheim comme l'arsenal d'où partaient les armes meurtrières dirigées contre le chef du gouvernement français ; il exagéra l'importance du duc d'Enghien, répéta avec une

malignité visible que c'était la seule espérance de la famille proscrite, et que, lui mort, il n'y aurait personne parmi ce monde-là que l'on pût mettre en avant; que ce nom de Condé était un nom magique joint surtout à de la bravoure et à une haine invincible du premier consul; qu'un coup hardi mettrait fin à des hydres de conspirations sans cesse renaissantes; que d'ailleurs, si, après l'instruction du procès du prince on ne le trouvait pas coupable, on serait à même de le rendre à la liberté.

Ceux qui écoutaient Fouché comprirent qu'il cherchait à leur rendre moins amère leur participation à un acte dont la fin pourrait bien ne pas être sanglante. Nul ne se méprit cependant sur le sort du prince s'il était amené à Paris. Quand le minstre des relations extérieures fut invité à donner son avis, il dit : « Que l'on pouvait comploter autour du prince sans que le prince en eût connaissance; qu'en général ceux de sa classe étaient mal informés de ce qu'on tentait en leur nom; qu'on les trompait sous prétexte de les servir, et que, par cette voie ténébreuse, on leur faisait souvent un tort infini; que d'ailleurs le duc d'Enghien habitait un territoire neutre; aller s'y emparer de sa personne

serait violer le droit des gens d'une manière étrange, qui ferait crier toutes les puissances; que puisqu'on avait la preuve des courses fréquentes de ce personnage sur le sol français, il valait mieux, sous tous les rapports attendre qu'il s'y présentât de nouveau; qu'alors on serait dans le droit commun de légitime défense et qu'on lui appliquerait sans pitié la rigueur des lois. Le cas ne tarderait pas à arriver, car il ferait sans doute de nouveau ce qu'il avait déjà fait, et qu'on pourrait même le provoquer à y venir par quelque fausse confidence; le tout afin de ne pas déroger au code politique universel des nations, et pour ne pas en venir à une violation à main armée d'un territoire neutre. »

M. de Talleyrand, en s'expliquant ainsi, avait la pensée que le premier consul, saisissant cette ouverture, ajournerait l'exécution de son funeste dessein; que, tandis que l'on mettrait en jeu les ressorts propres à amener le prince dans le piège, il pourrait, lui, Talleyrand, l'instruire de nouveau du péril pressant qu'il courait, comme déjà et sans succès il lui en avait fait donner l'avis par la princesse Charlotte de Rohan; tout était donc louable dans ce discours,

et la franchise apparente et l'intention cachée. Fouché vit qu'il allait perdre le fruit de ses intrigues si on l'adoptait, et il se promit de tout faire pour que cette opinion ne prévalût pas.

Le grand-juge, qui parla ensuite, emprunta quelque chose des deux premiers orateurs ; il parut convaincu des trames ourdies par le prince et de la nécessité d'y mettre fin. Mais il prétendit qu'il valait mieux patienter pour lui donner le temps de reparaître en France que de l'enlever des États du margrave de Bade où il séjournait sur la bonne foi du droit des gens.

Le troisième consul, honnête et bonne créature, qui n'y voyait pas plus loin que son nez, ce que je dis sans figure en vertu de sa myopie, ne s'était jamais trouvé à pareille fête. Il avait su éluder de prendre part à tous les grands actes de la révolution ; malgré sa déférence pour son terrible collègue, il parla dans le sens de ses vrais sentimens, en déclarant qu'on n'avait aucun titre pour aller saisir le prince sur un territoire neutre, que la provocation n'était pas apparente et que jamais il ne dévierait de cette manière de voir, laquelle lui semblait la seule honorable.

Ceci fut encore un mauvais son de cloche pour Fouché, mais il reprit courage en ayant reconnu sur les traits du premier consul l'impatience que lui inspirait une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé. Restait le second consul; celui-là par la tournure entortillée de son vote dans le procès du roi pouvait passer, aux yeux de certaines gens, pour avoir trempé dans la mort de cet infortuné monarque. Fouché, je ne sais pourquoi espérait beaucoup de lui, il fut donc étrangement surpris lorsque Cambacérès s'exprimant avec véhémence, se mit à dire:

« On a donné de funestes préventions au premier consul, en lui représentant le duc d'Enghien en armes contre sa vie; je crois le fait faux. Il m'est revenu par des renseignemens auxquels j'accorde pleine confiance que les amis de ce prince lui reprochent au contraire son éloignement pour leurs intrigues; il semble avoir renoncé à toute idée d'agression; il reste calme et paisible; j'affirme en outre que jamais il n'a songé à un assassinat: on en a la preuve dans les rapports de la police: on sait qu'il a chassé de sa présence un misérable, qui lui proposait de tuer le premier con-

sul; or, ce qu'il n'a pas voulu alors, il ne peut l'approuver aujourd'hui. Je le justifie donc pleinement de cette inculpation, non que je prétende qu'il verrait sans peine sa famille exclue à perpétuité de la couronne, et que, dans l'avenir, il refuserait de contribuer à la lui rendre; mais alors il le fera en homme d'honneur à la tête d'une armée, voilà ma réponse aux allégations du sénateur Fouché.

— » Maintenant, poursuivit le second consul, il me reste à traiter un point non moins important, ce que l'on fera du duc d'Enghien, si on le conduit à Paris : sera-ce pour se donner un ôtage? la garde de tels prisonniers est trop embarrassante. Le renverra-t-on hors des frontières dès que son innocence sera constatée? Non, on ne le fera pas, car on ne l'amène ici que pour le faire mourir, et pourquoi, s'il vous plaît? à qui sa perte est-elle utile, à la république? que nous importe un adversaire de plus? Les jacobins seuls applaudiront à cet acte impolitique qui mettra contre nous tous les émigrés rentrés, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et enfin la partie saine de la nation. Savez-vous que pour faire approuver par la masse d'un

peuple la mort d'un homme, il faut que le délit soit plus clair que le jour; si l'évidence n'est pas incontestable on ne gagne rien à s'en défaire. Un jugement quelque bien dressé qu'il soit, lorsqu'il repose sur un coup de parti, est cassé d'abord par les contemporains, qui le jugent en dernier ressort, et puis par la postérité que l'on ne trouve pas plus crédule. Certainement on ne fera pas venir ce prince pour le condamner sans des faits tellement précis, qu'on ne puisse les nier, dès-lors il est positif que sa mort est assurée. Eh bien, dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt du premier consul, je m'oppose en tant que me le permet la voix consultative que la constitution m'accorde, à l'arrestation et à la mise en jugement du duc d'Enghien; à moins qu'on ne le surprenne en arme, ou conspirant en deçà de la frontière. »

Tandis que Cambacérès parlait ainsi, Napoléon violemment irrité, jetait sur lui des regards fondroyans, et s'adressant à lui lorsqu'il eut fini:

— « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons? en vérité pouvez-vous croire à la possibilité de faire venir par ruse le duc

d'Enghien sur notre territoire, après que tous les journaux de l'Europe lui auront donné l'éveil? Vous voulez faire, messieurs, de la politique de sentiment, vous vous arrêtez à un prétendu droit des gens invoqué toujours par les faibles, et que les forts ne respectent jamais; les états se conservent en dehors de ces ménagemens, de ces considérations inutiles; il faut avant tout se défaire d'un vain respect pour un nom quelconque ou pour une famille. Le duc d'Enghien, quoiqu'on prétende le contraire, est dangereux à notre repos; il intrigue, il arme contre nous, à quoi bon le ménager? On doit saisir son ennemi partout où on le rencontre. Le magrave de Bade se fâchera, eh bien, qu'il nous déclare la guerre! ce sera plutôt fait avec lui. Je tiens pour bon et utile l'avis du sénateur Fouché, et aviserai à m'en servir; ce qui m'étonne, c'est que sur une telle matière il n'y ait pas unanimité de sentimens. »

Le conseil se prolongea, chacun essaya de défendre son opinion, mais enfin un *je le veux*, fortement articulé, termina tout; il ne fut plus question que d'obéissance. Fouché triompha; les autres sortirent attérés. Cambacérès m'a dit, que, prenant à part Napoléon, il lui offrit

de se démettre de ses fonctions, ce qui fut refusé par ce propos :

— « Ah ! vous avez de la rancune d'une phrase qui m'est échappée, parbleu; devais-je aussi m'attendre à ce que ce prince vous tiendrait tant au cœur? »

Immédiatement après, et le même jour 10 mars, le premier consul adressa au ministre de la guerre l'ordre d'envoyer en poste à Strasbourg, sans retard, le général Ordener, voyageant incognito sous un nom d'emprunt; sa mission aurait pour but de saisir dans Etteinheim avec les troupes dont le commandement lui serait donné, le duc d'Enghien, le général Dumourier, un colonel anglais et un autre individu à leur suite. Sans doute que ce nom de Dumourier n'était mis en avant que pour donner plus de consistance au complot dont on voulait que le prince parût être le chef. Toutes les mesures à prendre pour assurer la réussite de l'expédition furent détaillées dans cette lettre. Le ministre de la guerre dut envoyer aussi simultanément le général Caulaincourt à Offenbourg, pour y arrêter la baronne de Reisch, dans le cas où on ne l'aurait pas déjà saisie à Strasbourg même. Dans tous les cas, les

généraux Caulaincourt et Ordenner devaient se concerter ensemble pour mieux parvenir au succès du double enlèvement confié à leur zèle.

Ce fut à onze heures du soir que cette dépêche du premier consul, écrite de la main de M. Menneval, parvint à Alexandre Berthier, qui, à trois heures du matin, la transmit aux généraux Ordener et Caulaincourt, chacun en la partie qui les concernait, avec l'invitation la plus formelle de s'y conformer sur-le-champ : ce qu'ils firent.

Ordener, officier de fortune, avait acquis ses grades le sabre à la main, et ne connaissait que la discipline militaire. Aucune considération ne l'arrêtait, ni le respect dû à une grande infortune, ni le nom de ses rois légitimes qu'il allait insulter dans la personne du prince. Il avait cette indifférence pour l'avenir, cet oubli facile du passé, qui mettent un homme à l'abri des remords. Le duc d'Enghien était pour lui un individu que rien ne distinguait des autres, et de même qu'il allait l'arrêter, de même il l'aurait fait fusiller sans autre forme de procès si le ministre de la guerre lui en eût intimé l'ordre. Napoléon le connaissait bien, il le pro-

tégea depuis, le nomma son chambellan, grand-croix de la légion-d'honneur et gouverneur du château de Compiègne, où il termina sa carrière en 1811.

Le général Caulaincourt appartenait à une famille noble de Picardie; il avait fait lui-même partie avant la révolution de la maison du duc de Bourbon; et sa mère, ou une de ses proches parentes, si ce n'était sa femme, était à cette époque attachée à la comtesse d'Artois. Il ne voulut pas émigrer, et suivit en France la carrière militaire. Napoléon, au retour d'Egypte, l'attacha à son service particulier en qualité d'aide-de camp (1). Les dehors froids de Caulaincourt, sa sévérité rigide, son aptitude au travail, ses talens qui se développèrent, dès qu'il eut été mis en évidence, sa probité, et un dévouement sans borne le rendirent cher à Napoléon.

Caulaincourt fit une fortune rapide; il devint grand-écuyer de l'empire, grand-cordon de la légion-d'honneur, lieutenant-général, ambassadeur en Russie, ministre des relations extérieures, et ne fut déplacé nulle part. Ses ennemis ont vu dans tous ces honneurs la ré-

(1) Vers 1803.

compense de sa participation au meurtre du fils de ses anciens maîtres; il est mort en protestant de son innocence. On doit plutôt croire que ce fut un raffinement de machiavélisme chez les ennemis du prince de compromettre indirectement dans cette catastrophe un gentilhomme et un homme d'honneur. Malheureusement l'instruction du ministre portait textuellement que les généraux Ordener et Caulaincourt, envoyés par l'ordre du premier consul, et Brice Mortigni, lieutenant-général commandant de la 5e division militaire, tiendront un conseil avant que de rien commencer (1).

Caulincourt se rendit à Offembourg, en compagnie d'un nommé Rosey et du fameux Méhée de la Touche; pendant ce temps, Ordener se porta rapidement sur Etteinheim où on avait envoyé à l'avance deux espions, un

(1) M. de Caulaincourt avait une mission tout-à-fait distincte, et ignorait le secret des instructions remises à Ordener. Le seul tort de M. Caulaincourt fut peut-être de ne pas donner sa démission; mais à ce compte, combien de grands seigneurs furent complices de ce crime!

officier de gendarmerie nommé Charlot, et un maréchal-des-logis de la même arme, appelé Pherdidorff. Ils vinrent annoncer que le prince était sans défiance, et qu'il y avait certitude de le surprendre dans son lit; on environna la maison et on l'amena hors des états de Bade.

Ce fut le 15 mars 1804 que cette arrestation funeste eut lieu. On transporta d'abord le duc d'Enghien à Strasbourg, dans une maison particulière, et puis à la citadelle, où le général Laval qui la commandait, lui témoigna, autant qu'il lui fut possible, combien il était touché de sa position affreuse; on doit aussi des éloges au commissaire de police Rapp; le comte Shée était alors préfet de Strasbourg. Le prince quitta cette ville le 18 mars de très-grand matin; on lui fit faire très-vîte la route qui conduit à Paris; mais arrivé aux barrières, il demeura dans sa voiture jusqu'à cinq heures du soir, le 20 mars; alors un ordre, apporté par un courrier, fit diriger le cortège sur Vincennes.

Rien n'était préparé à Vincennes pour recevoir le prince, pas plus qu'à Strasbourg. La venue d'un prisonnier environné de tant de

monde, surprit Harel, concierge du château de Vincennes, lorsque sa femme, qui était fille de la nourrice du duc d'Enghien, ayant reconnu celui-ci, s'écria en versant des larmes : « Ah, mon Dieu, c'est mon frère de lait ! » On logea le prince dans une chambre froide, à laquelle il manquait plusieurs carreaux de vitre que l'on remplaça par une serviette. Il fallut aller chercher dans le village de quoi lui procurer un modeste souper; enfin, après tant de fatigues et une course si pénible, l'infortuné demeura seul.... ce ne fut pas pour long-temps.

On l'avait séparé depuis Strasbourg de son fidèle aide-de-camp, le baron de Saint-Jacques, et des gens de son service qui n'avaient pas voulu l'abandonner. Il avait été entraîné sans égards, comme un prisonnier ordinaire; et maintenant ce voyage achevé, il habitait le même château où le grand Condé avait été détenu. Ainsi la fortune ramenait le petit-fils, là où le grand-aïeul avait aussi porté des chaînes, mais quelle différence dans leurs destinées !.....

CHAPITRE VIII.

Joséphine tente vainement de fléchir Napoléon. — Conversation singulière de celui-ci avec sa mère. — Ses frères n'obtiennent rien de lui en faveur du prince. — Instances inutiles de Talleyrand et de Fouché. — Serment du chancelier de France. — Humeur de Napoléon. — Décret de mise en jugement du duc d'Enghien. — Ordres donnés, dit-on, à M. Savary. — Débats. — Héroïsme du prince. — Jugement. — Détails à la suite. — Assassinat du prince. — Lettre de Joséphine. — J'espère. — M. de Châteaubriand m'apprend la catastrophe.

Le moment de la catastrophe approchait. Joséphine tremblante devant son mari lorsqu'il s'agissait de lui avouer quelque dette, ou de solliciter une grâce ordinaire, montrait dans les occasions d'éclat une énergie dont on ne l'aurait pas crue capable. Elle voulut dans cette circonstance fatale s'étayer de toute sa famille. En conséquence, elle communiqua le secret de l'arrestation du duc d'Enghien à son fils, à sa fille, à son gendre Louis, à Joseph Bonaparte, à Madame mère et à madame Murat,

présumant que celle-là le confierait à mesdames Bacciochi et princesse Borghèse; puis, saisissant une occasion où elle se trouvait seule avec le premier consul, elle lui demanda ce qu'il y avait de vrai dans la nouvelle qu'on faisait courir.

Bonaparte à cette question la regarda avec une sévérité extrême.

— « Qui t'a si bien informée? dit-il.

— » Qu'importe, puisque je le suis.

— » Eh bien! on t'a trompée.

— » Non, ce que je dis est vrai, tu ne le nieras pas.

— » Au diable soient les traîtres, répliqua Bonaparte en frappant le parquet du pied, ils feront manquer le coup.

— » Plut à Dieu que cela pût être! dit Joséphine avec chaleur; ils t'épargneraient une mauvaise action, et de longs chagrins à ta famille.

— » Tu parles comme une femme qui n'entend rien aux affaires; mêle-toi de ce qui te concerne, fais des chapeaux, enfle, mais pas trop, les mémoires de ton tailleur, de ta marchande de modes, et laisse-moi gouverner l'état à ma fantaisie.

— » Bonaparte, reprit-elle, prends-y garde, tu ne peux retenir ce prince dans un cachot, et il est impossible que tu veuilles le faire périr.

— » Pourquoi pas, s'il est coupable?

— » Il ne l'est point.

— » Il l'est, te dis-je; faut-il me laisser assassiner?

— » C'est un mensonge abominable, il est incapable d'une telle action.

— » Il la médite, je te le répète.

— » Cela n'est pas vrai.

— » Il complotait avec les détenus.

— » Eh bien! dans ce cas, montre-toi généreux et magnanime; ajoute à ta gloire par le pardon, tu deviendras grand tout-à-fait, tandis que, couvert de ce sang.....

— » J'agirai selon mes intérêts.

— » Songe aux haines que tu vas légitimer, et si par cas la fortune t'abandonne, si nous tombons un jour, vois quel compte terrible tu auras à rendre.

— » Ce sont des paroles vaines; cet homme est mon ennemi capital; c'est le seul de sa famille qui soit personnellement à craindre, le seul capable de s'avanturer dans une tentative

périlleuse. Il travaille à ma perte, il veut ma mort; eh bien! il mourra lui-même. »

Joséphine continua les plus vives instances sans rien obtenir que des paroles dures. Sa fille, apostée exprès, vint à son secours. Toutes les deux essayèrent de toucher cette âme de bronze, qui demeura inflexible à leurs prières et à leurs larmes. Le premier consul se renferma dans ce qu'on appelle la raison d'état; lassé enfin des supplications de sa femme et de sa belle-sœur, il les quitta sans leur avoir rien promis.

Le duc de Rovigo, dans ses Mémoires, prétend que Joséphine ne put solliciter Napoléon en faveur du duc d'Enghien, puisqu'elle ne sut son danger qu'après sa fin cruelle. M. de Bourrienne, dans les siens, mieux instruit ou plus fidèle, raconte à-peu-près ce que je viens de détailler, et ce que je tiens, moi, de Joséphine et d'Hortense. Il est singulier comment, dans tout ce qui touche les affaires de Pichegru et du prince, le duc de Rovigo est en opposition avec tous ceux qui en ont parlé; mais il est seul à soutenir ce qu'il avance, tandis que ses adversaires commencent à faire nombre; par exemple je ne suis pas étonnée qu'on

ne trouve pas, dans les Mémoires de ce dignitaire de la police impériale, les particularités suivantes, que je ne peux garantir puisque je n'étais pas présente, mais que des membres de la famille de Napoléon, et Cambacérès, et le comte Régnault, et des gens qui vivent encore m'ont affirmées.

Madame Lætitia se rendit aussi chez son fils, lui demanda ce qu'il voulait faire du duc d'Enghien.

— « Mais, ma mère, ce que lui et les siens feraient de moi s'ils étaient à ma place.

— » De sorte, reprit madame Lætitia, que toi aussi, tu veux ouvrir un compte avec la maison de Bourbon; c'est assurément très-glorieux pour la nôtre... *ma* les suites mon fils, les suites! Nous ne sommes pas en Corse et n'y voulons pas revenir. Pourquoi faire comme Fouché, Thibeaudeau, Barière, Treilhard et tous ces messieurs. Si j'étais toi, *Napolione*, j'y regarderais *oune*, *doux* et trois fois.

— » Ma mère, le chef d'un état punit et ne se venge pas.

— » A la bonne *houre*, mon fils, voilà des raisons. *Ma*, comme il n'a pas *toué* aucun des nôtres, il serait meilleur peut-être d'être clé-

ment, quoique la clémence soit une *vertou* ignorée en Corse.

— »Nous ne sommes pas Corses, nous sommes Français.

— » Soit ! alors, fais comme les Français. Ils pardonnent.

— » Je ferai comme les Corses, s'écria Napoléon impatienté.

—»Je savais bien, répliqua sa mère, que tu ne renierais pas toujours ta patrie.»

Madame Lætitia ne fut donc pas plus heureuse que ses belles-filles et que ses filles. Les trois dames Bacciochi, Borghèse et Murat tentèrent, je dois le dire, des efforts inutiles. La dernière, voulut mettre en jeu son mari qui n'osa pas se mêler de cette affaire et qui, au contraire, en sa qualité de gouverneur de Paris, nomma la commission militaire qui accepta la charge d'assassiner le prince juridiquement.

Napoléon eut à soutenir une lutte plus vive encore contre ses deux frères, Joseph et Louis : ceux-ci le prirent, non par l'héroisme, mais par l'intérêt personnel. Ils lui montrèrent le sort qui les attendait en cas de revers.

— « Eh bien, moi, répliqua Napoléon, avec

un sourire effrayant, je vous sais un asile d'où la main du bourreau ne nous arrachera pas!

— » Lequel? demandèrent ensemble les deux frères.

— » Les trônes sur lesquels nous monterons tous à la fois.

— » Les trônes, dit Louis, seront pour nous peut-être un échafaud plus exhaussé. »

Cette réponse énergique déplut au premier consul, qui s'en expliqua vivement. Joseph lui dit: « Je crains dans cette circonstance que tu ne sois la dupe de Fouché : nous étions parvenus à te délivrer de cet intrigant, et à l'aide d'une conspiration qu'il est capable d'avoir fomentée lui-même, il va reparaître investi de ta confiance. Souviens-toi que l'acte le plus impolitique de ta vie, et qui te sera le plus complètement inutile, est celui que tu vas commettre. »

Napoléon eut un instant la pensée que son frère lui disait vrai; il réfléchit, puis il congédia Joseph et Louis en répondant: « Il est trop tard, et le pire dans les affaires de ce genre est de reculer. Que ferais-je d'ailleurs du duc d'Enghien pendant toute ma vie : le renvoyer serait une faute énorme, le retenir captif aurait

encore son danger; qu'il meure, puisqu'il me gêne ou qu'il me serait nuisible.

— « Son sang, dit Louis en s'éloignant, retombera sur toi et notre race. »

Deux autres personnages joignirent leurs sollicitations à celles que je viens de raconter, d'après ce que répétèrent à leur famille les frères de Napoléon : ce furent le second consul et M. de Talleyrand. Celui-ci revint le 18, trouver le premier consul; il lui rappela les objections déjà faites et le conjura de réfléchir aux périls d'une détermination pareille. « Vous allez, lui dit-il, ceindre la couronne et prendre place parmi les rois; est-ce leur faire plaisir que de débuter par le meurtre d'un homme de race royale? Pensez-vous ne pas nuire, par là, et à l'avance, à cette inviolabilité fondée sur la majesté souveraine que vous réclamerez dès le lendemain de votre sacre, pour vous et vos proches? Il me semble que ce sera une erreur qui ne vous servira pas. »

Ce discours frappa Napoléon, et peut-être que la question présentée plutôt sous ce point de vue aurait changé de face à ses yeux; mais il était déjà imbu de la pensée qu'on le croyait subjugué par les inspirations de Fouché et afin

de détromper tout le monde il se promettait de hâter la mort du duc d'Enghien, de se l'approprier, et surtout de ne la répudier jamais. C'est ce qu'il a fait jusqu'à sa dernière heure, car il a consigné dans son testament, que s'il pouvait se retrouver dans la même position il agirait de la même manière. M. de Talleyrand ne put l'emporter sur cette obstination réfléchie non plus que le second consul qui tira ses objections du texte de la mort de Louis XVI.

— » Croyez-moi, lui dit-il, il y a un sang qui pèse plus que les autres sur le cœur des homicides et qui tache davantage. Je crois être innocent du supplice du feu roi. Eh bien, je sens malgré cela des remords dans le calme de la nuit; et maintefois au milieu de l'exercice de mes hautes fonctions, il me semble que chacun, à l'instant où il se prosterne en quelque sorte pour me saluer plus humblement, murmure à mon oreille le mot *régicide*. Et pourtant je vous le répète, j'ai la certitude de ne pas l'être. Questionnez des hommes francs, Richard, Cochon, Courtois, Ramel, David même, ils vous diront leurs regrets, leur épouvante, ce qui les poursuit sans relâche.

— « Ne faites-vous aucune différence, dit

Napoléon, entre des sujets qui condamnent un roi à mort, et un chef qui fait juger un conspirateur n'importe son rang. »

Cambacérès ne répliqua pas, son geste annonça seulement sa protestation contre ce qui allait avoir lieu. Il partait, Napoléon le rappela.

— « Savez-vous, dit-il, ce que je trouve étrange? c'est de voir que toute la résistance à ma volonté vienne perpétuellement des fonctionnaires civils et jamais des chefs militaires.

— » La raison en est facile à trouver, répliqua Cambacérès, nous sommes, nous, des citoyens libres qui admininistrons dans l'intérêt de tous, ils sont eux des salariés qui doivent se taire et obéir. Savez-vous que, dans l'ancien régime, le serment de chancelier de France, portait en termes exprès que ledit chancelier désobéirait au roi qui lui commanderait d'agir contre les règles de la justice.

— » C'est peut-être fort beau, repartit Napoléon; mais cette phrase ne se retrouvera pas dans le serment de l'archi-chancelier de l'empire. »

Le 20 mars dans la journée, le premier consul rendit un arrêté ainsi conçu :

Paris, le 29 ventôse de l'an XII de la République une et indivisible.

« Le gouvernement de la république arrête ce qui suit :

» ART. 1. Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la république, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, sera traduit à une commission militaire de sept membres, nommée par le général gouverneur de Paris et qui se réunira à Vincennes.

» ART. 2. Le grand-juge, le ministre de la guerre et le général gouverneur de Paris, sont chargés de l'exécution du présent arrêté. »

Le premier consul, signé BONAPARTE.

Par le premier consul :

Signé HUGUES MARET.

En vertu de cette pièce, Murat, gouverneur de Paris, nomma la fatale commission militaire, composée du général Hullin, des colonels Bazancourt, Guilton, Ravier, Barrois, Rabbe; du major d'Autancourt qui ferait les fonctions

de capitaine rapporteur, ladite commission devant juger le prisonnier sans désemparer.

Les ordres relatifs à cette sanglante tragédie furent apportés à Murat par M. Savary; il arrivait lui-même de Dieppe depuis deux ou trois jours, et était de service à la Malmaison auprès du premier consul, qui venait de s'y rendre de la veille ou de l'avant-veille. On a prétendu, et je crois le tenir de personnes non suspectes, que Napoléon enjoignit à M. Savary de se rendre de sa personne à Vincennes, accompagné de forts détachemens de la gendarmerie d'élite, alors sous son commandement particulier, et de divers autres corps militaires pour veiller à ce que tout fût conduit selon les instructions du premier consul: on ajoute que Napoléon en congédiant M. Savary, lui dit: « Empêchez surtout de fausses démarches, des délais inutiles, des suspensions de jugement sous prétexte d'un recours en grâce, qui serait sans effet; ma volonté est précise: si le duc d'Enghien est innocent qu'on l'acquitte, s'il est déclaré coupable, pressez l'exécution du jugement. »

M. Savary avec le zèle qui le distingua toujours dans ces sortes de circonstances malheu-

reuses, se hâta d'obéir à tout ce qui lui était ordonné. Ce fut à Vincennes seulement, nous dit-il, dans ses Mémoires, qu'il apprit de quoi il était question, il avait ignoré jusques-là que le duc d'Enghien était le prisonnier dont il était chargé de surveiller le supplice, et à l'entendre, il se trouvait tellement en dehors du secret de son maître, que si on lui avait dit que le prince avait été saisi dans une cachette à Paris, il n'en aurait pas douté. Les faits démentent ses assertions, l'accusation surtout du général Hullin l'accable, elle est précise, détaillée, elle l'enveloppe dans un filet qu'il cherche vainement à briser.

Le duc d'Enghien dormait lorsqu'on pénétra dans sa chambre pour lui annoncer qu'il fallait passer devant un conseil de guerre assemblé pour le juger; il dut se croire perdu à l'empressement mis à cette procédure menaçante; mais rassuré par le retour qu'il faisait sur sa vie passée, il ne put imaginer qu'il y aurait un conseil assez inique, pour le condamner sans preuves et contre l'évidence. Ce fut ce qui arriva pourtant; on le conduisit dans une salle située au-dessus de l'entrée du château, du côté du parc. Là il trouva ses ju-

ges présidés en apparence par le général Hullin, mais dominés en réalité par M. Savary qui avait pris place derrière le président, comme pour mieux voir et mieux influencer les opinions.

L'affaire commença par la question d'usage, le prince répondit lorsque son nom lui fut demandé : « Je m'appelle Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien et suis né à Chantilly le 2 août 1772. » Puis il expliqua les différentes actions de sa vie, sa conduite militaire et politique, le tout avec un calme de héros et la simplicité d'un enfant. Au moment de clore le procès-verbal il y fit ajouter : « Avant de signer le présent procès-verbal, je » fais avec instance la demande d'avoir une au» dience particulière du premier consul; mon » nom, mon rang, ma façon de penser et » l'horreur de ma situation, me font espérer » qu'il ne se refusera pas à ma demande. »

Hélas! il aurait obtenu cette faveur si M. Savary n'eût pas été là, et si, comme un mur de marbre, il ne se fût pas élevé entre l'accusé et le véritable juge. Pendant les débats, qui furent très-animés, et qui néanmoins ne purent fournir aucune charge contre la victime, le

prince négligeait de répondre à des allégations qu'il regardait comme futiles; le président lui dit alors : « Monsieur, vous paraissez ne pas connaître votre situation, ou bien vous ne voulez pas répondre aux questions que je vous adresse; vous vous renfermez dans votre naissance que vous prenez soin de nous rappeler.....

» Monsieur, dit le duc d'Enghien avec une modeste assurance, je la certifierais mieux si j'avais l'honneur de vous rencontrer en plaine et chacun à la tête d'un régiment de ces braves.

Un instant de silence s'ensuivit, le président continua : « Vous feriez mieux d'adopter un autre système de défense; je ne veux pas abuser de votre position, mais remarquez que je vous fais des questions positives, et qu'au lieu d'y répondre vous me parlez d'autre choses; prenez-y garde, ceci pourrait devenir sérieux; comment pourriez-vous espérer de nous persuader que vous ignoriez aussi complètement, que vous nous le dites, ce qui se passait en France, lorsque, non-seulement le pays que vous habitiez, mais le monde entier en est instruit; et comment pouvez-vous espérer de nous persuader qu'avec votre naissance vous étiez indifférent à des événemens, dont

les conséquences devaient toutes être pour vous, il y a trop d'invraisemblance dans cela, pour que je ne vous en fasse pas l'observation ; je vous engage à y réfléchir afin d'avoir d'autres moyens de défense. »

M. Hullin nie aujourd'hui d'avoir prononcé ces paroles, il a raison, mais alors elles lui parurent bienveillantes, car enfin, lui aussi comme tout le conseil a condamné, sans aucune preuve, le duc d'Enghien à mort.

Le général Hullin se tut un moment, dit le duc de Rovigo, et le duc d'Enghien, prenant la parole d'un ton grave : «Monsieur, je vous comprends très-bien, mon intention n'était pas d'y rester indifférent. J'avais demandé du service à l'Angleterre dans ses armées, et elle m'avait fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, mais que j'eusse à rester sur le Rhin, ou incessamment j'aurais un rôle à jouer, et j'attendais. Monsieur, je n'ai plus rien à vous dire. »

Le général Hullin déclara après ces mots, les débats terminés. Aucun avocat ne fut donné au prince, aucune forme conservatrice ne fut observée dans ce jugement d'iniquité, que l'on rendit d'une voix unanime, et avec la formule atroce, qu'il serait éxécuté immédiatement.

Mais possède-t-on bien la copie originale de ce jugement? Il y en a trois qui se contredisent; je crains que le propos qu'un personnage, présent sur les lieux, m'a certifié avoir entendu, ne soit que trop véritable; il affirme qu'après l'exécution, un individu fameux entra dans la salle du conseil où étaient restés les membres de ce tribunal de sang, et qu'il leur dit avec une joie féroce :

« — Il est mort, maintenant qu'on le juge. »

Tant il y a que dès avant l'arrivée du duc d'Enghien à Vincennes, un ordre était venu au commandant Harel de faire creuser une fosse dans quelqu'endroit isolé; on avait ainsi songé à préparer au dernier des Condé sa dernière demeure avant sa prison. Le sépulcre était ouvert avant que la condamnation fût prononcée; on savait donc que le prisonnier n'obtiendrait ni grâce, ni justice. Cependant il y a tout lieu de croire que le conseil, malgré sa faiblesse coupable, forma le projet de soumettre l'exécution du jugement à la clémence du premier consul; mais M. Savary était là, et avait ses ordres aussi. D'après le général Hullin, il aurait dit à celui-ci qui allait écrire à Napo-

léon, et lui enlevant la plume: Cela me regarde.»

Je ne puis tracer le reste de cette scène épouvantable; il y a des détails qui glaceraient mon sang, mais qui doivent trouver place ici; je cède à un ami, qui écrira pour moi, ce qu'il copiera textuellement dans une des narrations imprimées des derniers instans du duc d'Enghien.

« Le commandant Harel est appelé; on lui annonce la condamnation du prisonnier, il reçoit l'ordre de le faire descendre quand il en sera temps dans les fossés du château; un espace de temps s'écoule encore après lequel l'ordre définitif est donné. Harel d'une voix faible et mal assurée, invite le prisonnier à le suivre dans le fossé par un escalier étroit, obscur et tortueux, le prince se retourne et lui dit:

— » Est-ce qu'on veut me plonger tout vivant dans un cachot, suis-je destiné à périr dans les oubliettes?

— » Non, monseigneur, lui répondit-il en sanglotant, soyez tranquille.» On continue de marcher et l'on arrive au lieu du massacre, le jeune prince voit l'appareil de son trépas, et s'écrie:

— » Ah! grâce au ciel, je mourrai de la mort d'un soldat! »

« Avant l'exécution, il avait demandé les secours d'un ministre de la religion pour lui rendre les derniers devoirs : un sourire insultant et presque général accompagna la réponse que lui fit un de ces misérables, en ces termes :

— « Est-ce que tu veux mourir comme un capucin; tu demandes un prêtre, bah! ils sont tous couchés à cette heure. » Le prince indigné ne proféra pas un mot, s'agenouilla, éleva son âme à Dieu, et après un instant de recueillement, se releva et dit :

— » Marchons. »

« Arrivé à la place funeste, il donna, à un de ceux qui étaient-là, une lettre, un anneau et de ses cheveux avec prière de les remettre, de sa part, à la princesse de Rohan. On lit dans les Mémoires de Bourrienne, que Joséphine dit à celui-ci que c'était elle que le duc d'Enghien avait chargée de cette triste commission. Le prince ne voulut pas qu'on lui bandât les yeux, il commanda lui-même le feu et tomba frappé de plusieurs balles... On jeta son corps dans la fosse creusée avant son arrivée, et

ce fut ainsi que s'éteignit la race des grands Condé. »

Il était six heures, environ, du matin, on dormait à Paris, on ignorait presque partout l'arrivée de l'auguste victime, on l'apprit en même temps que sa mort; la stupeur fut générale; les membres du conseil de guerre, frappés d'une réprobation unanime, tâchèrent de cacher la part qu'ils avaient prise à cet assassinat; leurs efforts furent vains, on les appela tous par leurs noms, et chaque fois, par exemple, que le général Hullin, devenu commandant militaire de Paris, se montrait dans quelque cérémonie publique, on ne manquait jamais de le désigner sous le titre d'assassin du duc d'Enghien. On enveloppa dans la même réprobation, les généraux Ordener, Caulaincourt et Savary, à tort ou à raison. On accusa même Murat d'avoir assisté à l'exécution pour y proférer des paroles féroces.

Le 20 au soir, madame Bonaparte espérait encore, elle m'écrivit ce billet:

« Tranquillisez-vous, me disait-elle, il vient » d'arriver, je tiens de Fouché qu'on ne se pres- » sera pas de le juger: on veut voir avant d'en

» venir là, quelle tournure va prendre le pro-
» cès du véritable conspirateur; je ne laisserai
» pas reposer le premier consul qu'il ne m'ait
» accordé la grâce d'une tête si précieuse, il me
» semble que je n'oserais plus rester seule une
» minute, si le duc d'Enghien mourait par la
» volonté de mon mari. Adieu, bon espoir. »

« JOSÉPHINE. »

Il etait dix heures du soir lorsque je reçus ce billet, que m'apporta un valet de pied du château fort avancé dans les bonnes grâces de Colette. Je passai une nuit assez calme, hélas et sans pressentiment. Je me réveillai avec le dessein d'aller trouver madame Louis Bonaparte, afin de savoir ce qui se passait, ne doutant pas qu'elle fût instruite de la position du prince.

Je m'habillais, il était déjà assez tard; je savais qu'on ne pouvait aller de bonne heure chez Hortense, lorsque je vois paraître devant moi le vicomte de Châteaubriand.

— » Ah! me dit-il, le monstre l'a égorgé. !

—» Grand Dieu! ne me tenez pas ce langage, on vous a trompé, le prince est au Temple et ne sera pas jugé encore.

—» Au Temple, non, il n'y est point, il est maintenant couché sans vie dans les fossés de Vincennes. Il a été conduit hier à cinq heures dans ce château; onze bourreaux, se disant juges, ont signé l'arrêt de sa mort, et déjà la sentence à reçu son exécution. »

Je n'eus que des larmes pour répondre à mon noble ami.

CHAPITRE IX.

Démission héroïque de M. de Châteaubriand. — Colère de Napoléon.—Détails sur la mort de Pichegru et sur le dénouement des procès des autres accusés. — Création de l'empire.— Propos de Napoléon à Monge. — L'empire établi. — Lettre inédite de Louis XVIII à ce sujet. — Intrigues dans la famille Bonaparte. — Ce que Napoléon refuse au prince Eugène. — Raison qu'il donne pour refuser le titre de Roi. — Écusson de Bonaparte. — — Conversation entre Napoléon et Régnault sur les armoiries, le drapeau, les couleurs du nouvel empire. — Il voulait que tout datât de son avénement.

Parmi ces hommes de l'ancien régime qui avaient cherché à se rapprocher du nouveau gouvernement, un seul, plus intrépide ou plus fidèle que les autres, ne balança pas à s'en éloigner. Monsieur de Châteaubriand, dans cette journée du 21 mars 1804, envoya sa démission des fonctions du ministre plénipotentiaire de la ligne de Valais. Il y avait quelque danger à commencer ainsi ce beau système de résistance passive qu'il a mis depuis toujours en usage avec autant de constance que de dé-

licatesse. Ses amis frémirent pour lui et vraiment on pouvait craindre pour sa sûreté dans un temps où sur les soupçons les plus légers on avait immolé un prince du sang de France. Je sus de l'intérieur du château des Tuileries que, dans le premier moment, Bonaparte avait été terrible.

— « Qu'est-ce que cela veut dire! monsieur de Châteaubriand voudrait me donner une leçon; ne sait-il pas que je peux lui faire appliquer les lois contre l'émigration armée; il se révolte, il conspire. Madame Bonaparte essaya de calmer son mari qui lui répondit : « L'ordre dans un État, repose sur l'obéissance complète; une seule résistance rompt l'harmonie de la soumission, embarrasse la marche du gouvernement et appelle la multitude à la révolte. Si mon système ne convient pas à M. de Châteaubriand, qu'il quitte la France; s'il reste, qu'il fasse comme les autres. Il fallut y revenir à plusieurs fois pour détourner cet orage. Cependant on y parvint et M. de Châteaubriand put pleurer en liberté un grand crime inutile et offrir à ses maîtres la seule preuve de dévouement qu'il pouvait alors leur donner.

J'ai dit, dans un précédent chapitre, le mauvais effet que produisit la mort du prince. J'ajouterai qu'à part quelques personnes comme l'illustre auteur du Génie du Christianisme, mon père, moi et quelques autres de la vieille roche, on ne tarda pas à oublier cet événement affreux et à se laisser entraîner plus que jamais à l'établissement d'un nouvel empire. On apporta moins d'attention au procès des conjurés, et les républicains furent ceux qui s'intéressaient le plus en faveur de Moreau dont ils firent leur idole l'opposant à Napoléon Bonaparte qu'ils haïssaient plus que jamais.

Le suicide prétendu du général Pichegru suivit de seize jours l'assassinat du prince. On avait à redouter les explications que Pichegru donnerait aux débats; les propos qu'il tiendrait contre le premier consul, et peut-être les preuves qu'il présenterait relativement à une foule de faits, bons à être ensevelis sous un voile épais. En conséquence, sa mort fut résolue. Elle eut lieu dans la nuit du 5 au 6 août suivant. La voix publique accusa M. S....., qui s'en défendit de son mieux, mais qui ne réussit pas alors, comme plus tard, à faire croire à son innocence.

On prétend, et Fauche-Borel et plusieurs écrivains l'affirment, que ce furent des gendarmes d'élite, placés sous les ordres de M. Savary qui tuèrent Pichegru. Fauche-Borel s'exprime ainsi dans ses Mémoires : « La veille du jour où il fut trouvé mort dans son lit (5 avril), nous entendîmes dans la soirée un grand bruit dans la tour qui dura quelques minutes, comme si on eût renversé des meubles les uns sur les autres, ce qui nous fit tomber les cartes des mains. Fauconnier (le concierge) nous quitta brusquement pour voir ce qui occasionait ce bruit. Il revint peu après, nous n'étions pas encore couchés; son visage était tout effaré, et nous nous aperçûmes qu'en nous parlant ses lèvres tremblottaient. Nous lui demandâmes ce qui s'était passé, il nous répondit *que cela n'était rien, et qu'il ne fallait pas s'en occuper.* Le même jour, M. Verdet fut appelé à la chambre d'instruction, nous attendions son retour avec anxiété. Quand il reparut enfin, il nous dit qu'on l'avait interrogé au sujet du malheureux Raoul Gaillard, dit Saint-Vincent, qui s'était suicidé à Pontoise, et qu'il avait été chargé de reconnaître. Puis il ajouta: J'ai remarqué parmi ces gens-là, et surtout

parmi les guichetiers, un air de stupeur extraordinaire, et, en passant j'ai vu, grand Dieu! sur la table, le plâtre de la figure de Pichegru, je suis sûr qu'il lui est arrivé malheur. A ces mots, je me sentis couvert d'une sueur froide et j'éprouvai un serrement de cœur inexprimable. « Nous saurons tout, lui dis-je en tremblant, mais il faut que vous me laissiez questionner le valet de prison, Christophe, lorsqu'il viendra faire la chambre. »

En effet, Christophe étant survenu, je lui dis: — « Eh bien! mon cher Christophe, comment cela est-il arrivé?

— » Eh, mon Dieu! me répondit-il, le savez-vous? Eh bien, oui! il est mort, on l'a trouvé étranglé, et on nous a donné les ordres les plus sévères de ne pas en parler aux prisonniers. »

Fauche-Borel, à la suite de ce récit préparatoire, discute phrase par phrase la narration du duc de Rovigo, et en démontre la fausseté. Pichegru fut assassiné. L'accuser de suicide est une absurdité. Personne dans le temps n'en crut un mot, les intéressés à part, qui en firent semblant. Ce fut du moins un crime utile à ceux qui le commirent, car il tira d'embar-

ras des gens que les dépositions de ce général auraient pu gêner.

Cependant le procès continuait à s'instruire. On n'en redoutait plus les suites, depuis qu'on avait fait disparaître le principal accusé. Pendant sa durée, et après la mort du duc d'Enghien, le général Hullin alla voir souvent, et non interroger, au Temple, le duc Armand de Polignac. Tous les prisonniers les virent (Fauche-Borel l'affirme) se promener tête à tête, de bon accord, dans la cour ou dans le jardin. On sait l'issue de cette affaire mémorable, comment dans les débats Georges Cadoudal appela toujours l'avocat-général Thuriot, le régicide, monsieur *Tue-Roi*, et combien sa défense fut noble et imposante. On admira pareillement le mouvement sublime du duc de Rivière lorsqu'on lui présenta un portrait de Monsieur, qu'il couvrit de baisers en face des juges; et le combat d'amour fraternel des deux frères Polignac, cherchant chacun à se faire condamner pour sauver son frère. Pourquoi faut-il que le plus jeune ait voulu être homme d'état, parce qu'il avait été conspirateur dévoué et maladroit. Le marquis de Puyvert fut insignifiant, comme il a été toute sa vie. Mo-

reau se distingua par une modestie honorable; il n'avait qu'un mot à dire, peut-être, pour passer de la prison sur un char de triomphe, car ses amis étaient de ces gens déterminés qui savent tenter les coups de main et les faire réussir.

Les efforts du gouvernement pour faire condamner Moreau à la peine capitale furent inutiles. Thuriot ayant insisté auprès du probe et savant Clavier, juge dans cette cause, pour obtenir de lui une condamnation que le premier consul, dit-il, changerait en grâce. « Et qui nous donnerait la nôtre, répliqua le ferme Clavier, si nous consentions à rendre un arrêt malgré notre conscience. » Le jugement fut enfin prononcé. Georges Cadoudal, ses compagnons MM. de Rivière, d'Hozier, de Puyvert, Armand de Polignac, furent condamnés à mort, et le général Moreau à deux ans de prison, ainsi que le comte Jules de Polignac.

La sentence fut rendue le 11 mai; on transféra le général Georges Cadoudal et onze de ses officiers dans les cachots de Bicêtre, où on les traita avec la plus grande rigueur, en attendant le supplice. Le lendemain on apporta

à Georges un placet de recours en grâce, la signature seule manquait; il le prend et voit en tête la formule impériale déjà établie, il le rend sans rien dire au concierge et se tournant vers ses camarades: « Mes amis, leur dit-il, faisons la prière du soir. » Ils remplissaient en commun chaque jour cet acte de piété, soit en se levant, soit en se couchant, et la fermeté des héros n'abandonna pas ces hommes extraordinaires, qui tous en montant à l'échafaud le 25 juin suivant, crièrent: Vive le roi! On n'avait pas attendu cette heure funeste pour solliciter du premier consul la grâce de quelques-uns des condamnés. Son faible pour les gens d'une extraction noble se manifesta dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres. Il fut clément envers MM. de Rivière, Armand de Polignac, d'Hozier et de Puyvert, qui reçurent une commutation de peine, celle d'une prison à temps, durant encore en 1813, mais singulièrement adoucie puisque les condamnés habitaient des maisons de santé. Ainsi se dénoua ce grand drame qui fut sanglant, puisque trois hommes dignes d'un meilleur sort y perdirent la vie. Quant au général Moreau, il obtint le jour même de son jugement

de changer en un exil les deux années de prison auxquelles on l'avait condamné. Il partit la nuit suivante pour l'Amérique, et alla s'embarquer à Cadix. Le premier consul avait hâte de le faire sortir du territoire français.

Ainsi se dissipèrent les illusions de madame Moreau; rien n'égala son désappointement; elle partit la rage dans le cœur et loin de sa patrie. Ce fut elle qui plus tard détermina Moreau à diriger la marche des coalisés contre ce même sol, pour lequel il avait combattu avec tant de gloire.

Cependant Fouché triomphait: grâce à ses intrigues nombreuses, il ne fut presque pas soupçonné dans le premier moment d'avoir conspiré au meurtre du duc d'Enghien. Ce fourbe au contraire sut manier avec tant d'art l'opinion publique, qu'on le crut opposé à cet acte inique, ce fut là son chef-d'œuvre. Napoléon se figura que l'habileté de Fouché lui serait toujours utile et pour l'employer convenablement, il se décida à rétablir le ministère de la police; M. Réal y prétendait; il est vrai qu'il avait pour cela du zèle et des talents dont il venait de fournir la preuve dans l'instruction du procès de Moreau et de Pichegru. Na-

poléon le laissait remuer autour de lui, il avait son plan arrêté, et un beau matin, M. Réal, complimenté, rentra le cœur gros au conseil-d'état, et le ministère de la police se releva de ses cendres à la satisfaction des badauds de Paris, qui attendaient le retour de l'âge d'or sous les auspices de ce bon M. Fouché, toujours protégé d'ailleurs par Joséphine qui s'en était coiffée de manière à ne plus voir que par ses yeux.

Le temps était venu où une quatrième dynastie allait s'asseoir sur le trône de France. Déjà de toute part arrivaient les adresses de tous les corps constitués, des administrations et même de l'armée, qui conjuraient le premier consul d'asseoir sur une base stable les institutions qu'on lui devait. Il comprit que l'heure était favorable, et délibera pour la forme avec ses plus intimes conseillers sur ce qu'il y avait à faire dans un tel cas. MM. Cambacérès, Talleyrand, Fouché, Berthier, Régnault, Monge, de Fermond et quelques autres firent partie de ce conseil secret où tous, excepté Monge, votèrent pour l'établissement de l'empire. Monge essaya d'écarter une mesure qui lui paraissait intempestive. Il craignait que

l'empereur des Français ne trouvât plus d'obstacles dans l'intérieur que le premier consul. Son opposition raisonnée porta Napoléon à lui dire: «Mon cher Monge, mes épaules sont assez fortes pour soutenir le poids d'une couronne, et l'empereur aura le bras aussi vigoureux que le magistrat de la république. Quant aux embarras que vous prévoyez, ils disparaîtront devant ma volonté irrévocable. »

On se distribua les rôles et la comédie commença. Ce fut le tribun Curée, Languedocien de naissance et appartenant au département de l'Hérault qui, montant à la tribune proposa le premier de déclarer Napoléon Bonaparte, empereur des Français. Cette motion vivement appuyée par le marquis Carion de Nisas, autre Languedocien du même département, ne trouva qu'un seul opposant, l'intègre Carnot, qui, élevant une voix généreuse et indépendante, réclama pour sa patrie, cette liberté achetée par tant de sacrifices. On lui répondit comme dans toutes les mauvaises causes, par des injures. La motion passa au tribunat le 30 avril, elle fut transmise au sénat qui, après avoir délibéré pour la forme, en fit un sénatus-consulte organique le 18 mai suivant.

Ce grand acte n'étonna personne; on le prévoyait depuis plus d'un an, mais il consterna les vrais royalistes, qui comprirent combien ce fantôme de monarchie aurait d'influence sur la multitude. Ils virent également que le clergé, que la noblesse en masse, contens de retrouver, de manière ou d'autre, ce qu'ils avaient perdu, prendraient un empereur faute d'un roi, et que par degrés la légitimité impériale s'établirait sur les ruines de la légitimité des Bourbons.

Le principal comité, composé du marquis de Clermont Gallerande, de M. Bellart, de Royer-Collard, qu'on on a plus tard surnommé le *Jacobin*, de l'abbé de Montesquiou, et de quelques autres, conçut à ce sujet des craintes naturelles. Il s'en expliqua avec les princes dans sa correspondance, et pricipalement avec le roi. J'ai copié dans les Mémoires de ce prince, une lettre ainsi conçue, et qu'il écrivit au premier de ceux que je viens de nommer.

« Je sens comme vous, mon cher marquis, tout le danger de la démarche de Bonaparte, un Corse empereur de France et successeur de Charlemagne! cela est étrange. Par

malheur la chose me paraît moins ridicule qu'à ceux qui m'environnent, et qui ne conçoivent pas que les monarchies puissent écheoir à ceux qui n'ont pas de sang royal dans les veines. Je connais les Français, leur légèreté, la facilité avec laquelle ils se laissent conduire, ils trouveront charmant d'avoir un empereur chez eux, ils en riront le premier jour, un peu moins le second, et le troisième, ils y seront accoutumés. Vous verrez se grouper, autour de ce nouveau César, toutes les anciennes familles ; je dis toutes, remarquez le bien, je n'en excepte aucune; il y aura sans doute des traînards, des peureux, des honteux; mais chacun y viendra tôt ou tard. La noblesse se soucie moins du roi que du royaume, il lui faut une cour où elle puisse intriguer par désœuvrement. Elle se serait contentée du directoire, du consulat, jugez si elle ne sera pas satisfaite d'un empire? Quant au clergé, il s'accommodera d'un empereur dans l'espoir de s'emparer un jour, sinon de sa conscience, au moins de celle de son successeur. Le clergé, vous le savez, préfère les rois aux républiques, il a raison : dans le premier cas, il n'a que le chef à séduire pour devenir le maître;

dans le second, il faut plaire à tant de gens et en tromper tant d'autres, que la peine passe le profit. Si Bonaparte paye bien le clergé, s'il lui donne part aux honneurs et au crédit, il pourra compter sur lui : le clergé ne s'est jamais révolté que contre les princes faibles, il a toujours été soumis aux bras de fer. Au reste, il m'importerait peu que Bonaparte devînt empereur, qu'il divorçât pour épouser une princesse de Russie ou d'Autriche, car il n'y a jamais eu de mésalliance avec les héros; qu'il eût cinq ou six enfans, car les femmes qui en veulent savent toujours en faire; mais ce que je ne voudrais pas, c'est que le peuple s'accoutumât à la pensée que l'on doit monter sur un trône lorsqu'on en est digne, et n'en descendre que par droit de succession. Bonaparte a tout l'éclat d'un grand homme, sa couronne est véritablement une couronne de lauriers, pourquoi l'a-t-il tachée de sang? L'imbécille! avec tout son génie, quelle sottise! Au demeurant, le crime est très-heureux pour nous, il rend notre cause plus sacrée et il flétrit celle du Corse empereur..... Tâchez de réchauffer contre lui le zèle de nos amis, c'est l'essentiel; qu'ils ne se laissent pas abattre; je suis très-souffrant,

très-peiné de tout ce qui se passe, ma raison vendrait à bas prix mes droits et mes espérances; mais il y a en moi quelque chose de plus énergique qui me crie : Malheur, à celui qui cède, il est perdu. Je soutiendrai de mon mieux mon malheur; je ne transigerai jamais, quoi qu'il en arrive, et si je ne puis être en réalité roi de France, je veux que ma constance à en retenir le titre prouve que j'étais digne de le porter..... Quant à ce que vous faites pour moi, mon cher marquis, je suis hors d'état de vous en récompenser : ma position me place dans un état d'ingratitude permanente, il n'y a que les puissans et les riches qui peuvent se montrer reconnaissans, il ne me reste que la mémoire du cœur, comptez que celle-là ne me trompera jamais. »

De tous côtés la famille Bonaparte était en proie à des agitations inconnues jusques alors dans celles des particuliers. Il s'agissait pour elle de régler la part qu'elle prendrait à l'élévation de Napoléon: jusques à quel point on trouverait dans le choix du peuple, votant une couronne pour une seule tête, le moyen de se créer pour les mâles, au moins, un droit éventuel à la succession impériale.

Madame Lætitia devint le centre naturel des intrigues de tous ses fils, car Lucien lui même, quoiqu'il fût absent depuis peu, et mal dans l'esprit de Napoléon, voulait avoir son titre comme les autres. Ce *farouche* républicain tenait beaucoup à être prince et prince héréditaire; mais, en même temps toujours entier dans ses volontés, il ne consentit jamais à la condition première que son frère mettait en avant, son divorce avec madame Jobertou. « Que Lucien renonce à cette femme dit Napoléon à sa mère, et je ferai de lui l'un des héritiers de ma couronne. Mais il me serait impossible de consentir à élever si haut une créature de mauvaises mœurs, qui par sa présence déshonorerait ce que je prends tant de peine à élever. Mais Lucien ne voulut point revenir sur cette décision, elle fut irrévocable, et les deux frères cessèrent de correspondre ensemble, et jusques en 1815 parurent ennemis déclarés.

Napoléon accorda sans peine à Joseph et Louis ce qu'ils demandaient. On ignore pourquoi il en priva Jérôme son plus jeune frère, auquel cependant plus tard il donna le royaume de Westphalie; ce ne pouvait être sans doute

à cause de son mariage déjà rompu avec mademoiselle Paterson, ou qui ne tarderait pas à l'être. On prétend que ce jeune homme lui parut trop léger, trop étourdi, et trop débauché; et je veux, dit-il, que les princes de ma famille, appelés à me succéder, ne soient atteints ni de mépris, ni de blâme. Jérôme est un polison, il n'a rien fait pour se distinguer; on ne me rend pas trop bon compte de son courage, il faut que je le laisse mûrir avant de le placer si haut.

Il déclara que ses beaux-frères deviendraient bientôt altesses impériales en vertu du droit de leurs femmes, ce qui contenta quelque peu celles-ci. Quant à madame Lætitia, il fut décidé qu'elle n'aurait d'autre titre que celui de MADAME, mère de l'empereur. Ce titre parut assez beau pour qu'elle n'en souhaitât pas d'autre.

Dans l'état actuel de la famille Bonaparte, Napoléon n'ayant point d'enfant de sa femme, Joseph n'ayant que des filles, les chances ostensibles promettaient la couronne au deux garçons que Louis avait eus d'Hortense Beauharnais, ce qui relevait singulièrement cette dernière famille et la préparait au rôle important

qu'elle joua depuis. On aurait voulu généralement à la cour que l'empereur nouveau eût désigné pour son héritier le prince Eugéne. Le comte Régnault m'a dit avoir été chargé de négocier cette prétention auprès de l'empereur qui repoussa toujours le prince Eugène de la succession directe, ne se souciant pas d'un fils apte à le remplacer, sans régence, et que le vœu de la nation pourrait bien appeler au trône avant que le père adoptif fût décédé.

Dans le principe on avait proposé à Napoléon de se faire roi de France. « Non, dit-il, cela ne me conviendrait pas; on a tué la royauté sur l'échafaud de Louis XVI, il faudrait la retirer du milieu des décombres où elle est ensevelie, je ne m'en soucie pas; le titre d'empereur à la bonne heure: il me fait franchir un intervalle de dix siècles, je me trouve, de cette manière, non le successeur de Louis XIV, de Henri IV, de Philippe-Auguste, dont je ne descends pas, mais celui de Charlemagne; il me rattache à l'ancien empire romain, il me donne des droits à la suprématie sur les têtes couronnées et au protectorat de l'Allemagne. Avec le titre d'empereur je puis me dire le chef suprême de l'Italie. Je ne viole, ni ne sais violer

aucun des sermens de haine à la royauté et chacun sera satisfait. »

Régnault à qui il parlait ainsi, se mit à rire. « Je vous assure, dit-il, que je ne me fâcherai pas, si vous me faites parjurer. Nous avons prêté tant de sermens, qu'on a fini par ne plus y faire attention.—« Ainsi vous êtes pour l'empire, et vous avez raison, le titre nouveau frappera par son ancienneté; il est brillant, il plaira à la nation, non qu'elle haïsse celui de roi, car franchement elle ne déteste que les comités de salut public et les directeurs; mais il faudra donner des armoiries à l'empire et d'autres à la famille impériale, ou bien reprendrez-vous l'écusson de vos pères qui est d'azur au rateau d'or accompagné de trois fleurs de lis? »

Napoléon sans s'arrêter à faire remarquer cette coïncidence singulière des fleurs de lis dans ses armoiries, ni à complimenter Régnault sur ses connaissances héraldiques, lui dit « : Non, non, je ne veux en rien me séparer de la France, mon écusson ne peut être que le sien, point de distinction entre nous deux.—« Alors, répliqua Régnault, vous choisirez l'ancien coq gaulois, on pourrait le représenter debout, tenant dans ses pattes un étendard au trois couleurs? « Le

coq, dit Napoléon, malgré ses qualités n'est pas assez noble pour représenter une grande nation; il faut un animal plus noble, l'emblême de la puissance; un éléphant par exemple, un lion couché sur la carte de France, la patte en avant, posée sur la ligne du Rhin, et pour devise: *Gare à qui me cherche.*»

Régnault prétendit que ce lion et cette ligne ne conviendraient guère aux acquisitions que l'empire pourrait faire par la suite.

—« Vous avez raison, répondit l'empereur, ce serait une folie que de nous fixer des limites qui sont susceptibles d'être poussées plus loin, voyons de mieux trouver.

— »Il y en a, dit le conseiller d'état, qui vous donneraient pour armoiries celles de la monarchie, les fleurs de lis.

— » Jamais, s'écria Napoléon, ces signes d'une maison proscrite ne reparaîtront parmi nous. Je ne suis pas le fils de Louis XVI; je commence une nouvelle dynastie, ou pour mieux dire, je fonde un empire; ne rappelons pas ces vieux souvenirs; tenons-nous en à nos jeunes institutions. Je fonde un nouvel empire: ce n'est pas celui de Hugues Capet, il ne remonte qu'à moi; les choses, les mots, ne sont plus les

mêmes : vos fleurs de lis, vos drapeaux blancs appartiennent aux Bourbons, je garde les trois couleurs avec lesquelles on les a chassés ; il faut qu'on puisse reconnaître à la différence de forme l'enseigne à laquelle on doit se rallier en cas de lutte. Vous ne connaissez pas le pouvoir des souvenirs sur les hommes. Arborez un drapeau blanc fleurdelisé, et la moitié de la France va croire au retour inévitable de Louis XVIII, auquel personne ne songe aujourd'hui. Je suis empereur, je succède à Charlemagne, aux Césars, je dois avoir leurs emblêmes. L'empire et moi nous aurons un aigle aux ailes déployées, armé de la foudre, il sera d'or et placé sur un champ.... Quelle est la couleur la plus noble? Les gueules je crois. Eh bien! sur un champ de gueules; mais, non, les Parisiens trouveraient cela trop rouge, on en ferait des plaisanteries; ils seraient capables de prétendre que mon aigle nage dans le sang.

—»Mais le manteau sera-t-il semé d'aigles ?...

—»Non ce serait d'un mauvais effet. On y mettra des étoiles ou plutôt des abeilles d'or. Ce dernier emblême aura quelque chose de national, on en trouva dans le tombeau de Chilpéric, cet insecte est le symbole de l'activité. Un aigle

d'or, la foudre en ses serres, posé sur un champ d'azur, image du ciel dans lequel il règne : les étoiles seront pour moi, les abeilles pour le peuple, en voilà plus qu'il ne faut; quant à ma livrée, je la prendrai verte, je ne la veux pas bleue pour que rien ne rappelle les Bourbons. Ce pavillon tricolore nous conduira à la victoire, et les Français à venir n'auront rien de ceux d'autrefois; l'empire des lis sera aboli sans retour. Nos couleurs, nos emblêmes, tout se rattachera à moi, je serai pour nos enfans le commencement de toutes choses.»

Napoléon tenait beaucoup en effet, à ce que tout datât de lui; il voulait que rien ne rappelât ce qui avait existé avant le 18 brumaire, il était sur ce point d'une faiblesse étrange. Un roman qui peignait la chevalerie, un tableau représentant des scènes d'une autre époque de l'histoire de France, lui faisaient mal à voir; il ne pouvait supporter ni Richard ni Revoil, ces deux peintres gracieux des temps gothiques. La reine Hortense se cachait de lui pour satisfaire le goût qu'elle avait pour tout ce qui était chevaleresque; en revanche, il aurait acquis, s'il l'eût osé, jusqu'à la plus mauvaise croûte où ses grands faits d'armes et ceux

de ses compagnons de gloire étaient représentés ; aussi caressait-il Gérard et Gros qui lui consacraient presque exclusivement leurs pinceaux. Il en voulait à David qui ne faisait qu'avec chagrin de la peinture moderne et qui eût payé cher, quoiqu'il fût économe, de pouvoir revenir librement aux Grecs et aux Romains.

CHAPITRE X.

Les deux noblesses enfin mises en présence. — Leurs avantages, leurs imperfections. — Intrigues de tous, les uns pour rentrer, les autres pour arriver aux Tuileries. — Soins de Napoléon à nous y attirer. — Ce qu'il aurait voulu faire pour l'ancienne noblesse. — Composition de la maison impériale. — Cardinal Fesch. — Evêque de Versailles. — Evêque de Mende. — Comte Auguste de Talleyrand. — Comte de Brigode. — Comte de Thiard. — Distraction plaisante de Fouché. — Général Gardanne. — Abbé Gandon. — Prince Berthier. — Mot sur lui. — Comte de Ségur. — Mot de Napoléon. — Aignant. — M. Corvisart. — Hallé. — Prince Ferdinand. — Rebufade du maître. — Comtesse de La Rochefoucauld. — La première conversation avec Napoléon. — Princesse de Chimay. — Ses sentimens.

Les républicains, car il y en avait encore deux ou trois, aussi bien que les fidèles royalistes, s'il s'en trouvait, purent gémir de ce qu'ils appelèrent l'usurpation de Napoléon Bonaparte. On les laissa s'indigner, invoquer contre lui la vengeance des hommes et la justice du ciel. En attendant, nobles, jacobins, prêtres, militaires, émigrés, chacun se hâta de

venir faire nombre dans le cercle des courtisans, spectacle étrange quand le sang du duc d'Enghien fumait encore; mais l'éclat de tant de victoires et le génie de celui qui les avait remportées avait fasciné tous les yeux. La foule vint remplir le salon des Tuileries, et, par la manière dont cette foule était composée, on put se convaincre facilement que la race courtisane se serait au besoin agenouillée devant Robespierre et Barras si l'un et l'autre avaient eu le temps de le vouloir.

Notre faubourg vint y étaler sa grâce et sa courtoisie; les parvenus sans urbanité et sans élégance prêtèrent alors à la dérision, mais peu à peu ils se formèrent, et quand vint la restauration, on n'aurait pas su les distinguer tant ils étaient devenu souples, bas et rampans; mais rien n'égala la facilité avec laquelle nos femmes les plus huppées prodiguèrent leurs hommages respectueux à la famille Bonaparte, qui devint tout-à-coup pour elles auguste et sacrée, sans vouloir réfléchir que ces princesses du jour étaient les bourgeoises de la veille, on les cajola, on les admira, on les honora, comme des descendantes de Charlemagne ou de François I^er^, ce fut à qui remplirait le mieux

son devoir, à qui montrerait le plus de dévoûment et de zèle. Il y avait bien un ver rongeur dans tout cela, c'est que les Tuileries ne nous appartenaient pas exclusivement; nous trouvions naturel que le château des Tuileries eût changé de maître, mais insupportable que des gens de rien s'y fussent glissés en même temps.

Ces gens du régime actuel n'étaient pas faits pour le métier, parfois la gêne et la contrainte de l'étiquette excitaient leur dépit. Il leur coûtait de faire des dieux et des déesses de ceux qui avaient été leurs égaux; ils s'avisaient parfois de le leur rappeler. Combien alors les nôtres se moquaient de cette fierté mal entendue! que nous faisions de bons contes de ces airs familiers, de ces paroles libres, reste de l'indépendance révolutionnaire. C'était à mourir de rire. Leur obéissance était rétive, leur soumission impérieuse, leur tenue superbe, l'amour de l'argent et des honneurs avait de la peine à courber ces épines dorsales et à rendre ces parvenus dignes de monter à cet abaissement moral et physique, apanage particulier de tout grand seigneur, qui habite les salons d'un palais souverain. Ce

n'est point que la bonne volonté manquât à ce monde, qu'on ne s'imagine pas qu'il valût mieux que nous; certes, il n'en était rien; leur envie de nous atteindre n'avait pas de bornes, mais la nature, plus forte encore que la volonté, se soulevait; ils ne comprenaient pas ce plaisir de former l'ensemble d'une cour, c'était une volupté toute nobiliaire, aussi y avait-il de leur côté plus de mérite à se faire à une étiquette qui ne pouvait que leur être désagréable, car, au fond, chacun d'eux aurait préféré être libre.

Je dis toujours nous, quoique, grâce à Dieu, je ne fusse pas tout-à-fait comme les gens de mon parti, mais l'esprit de corps me domine, je ne sais pas abandonner les miens, lors même que leur route ne peut me convenir; d'ailleurs je ne suis pas autrement pure de ces petites infamies. J'ai paru, moi aussi, dans les cercles consulaires et impériaux, et si de temps en temps, j'ai fait de l'opposition, il y a eu des époques où mes complaisances ont égalé celles de mes amies; ma franchise m'arrache ce pénible aveu.

Dès que l'empire fut créé, il fallut créer en même temps des maisons à toute la famille

Bonaparte. Son chef, qui voulait que tout datât de lui, rechercha néanmoins avec un soin extrême, ce qui restait de l'étiquette de la cour de nos rois. Il voulut que, de ce côté, la sienne parût vieille du jour de sa naissance. On ne pourrait dire combien de soin et de suite mit ce génie supérieur à toutes ces petitesses de détail. Il s'en occupa avec autant d'intérêt que des affaires les plus graves. Il les demanda, les apprit par cœur et s'en tourmenta outre mesure. C'était plaisir à voir. Cela charmait les nôtres, qui crurent d'abord gagner un souverain selon leur cœur; c'est-à-dire, qui se laisserait mener, à l'exemple de tous ses confrères. Par malheur, il n'en fut rien. Son amour de l'étiquette n'alla pas jusqu'à la nullité des courtisans. Il continua de rester lui-même; aussi nous ne tardâmes pas long-temps à nous plaindre de lui, non que son désir de nous attacher à sa personne ne fût extrême; il nous appelait avec autant de persistance que de coquetterie. Sa joie était de nous voir affluer autour des siens, mais elle n'était pas complète, car tout le monde ne s'était pas rendu à son invitation. Il y avait dans nos rangs des récalcitrans, des retardataires,

des opiniâtres qui le désolaient. Il disait à ce sujet, à un de ses compagnons d'exil, à Sainte-Hélène, qui l'a répété depuis : « Les souverains redoutaient mes projets à venir et tant que je tins mes rapports de famille renfermés dans les limites de la France, ils se figurèrent que je ne faisais bande à part que pour me conserver la pleine liberté de les détruire. Mon second mariage avec une étrangère fut donc un acte politique. Pour les tranquilliser complètement et mieux étendre l'influence de l'empire, j'avais songé à quelque chose de meilleur et de plus certain. Il fut un temps où tout ce qui régnait s'adressait à moi, et ne demandait pas mieux que de prendre une femme de ma main, si je l'adoptais pour fille. J'eus un moment l'idée de transporter nos belles tiges françaises, ces ornemens de notre histoire sur tous les territoires étrangers. Pour cela, il fallait qu'elles se rapprochassent de moi, qu'elles fussent à ma dévotion, à celle de la patrie, qu'elles n'appartinssent à aucun autre, et que surtout elles ne conservassent aucune arrière pensée. Or, elles s'y sont refusées constamment, elles se sont obstinées à bouder à l'écart et n'ont pas su profiter de la bonne

fortune qui les avait fait tomber dans mes mains. Moi, qui savais apprécier les aïeux; qui regardais les noms illustres comme de vrais ornemens nationaux; moi, qui croyais être le tuteur de leur gloire; qui pensais que placer d'anciens noms à la tête de jeunes institutions, était le moyen sûr de les vieillir plus vite; moi enfin qui, par l'esprit et les circonstances des temps, étais seul en mesure de les servir et cela parce qu'on me savait sur ce point sans préjugés comme sans faiblesse, je ne me suis laissé dominer par aucune considération inutile.

» A côté des noms anciens, je me plaisais à élever, selon leur mérite, des noms nouveaux faits pour se perpétuer à leur tour : les maladroits! au lieu de se placer à côté de moi, quand je les voulais à la tête du peuple, chargés de soutenir les intérêts et la gloire de la nation, ils ont mieux aimé se montrer mécontens et faire de l'opposition ! Le faubourg Saint-Germain s'en repentira.... je voulais la fusion, ils ne voulaient que l'épuration. »

Toutefois, il y eut parmi la haute noblesse de nombreux personnages auxquels l'air boudeur ne pouvait aller long-temps : un grand nombre

d'entre eux firent taire toute rancune pour venir s'asseoir au cercle impérial.

Au moment du sacre, la maison de l'empereur se composait d'un *grand-aumônier*, le cardinal Fesch, son oncle, homme simple, sans trop de mérite; mais facile et pourvu de cet entêtement que la médiocrité appelle énergie; prêtre plein de légèreté pendant tout le cours de la révolution, il redevint digne ecclésiastique aussitôt qu'il eut fait un retour sur lui-même; il fit plus, car il s'établit fanatique ultramontain. Il aimait les arts sans s'y connaître, avait du luxe et pas de goût; passait sa vie à acheter des tableaux, le plus souvent très-médiocres : jamais il ne poussa son neveu à des actes de violence; il protégea le pape tant que cela fut en son pouvoir. Ses collègues les cardinaux eurent également en lui un appui constant. Charitable, aumônieux, mais très-attaché à sa robe rouge, il a fait preuve d'opiniâtreté plutôt que de force et d'adresse, en s'obstinant à conserver l'archevêché de Lyon, malgré le roi de France.

Le *premier aumônier*, M. Charrier-Laroche, était d'une famille noble : janséniste plus que tout Port-Royal ensemble, il embrassa vive-

ment les principes de la révolution, et fut nommé évêque métropolitain de Rouen. Appelé en 1801 à l'évêché de Versailles, il apporta sur ce siége des vertus solides, l'amour des pauvres, une conduite irréprochable : mais ce fut lui qui officia au Champ-de-Mai, en 1815.

Deux *aumôniers ordinaires*. — M. de Pradt, évêque de Poitiers ; j'en ai tant dit sur son compte, je crains d'en dire encore tant, qu'en vérité ici je n'en dirai rien. — L'abbé de Mons, grand-vicaire de l'archevêque de Paris, sacré plus tard évêque de Mende, prélat non moins vénérable que les autres, en classant à part dans une autre litanie l'aumônier du dieu Mars.

Le prince Maurice de Talleyrand-Périgord, *grand-chambellan*, ministre des relations extérieures. — M. de Rémusat, *premier chambellan* ordinaire, alors seulement au nombre de six. — M. Dalberg, un vrai prince de l'ancien régime, fort grand seigneur et par conséquent à sa place aux Tuileries. — M. Auguste de Talleyrand, fils du baron de Talleyrand, ancien ambassadeur à Naples, habile imitateur de la conduite de son oncle monseigneur l'évêque d'Autun. — M. Laturbie, brave homme qui fit peu

de bruit; et qui s'éclipsa, sans qu'on songeât à demander où il était passé. — M. de Brigode, maire de Lille; il était noble du vieux temps, il se conduisit avec habileté dans les diverses fonctions qui lui furent confiées et il a su en mourant emporter les regrets de ses amis et mériter les larmes de sa jeune et charmante femme. — Le sénateur de Viry dont je ne parlerai pas, attendu que je ne sais rien sur son compte, et que pour jaser sur celui de ses amis, il faut savoir autre chose que leur nom.

Le comte de Thiard; celui-ci au moins était un brave émigré, sans peur et sans reproche, qui était sorti de France avec les princes, pour se battre, et qui rentra lorsque les princes ne se battirent plus, excellent homme dont les vertus et le mérite ne pouvaient échapper à la sagacité de Napoléon qui le nomma son chambellan, et qui plus tard l'employa dans des missions diplomatiques. Mais cette carrière ne lui convint plus, il voulait de la gloire sur un champ de bataille et point des honneurs de l'antichambre, aussi refusa-t-il la charge de premier maître de la garde-robe et d'envoyé à Florence. L'empereur lui dit à cette occasion : « Je vois bien que vous voulez suivre la

carrière militaire, mais un homme tel que vous ne gagne pas ses grades dans la cour de marbre. Je n'oublie pas les services que vous m'avez rendus avant et après la bataille d'Austerlitz, je ne vous regarde plus comme de la nation conquise, mais comme de la nation conquérante. Allez gagner vos éperons à Raguse, et vous serez mon aide-de-camp à votre retour.»

Le comte de Thiard se montra digne de cette bienveillance, il méritait plus encore; cependant il fut disgracié. Sa fierté l'empêcha de rentrer dans la faveur du maître, et cette même fierté, qui est en lui une vertu, le rendit déplaisant au gouvernement royal qui a toujours cherché à lui être contraire. Il se console de la mauvaise volonté des ministres par l'estime que ses concitoyens lui accordent et dont ils lui donnent la preuve en l'appelant constamment à la chambre élective.

Grand maréchal du palais : le général Duroc, depuis duc de Frioul. Je répèterai ici une fois pour toutes que, bien que la création des titres impériaux ne date que du mois de mars 1808, je les donnerai par anticipation dès la création de l'empire à tous ceux qui, plus tard, en furent revêtus, évitant cependant de

les placer dans une situation semblable à celle où se mettait Fouché lorsqu'il racontait quelques particularités de sa vie, antérieures à l'établissement de l'empire, comme lorsqu'il s'oubliait au point de dire : « Robespierre, me dit alors : Duc d'Otrante, vous devez bien croire, etc.... »

Adjoints du grand maréchal : MM. Régnauld, Clément, Ségur, Tascher, ce dernier était parent de Joséphine; le précédent, fils du grand maître des cérémonies.

Commandans dans les palais impériaux sans distinction de lieu : MM. Macon, Dupal, de Laplanche, généraux de brigade; MM. Tortel, Deriot, Dumoutier, colonels; MM. Auger, Ragois, chefs de bataillon.

Premier préfet du palais : M. de Luçay.

Grand-écuyer : M. de Caulaincourt.

Écuyers : MM. Durosnel, de France, Lefèvre, Valier, colonels, qui tous dans la suite sont devenus généraux et ont inscrit leurs noms au temple de mémoire.

Gouverneur des pages : le général Gardanne, qui se distinguait par son flegme impassible, sa sévérité constante et son impartialité rigoureuse. Il était propre également aux rela-

tions diplomatiques et fut long-temps ambassadeur en Perse, où il fit respecter le nom Français, les pages le craignaient et le respectaient. C'était un homme ferme et juste qui savait les maintenir dans l'obéissance la plus absolue. — Sous-gouverneur, M. d'Assigny; — aumônier sous-gouverneur, l'abbé Gandon, ecclésiastique digne d'éloges, on ne saurait jamais assez dire combien il méritait d'être aimé. — Pages, MM. de Balincourt Barral, Beaufranchet, Bonnaire, Boudar, Chabau Coleis-Quevrinchins, de Gals-Malvirade de Lepinaye, de Vienne, Dufant, Duval, Friant, Hatry, Houdetot, Lauriston, Le Mercier, Masséna, Moncey, Montgenet, Najac, Pontalba Tintigniez, Xaintrailles.

Grand-veneur : Le maréchal Berthier, ministre de la guerre, aussi célèbre par son dévouement à Napoléon que sa passion pour madame Visconti. C'était un homme très-ordinaire, peu habile à diriger, excellent pour transmettre des ordres, toujours prêt au travail, obéissant, réservé, modeste; mais rien au-delà. Berthier a assisté à tous les évènemens mémorables du règne de Napoleon, sans qu'il soit possible de rattacher son nom à au-

cucun. L'empereur l'aimait parce qu'il le croyait dévoué; mais Berthier n'aimait au monde que sa maîtresse. Il abandonna son bienfaiteur, un ami de trente ans aussi facilement qu'il eût quitté une connaissance de la veille. Quelqu'un qui le connaissait bien, me disait en parlant de son caractère : Berthier règle sa fidélité sur la solde. Le jour où on ne le payera plus, il ne faudra plus compter sur lui. Ce quelqu'un-là avait raison.

Grand-maître des cérémonies ; Le comte de Ségur conseiller-d'état, homme remarquable et digne de l'être, qui, dans sa longue et honorable carrière, a toujours trouvé le moyen de plaire au maître comme aux courtisans, aux femmes comme à ses rivaux, aux diplomates comme aux militaires, aux artistes comme aux gens de lettres ou aux érudits; qui, brave, spirituel, bon, ferme, gracieux, malin sans prétention, véritable type de l'homme du monde, tel qu'il le faudrait pour le rendre toujours agréable et pour le faire aimer. Il a passé sa vie dans les cours sans abjurer toute son indépendance. Il résolut le problême difficile d'avoir combattu pour la liberté, en ne refusant pas de servir le despotisme et cela sans

paraître inconséquent et sans rien perdre de la dignité de son caractère.

Le charme avec lequel il s'empara de la confiance de Catherine agit également sur Napoléon qui se plaisait dans la société de M. de Ségur. Il disait en parlant de lui et du comte de Narbonne : « Quand je suis avec eux je me trouve aimable, tant leur esprit a l'art de faire valoir le mien. Ils me comprennent à demi et me traduisent encore plus vite. C'est un plaisir que d'avoir autour de soi des gens si pleins d'esprit et de si bonne compagnie. » Napoléon revenait toujours à son idée fixe. Ah! si nous avions voulu nous accommoder de lui, quelle belle carrière l'ancienne noblesse aurait fournie!

Introducteur des ambassadeurs, maîtres des cérémonies : MM. Salmatoris et Cramayel.

Aides des cérémonies : M. Aignan, littérateur de troisième ordre, l'un des premiers à spéculer sur les belles-lettres, et qui, après avoir été bien vanté, a perdu, en perdant la vie, toute sa réputation.

M. Dargainaratz dont le nom était si difficile à prononcer, que je ne l'ai jamais entendu sortir de la bouche de personne.

Puis venaient à la suite les hérauts d'armes, gens fort importans sans doute, mais que l'on ne rencontrait nulle part, si ce n'est à la tête des cortèges.

Intendant général de la maison : M. Claret Fleurieu, conseiller-d'état, grave personnage, habile calculateur et homme très-circonspect.

Premier peintre : David, dont le mérite incontestable était au niveau de sa réputation et de sa charge.

Architectes : MM. Fontaine et Raymond; le premier homme de goût, le second homme de goût et de génie.

Premier médecin : M. Corvisart, habile dans son art sans être systématique. Avant la révolution il refusa la place de médecin de l'hôpital Necker, parce que la fondatrice de cette maison avait voulu que le médecin portât perruque. Plus tard, quand son expérience l'eût rendu illustre, Bonaparte, n'étant encore que premier consul, lui avait accordé sa confiance, qu'il ne lui retira pas quand il eut fondé l'empire.

Médecin ordinaire : M. Hallé, homme plein de science et de vertu, dont la bienfaisance était sans bornes.

Premier chirurgien : M. Boyer, dont la réputation est fondée sur un vrai mérite.

Chirurgien ordinaire : le baron Yvan, qui devait à Napoléon beaucoup plus qu'il ne lui a rendu; car, lorsqu'en 1814 l'empereur, qui l'avait auprès de lui depuis les campagnes d'Italie, voulut l'amener en Italie, il préféra rester aux Invalides, où il est je crois encore enseveli dans l'obscurité d'où on n'aurait jamais dû le faire sortir.

Le trésorier-général de la couronne était un nommé M. Estève, sorte de fou, à qui une ambition, disproportionnée avec ses moyens, a fait perdre la raison.

La maison de l'impératrice Joséphine avait à sa tête, en qualité de *premier aumônier*, le prince Ferdinand de Rohan, ancien archevêque de Cambray, grand seigneur en soutane, qui allait se plaignant partout qu'on lui eût enlevé la grande-aumônerie de France qui, disait-il, lui revenait de droit. Mais ses doléances furent réprimées par Napoléon, qui préférait, en bon neveu, pour son grand-aumônier, le cardinal Fesch, et qui savait d'ailleurs que cette charge n'avait pas été illustrée dans la famille des Rohan.

Dame d'honneur : la comtesse Alexandre de La Rochefoucauld, femme d'un grand mérite, d'une douceur inaltérable, pleine de franchise et de bienfaisance. Napoléon, qui connaissait ses vertus et qui leur rendait justice, disait d'elle et de madame de Montesquiou : « la fortune m'a servi heureusement en me donnant ces deux femmes, capables à elles seules de rendre une cour vénérable, et d'y ramener le goût de la vertu. » La comtesse de La Rochefoucault, après sa nomination, vint trouver l'empereur pour le remercier. « Madame, lui dit-il, vous ne me devez rien, j'ai cherché la plus digne, et il m'a bien fallu venir à vous. » Puis il lui enjoignit de ne rien négliger de tout ce qui tendrait à environner l'impératrice de considération et d'éclat :

« Informez-vous, ajouta-t-il, de ce qui se faisait à la cour de Marie-Antoinette, quels usages, quelle étiquette y étaient observés, et accommodez-les aux habitudes présentes, ne craignez pas de rentrer à cet égard dans les anciennes coutumes. M. de Cramayel qui, avant la révolution, était quelque chose dans les cérémonies du château de Versailles pourra vous donner là-dessus quelques conseils. »

Madame de La Rochefoucauld lui répondit qu'elle se conformerait à ses intentions et qu'il ne dépendrait pas d'elle que tout ne fût réglé sur un bon pied. Napoléon reprit :

— « Vous pouvez être sévère envers les personnes qui ont l'habitude de l'ancienne cour; si celles-là manquent aux convenances, ce sera de plein gré; mais soyez indulgente envers les nouveaux venus. Ils n'ont pas eu le temps de se faire aux belles manières, et leur bonne volonté doit leur tenir lieu de tout, pendant quelque temps. »

Cela fut dit avec un sourire de satisfaction qui amusa madame de La Rochefoucauld ; elle se retirait après avoir été congédiée par le salut d'usage, lorsque l'empereur la rappelant :

— « Madame, lui dit-il, prenez vos renseignemens chez tout le monde, mais ne les demandez pas à mon grand-maître des cérémonies, car il m'a dit, lorsque je l'ai appelé à ces fonctions que ce serait pour lui une belle occasion de les apprendre, parodiant ainsi avec son esprit ordinaire le mot d'un oncle à son neveu qui, étant devenu bibliothécaire du roi, se récriait sur son peu d'habileté dans la lecture. »

La dame d'honneur sourit à ce propos malin; mais en se résignant elle n'en fut pas moins embarrassée sur ce qu'il lui restait à faire, ne sachant pas trop à qui s'adresser. Heureusement elle se rappela que la princesse de Chimay, ancienne dame d'honneur de Marie-Antoinette, vivait encore, bien malheureuse des crimes qui s'étaient commis sous ses yeux et regrettant, sans cesse, la chute de ses maîtres, dont le retour était l'objet de ses vœux les plus ardens. Madame de La Rochefoucauld accourut chez elle, enchantée de pouvoir profiter des lumières de son expérience. Mais la princesse de Chimay après avoir éludé quelque temps en se retranchant sur une prétendue absence de mémoire, lui dit à la fin :

— « Madame, je ne saurais rien vous dire de ce que vous voulez savoir; car j'ai tout oublié, tout, excepté les bontés de mes anciens maîtres et leurs infortunes. »

Cette princesse de Chimay n'avait jamais eu d'esprit, mais elle était douée d'un grand sens et de beaucoup de mesure, elle représentait avec noblesse et possédait cet usage du monde qui, à la cour, dispense des qualités brillantes. Je l'ai vue très-âgée et presque pauvre, elle n'en

était pas moins grande dame dans ses propos comme dans ses manières. Elle se plaisait à raconter les anecdotes de la cour de Louis XVI: on pense bien qu'elle n'épargnait pas les Polignac; elle leur attribuait tout le malheur des Bourbons, et les aurait au besoin rendus responsables de toutes les fautes qui s'étaient faites avant qu'ils ne vinssent à Versailles. Madame de Chimay n'accusait pas avec moins d'aigreur les personnes qui composaient la société intime de la reine, dont elle ne faisait point partie, malgré son titre de dame d'honneur; et cependant, au milieu des griefs qu'elle faisait connaître, j'amais on n'a surpris dans sa bouche aucune parole qui pût intéresser l'honneur et les vertus de sa maîtresse; la vénération qu'elle lui portait était plus que de l'enthousiasme elle allait jusqu'au fanatisme. Pourquoi faut-il que les princesses de Chimay ayent été si peu nombreuses dans nos rangs?

CHAPITRE XI.

Comtesse de La Valette.—Princesse de la Moskowa. — Duchesse de Montébello. — Comtesse Duchâtel. — Comtesse de Colbert. — M. Deschamps. — Suite du même sujet. — Création de dix-huit maréchaux d'empire.—La noblesse nouvelle murmure. — Ce que Napoléon dit de piquant à ce sujet.— Traits plaisans de la vanité des nouveaux nobles.—Scène comique du vicomte de Choiseul chez M. de Fermond.—Fouché apporte à Napoléon la protestation du roi. — Lecture de cette pièce. — Colère et propos amers qu'elle inspire à Napoléon. — Conversation à ce sujet entre Napoléon, Cambacérès et M. de Talleyrand. — Son opinion sur la liberté de la presse. — Il veut que les poètes chantent son avénement.— Comment il s'y prend pour séduire Chénier. — Suite. — Le poète et l'empereur.

Madame de Lavalette, parente de l'impératrice Joséphine, car elle était fille du comte François de Beauharnais, fut nommée dame d'atour, c'était la seconde charge du palais. Son alliance avec la famille impériale était la moindre de ses qualités; aussi belle qu'aimable, elle était alors une femme charmante, et devint depuis une héroïne digne d'admiration.

Qui peut avoir oublié son courage en 1815, pour sauver la vie à son mari, lorsque, condamné à mort, il n'attendait plus que le moment du supplice. Hélas! elle a payé cher un si beau dévouement, et l'affaiblissement de sa raison a été la suite d'un si grand développement d'énergie. Alors on la voyait gracieuse, brillante, environnée d'hommages. Sa position ne lui faisait point d'envieux, parce qu'on avait pour elle une trop sincère amitié. Joséphine, en parlant de madame Lavalette, disait : Elle me gagne les cœurs qui m'échapperaient.

Les dames du palais étaient mesdames de Rémusat, de Luçay, de Thalouet, de Lauriston, la maréchale Ney, d'Alberg, la maréchale Lannes, Duchâtel, de Serant, de Colbert, Savary, Octave de Ségur.

La maréchale Ney, femme de petite extraction et de prétentions bien hautes, s'empara des Tuileries, comme si sa famille en avait toujours fait sa demeure. Fière de son rang de duchesse d'abord, et de princesse ensuite, elle prenait hardiment le pas sur toutes les personnes de l'ancien régime. Elle nous écrasait de son tabouret, enlevé par la révolution à plusieur des nôtres, aussi avec quel désespoir elle

dut voir le retour de la famille royale qui, en la laissant à sa belle place, la recula un peu pour mettre avant elle les duchesses d'autrefois. Ce coup lui parut rude et on en trouva la preuve dans le funeste procès de son mari; au demeurant, elle sut se rendre respectable après un grand malheur; et à la considération personnelle qui lui était due, elle joignit celle qu'une haute infortune soutenue avec courage obtient toujours en France.

La maréchale Lannes, depuis duchesse de Montébello, joignait à une beauté peu commune, à une taille majestueuse, une dignité de cœur qui se répandait sur sa noble figure : froide et peu communicative, elle acquit l'estime et la confiance de l'empereur, qui lui donna plus tard, la première place auprès de sa seconde femme Je ne dirai rien des bruits calomnieux qui coururent, parce qu'ils n'ont eu aucun fondement. En résultat, la duchesse de Montébello avait un genre de mérite qui la rend plus digne d'estime que d'affection.

Madame Duchâtel, encore Beauharnais, ou quelque chose d'approchant, était citée comme aimable. La comtesse de Colbert, aujourd'hui madame de la Briffe, et fille du gé-

néral sénateur comte de Canclaux, était l'idéal de la beauté. Son premier mari était également un cavalier superbe, il possédait cette beauté mélancolique, pronostic presque certain d'une mort malheureuse. Je me rappelle le portrait admirable qu'en avait fait le peintre Gérard. Le comte de Colbert était représenté descendant de cheval, tandisqu'une tempête agitait les airs et que la foudre frappait un jeune chêne, plein de sève et de verdeur; présage hélas! trop funeste du sort fatal qui l'attendait. Cette superbe peinture était placée dans un cabinet et par un effet magique, on la voyait du salon au travers d'une glace dont on avait enlevé le tain.

Premier chambellan : Le général Nansouti; MM. de Beaumont, Hector d'Aubusson, de la Feuillade, étaient les premiers chambellans ordinaires.

Premier écuyer : Le sénateur comte Harville.

Ecuyers: Le colonel Fouler, le général Bonardy Saint-Sulpice.

Secrétaire des commandemens : M. Deschamps, celui-ci était un homme d'une société charmante, spirituel et rempli de goût, ne s'i-

maginant pas qu'il recommencerait la littérature française, et qu'en faisant de mauvais vers, on se rappellerait toujours qu'il pourrait en faire de bons; auteur léger de jolis vaudevilles, d'ouvrages sans force, mais bien écrits et semés de traits piquans, il était bien vu à la cour, où il savait conserver, avec beaucoup de bonhomie, la dignité modeste d'un homme de lettres.

Tel était le personnel de la maison de l'empereur et de celle de l'impératrice. Tout cela s'agrandit beaucoup dans la suite. J'ai voulu cette fois constater ce qui existait à l'époque du couronnement. Je ne dirai rien encore des maisons du reste de la famille impériale; elles ne furent pas si facilement improvisées.

Le lendemain du jour où le sénat avait conféré à Napoléon Bonaparte le titre d'empereur, il créa dix-huit maréchaux d'empire, qui furent MM. Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefèvre, Pérignon et Serrurier. Certes, c'étaient de hautes illustrations militaires; cependant nous la critiquâmes avec amertume. Dix-huit maréchaux de France

et pas un noble, à peine un, deux et trois enoblis ; nous crûmes que l'armée, que l'étranger, se moqueraient de ce bâton de gloire donné à de si petits compagnons. Hélas! il n'en fut rien; l'armée, la France, l'Europe trouvèrent que tant de faits héroïques et tant de victoires gagnées valaient bien des aïeux, dont on n'est pas toujours sûr de descendre en droite ligne. Ce qui nous consola, c'est que nous nous trouvâmes en majorité dans le service intérieur de la maison impériale; ce qui prouva positivement que nous étions faits pour ce genre d'honneur, beaucoup mieux que nos adversaires. Toutes ces femmes de généraux, de conseillers-d'état venus de l'autre monde enrageaient; chaque jour le nouvel empereur était assailli de leurs plaintes. Il lui revenait de toutes parts qu'elles murmuraient de sa prédilection pour nous, il y avait des instans où il manquait de politesse dans ses propos et où il nous immolait cruellement, par compensation, sans doute. C'est dans une circonstance de ce genre, qu'il répondit au sénateur Vimar, qui se fit un plaisir malin de le répéter :

« De quoi se plaignent ces folles? est-ce

que j'éloigne leurs maris des champs de bataille et du chemin de la gloire! ne suis-je pas toujours au milieu d'eux! En vérité, est-ce donc un si grand crime d'en faire mes capitaines, plutôt que mes valets. »

Un pareil discours déplut généralement et pourtant nul n'en témoigna de la mauvaise humeur. On ne se rebuta point; on demanda avec persistance à faire partie du cortège des princes et des princesses de nouvelle fabrique. Les jacobins fonctionnaires publics faisaient comme les autres. C'était une chose plaisante que ces Tabarins de révolution, renfermant dans leur poche, jusqu'à nouvel ordre, le bonnet rouge et sollicitant à l'envi des titres et des honneurs. Le comte Thibaudeau, lorsqu'il fut titré, commença à entrer dans un si profond respect de lui-même, que lorsqu'il se nommait dans son intérieur, et cela lui échappait quelquefois en public, il le faisait à la troisième personne, afin d'avoir le droit de se qualifier.

Treillard l'imitait en tout point et il fit mieux encore. Il plaça son écusson sur les meubles de sa maison, sur son argenterie, sur ses livres, sur les murailles, sur la livrée de ses

gens, il les fit même graver, peindre ou broder en neuf endroits différens, dans un lieu où les rois eux-mêmes reconnaissent leur peu de supériorité sur le reste des hommes, et où l'on ne va jamais pour songer à la vanité. Que de larmes versèrent certains comtes parce qu'on ne leur accorda pas le titre de duc, que de baronnes crevèrent de jalousie en face de hautes comtesses! Le comte Régnault qui était le meilleur des hommes, et sa femme qui joignait à une beauté parfaite un caractère excellent, eurent la faiblesse de se donner pour eux seuls, dans leur salle à manger deux fauteuils, tandis que le reste de la compagnie n'avait que des chaises à dos et sans bras.

L'orgeuil de cette noblesse improvisée surpassa dès le premier jour tout ce qu'on peut imaginer; elle créa une étiquette dont elle humilia nos gentillâtres de province; on ne peut s'en faire aujourd'hui une idée, il faut avoir vu cela de près. Malheur à l'ami pauvre, au solliciteur qui arrivait à pied: on avait établi pour eux des règles fixes, sur la salle d'entrée où on les recevrait, sur la chaise de paille qu'on leur donnerait et sur le signe de tête qu'on leur adresserait en les congédiant. Ce

n'est pas que ces *nobles* si vains ne se trouvassent par fois dans des embarras bien pénibles, soit en présence d'un roturier sans façon, soit dans la compagnie d'un *ci-devant* qui avait conservé quelque fortune et beaucoup d'impertinence; ils étaient alors mal à leur aise, ne savaient pas se retrancher dans leur dignité, se torturaient en contorsions risibles et maudissaient tout bas l'insolent qu'ils ne savaient pas renvoyer.

Un jour, le vicomte de Choiseul, pressé par le désir d'obliger une personne de sa connaissance, arrive chez le conseiller-d'état, comte de Fermont qui s'amuse à lui faire faire antichambre, tandis qu'il était dans son salon avec deux ou trois de ses affidés. Le vicomte, outre sa malice naturelle, était profondément indigné contre ces parvenus peu obligeans. Poussé à bout, en cette occasion, par la morgue pédantesque du personnage, il oublie ce qui l'amenait et ne songe plus qu'à mystifier le conseiller-d'état. Celui-ci avait dit à son valet-de-chambre de ne présenter jamais qu'une chaise aux survenans, lorsqu'il ne lui ordonnerait pas d'offrir un fauteuil, la chaise est donc avancée, le vicomte la repousse de la main; en disant: « Mon garçon

garde cela pour toi, je préfère le fauteuil voisin; aussi bien suis-je accoutumé aux aises de la vie;» et cela dit, il s'enfonce dans la vaste bergère en regard de celle où le comte de Fermont retombe déconcerté. Puis il entama directement la conversation, dans laquelle il eut bien soin de glisser adroitement quelques souvenirs de la jeunesse et de la position sociale antérieure du comte de Fermont. Celui-ci avait été en effet petit clerc de procureur, et son père marchand de cidre. Quand le duc de Choiseul l'eut bien mystifié, il se retira sans prononcer un mot du motif de sa visite et en disant adieu, il ajouta avec malice : « Venez chez moi, sans façon; on y reçoit sur un pied égal le vieux duc et le baron de fraîche date. »

Le conseiller-d'état n'osa pas se plaindre dans la crainte de prolonger le rire que cette aventure ne pouvait que provoquer à ses dépens; mais ses amis, et surtout le vicomte de Choiseul n'eurent pas la même discrétion, si bien que tout Paris sut de qu'elle manière il fallait s'y prendre pour punir une vanité de parvenu. Je pourrais citer des traits pareils qui nous consolèrent un peu; car nous aimions à persiffler ceux qui, après nous avoir chassés au

nom de la liberté, se mettaient à notre place et se revêtaient effrontément de tout ce qu'ils nous avaient enlevé.

Mais c'était la petite pièce, la grande se jouait aux Tuileries, où le général Bonaparte s'emparait du pouvoir souverain, au détriment du monarque légitime. Vers la fin du mois de juin, Fouché, nouvellement nommé au ministère de la police, entra dans le cabinet de l'empereur, où se trouvaient dans ce moment le prince archi-chancelier de l'empire, qualification qui avait remplacé pour Cambacérès celle de second consul, et le comte Treillard ; il tenait à la main une gazette étrantrangère et deux ou trois papiers : « Que nous apportez-vous? lui demanda Napoléon.

— » Les derniers soupirs d'une dynastie.

— » Qu'est-ce donc? reprit Napoléon, avec plus de vivacité.

— » La protestation, que je viens de recevoir, du comte de Lille, à propos de votre élévation à l'empire.

— «Comment! une protestation...voyons...»

Les deux assistans se hâtaient de prendre congé : « Non pas, messieurs, restez je vous prie ; cette pièce ne peut rien avoir de secret,

puisqu'on l'a insérée dans les gazettes étrangères; car je prévois que c'est de là que le ministre de la police l'a tirée : lisez-la, M. Fouché ». Ce dernier obéit.

Varsovie, 6 juin 1804.

« En prenant le titre d'empereur, en vou-
» lant le rendre héréditaire dans sa famille, Bo-
» naparte vient de mettre le sceau à son usur-
» pation. Ce nouvel acte d'une révolution, où
» tout dès l'origine a été nul, ne peut sans
» doute infirmer mes droits, mais comptable
» de ma conduite à tous les souverains, dont
» les droits ne sont pas moins lézés que les
» miens, et dont les trônes sont tous ébranlés
» par les principes dangereux que le sénat de
» Paris a osé mettre en avant; comptable à la
» France, à ma famille, à mon propre hon-
» neur, je croirais trahir la cause commune
» en gardant le silence en cette occasion. Je
» déclare donc, après avoir au besoin re-
» nouvelé ma protestation contre tous les ac-
» tes illégaux, qui, de puis l'ouverture des états-
» généraux de France, ont amené la crise ef-
» frayante dans laquelle se trouvent la France

» et l'Europe; je déclare en présence de tous
» les souverains que, loin de reconnaître le titre
» impérial que Bonaparte vient de se faire dé-
» férer par un corps qui même n'a pas d'exis-
» tence légitime, je proteste et contre le titre
» et contre tous les actes subséquens, auxquels
» il pourrait donner lieu.»

« *Signé* Louis. »

Fouché termina la lecture de cette pièce importante, et la déposa sur le bureau de Napoléon. Un silence profond régna pendant quelques instans. «Fort bien, dit à la fin l'empereur, cette démarche du comte de Lille est une maladresse. Protester contre mon avènement à l'empire, rien de mieux, c'était un devoir de sa position; mais révoquer en même temps par une déclaration de nullité, tout ce qui s'est fait en France depuis les états-généraux, réduire ainsi au néant tous les efforts qui ont été tentés pour conquérir la liberté, c'est vouloir apprendre à la France qu'en revenant à ses Bourbons, elle endosserait de nouveau le collier de la servitude, et la France profitera de la leçon; pauvres gens qui n'ayant

su rien conserver prétendent ainsi follement venir tout reprendre.

« Il serait bon, dit Treillard, de défendre aux journaux d'insérer cette proclamation.

—»Au contraire, reprit Napoléon, que tous la répètent. La publicité me servira mieux qu'une cachoterie inutile, les protestations sont moins à craindre que les assassins; les phrases sonores du comte de Lille ne vaudront jamais un régiment de ma garde impériale; elles feront palpiter quelques cœurs au faubourg St-Germain, mais elles ne feront pas sortir une épée du fourreau; les émigrés en ont assez de leur fidélite armée, ils font maintenant de la fidélité d'épigramme: celle-ci est moins dangereuse pour eux et leur laisse toutes les illusions de l'héroïsme. Mais que répondront les souverains qui ont des ambassadeurs à ma cour? ils enverront une note de consolation, un conseil fraternel au comte de Lille, et l'engageront à attendre des temps meilleurs... Je veillerai à ce qu'il n'en soit plus pour lui. Mais se peut-il que M. de Talleyrand ne sache rien de ceci, ou que du moins il ne m'en parle pas? la chose m'étonne. Est-ce que mes agens à Varsovie ne lui en ont rien mandé?.. Qu'on aille chercher le ministre

des relations extérieures.» Fouché et Treillard étaient partis avant que le ministre ne fût arrivé. Cambacérès resta seul, et Napoléon lui dit alors: « Comprenez-vous ces Bourbons, ils ne désespèrent pas de leur cause et pourtant ils me savent là. Ne sont-ils pas fatigués d'une lutte sans terme? Pourquoi ne prennent-ils pas leur parti? la couronne de France est perdue à jamais pour eux. Si elle tombe de ma tête, eh bien! d'autres sont là pour la ramasser. Pensez-vous que Bernadotte la laissât rouler à ses pieds; Bernadotte cet autre Moreau, bonhomme par calcul, qui ne laisserait pas échapper une occasion de monter au pouvoir, s'il s'en trouve jamais pour lui. »

La conversation était encore sur ce sujet quand arriva le grand-chambellan, qui unissait à cette haute dignité le portefeuille du ministère des relations extérieures. Dès qu'il parut, l'empereur lui reeprocha son silence au sujet de la protestation du roi. « Fallait-il, répliqua M. de Talleyrand, vous tourmenter pour si peu de chose, j'ai reçu hier cette pièce que j'ai fait copier dans mes bureaux....

—» Pour ne pas laisser échapper sans doute aucune occasion de savoir ce qui se passe à

l'étranger? soit, mais une autre fois soyez plus prompt à me faire connaître les actes de ce genre, et veillez mieux à ce que votre travail ne profite pas aux autres. » Ces derniers mots furent prononcés d'un ton de moquerie.

Napoléon parla pendant plusieurs jours à ses alentours de cette démarche du roi, il se rappela avec dépit que ses désirs de l'année précédente, si bien secondés par la Prusse pour obtenir une renonciation complète des droits de la famille royale, n'avaient eu pour résultat qu'une réponse de ce genre, il dit à l'un de ceux qu'il consultait : « Au reste je crains peu la guerre de plume, tant que je tiendrai les journaux de l'intérieur en silence ; mais si une fois la bride leur était lâchée, ce ne serait pas trop d'une armée de six cent mille hommes, pour réparer tout le mal qu'ils me feraient. La presse est une machine meurtrière dirigée contre les rois, au profit des peuples, et qui les ruinera tous s'ils n'y prennent garde. quant à moi, tant que je règnerai, il ne s'imprimera pas un mot sans mon consentement, et j'espère amener les choses au point de ne laisser parler que comme je voudrai. » Il tint parole et musela je crois, non-seulement la

bouche, mais encore la pensée. Au reste cet homme extraordinaire songeait à tout. Un jour, vers cette époque, il dit au ministre de la police qui était venu travailler avec lui.

— « Mon couronnement est un acte qui doit occuper tous les esprits. Il conviendrait que de toutes les parties de la France des félicitations m'arrivassent; la littérature ne doit pas rester muette. Je désire que les auteurs les plus distingués de l'époque sachent que mon intention est de recommencer, à leur égard, les siècles des Médicis et de Louis XIV. Je tiens à protéger les beaux-arts, les belles-lettres, les sciences. C'est là un genre de gloire auquel tout souverain qui a le sens commun doit prétendre; enflammez donc la muse de ces messieurs, et qu'il fassent pour moi les meilleurs vers possibles.

— » Ils ne demandent qu'à vous plaire et pourvu qu'on les paie bien, vous aurez d'eux, sire, odes, poèmes, épîtres, grands opéras. Quant aux chansonniers, ils ne manqueront pas non plus.

— » Oh! dit Napoléon, avec une sorte de dédain, comme Louis XIV, je n'aime les Téniers, ni en peinture, ni en poésie; mais je

vois avec plaisir des hommes d'un vrai talent me consacrer le fruit de leurs veilles. Ils veulent être payés, ils ont raison, pourquoi le génie serait-il moins lucratif que le savoir-faire? Vous engagerez Chénier à nous donner un plat de sa façon.

— » Sire, j'oserai vous dire qu'il est mécontent.

— » Il boude, je l'ai négligé, j'ai eu tort; cela n'a pu que l'affermir dans son républicanisme. J'arrangerai la chose; je me flatte qu'il ne sera pas le dernier qu'un quart-d'heure de conversation ramènera à mon parti. »

Napoléon, le lendemain, prévint le grand-maréchal du palais qu'il voulait parler à Chénier. En conséquence Duroc faisant fléchir un moment sa dignité, se rendit en personne au logis du poète, pour transmettre à celui-ci les intentions de *sa majesté*. Chénier repliqua :

— « Que me veut-il?

— » Je n'en sais rien.

— » Je ne lui ai fait aucune demande.

— » C'est sans doute pour cela qu'il aura quelque chose à vous accorder.

— » J'ai tué un roi.

— » Et vous viendrez faire par pénitence, la

cour d'un empereur. Croyez-moi, monsieur le poète, il n'est pas prudent de se vanter d'avoir tué un roi, devant un homme qui sait tuer des princes, ce que vous dites est dangereux. »

Chénier avait trop de sens pour ne pas concevoir que Duroc avait raison. En conséquence et en punition de sa faute, il consentit à se rendre à Saint-Cloud le lundi suivant. Il y vint, et Dieu le lui pardonne; le ci-devant sans-culotte se présenta en culotte, souliers à boucles, habit à la française et la brette au côté, c'était une vraie mascarade : elle frappa l'empereur qui ne put s'empêcher de sourire. Chénier vit ce mouvement de lèvres, il en eut du dépit et de la honte, et quoiqu'il eût le dessein de faire le Fabricius, il s'aperçut que cet héroïsme ne cadrerait pas avec sa parure de courtisan. Cette faute le déconsidéra à ses yeux et le rendit plus souple; il l'a avoué depuis à la vicomtesse de Fausse-Landry et à madame de Lesparda son amie intime. Napoléon dès le début lui dit:

« Vous voilà superbe, monsieur Chénier, nous revenons à l'ancien régime.

— » Votre majesté a fait plus en nous rejetant dix siècles en avant. Elle nous a conduits d'abord au temps de Charlemagne.

— » Ce n'était pas la route que depuis plusieurs années on voulait prendre. Était-ce dans le principe celle où moi-même je me serais engagé? Je n'en sais rien, je ne le crois pas. Mais la nécessité nous gouverne, nous pousse malgré nous. La fortune s'en est mêlée, elle est venue au secours de la France, que le directoire aurait tuée.

— » Oui, dit Chénier, cherchant à reprendre l'avantage; le directoire n'a rien fait pour la liberté; ses mœurs corrompues ont ouvert la porte aux vices, compagnons inséparables du despotisme. » Le coup portait d'aplomb. Napoléon n'eut pas l'air d'y faire attention. Il répliqua.«La force des choses a donné une forme nouvelle à la république; le commandement est confié à un empereur, je vais être inauguré et, dans cette circonstance, je désire réunir autour de moi toutes les célébrités..... Monsieur Chénier vous êtes un grand poète.....

— » Je n'ai chanté que la liberté.

— » Et vous avez eu raison; l'esclavage étouffe le génie, il tue même l'esprit; je ne vous demanderai rien qui puisse coûter à votre indépendance, choisissez le sujet qui vous conviendra et maltraitez-moi seulement le moins possible.

— » Que faut-il que je fasse?

— » Ce que vous voudrez, je vous le répète; mais faites cependant; ne vous obstinez pas à un silence pénible, accordez quelque chose à l'estime que je vous porte, à l'admiration que m'inspire votre talent: n'ai-je donc pas fait assez pour mériter de vous quelqu'indulgence?

— » Sire, votre nom remplit le monde; mais vous avez voulu un autre éclat, et à la palme militaire unir cette pourpre.....

— » Est-ce un tort?.. voyons, que me reprochez-vous?.. Ce ne sera pas certes d'avoir chassé le directoire qui déshonorait la France. C'est sans doute de ne pas le remplacer par la république... la république, ce mot est bientôt prononcé et pourtant je ne sais ce qu'il veut dire. Quelle république voulez-vous?... celle de 1793 de 1796 ou de 1801; laquelle aurait une existence possible? qui en voudrait sincèrement, nommez-moi les Brutus, les Collatins, les Catons, les Scipions qui la soutiendraient, je suis prêt à la rétablir. Si vous pouvez le faire et par là me fournir la garantie de son existence, parlez, je vous écoute.« Chénier murmura des paroles inintelligibles. Il cherchait autour de lui, ne voyait que des ambitieux que des hom-

mes avides de places, d'argent et d'honneurs ; il se rappelait les crimes de l'anarchie, le désordre, les concussions dernières, et en aucun lieu, il ne trouvait les élémens de cette république tant regrettée. Napoléon jouissait de son embarras...

«Vous convenez, reprit-il enfin que vous caressez une chimère; je vous garantirai plus de bonheur, plus de vraie liberté, sous mon gouvernement sage et ferme, que les jacobins. »

Le poète se mourait d'envie de refuser, mais le moyen!... Il était venu en costume de courtisan, chez un empereur, grand homme qui d'ailleurs lui faisait des complimens; il baissa la tête et d'une voix honteuse promit de composer une tragédie de circonstance : *le Couronnement de Cyrus*. Napoléon continua à le cajoler, l'engagea à revenir le voir et quand il fut parti :.. «En voilà un de plus dans le sac!..» Ceux qui ont toujours régné ignorent combien il est facile de dominer les hommes. Marat serait devenu royaliste furieux, si la reine l'avait fait dîner avec elle.» Chénier de son côté disait à ses amis : « Il m'a fait tourner la tête, il nous perdra tous, chaque fois qu'il nous adressera la parole. Je sais ce que désormais j'aurai

à faire pour me sauver de son influence. Je me refuserai à le voir de près. » Au reste, Chénier aurait bien fait de se refuser à cet acte de complaisance servile : *le Couronnement de Cyrus* fut une mauvaise pièce qui tomba à la première représentation.

CHAPITRE XII.

Reconnaissance du titre impérial par les souverains étrangers. — — M. de Metternich à Paris. — Ses amours avec une reine et une duchesse. — La pomme de discorde. — Un duc bat sa femme. — Il veut se battre avec M. de Metternich. — Sage conseil que le maréchal Marmont lui donne. — Sa vengeance. — Conduite de M. de Metternich. — Dénouement. — Propos à ce sujet entre l'empereur et le ministre d'Autriche. — Cérémonie de la distribution des étoiles de la légion-d'honneur. — Querelle de préséance, entre des sœurs, dans la tribune impériale. — Le jeune Antoine Destrem sollicite la grâce de son père. — Le comte de Narbonne m'impatiente. — Murat fait part à Napoléon des prétentions de la famille impériale. — Bon mot de Napoléon rétabli comme il a été dit. — Conversation de l'empereur, de Cambacérès et de Fouché sur le lieu du sacre et sur le choix du consécrateur. — Profondes réflexions de l'empereur. — Mot de Fouché. — Joie que cause à Rome la proposition de Napoléon. — Réponse du cardinal Gonsalvi à l'envoyé secret de Louis XVIII.

Le dimanche, 9 juin 1804, fut un grand jour pour Napoléon : les ambassadeurs des diverses puissances vinrent lui présenter les lettres de créance qui les accréditaient auprès de sa personne, comme empereur des Français. Là parurent des ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires du Pape, du roi d'Espagne, de la

république Batave, des rois de Naples, de Prusse, de Danemarck.

Le faubourg-Saint-Germain espérait que cet acte de reconnaissance n'aurait pas lieu; les membres des comités royalistes se promettaient des merveilles de la part des souverains étrangers; il n'en fut rien : l'Autriche même, l'Autriche déjà si étrangement jalouse du nouveau titre de Napoléon, envoya aussi son accession. Ce fut le prince de Metternich qui l'apporta de la part de son souverain(1).

A peine M. de Metternich eut-il mis le pied à Paris qu'il y débuta par des intrigues de tous genres, dont le but était toujours tout-à-fait diplomatique.

Au nombre de ses bonnes fortunes, je citerai sa passion pour la duchesse d'A...., belle personne, de sang illustre et qui, dit-on, dépensait deux cent mille francs par an pour sa toilette. Il ne négligeait pas non plus une reine de la famille impériale, et il entretenait ces deux tendresses avec autant d'habileté que de bonheur. Chacune des deux se croyait la seule ai-

(1) Madame D..... se trompe de date.
(*Note de l'Éditeur.*)

mée, et comme l'ambassadeur autrichien était très-aimable, reine et duchesse s'applaudissaient d'avoir surpris son cœur.

Mais l'empereur, voulant mettre fin à des désordres qui blessaient justement son amour-propre, fit saisir par la police une lettre que M. de Metternich adressait à la duchesse d'A.. et la fit tomber dans les mains de la reine. Celle-ci indignée de se voir trompée et, ce qui était encore plus dur, par une rivale qui l'égalait au moins en attraits, ne consulta que son courroux, et ne pouvant punir M. de Metternich, elle s'en prit à la duchesse. Le duc son mari, nommé à l'ambassade de Portugal, était sur le point de partir, sans emmener sa femme. Pour lui faire réparer cet oubli, la reine lui envoya par la poste la lettre fatale; pensant bien que le mari ne laisserait pas ainsi la moitié de lui-même à l'ennemi et ne se mettrait pas seul en route. Mais ce parti, qui était le plus sage, ne fut pas celui qu'adopta d'abord Son Excellence. Dans sa brusquerie militaire, il entra en explication, par les gestes les plus significatifs. Il réclama d'abord les clefs de la cassette, dans laquelle, selon l'avis de la reine, les lettres de M. Metternich devaient être ren-

fermées. La duchesse refusa. Le duc au besoin eût enlevé, comme Samson, les portes de Gaza; un violent coup de chenet eut bientôt fait sauter en l'air la serrure de la cassette. La correspondance y était tout au long, chaque épitre sans date et sans signature bien entendu, mais numérotée comme dans une liaison qu'on espère voir durer long-temps, et dans un tel ordre qu'en les lisant l'une après l'autre on savait toute l'histoire de la passion malencontreuse, comme dans un roman par lettres. La duchesse, comme on le pense bien, ne dut pas recevoir de tendres caresses, quand le mystère fut ainsi découvert. L'explication fut terrible et le traitement de la dame si brutal, que les gens de la maison furent obligés d'intervenir. Le calme ayant enfin reparu, la duchesse dut regarder sa chambre comme une prison, jusqu'à ce que le moment du départ fût arrivé. La vengeance de J... n'était pas complète, il voulut encore appeler en champ-clos le galant mercure autrichien.

Le général Marmont lui représenta avec autant d'esprit que de prudence que ce serait jouer trop gros jeu. « L'empereur, dit-il, a le plus grand intérêt à bien traiter M. de

Metternich, il n'est pas trop satisfait de toi, je te conseille de ne pas l'irriter par une démarche peu sage. Les torts de Metternich sont de ceux qu'un homme d'esprit ne venge jamais directement; fais comme dit Figaro, écarte l'ennemi de tes possessions, en l'inquiétant sur les siennes; il est vrai que cette espèce de représailles est quelquefois aussi pénible que le coup qui l'a provoquée, et peut-être es-tu dans ce cas vis-à-vis de l'ambassadrice, mais cependant c'est la seule vengeance que tu puisses raisonnablement tirer. »

D'autres amis tinrent au duc d'A..... le même langage et finirent par lui faire peur des suites d'un coup d'éclat. Son ardeur belliqueuse se calma, mais au lieu de se résigner à suivre le conseil du duc de Raguse, s'il se dirigea vers madame de Metternich, ce fut pour lui faire entendre des plaintes, et non pour pousser auprès d'elle de tendres soupirs. Dans son ignorance des formes de la bonne compagnie, il se permit d'envoyer un de ses aides-de-camp complimenter de sa part madame l'ambassadrice, et la prier en même temps de prendre la peine de passer chez lui, ayant, disait-il, une communication à lui faire. La sin-

gularité de ce message révolta la fière Allemande; elle renvoya brusquement l'aide-de-camp, en lui faisant entendre que la proposition de son général était presque une insolence, et qu'il ne tenait à rien qu'elle n'allât s'en plaindre à l'empereur. J.... comprit la leçon et se hâta de se rendre lui-même chez madame de Metternich; là, sans trop excuser la liberté de son procédé, il déroula devant l'ambassadrice toute la correspondance amoureuse de M. de Metternich, avec la duchesse; mais madame de Metternich, prenant le ton de la dignité la plus sévère, et voulant à peine examiner une des pièces de ce procès ridicule, lui dit avec dédain: « Quelle foi voulez-vous, M. le duc, que j'ajoute à des écrits sans signature, où je ne retrouve ni les caractères, ni le style de mon mari; on vous a trompé sans doute, sortez d'une erreur que je ne partagerai point; il me semble d'ailleurs, que si M. de Metternich a été coupable, je suis la dernière personne à qui vous deviez venir le conter, vous avez manqué à la délicatesse et aux égards que vous me devez, et que je mérite de vous et des autres; croyez-moi, votre honneur vous commande le silence sur tout ceci, vous prêteriez

trop à rire. » Là-dessus elle se leva, salua le duc, et passa dans une autre chambre; puis sans perdre de temps, elle se rendit aux Tuileries, et réclama une audience de l'empereur. Celui-ci la reçut à l'instant même, et écouta ses plaintes contre le duc d'A..... L'empereur ne comprit pas d'abord ce que cela voulait dire, et parut désirer une explication. « La voici, reprit madame de Metternich avec le même sang-froid qu'elle conserva pendant toute cette affaire, mon mari, sire, a fait la cour à la duchesse d'A....., il lui a écrit, le duc a enlevé ses lettres et il a eu l'audace de venir me les montrer. »

Tout ce qui était du ressort des convenances sociales frappait singulièrement Napoléon. Il comprit toute la sottise du procédé de J.... et promit à la femme de l'ambassadeur d'Autriche de faire tout rentrer dans l'ordre, et de lui donner pleine satisfaction. Il envoya chercher le duc d'A..... et avec ce visage sévère qu'il savait si bien prendre, il lui reprocha son manque de savoir vivre. J.... peu endurant par caractère et peu fait encore aux habitudes de respect dûes à la personne du nouvel empereur, répondit avec violence. « Vous allez voir

qu'il faudra me laisser faire.... sans me plaindre. Je voulais assommer le beau-fils et lui passer mon sabre au travers du corps; Marmont qui se mêle de me donner des avis, m'a retenu, il fallait pourtant le punir, j'ai montré ses lettres à sa femme, j'aurais dû prendre ma revanche avec elle.

— » A la bonne heure, répliqua l'empereur toujours gravement, la vengeance eût été selon les règles de la bonne compagnie; celle que vous avez prise ne convient ni à votre qualité ni à votre rang, apportez-moi avant la nuit toutes ces lettres, et qu'il ne soit plus question de rien. »

J.... en se retirant s'écria: « Le chien d'Allemand, qu'il est heureux que la comtesse soit si laide. »

Ainsi se termina cette affaire, postérieure de quelques années au couronnement, et qui est venue, je ne sais pourquoi, se placer aujourd'hui sous ma plume, mais elle amusa la cour et la ville. On prétend que l'empereur dit à M. de Metternich la première fois qu'il le vit: «Comte, tâchez de ne faire de la diplomatie qu'avec les maris, il y a du danger, même en France, à vouloir en essayer auprès de leurs femmes;

si le duc d'A..... vous avait tué, j'aurais été très-embarrassé pour offrir à votre cour une compensation convenable.

— » Ah! sire, votre ambassadeur à Vienne ne se gêne pourtant pas pour traiter aussi cette sorte de politique.

— » Dans ce cas, nous sommes quittes, votre maître et moi. »

L'empereur, dans les premiers momens de son élévation à l'empire, saisissait toutes les occasions pour se montrer au peuple, et suivant l'opinion qu'il avait manifestée au sujet de l'éclat que le concours des cérémonies de l'église donnait à celles de l'état, il tâcha toujours de faire intervenir la religion dans toutes celles qu'il imagina.

Une des plus brillantes fut la première distribution des croix de l'ordre de la légion-d'honneur, déjà créé antérieurement, mais dont les insignes n'étaient pas encore portées par ceux qui en avaient été membres. Le cordon en devait être d'abord rouge avec un liseré blanc, puis, le liseré fut supprimé et le ruban fut de la couleur qu'on lui a consacrée depuis.

Ce fut le 16 juillet 1804 que la première

distribution eut lieu dans l'église des Invalides. L'impératrice et les princesses du sang impérial sortirent à midi moins un quart du palais des Tuileries pour se rendre au lieu fixé. Le maréchal Murat qui n'avait pas encore rang de prince et plusieurs généraux étaient à la tête du cortège. Dans la première voiture étaient le grand-chambellan et M. de Ségur grand-maître des cérémonies ; venait ensuite la voiture de l'impératrice attelée de huit chevaux gris de la plus grande beauté et suivie de celles des princesses. La dame d'honneur comtesse de La Rochefoucauld et trois dames du palais accompagnaient Sa Majesté. Les princesses étaient coiffées avec de riches diadèmes. Celui de Joséphine était entièrement couvert de diamans. Elle fut reçue au portail par le maréchal Serrurier gouverneur de l'hôtel, et conduite à la tribune disposée en face du trône de l'empereur, elle y prit place avec les princesses et les dames qui l'accompagnaient.

Il y eut là un moment d'embarras : madame Lætitia se mit sans difficulté à la droite de sa bru, et la princesse Borghèse devançant madame Bacciochi, prit la gauche ; sa sœur aînée la tirant par la robe, lui dit de se placer par

côté, qu'elle usurpait son rang. — Ton rang!... répliqua la belle Pauline, tu plaisantes, est-ce que je ne suis pas doublement titrée par mon sang et par mon mari, est-ce que mon mari n'est pas plus grand seigneur que le tien? — Il ne s'agit pas de cela, dit Eliza, mais de mon droit d'aînesse. Madame, poursuivit-elle, en s'adressant à l'impératrice, réglez cette difficulté. — Je n'ai garde de le faire, répondit Joséphine, avec une grâce extrême, en présence de votre mère qui est la mienne, c'est à elle qu'il appartient de prononcer. Madame Lætitia, fâchée de cette dispute intempestive, dit à Pauline : — Tu ne peux être ici qu'au quatrième rang, madame Joseph, madame Louis et elle passeront avant toi, cède la chaise si tu ne veux pas que l'empereur t'envoie par un aide-de-camp, l'ordre de l'abandonner. Pauline se leva avec un dépit extrême et voulut partir sur-le-champ. Joséphine la retint avec de mauvaises raisons et tout parut apaisé, mais le lendemain une scène violente en fut la suite.

A midi précis l'empereur sortit des Tuileries, à cheval et vêtu en simple officier de sa garde. Les acclamations nombreuses des soldats,

mille fois répétées, l'accompagnèrent du Palais aux Invalides. Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, avec son chapitre, le reçut processionnellement au perron de l'église et le conduisit à son trône, sous un dais porté par quatre chanoines. Pendant cette marche, les cris de *vive l'empereur* redoublèrent de toute part; les princes, les grands dignitaires et les grands-officiers de l'empire se rangèrent autour du trône impérial magnifiquement orné. Sur les draperies on avait brodé l'écusson du nouvel empereur, d'azur à l'aigle d'or éployée, les foudres dans ses serres, l'écu entouré du collier de la légion-d'honneur; derrière, la main de justice et le sceptre surmonté de la couronne impériale, qu'on voyait pour la première fois.

Toutes les tribunes et les nefs étaient remplies des différens ordres de l'état et des membres de la légion-d'honneur et de spectateurs choisis. On avait placé les invalides sur un vaste amphithéâtre qui sépare la nef du chœur de l'église, alors toute décorée des drapeaux et des enseignes pris à l'ennemi. Deux trophées principaux s'élevaient, l'un à côté du trône de l'empereur, l'autre au pied de la tri-

bune de l'impératrice, le premier portait pour suscription : *Marengo*, le second *Égypte*.

Le cardinal Caprara dit la messe, qui fut expédiée à l'italienne, et par conséquent au goût de l'empereur. Après l'Evangile, M. de Lacépède, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, ayant pris les ordres de sa majesté, prononça sur les marches du trône un discours relatif à l'institution de la légion ; puis il fit l'appel des grands-officiers, commandans et officiers de l'ordre, qui, debout sur les marches du trône, prêtèrent individuellement serment entre les mains de l'empereur. La messe terminée, on procéda à la distribution des décorations ; l'empereur reçut la sienne des mains du grand-connétable, et la donna à son tour à ceux des légionnaires désignés pour cette faveur.

Tout-à-coup, au milieu d'un profond silence, on entendit une voix crier : Grâce, grâce. Un jeune homme de dix-huit ans et d'une figure charmante, sortant de la foule un placet à la main, se jette aux pieds de Napoléon. C'était l'un des fils de Destrem, membre de la convention. Destrem avait conspiré en 1800 contre la vie du premier consul, ou du moins une ac-

cusation portée contre lui avait paru établir sa culpabilité à cet égard ; il vivait misérablement dans l'île de Ré ou d'Oléron, où il avait été exilé.

Napoléon fut touché de la piété filiale du jeune Destrem, et sur-le-champ il lui promit la grâce de son père.

Un *Te Deum* chanté en musique, et de la composition de M. Lesueur, termina cette cérémonie. J'étais du nombre des personnes qui n'avaient pu y assister ; je questionnai avec avidité tous ceux qui étaient à même de m'en donner des nouvelles. Je dis au comte de Narbonne : « Eh bien ! mon cher comte, cette cérémonie a-t-elle été bien ridicule ?

— » Que pourrait-il y avoir de ridicule dans la distribution des récompenses nationales destinées au mérite ?

— » Un prince ne doit pas se confondre avec ses sujets ; Louis XIV n'aplanissait pas ainsi les marches de son trône.

— » François Ier se fit recevoir chevalier par Bayard, et nous ne voyons pas que cette cérémonie ait diminué en rien l'éclat de son trône. Des rubans, des cordons, qui n'ont qu'une valeur de convention, acquièrent du prix en

passant sur la poitrine d'un grand capitaine, et il n'est pas un soldat qui ne soit disposé à verser tout son sang pour mériter une décoration qu'il aperçoit à la boutonnière de Napoléon. Il faut qu'un souverain attache ses sujets à son trône par quelque signe extérieur et sacramentel; l'institution de la légion-d'honneur remplit merveilleusement ce but. C'était vraiment un spectacle imposant que cette élite de citoyens, militaires, magistrats, savans, artistes, administrateurs, recevant la récompense de leurs travaux et de leurs talens.

—» En vérité, comte, repartis-je, vous êtes insupportable, je gage que vous ne refuserez pas le ruban rouge?

— » Je le solliciterai même, on est fier de porter de telles insignes. »

Ces derniers mots m'impatientèrent, je me mis à le bouder, et la marquise de Soyecourt étant venue me voir, je lui signalai le comte comme un impérialiste.

Dans la journée suivante, l'empereur qui avait mandé Murat pour travailler avec lui, fut surpris de l'air de mauvaise humeur de son beau-frère, il lui en demanda la cause.

— « Parbleu, répondit Murat, c'est facile à

deviner, ma femme et madame Bacciochi sont de grandes dames et nous de simples bourgeois; vous allez voir bientôt qu'avec leur maudite étiquette, nous ne serons plus que les premiers domestiques de nos femmes; mais de par le diable, je ne me soumettrai jamais à une pareille humiliation; au reste, la pompe inusitée dont vous nous environnez a porté son fruit, la vanité tourne la tête à toutes ces dames et l'on vous a dit, sans doute, la sottise qu'elle a fait faire hier à Pauline?

Napoléon ne savait rien de ce qui s'était passé à la tribune des Invalides, il pressa Murat de lui en faire le récit. Murat entra dans tous les détails de cette aventure et insista particulièrement sur l'humiliation qu'avaient éprouvée Caroline et Elisa, mariées à de simples roturiers, tandis que Pauline faisait sonner bien haut la princerie des Borghèse. Puis il ajouta:

— « Vos beaux-frères devraient être tous au même niveau, et si vous avez pris pour vous le titre d'empereur, pouvez-vous vous dispenser de leur déférer le titre de princes?

—» Vous êtes étrangement pressé, reprit Napoléon; un peu de patience et vous deviendrez tous contens. Borghèse ne sera jamais qu'un

prince romain; mais vous, qui êtes un brave, savez-vous à quelle hauteur vous pouvez monter? que Caroline et Elisa se rassurent, je les ferai entrer en partage de mes grandeurs et l'on ne me verra pas détourner à mon profit toute la succession du feu roi notre père. »

Murat se mit à rire et dans un mouvement de franchise qu'il ne fut pas le maître de contenir, il s'écria :

— » Toutes ces f..... me sont indifférentes, dans le fond, je pourrais même trouver que de l'auberge de mon père, au grade de maréchal, j'ai fait assez de chemin; mon sabre vaut mieux que les titres dont on m'affuble. Mais l'orgueil de nos femmes fait fermenter le nôtre, et nous pousse à des démarches dont je suis honteux.

— » Mon ami, soyez toujours aussi bon parent que vous êtes brave militaire, et vous n'aurez pas à vous plaindre de moi, une couronne peut tomber sur votre front. »

Ici finit la conversation que Murat alla conter à sa femme, qui la répéta à Elisa, qui la rendit à Joséphine qui l'avait apprise d'Hortense qui la tenait de madame Lætitia, etc.

Cependant, Napoléon causant avec Camba-

cérès et Fouché, fit quelques allusions à la cérémonie du sacre. Cambacérès qui ne sortait pas de la routine de l'ancien régime se mit à dire : « Rheims va revoir son ancienne splendeur.

— » Et pourquoi, s'il vous plaît, cette ville plutôt qu'une autre, demanda l'empereur.

— » Mais, sire, votre sacre...

— » Mon sacre n'aura pas lieu dans ses murs. Si j'étais issu du sang des Capet à la bonne heure ; mais puisque M. *de* Cambacérès tient tant aux anciens usages, ne s'y conformerait-on pas davantage en choisissant pour cette cérémonie la cathédrale d'Aix-la-Chapelle ou de Saint-Pierre de Rome, afin de mieux annoncer au monde que je succède à Charlemagne ? mais je ne veux pas courir si loin. Fondateur d'un nouvel empire, je me ferai sacrer dans ma capitale et dans l'imposante basilique de Notre-Dame. Il faut que mon peuple voie de ses yeux le pontife consécrateur; l'impression qu'il recevra de cette pompe religieuse le frappera d'autant plus, qu'elle sera plus près de lui. D'ailleurs, je ne suis pas fâché que les mêmes hommes qui ont vu tomber sur l'échafaud la tête du dernier roi, voyent

un autre monarque ceindre une couronne qu'il a gagnée à la pointe de son épée et qu'il ne sera pas aussi facile de lui enlever.

—» Le cardinal du Belloy, dit alors Fouché, aura une bonne aubaine.

— » Encore une erreur, dit Napoléon; ce n'est pas trop d'un pape pour sacrer un empereur, le souverain pontife viendra de Rome.

—» Pie VII à Paris! s'écria Fouché, en frappant des mains.

—» Comment, monsieur, vous qui savez tout avec votre police, vous ne soupçonniez pas que j'aurais un tel chapelain! oui, le pape viendra à Paris me sacrer; il y viendra, et n'en sera point fâché. Je l'environnerai de tant d'hommages, de respect et d'honneurs, qu'il n'hésitera pas à me proclamer l'élu de Dieu. Au reste, M. Fouché, veillez à ce que la ville présente à son arrivée l'attitude respectueuse des anciens temps; moi, je me charge de la cour, et malheur à qui se conduirait d'une manière inconvenante à l'égard du souverain pontife.

—» La révolution, dit Fouché, a porté un grand coup aux habitudes religieuses des Parisiens; je doute qu'on se porte avec empresse-

ment au devant du Saint-Père; je vous promets toutefois d'employer tous les moyens qui seront en mon pouvoir pour stimuler la populace, et plus d'un jacobin ira baiser la pantoufle sainte. »

Cambacérès rompant tout-à-coup le silence dit à l'empereur : « C'est vraiment une conception politique de faire participer le souverain pontife à votre élévation; une pareille mesure doit produire l'impression la plus favorable.

— » Oui, en France d'abord, mais plus encore en Italie, en Espagne, en Allemagne. Ces braves gens me croiront alors empereur de fait et de droit, il faut bien accorder quelque chose aux préjugés, et le plus sage est celui qui les utilise à son profit. D'ailleurs la coopération du saint-siége contribuera plus que toute autre chose à l'introduction d'une nouvelle dynastie en France. Lorsque le pape sera venu et qu'il m'aura sacré, il sera bien prouvé pour les masses que la dynastie des Bourbons est finie, et que la mienne commence légitimement. Le concours de tous les évêques de l'empire versant le chrême sur ma tête ne produirait pas à beaucoup près l'impression

religieuse que produira la même cérémonie faite par le successeur de saint Pierre ; aussi du premier moment où j'ai pensé à régner, j'ai désigné mon consécrateur.

—»Mais, dit Fouché, le pape voudra-t-il venir?

— » En doutez-vous? on fera marcher le sacré collége et son chef, jusques au bout du monde, quand on saura s'y prendre.

—» En leur faisant peur, dit Cambacérès.

— » Non, en parlant à leur intérêt, en faisant briller à leurs yeux les richesses de ce monde, qu'ils ont quelquefois la faiblesse de préférer à celles du ciel. Il y a encore beaucoup à faire en France, non pour la religion, qui est sur un bon pied, mais pour le clergé : des forêts à lui rendre, des places au sénat, un ministère spécial à son usage, des couvens à rétablir, des cures à doter, des églises à reconstruire, des autels à restaurer, et après cela des honneurs, de la considération, du crédit, du pouvoir, mieux encore peut-être, ma conversion, la vôtre, messieurs, et puis les recours en cour de Rome, les annates, les taxes apostoliques.... Oh! le Saint-Siége est un gouffre qu'on ne comblera de long-temps.

— » Et pour prix du sacre, dit Cambacérès, qu'aura-t-il de tout cela?

— » L'espérance, » dit l'empereur, avec tant de flegme que, malgré le respect naissant des deux auditeurs, ils ne purent s'empêcher de rire. « Est-ce que vous avez cru, poursuivit-il, que pour cinquante sacres, je recommencerais le règne du plus faible de vos rois, que je consentirais à replacer le clergé dans sa position ancienne, cela ne sera point; j'ai fait pour la religion catholique tout ce que je pouvais faire, elle n'aura rien au-delà. Je la protégerai de mon pouvoir, j'en ai la ferme volonté; mais je ne souffrirai point les intrigues des évêques de cour et des abbés mondains; il faudra qu'ils s'occupent exclusivement des devoirs de leur ministère; les canons obligent les prélats à la résidence, je forcerai ces messieurs à les observer, et chacun devra rester dans son diocèse. Tout prêtre qui se montrera fanatique disparaîtra; toute correspondance avec Rome, qui ne passerait pas sous mes yeux, sera considérée comme une révolte punissable. On rendra des respects au pape et on ne lui enverra pas de l'argent. Il est le chef visible de l'église universelle, je se-

rai, moi, le chef direct de celle de l'empire. Soyez certains que quels que soient les engagemens que je prendrai à l'égard du souverain pontife, pour l'attirer ici, je n'en tiendrai jamais aucun qui serait capable de nuire à la chose publique. »

Cambacérès : qui me raconta cette conversation en 1814, était dans l'admiration de la sagesse profonde et de la haute politique de l'empereur; aussi ce jour là même, sortant du cabinet impérial avec Fouché, il lui dit :

— « Cet homme recommence Charlemagne et ne finira pas comme Louis-le-Débonnaire.

— » Ah! quel bon pape il ferait! dit Fouché; il soumettrait le monde à sa thiare; il est bien heureux qu'il n'ait pas songé à embrasser l'état ecclésiastique, il eût été plus à craindre sous une soutane, qu'armé de sa forte épée. »

Lorsqu'on connut à Rome la proposition que l'on avait faite au pape de venir à Paris sacrer l'empereur, tout le sacré collége fut en émoi; il se donna un surcroît d'importance extraordinaire, les théologiens à gages réveillèrent les doctrines de la suprématie pontificale sur toutes les têtes couronnées, et vou-

lurent faire rétrograder le siècle de Napoléon jusqu'à Grégoire VII et à Boniface VIII. Napoléon usurpateur croyait devenir légitime par l'onction du pape : donc le pape légitimait les usurpations, ce qui voulait dire que, pour le bien de la catholicité, il pouvait selon le temps et les circonstances enlever un sceptre à une famille pour l'accorder à une autre.

Le cardinal Fesch, chargé des négociations, s'en acquitta avec beaucoup d'adresse. L'agent secret de Louis XVIII, qui n'était plus le cardinal Maury à cause de son incartade récente, protesta vainement auprès du cardinal Gonsalvi, secrétaire-d'état, contre la participation que Pie VII allait prendre à la consécration de l'usurpateur.

— « Hélas ! nous sommes bien fâchés, répondit Son Eminence, de déplaire à un aussi grand roi que Sa Majesté, *ma* le bien de l'église en général, et de celle de France en particulier, passe avant toute espèce de considération.

—»Le pape s'associera donc à un usurpateur?

— » Oui, qui l'est à cette heure, *ma* il ne le sera plus le lendemain *dou sacre*.

— » Comment! Sa Sainteté légitimerait son usurpation !..... cela est impossible !

— » Ah! monsieur, vous savez bien le contraire; et qui a rendu la race des Bourbons deux fois légitime, n'est-ce pas le saint-siége? A qui les Carlovingiens se sont-ils adressés pour se faire légitimer? à la papauté. Ce que nous allons faire en France n'est pas chose nouvelle, il y en a des exemples, et c'est vous qui nous les avez fournis.

Il fut impossible à l'envoyé, dont le nom m'a échappé, de faire sortir le cardinal de ce cercle vicieux; ainsi les intérêts de la postérité de saint Louis furent sacrifiés à ceux de la cour de Rome.

Quinze ans après Louis XVIII ne pouvait encore maîtriser son indignation, et reprochait cette lâcheté à la cour de Rome en termes assez irrévérens, que je ne rappellerai point ici.

CHAPITRE XIII.

Le cardinal Fesch trompe la cour de Rome. — M. Chaptal. — M. de Champagny. — Lettre de Napoléon à M. Chaptal. — M. de Portalis père. — Disparution et aventures du vicomte Octave de Ségur. — Sa femme. — Je rencontre Hortense. — Elle me fait part de ce que l'empereur a dit de moi et de ce qu'il fera pour punir madame de Chevreuse. — Comment je me conduisis envers M. Savary. — Conseils du comte de Narbonne. — Je vais voir Hortense. — M. d'Alvimarre. — Conversation dans laquelle Napoléon dévoile son ambition. — Mmes de Staël et de Chevreuse mises en scène. — Ce que l'empereur pensait de M. Necker. — Ce qu'il dit du rétablissement des jésuites. — Je vais à Saint-Cloud. — L'empereur cause avec moi. — Hortense loue son beau-frère. — Qui on envoie au-devant du pape. — M. d'Ormond, évêque de Nancy. — Maison de la princesse Louis.

La cour de Rome dissimula la joie qu'elle ressentait, afin de se faire acheter plus cher. On objecta le grand âge du souverain pontife, la longue distance, les mauvais chemins aux approches de l'hiver. De son côté, le cardinal Fesch faisait valoir tous les avantages que le souverain pontife devait retirer de ce voyage

et de cette coopération à une aussi grande cérémonie. Il alla même jusqu'à promettre que pour cadeau, l'empereur se proposait d'offrir la légation de Bologne et le comtat Venaissin. Cette belle parole acheva de tout décider. Les allées et venues eurent un terme; le pape donna son consentement. Dès qu'il fut connu à Paris, Napoléon s'empressa de le publier, afin d'empêcher tout retard. Il exalta cette preuve de sa légitimité, que beaucoup de gens, en effet, trouvèrent concluante et décisive. Dieu seul peut savoir combien le faubourg Saint-Germain resta confondu à cette nouvelle : toute la religion ainsi mise en jeu au profit d'un usurpateur! Pie VII, venant par sa présence annoncer à toute la France que le règne de nos rois était fini, et cela, lorsque le sang du duc d'Enghien fumait encore!

Mais le clergé attendait avec impatience son chef suprême, qui allait compléter la restauration ecclésiastique par sa présence à Paris. Il n'y eut aucune dissidence parmi les prêtres, en ce moment; tous reconnurent l'empereur sans hésiter, à quelques exceptions près; les récalcitrans étaient ceux qui, dès le concordat, avaient refusé d'obéir aux bulles du pape et

que l'on signalait sous le nom d'abbés de la petite église; ceux-là demeurèrent en arrière du serment de fidélité, que leurs confrères prêtèrent avec un empressement qu'on ne saurait trop remarquer.

Le ministère de l'intérieur fut confié à M. de Champagny, auquel M. Crevet succéda peu après. Il remplaça le comte Chaptal, disgracié parce qu'il apportait trop d'indépendance dans ses fonctions. L'empereur voulait qu'on fît bien, mais il voulait être consulté pour tout. M. Chaptal allait en avant, arrangeant tout à sa guise, excellent ministre d'ailleurs, instruit à fond des matières qui rentraient dans ses attributions; les sciences, les belles-lettres, les arts, le commerce, les manufactures, l'industrie dans ses branches diverses, l'agriculture, furent habilement protégés et dirigés. On peut le compter dans le petit nombre des ministres supérieurs qui ont paru en France et qui méritent d'être loués sans restriction.

M. de Champagny, devenu plus tard duc de Cadore et ministre des relations extérieures, fut mieux à sa place dans ce dernier ministère que dans celui de l'intérieur. Il possédait la dextérité nécessaire à un diplomate, ces formes

gracieuses et pleines d'urbanité avec lesquelles on satisfait même en éludant les questions auxquelles on ne veut pas répondre; spirituel sans profondeur, ayant des intentions parfaites, porté au bien, haïssant la forfanterie, qui était pourtant assez commune de son temps, il fut un des personnages les plus remarquables du règne de Napoléon.

Les gens instruits virent partir avec peine le comte Chaptal: la cour recueillit avec joie la nomination de M. Champagny; au reste, M. de Chaptal reçut de Napoléon la lettre suivante, qui ressemble peu à celle que M. de Villèle écrivit, à M. le vicomte de Châteaubriand, en 1824.

«M. Chaptal, *ministre de l'intérieur.*

» Je vois avec peine l'intention où vous êtes » de quitter votre ministère, pour vous livrer » tout entier aux sciences; mais je cède à votre » désir. Vous remettrez votre porte-feuille à » M. de Portalis ministre des cultes, en attendant » que j'aie définitivement pourvu à ce départ- » tement; désirant vous donner une preuve de » ma satisfaction, je vous ai nommé sénateur.

» Dans ces fonctions éminentes qui vous laisse-
» ront plus de temps à donner à vos travaux
» pour la prospérité de nos arts, et le produit
» de notre industrie manufacturière, vous ren-
» drez d'utiles services à l'état et à moi. Sur ce,
» je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» A Calais, le 18 thermidor an XII.

» Signé NAPOLÉON. »

Pour mieux allécher le souverain pontife, on créa un ministère des cultes; le clergé gémissait d'être sous la main du ministre de l'intérieur, il voulait un chef civil spécial et il aurait bien souhaité le rétablissement de la feuille des bénéfices. Napoléon, sur la prière du pape, consentit à faire un ministère à part, pour les ecclésiastiques; mais afin qu'ils n'en tirassent pas trop de vanité et pour que jamais évêque ne pût aspirer à ce poste, il réunit en un faisceau tous les cultes reconnus de France, catholiques, luthériens, calvinistes, juifs, et plus tard les sectes établies dans la Hollande.

M. de Portalis qu'il nomma ministre de ce département était un des restes vénérables de cette assemblée nationale, où de si beaux talens,

où de si grands caractères parurent en pure perte puisque leur génie ne sut que détruire ce qui existait, sans rien mettre à la place.

M. de Portalis y fit preuve de sagesse, de lumières, de vertus; il se montra bon patriote et ami sincère du roi. Sa réputation lui valut plus tard les honneurs de la persécution aux époques d'anarchie; nul n'était plus capable de remplir ses nouvelles fonctions. Savant en droit civil et en droit canon, presque théologien, grave et poli, ferme et obligeant, l'astuce ultramontaine ne le surprendrait pas et le philosophisme n'arracherait rien de dangereux à sa piété vigilante. Ce fut un très-bon choix, un choix comme Napoléon savait les faire.

Vers cette époque, M. Octave de Ségur, sous-préfet de Soissons, disparut tout-à-coup d'une manière bien extraordinaire. Marié nouvellement à une femme charmante, aussi jolie qu'aimable, fils d'un grand dignitaire de l'empire et pouvant aspirer à tout, il était enclin à une mélancolie sombre, à une exaltation bizarre. Il cherchait la retraite, portait avec peine le poids de ses fonctions administratives et soupirait après une liberté chimérique qu'on ne rencontre point ici-bas. Il était à Paris, rue

des Saussayes, dans l'hôtel de son père, lorsque le 6 août 1804, entrant dans la chambre de son frère le comte Philippe de Ségur, à quatre heures du matin, il lui proposa d'aller prendre un bain à la rivière. Son frère n'accepta point, disant qu'il était trop matin. Alors il sortit seul, vêtu d'une redingote bleue, d'un gilet blanc, d'un pantalon de nankin, d'une paire de bottes et d'une casquette de voyage. Depuis ce moment, pendant quatorze années, sa famille désolée perdit ses traces; on le crut noyé dans les eaux de la Seine, assassiné et enseveli. Sa femme et ses trois enfans ne surent ce qu'il était devenu pendant ce temps. Il avait renoncé à tous les agrémens de la société, à sa position brillante, et s'était engagé dans un régiment de hussards qui partait pour l'Allemagne. Jamais ses chefs, ni ses camarades ne se doutèrent de sa haute naissance, ni du rang que son père occupait dans l'état. Sa famille lui était importune. Frappé de noires visions, il voyait ce qui n'était pas, et sa conduite lui parut peut-être un acte d'héroïsme et de vertu. Il fit toutes les campagnes avec nos armées, rencontra la gloire au lieu de la mort qu'il cherchait, reçut successivement sur le champ de

bataille la croix de la légion-d'honneur, et ses grades jusqu'à celui de lieutenant inclusivement. Enfin, après plusieurs années du triomphe de la restauration, il se montra à ses parens aussi inopinément qu'il les avait abandonnés. On crut voir un fantôme. Un caprice l'avait fait partir, un autre le ramena; bientôt après un troisième l'entraîna de nouveau et, pour cette fois, il n'y eut plus d'incertitude sur sa destinée. Sa femme, pendant ce long veuvage, se fit distinguer à la cour par sa grâce, par l'élégance de ses manières, la douceur de son caractère et par son amabilité, digne d'un meilleur sort. Elle se montra supérieure à sa mauvaise fortune et ses ennemis même convenaient qu'elle méritait plus de bonheur.

La cour impériale quitta Paris vers la fin du mois de juillet. L'impératrice se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, ses belles-sœurs allèrent à la campagne, pendant que l'empereur allait visiter le camp de Boulogne, et toutes les places du nord. Il vint joindre ensuite Joséphine à Aix-la-Chapelle, séjourna à Mayence et ne retourna à Paris qu'aux approches du couronnement. Hortense seule était restée dans la capitale, elle touchait au terme d'une gros-

sesse pénible, et ne voulait pas trop s'écarter de ses médecins ordinaires. Ce fut elle que je vis la première à la suite de mon éloignement des Tuileries. Je me promenais vers le milieu d'août aux Champs-Élysées dans une contre-allée, accompagnée du comte de Narbonne, qui me rendait des soins assidus, en qualité d'ami de la famille. Je venais de quitter M. de Jouy, dont je devais la connaissance à M. de Pontécoulant. Mon *cavaliere servente* me dit :

— « Je crois que nous allons rencontrer madame Louis Bonaparte. Que ne l'avons-nous aperçue plutôt, nous l'aurions évitée; maintenant c'est impossible. Elle est avec madame de Boubers et M. d'Arjuson. »

Je l'abordai de bonne grâce et lui fis mon compliment, elle me sembla embarrassée en me voyant; néanmoins après un peu de froideur inséparable du premier moment, et tandis que le comte de Narbonne causait avec madame de Boubers et le premier chambellan, Hortense avec sa vivacité accoutumée me prit par le bras et, s'écartant de quelques pas: Eh bien! nous vous avons perdue, dit-elle, et perdue sans doute pour toujours?

— » Mon père est malade, madame.

— » Votre mari se porte bien?

— » C'est son affaire.

— » Eh! oui, vous avez bien raison, que nous importe en effet notre seigneur et maître?

— » Vous pensez donc comme autrefois?

— » A peu près. Mais vous, pourquoi fuir vos amis? Sommes-nous coupables.... Croyez-moi; ayez la prudence de ne pas *le* heurter de front: savez-vous qu'il s'est aperçu de votre absence, et que lorsque nous avons complété avec lui la liste des femmes qui sollicitaient de faire partie d'une de nos maisons, il a dit à deux reprises: « Je ne vois pas là le nom de madame D.... est-ce qu'elle attend qu'on aille la chercher?» Ma mère toujours attentive à le désarmer lui a répondu que votre père était très-malade et que vous ne pensiez qu'à lui.

— » Excuse que tout cela, elle veut bien venir ici rôder en amateur, mais il ne lui convient pas de prendre notre livrée, voudrait-elle renouveler madame de Chevreuse?

— » Ah! repartit ma mère, le nom de celle-ci est pourtant sur cette liste.

— » Son beau-père l'y a fait mettre, c'est un homme très-français. Elle voudrait faire comme

l'intrigante d'autrefois dont elle porte le titre, former des cabales dans l'état... elle s'imagine que l'on a grand besoin de l'avoir. Qu'elle nous manque; enfin, je lui prouverai le contraire en retardant sa nomination.

— » Alors je me mis à dire : Faites mieux, sire, en ne la nommant jamais.

— » Ce serait la rendre trop contente. Elle viendra ici faire son service à la cour. »

J'écoutais Hortense avec quelque émotion et je me sentais presque disposée à lui céder. D'un autre côté, je ne me faisais pas à l'idée de me retrouver en la présence de celui qui avait mis à mort le duc d'Enghien. Croirait-on que cinq ou six jours après cet évènement funeste, M. de Savary s'était présenté chez moi. Par bonheur pour lui, il rencontra sur l'escalier ma belle-mère, qui lui fit une telle frayeur de mon désespoir, qu'il battit en retraite et n'osa plus m'approcher, qu'après m'avoir revue aux Tuileries et s'être assuré d'une explication dont je parlerai plus tard.

Je remerciai madame Louis de ce qu'elle m'apprenait. Je m'engageai à remercier en personne sa mère à son prochain retour. Nous causâmes encore un peu de temps et puis elle

me quitta. Je poursuivis ma route avec M. de Narbonne, lui répétant ce qui venait de m'être dit. « J'ai hésité, me répondit-il, à vous donner un conseil, maintenant que l'occasion de le faire se présente, le voici : Les particuliers ont tort, en général, de vouloir se mêler des querelles royales; sans doute vous devez regarder avec horreur le meurtre du duc d'Enghien ! Mais, madame, celui-là vous était-il plus cher que Louis XVI? Non sans doute; alors pourquoi voyez-vous dans votre salon, dans le monde, ceux qui ont condamné le roi à mort? vous ne les estimez point et vous ne les fuyez pas : le temps les a rendus moins odieux; qu'il fasse de même en faveur de Napoléon, celui-là n'est pas plus coupable que les autres. »

Le comte de Narbonne avait raison, c'était du fanatisme.

Deux jours après, j'allai faire une visite à Hortense: je la trouvai seule avec M. d'Alvimare qui lui apportait sa romance du *jeune Troubadour*.

Quand il fut parti, la reine me conta tous les détails du sacre qui allait avoir lieu, l'arrivée du pape, et les espérances de la famille pour un surcroît de dignités.

Hortense eut la franchise, pour ne pas dire l'inconséquence, de me répéter presque mot pour mot une conversation de Napoléon avec Joséphine. Celle-ci encore royaliste, au moment où il convenait de cesser de l'être, manifestait des craintes sur cette couronne impériale dont il allait parer son front: « J'ai peur, dit-elle, que le diadême ne soit pas solide sur notre tête.

— » Tranquillise-toi, ma bonne amie, mon épée me garantit la destinée de cet empire, et d'ailleurs, pour mieux l'affermir encore, je trouverai d'autres moyens que j'employerai pour peu que l'on m'y force.

— » Les souverains, répliqua Joséphine, ne s'accoutumeront pas à fraterniser avec nous, on nous traitera de parvenus.

— » Certainement; mais si, avant dix ans, ma dynastie était la plus ancienne de toutes celles qui occupent les divers trônes de l'Europe!..»

Je frémis à l'idée d'une pareille ambition, je fus néanmoins assez maîtresse de mon visage pour ne rien laisser paraître des sentimens de mon cœur, me contentant de sourire, comme si on m'eût répété quelque chose de

très-plaisant. Ce sourire me réussit; la princesse ne se douta point de son imprudence, et continua à me parler sur ce ton, me détaillant une partie de la politique de son beau-frère; je pus même d'après ses paroles me faire une idée de la destinée qui attendait les Bourbons, soit en Espagne, soit ailleurs.

« L'empereur, poursuivit-elle, a dit à ma mère: J'ai une fantaisie....

— » Laquelle?

— » La duchesse de Guiche est venue négocier avec toi, j'aurais envie de te donner la mission de négocier avec elle.

— » Que lui proposerais-je?

— » Le contraire de ce qu'elle t'a proposé. Je voudrais que les Bourbons reconnussent franchement l'impossibilité pour eux de rentrer en France, et à ce prix, j'améliorerais leur sort de manière à les rendre heureux en les arrachant à cette dépendance de tout le monde qui doit leur être insupportable... Mais, non, ces gens-là ne sont nullement blessés de demander l'aumône! cela leur semble tout simple, leur grandeur couvre tout: le comte de Lille, si je recommençais à négocier avec lui, ferait de belles phrases, et se mettrait à crier

tout haut, que je me reconnais usurpateur, puisque je me montre si désireux de son désistement. Eh bien! soit, supposons que j'ai usurpé, quoique cela ne soit pas; qu'est-ce que cela signifie? ne faut-il pas commencer? qu'était leur Hugues-Capet aux yeux de Charles duc de Lorraine!.. un usurpateur? non, mais un homme habile qui, du consentement de la France, reconstituait la monarchie ruinée par une série de princes incapables. Que restait-il aux rois pour patrimoine à la chute du vaste empire de Charlemagne?.. Une ou deux villes. Hugues fit bien, il se fit roi, eh bien! je l'imite et je me fais empereur. Au reste pour que les miens soient solidement établis, il est bon que tous les descendans de Louis XIV soient dans l'impossibilité de les tracasser; il faut que le pacte de famille que les événemens ont déchiré soit rétabli par la famille Bonaparte, et cela sera. Vous voyez, poursuivit Hortense, que mon beau-frère porte ses vues bien loin et que je puis me bercer de l'espoir de porter une couronne.

— » Elle ne sera jamais placée sur une plus belle tête, » lui dis-je en me remettant à mon métier de courtisan.

Ma flatterie charma d'autant plus la princesse, que je comptais au nombre des personnes dont le suffrage était recherché. Elle me demanda ensuite si je voyais madame de Chevreuse.

— « Fort souvent, lui dis-je.

— » Elle doit être bien piquée de n'avoir pas été d'abord nommée dame du palais de ma mère.

— » Hélas! répliquai-je, son beau-père et son mari en sont plus chagrins qu'elle-même. La duchesse aime bien madame votre mère, mais pas beaucoup l'empereur, et son dépit est compensé par la crainte. »

Je mentais: madame de Chevreuse était charmée qu'on lui eût refusé une grâce qu'elle n'eût obtenue qu'à contre-cœur et avec un profond chagrin; elle se flattait de prolonger indéfiniment son éloignement de la cour, et si elle détestait le mari, elle n'était pas moins indifférente envers la femme. Mais ce sont de ces choses qu'on n'avoue jamais en face.

Je sus aussi par la même voie, combien Napoléon avait été contrarié d'apprendre la résolution qu'avait prise le pape de rétablir les Jésuites. Il lui fit à ce sujet des représentations

énergiques, protesta même contre cette mesure sans toutefois pousser son mécontentement aux dernières extrémités, comme plus tard il n'eût pas manqué de le faire. Alors sa puissance n'était pas assez solidement établie, et d'ailleurs il ne voulait pas se brouiller avec Pie VII, dans une circonstance où son concours lui paraissait nécessaire à la pompe du sacre. Les Jésuites furent donc rétablis; ce qui fit dire par Napoléon à M. de Portalis, quelque temps après: « Voilà donc le couteau de Ravaillac repassé à neuf et sorti de sa gaîne; il paraît que le pape veut comme le vieux de la Montagne avoir la compagnie d'assassins en bon état; au reste qu'ils ne se frottent pas à moi, car si je les surprends à intriguer dans l'empire, je les aurai bientôt mis dehors. »

Lorsqu'il parlait ainsi, il ne se doutait pas que six ans après, les Jésuites, ainsi que je le dirai plus tard, auraient l'audace de lui proposer un accord, un pacte par lequel ils s'offraient à coopérer à la consolidation de la puissance impériale. Ce fait curieux que je tiens du comte Régnault, me fut certifié par le roi qui en avait eu pleine connaissance.

Le voyage de l'empereur et de l'impératrice

se prolongea jusqu'au 12 octobre qu'ils arrivèrent à Saint-Cloud. La foule y fut grande pour les complimenter sur leur heureux retour. Les conseils de M. de Narbonne, d'une part, les instances de ma belle-mère, la frayeur que mon mari avait d'une disgrâce dont il s'exagérait les suites, me parlant, dit-il, de confiscations, d'emprisonnement même, me déterminèrent à suivre l'impulsion du torrent; je parus donc à Saint-Cloud en la compagnie de madame de Chevreuse; l'impératrice pâlit en me voyant, il y avait de l'altération sur mon visage; le souvenir d'un crime atroce nous troubla toutes les deux sans rien ôter à la bienveillance de son accueil, elle trouva le moyen de me dire :

— « Pauvre femme, vous êtes bien estimable, croyez que j'ai tout fait... » La parole expira sur ses lèvres... L'empereur entrait dans ce moment. Il me vit d'abord, car son œil perçant s'arrêta sur moi pendant la durée d'une seconde. Mais il ne parut pas me distinguer du groupe nombreux des autres dames qui étaient-là, passa deux fois, puis tandis que je le croyais occupé à causer avec le prince de Hesse, il se tourna tout-à-coup

vers moi et me dit avec ce son de voix rauque qu'il se plaisait à prendre quand il voulait intimider quelqu'un:

— « Vous êtes venue bien tard... Avez-vous des nouvelles de madame Moreau?

— » Non, sire, elle n'a pas songé à m'écrire et j'ai eu trop de soucis pour songer à aller au-devant de son oubli.

— » Oh! mais vous n'avez pas été aussi indifférente à l'égard de madame de Staël. Que vous mande-t-elle de la cour de Prusse? qu'elle a vu dernièrement le prince Louis? est-il toujours bien aimable? on l'est toujours aux yeux de madame de Staël, quand on prend ses avis et qu'on l'admire. La reine est-elle toujours belle, et la merveille de son sexe? les Prussiens valent, sans doute, mieux que les Français. » Je démêlai sans peine l'ironie profonde de ce propos rempli d'aigreur, autant contre le gouvernement prussien, que contre mon amie. Je savais, que si la cour de Berlin était portée par frayeur à complaire à Napoléon, la jeune et charmante reine témoignait pour lui plus encore que de la haine, puisqu'elle le méprisait. Je savais que le prince Louis, celui-là même dont la fin, deux ans après, fut

si malheureuse, manifestait les mêmes sentimens, et que Napoléon ne l'ignorait point.

« En vérité, sire, dis-je à l'empereur, madame de Staël ne sait parler que de la France et que la vanter, surtout lorsqu'elle en est dehors. Ses lettres ne renferment que des regrets et des espérances d'un heureux retour.

— » Elle sait à quelles conditions elle pourrait revenir, qu'elle ne se mêle plus de politique, et s'il lui convient de murmurer contre moi, que ce soit tout bas. » Puis, passant à un autre ordre d'idées avec cette rapidité qui était un caractère particulier de son génie, il ajouta :

— « Elle a bien dû regretter son père.

— » Madame de Staël a toujours fait un dieu de M. Necker.

— » Pauvre divinité, repartit l'empereur, il n'y a jamais eu d'homme plus médiocre que celui-là, avec son flonflon, son importance et sa queue de chiffres. Le connaissiez-vous, madame?

— » Non, sire.

— » Je l'ai vu dernièrement, j'en avais une meilleure opinion, non que je lui crusse du génie; selon moi, cet homme n'avait que des

idées creuses : financier borgne dans le royaume des aveugles, on le fit roi, mais les aveugles ont fini par voir clair et il est resté borgne : aussi n'a-t-il pas tardé à être jugé ce qu'il était, un Turcaret et un comte de Tuffière. Engagez sa fille à se taire, elle y gagnera. » Il s'éloigna à ces derniers mots qui étaient un hors d'œuvre. Je fus fâchée contre moi d'avoir paru là en petite fille, tandis que je m'étais flattée de lui causer du dépit, soit par la fierté de ma contenance, soit par la tournure mystérieuse de mes paroles. Cet homme exerçait sur tous ceux qu'il approchait un ascendant extraordinaire dont il n'y avait aucun moyen de se défendre. Je me retirai peu satisfaite, voyant surtout que la mort du prince ne le rendait pas plus humble ainsi que je me l'étais figuré ?

Hortense accoucha, au mois d'octobre, d'un gros garçon, c'était son second. Elle me reçut cordialement, lorsque je me présentai chez elle pour lui faire mon compliment.

— « Je sais, me dit-elle, que mon beau-frère vous a grondée.

— » Oui, vraiment, et je venais à lui presque dans l'intention de le quereller.

— » Cela n'aurait pas été facile, il faut être sa

mère ou ses sœurs pour prendre ce ton avec lui.

— » Est-ce qu'il souffre, même de ces dames, autre chose que du respect?

— » C'est le meilleur fils, le plus excellent frère; il possède au plus haut degré les vertus de famille, et il se laisse gronder avec une résignation admirable. On lui dit tout ce qu'on veut; il plaisante ou se tait sans jamais se fâcher. Je vous assure que ceux qui le dépeignent au-dehors comme un ogre, ne l'ont pas vu dans son intérieur. »

Hortense, en me parlant ainsi, obéissait à l'influence de l'amitié et du sang; néanmoins ce qu'elle disait était fondé jusqu'à un certain point. Napoléon, dans son intérieur, ses petites brusqueries à part, ne rappelait en rien ce monarque terrible aux peuples et aux rois; simple, facile, gai, complaisant, il se délassait par ses vertus privées de la gêne d'une représentation perpétuelle. Le moment allait venir où plus que jamais il aurait besoin de faire le souverain. Le pape se mettait en route précédé du cardinal Fesch qui venait faire au sacre les fonctions de grand-aumônier. Le souverain pontife était accompagné des cardinaux

Caselli, de Piétro, Antonelli et Borgia. C'était bien peu pour lui faire cortége, mais il devait outre les cardinaux français en trouver d'autres à Paris, qui s'y étaient donné rendez-vous.

L'empereur, pour le traiter avec plus de considération, voulut le loger dans les Tuileries mêmes. On prépara l'appartement du pavillon de Flore, pour recevoir dignement sa sainteté. Le chambellan sénateur de Viry eut charge d'accompagner le pape pendant son séjour en France. En conséquence, il partit pour l'aller joindre sur la frontière : il avait été devancé, et même hors des limites de l'empire, par le comte Auguste Caffarelly qui dut poursuivre sa route jusqu'à Rome, afin d'escorter le souverain pontife pendant tout le voyage.

Ce fut à cette même époque qu'on forma la maison de la princesse Louis, au moins en partie; plus tard, on la compléta ; mais enfin, dans son ensemble, et peu après sa création, elle était composée de la manière suivante : — *Aumônier.* — M. d'Osmond évêque de Nancy, c'était un prélat de l'ancien régime, beau-fils très-aimé des dames (qualité peu épiscopale); ayant l'esprit d'un grand seigneur avec une

absence totale de préjugés; s'accommodant de tous les gouvernemens, de toutes les légitimités, Seïde de Napoléon, sans aucune envie de lui rester fidèle, dépensier, grand parleur, faisant beaucoup de bruit, et, en résultat, personnage très-ordinaire.—Deux *chapelains :* les abbés Lamblardie et Bertrand. — *Dame d'honneur :* madame de Véry. — *Dames pour accompagner :* madame de Boubers d'abord, qui devint ensuite gouvernante des enfans; de Villeneuve, Mollien, de Léry, de Seyssel. —*Premier chambellan :* M. d'Arjuson.—*Chambellans ordinaires :* MM. de Villeneuve et de Tana. — *Premier écuyer :* le colonel de Caulaincourt. — *Écuyers :* MM. de la Ville et Turgot. — *Gouvernante des enfans :* madame de Boubers. — *Sous-gouvernantes :* madame de Bouchepons, de Mornay. — *Lectrice :* mademoiselle Cochelet, celle-ci fort avant dans la faveur de la princesse. Une grande confiance était accordée à madame de Boubers qui la méritait de tout point. J'aurais pu occuper un rang honorable parmi ces dames : je m'en défendis et je fis bien.

CHAPITRE XIV.

Comte de Montesquiou. — Voyage du Saint-Père. — Entrevue du pape et de l'empereur. — Suite de cette entrevue. — Cérémonies du sacre et du couronnement. — La mule du pape et un âne. — Voiture impériale. — Cortége. — Continuation des cérémonies. — Manteaux de l'empereur et de l'impératrice. — Trône. — Préliminaires du sacre. — Sacre. — Couronnes impériales. — Ceinture de Joséphine. — Sceptre de Napoléon. — Couronnement. — Offrandes. — Serment. — Décoration extérieure de l'église. — Fin des cérémonies. — Intronisation.

Les cérémonies du sacre amenèrent sous les yeux de Napoléon un homme destiné à jouer un rôle *conséquent*, (pour me servir de l'expression consacrée par M. Syriès de Mayrinhac), pendant la durée de l'empire. Ce fut le comte Montesquiou de Fezensac, fils du marquis de Montesquiou premier écuyer de Monsieur avant la révolution, et depuis général au service de la république. Il était né à Paris en 1754, et en 1789 il fut pourvu en survivance de la charge exercée par son père. Connu d'abord

sous le titre de baron de Montesquiou, il passa sans émigrer, dans une obscurité favorable, les époques critiques de nos troubles intérieurs, jusqu'au moment où les électeurs de sa province l'envoyèrent à Paris, à titre de président de canton, pour assister au sacre.

M. de Montesquiou avait alors quarante ans, son nom frappa l'empereur qui fit ensuite plus d'attention à lui, et qui, séduit par ses manières élégantes, se réserva de l'élever aux plus hautes dignités. M. de Montesquiou professa en partie les idées libérales de son père, il en a la grâce, la tournure d'esprit, il représente bien. Courtisan, mais homme d'honneur, il se donna à l'empereur avec une sorte de loyauté, le servit sans arrière-pensée, et de même que le comte de Ségur, il n'a pas cherché à se faufiler dans une autre cour que celle où il avait paru d'une manière si brillante. Il se lia avec mes alentours, ce qui fit que je le vis souvent et pus l'apprécier. J'ai dit ailleurs de sa femme une partie du bien que j'en pense; j'espère plus tard être à même d'en dire encore davantage.

A mesure que le pape approchait de la frontière, de nouveaux honneurs l'attendaient, il

trouva à Turin une députation composée du cardinal Cambacérès, surnommé à juste titre la Superbe Éminence, du comte d'Aboville, sénateur, et de M. de Salmatois, préfet du palais. Le cardinal était cité pour son orgueil; d'ailleurs saint prélat, mais infatué de son chapeau rouge, c'était le seul en France qui sût faire respecter son rang, et qui en fît un manteau d'impertinence. Chacun le redoutait au ministère des cultes à cause de sa manie, car on ne savait jamais comment lui parler pour ne point l'offenser, et à cause aussi du crédit de son frère, dont il se servait à propos pour couvrir ses prétentions; on s'amusait peu avec lui, et s'il n'eût pas eu ce ridicule, je ne sais trop par où il aurait prêté à rire à ses dépens.

Le saint père reçut sur toute la route les hommages dus à son rang si relevé, et on le traita à peu de chose près ainsi qu'on aurait traité l'empereur en personne. Je sus de quelqu'un de sa suite qu'il se figurait, ainsi que les cardinaux, la France peuplée d'impies, et que son étonnement fut extrême, de voir au contraire les citoyens en masse se précipiter sur son passage avec des témoignages de respect

et de piété. Cela lui procura une joie infinie, il en versait de douces larmes répétant de temps à autre son mot favori : « Patience, la France est encore chrétienne, elle restera certainement catholique, avec l'aide de Dieu et le secours de son empereur. » Ce fut toujours de même jusques à Fontainebleau, où Pie VII arriva le vingt-cinq novembre.

L'empereur, qui voulait établir avant tout sa supériorité sur toutes les dominations de la terre, craignait de laisser même supposer qu'il pût accorder au pape une suprématie temporelle. Il fit semblant d'aller à la chasse le jour où son hôte auguste venait coucher à Fontainebleau, et le hasard conduisit la chasse du côté de la route. On avertit l'empereur que le pape approchait, soudain il partit à toute bride, et le rejoignit au carrefour de la croix de Saint-Herem. Le pape instruit de son approche mit pied à terre, en hésitant toutefois, car le saint père était chaussé de blanc, et il craignait de salir ses mules dans la boue; il fallut bien néanmoins se résoudre à ce sacrifice, qui en était véritablement un pour Sa Sainteté, d'économique mémoire.

Les deux souverains s'embrassèrent avec

cordialité, puis ils remontèrent ensemble dans une voiture qui se trouva là tout exprès. Le *hasard* fit encore que la portière gauche s'ouvrit vis-à-vis du pape, tandis que Napoléon passant par derrière monta lestement par la portière de droite; le pape n'eut pas le temps de faire attention à ce manège; ce fut ainsi qu'on lui escamota la préséance que l'empereur garda désormais. Les troupes étaient rangées en bataille, le canon grondait, le cardinal Caprara, les grands officiers de la maison impériale, reçurent S. S. au bas du perron, l'empereur l'accompagna jusqu'à son appartement, et, après l'avoir complimenté, se retira dans le sien.

Peu de minutes après, le pape vint faire une visite à l'empereur, il passa de là chez l'impératrice, et Leurs Majestés le reconduisirent jusqu'à son salon. Le prince Louis, l'archi-chancelier, l'archi-trésorier et autres grands personnages lui furent présentés, ce fut ainsi que se passa la première journée.

Cependant tout était préparé pour le sacre. Je ne doute pas que ceux qui liront mes Mémoires ne soient charmés de trouver ici les détails circonstanciés de cette grande cérémonie,

qu'ils pourront comparer avec celle de Charles X. Mon érudition et ma mémoire n'eussent pas suffi à ce chapitre; mais le même héraut d'armes de mes amis, dont j'ai parlé à la fin du quatrième volume de mon premier ouvrage, est venu obligeamment à mon secours.

« Trois jours à l'avance, des détachemens de la garde impériale et de toute arme occupèrent les alentours de Notre-Dame, afin d'y maintenir le bon ordre et de veiller à ce que rien de suspect ne pût être glissé dans cette basilique; le 2 décembre, jour de la cérémonie, et dès le point du jour, une salve d'artillerie annonça la fête, et fut répétée d'heure en heure jusqu'au soir; le grand maréchal du palais prit la police de l'archevêché et de l'église où tout se fit d'après ses ordres, combinés avec ceux du grand-maître des cérémonies. Les députations militaires et de la garde nationale, se réunirent sur la place Dauphine à six heures du matin, il était nuit close, et les membres de la députation qui durent entrer à Notre-Dame, s'y rendirent à sept heures fixes.

» La cour de cassation, les autres cours, tribunaux, etc., les députations électorales et

fonctionnaires invités par lettres closes, eurent leur rendez-vous au Palais de Justice d'où ils partirent à pied chacun selon leur rang, et arrivèrent au coup sonnant de huit heures. Le sénat partit de son palais, le conseil d'état des Tuileries, le corps législatif et le tribunat de leurs palais respectifs, chaque corps accompagné par une garde de cent hommes; les rues par où ils passèrent avaient été désignées à l'avance; le corps diplomatique également vint à Notre-Dame réuni en un seul cortège, et se plaça dans les tribunes qui lui étaient réservées; le pape et les siens quittèrent les Tuileries à neuf heures. On sait quel bizarre incident retarda sa marche. L'étiquette romaine exigeait qu'un camérier du pape allât en avant de la voiture pontificale, portant une grande croix et monté, non sur un coursier arabe, mais sur un âne, monture consacrée par l'usage. Or, le camérier ne voulut à aucun prix échanger l'âne contre un cheval, pas même contre une mule superbe qu'on lui offrit en *mezzo termine*, voilà toute la valetaille en course, qui de ci, qui de là. Enfin une fruitière de la rue de Rohan prêta le vénérable roussin d'Arcadie, sans lequel le pape ne pouvait

se mettre en marche. On le couvrit de housses de velours, de plumes blanches, on le para du mieux qu'on put; mais il fut impossible de dissimuler ses longues oreilles. Aussi sa présence causa une hilarité générale, et les bonnes âmes allaient partout disant :

— » Voyez comme on trompe le pauvre monde, la mule du pape dont on parle tant n'est qu'une bourrique.

»A dix heures du matin, l'empereur partit du château des Tuileries, il traversa le Carrousel, les rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré, du Roule, le Pont-Neuf, le quai des Orfèvres, les rues Saint-Louis, du Marché-Neuf, du Parvis-Notre-Dame. Le cortége impérial s'avança dans l'ordre suivant : — Les hérauts d'armes à cheval; ils étaient vêtus de satin blanc avec une dalmatique de velours violet chargée devant et derrière de trois aigles d'or; une toque de velours noir à plume blanche couvrait leur tête; des brodequins de velours violet enfermaient leurs pieds; ils portaient à la main leur bâton en caducée; une voiture suivait pour les maîtres des cérémonies, quatre pour les grands-officiers militaires de l'empire, trois pour les ministres, une pour le grand-chambellan, le

grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies, une pour l'archi-trésorier et l'archi-chancelier, une pour les princesses. La voiture de l'empereur était revêtue de velours blanc dans l'intérieur; au centre de l'impériale, en dedans, il y avait un foudre ailé au milieu d'une couronne de laurier entourée elle-même à six pouces de distance, d'une guirlande d'oliviers; dans le fond et sur le devant, deux branches de palmier entouraient la lettre N, en caractères romains, le tout en or, richement brodé et garni de dentelles, d'or, de torsades, de glands, etc.; les portières avaient pour ornement une guirlande de chêne renfermant seize étoiles disposées en cercle, avec une plus grande au milieu ayant la forme d'une croix de la légion d'honneur et contenant aussi un N; une guirlande de laurier suivait tous les angles et le fond était parsemé d'abeilles d'or. Sur l'impériale extérieure, garnie d'un velours vert, régnaient deux branches prolongées, l'une d'olivier l'autre de laurier, formant un ovale où était une étoile ; les autres ornemens consistaient en des galeries de bronze doré, et en glaces magnifiques; les portières de la voiture étaient en forme d'écailles de poisson

supportant chacune une abeille ou une étoile.

» Dans cette voiture se trouvait l'empereur avec l'impératrice, les princes Joseph et Louis. Puis venait une voiture pour le grand-aumônier, le grand-maréchal du palais, le grand-veneur; et une pour la dame d'honneur, la dame d'atours, le premier écuyer et le premier chambellan de l'impératrice; deux pour huit dames du palais; une pour deux autres dames et deux chambellans; trois pour les officiers civils de l'empereur et de l'impératrice, et quatre voitures pour les dames et les officiers de la maison des princes et des princesses. Huit chevaux traînaient le carrosse impérial. L'étiquette de cette cour naissante borna ce nombre d'attelage à la seule voiture du souverain; toutes les autres furent à six, différant en cela de l'usage de la cour actuelle, qui met huit chevaux aux voitures du cortége, sans qu'il y en ait dix à celle du roi.

» Dans l'intérieur de Notre-Dame, le trône de l'empereur s'élevait entre les quatrième et cinquième piliers, à la même distance du centre de l'église que du maître-autel; les places étaient ainsi disposées : l'empereur sur le trône, un degré plus bas l'impératrice et les princesses, derrière

elles les dames d'honneur, d'atours et du palais ; à la gauche de l'empereur, et deux degrés plus bas, entre les deux colonnes, les princes et les deux grands-dignitaires Cambacérès et Lebrun ; derrière l'empereur les colonels-généraux de la garde, le grand-maréchal du palais, le grand-chambellan, les grands-officiers portant les honneurs de l'empereur; à la gauche du grand-maréchal ceux portant les honneurs de Charlemagne, qu'on avait été chercher à Aix-la-Chapelle. Ainsi qu'il était d'usage de le faire au sacre de nos rois, le reste des officiers civils et militaires de l'empereur et de l'impératrice se tenait à la gauche du trône, pêle-mêle confondus.

» Il y avait à la droite du trône et hors des marches les inspecteurs et colonels-généraux; les ministres et le conseil-d'état un peu plus bas que ceux-ci; le grand-maître des cérémonies, accompagné de ses aides et des hérauts, se tenait aux pieds du trône, prêt à faire le devoir de sa charge.

» En avant du trône, à droite et à gauche dans la nef, sur des bancs recouverts de tapis de drap vert semés d'abeilles d'or, étaient le sénat et tous les corps constitués de l'empire,

toutes les députations, tous les fonctionnaires civils conviés à la cérémonie; dans le chœur, du côté de l'évangile, le pape avait sa place marquée sur un trône moins élevé que celui du souverain, et où il était environné de ses grands-officiers; de l'autre côté de l'autel, les cardinaux; des deux côtés du chœur, les archevêques, évêques et le clergé de Paris; au milieu il y avait deux fauteuils préparés pour l'empereur et l'impératrice, avec un dais, des prie-dieu, des carreaux de velours devant Leurs Majestés; les princes, princesses et autres personnes de leur suite, occupaient là le même rang que sur le trône.

»La tribune impériale occupait la droite du trône; après celle-là en venait une autre pour la suite des membres de la famille, et vis-à-vis il y en avait d'autres pour le corps diplomatique, les étrangers de marque et pour un nombre de fonctionnaires de tout rang; il en fut réservé deux pour les députations militaires et pour la garde nationale.

» Le pape descendit de sa voiture dans la grande cour de l'archevêché; le cardinal de Belloy se trouva au bas de l'escalier pour le recevoir et le conduire dans la grande salle

d'assemblée ; Son Eminence portait le costume de cérémonie des membres du sacré collége; les cardinaux, archevêques, évêques étaient déjà réunis en habits pontificaux dans cette même salle, tous portant une mitre blanche; quatre tables étaient dressées en ce lieu, la première et la plus grande servit à déposer les vêtemens papaux, ses deux mitres et sa thiare, la seconde était pour le service du cardinal-diacre et du prélat sous-diacre, la troisième pour le diacre et sous-diacre grecs, enfin sur la quatrième on voyait les sept chandeliers qui devaient servir aux sept acolytes.

» Tandis que l'on habillait le pape, l'archevêque de Paris se rendit a Notre-Dame pour recevoir, à la tête de son chapitre, S. S. et le clergé de France. Pie VII costumé selon la règle, marcha à son tour et processionnellement vers l'église, précédé de sa croix portée par un prélat romain, de deux chapelains secrets, chargés de ses deux mîtres, du thurifêrarie tenant l'encensoir et la navette, des sept acolytes porteurs des flambeaux, nombre mystérieux, et faisant allusion à plusieurs traits de l'Apocalypse; le sous-diacre latin au milieu du

diacre et sous-diacre grecs; ensuite venaient sur deux lignes et suivant leur institution canonique, les évêques d'abord, les archevêques et puis les cardinaux. S. S. fermait la marche, vêtue d'une chape, la thiare en tête et placée au milieu de deux cardinaux assistans qui chacun soulevaient un pan de sa chape; devant-elle marchaient et le cardinal-évêque assistant, et le cardinal-diacre en dalmatique; une garde d'honneur l'escortait.

» Dès que la procession entra dans l'église, le clergé alla prendre les places qui lui étaient réservées; le cardinal-archevêque de Paris présenta l'aspersoir à S. S. qui fit une aspersion sur le peuple et sur le clergé, immédiatement après, elle alla sous un dais porté par des chanoines, faire sa prière au bas de l'autel, tandis qu'un chœur de musiciens chantait l'entienne *tu es Petrus*.

» Tandis que ceci avait lieu, le cortège impérial traversait les rues de Paris garnies d'une foule innombrable, le ciel chargé de brouillards présentait un aspect sombre, ce qui donna lieu à ce calembourg. « Le jour du sacre a été froid, mais il n'a pas plu. »

» L'empereur salué par de vives acclamations,

poursuivait sa route au milieu de son brillant cortège que précédaient plusieurs détachemens de cavalerie magnifiquement vêtus; il descendit, ainsi qu'avait fait le pape, à l'archevêché où il quitta ses habits de ville pour revêtir le costume impérial.

»Le manteau était de velours de soie amarante, de quatre aunes de hauteur, à partir de l'extrémité de la queue jusqu'au col, et sur huit à peu près de tour; le fond était parsemé d'abeilles d'or relevées en bosse; autour régnait une broderie également en or, aussi précieuse par le travail que par la richesse de la matière; on y remarquait de distance en distance au milieu de branches de lauriers avec leurs fruits et d'épis de blé entrelacés, un soleil d'argent surmonté d'un chêne et d'un olivier, et dans le centre du soleil la lettre N en or bouillonnée; le manteau était doublé d'hermine dans sa totalité, et la fourrure excédait de tout côté la broderie de quatre pouces environ; le collet en forme de palatine était pareillement tout d'hermine, il n'y avait qu'une seule manche ouverte comme celle d'une dalmatique, et de l'autre une ouverture destinée à être retroussée avec une agrafe de diamant.

Le manteau de l'impératrice était tout semblable à l'exception que les soleils étaient d'or et les N d'argent; le reste du costume consistait en une tunique de soie blanche brodée en or, avec des brodequins de velours vert brodés en or.

» Une galerie extérieure, imitant celle que l'on contruisait pour nos rois à leur sacre à Reims, allait depuis l'évêché jusqu'à la porte extérieure de l'église, dont le vaisseau gothique était admirablement décoré avec non moins de richesse que de goût. Dans la nef, à peu de distance de la porte d'entrée, s'élevait sur un massif, haut de plusieurs pieds, un arc de triomphe que l'on traversait au moyen de plusieurs rampes de degrés placées à chacune de ses faces; c'était là qu'on avait établi le grand trône en regard de l'autel, et sur chacune de ses faces on lisait la devise de la légion-d'honneur :

Napoléon, empereur, Honneur et Patrie.

» Au dessus étaient les armes de l'empire environnées du grand collier de l'ordre, posées sur un manteau impérial et soutenues par le sceptre et la main de justice mis en sautoir. Un grand nombre de statues, de trophées militaires, et de bas-reliefs ornaient le trône; des

tentures de haut prix ou semées d'abeilles d'or, des figures d'anges entourées des ornemens analogues à la cérémonie, une multitude de candélabres, de flambeaux, de lampadaires, achevaient la décoration de la nef et du sanctuaire. Chacun avait pris sa place au moment où le cortège impérial se montra. L'empereur fut reçu à la porte de l'église par les cardinaux archevêques et évêques précédés du maître des cérémonies ecclésiastiques; on marcha dans l'ordre suivant, en mettant à peu près dix pas de distance entre chaque groupe, les huissiers sur quatre de front, les hérauts d'armes sur deux de front, le chef des hérauts d'armes, les pages en livrée verte et or, les aides, les maîtres, le comte de Ségur, grand maître des cérémonies, le maréchal Serrurier portant l'anneau de l'impératrice sur un coussin de velours cramoisi, le maréchal Moncey portant la corbeille destinée à recevoir le manteau de l'impératrice, le maréchal Murat portant sur un coussin de velours bleu la couronne de l'impératrice; à la droite ou la gauche de chacun de ces grands officiers un chambellan de Joséphine, qui elle-même venait enfin avec le manteau impérial; mais sans anneau ni couronne, vêtue par-dessous d'une

robe de satin blanc brodée en or et en perle avec une ceinture toute chargée de diamans et dont les glands et frange étaient de perles enfilées les unes aux autres. Les princesses soutenaient son manteau, le premier chambellan et le premier écuyer venaient ensuite, chaque princesse avait un officier de sa maison qui portait la queue de son manteau.

»Le maréchal Kellermann portant la couronne de Charlemagne, le maréchal Lefèvre l'épée de Charlemagne, le maréchal Pérignon le sceptre de Charlemagne, le maréchal Bernadotte le collier de Charlemagne, le colonel-général Beauharnais l'anneau de l'empereur, le maréchal Berthier le globe impérial, le grand chambellan la corbeille destinée à recevoir le manteau de l'empereur; des chambellans, des aides-de-camp accompagnaient ces grands officiers et dignitaires: l'empereur suivait, la couronne en tête et tenant le sceptre et la main de justice; les princes et dignitaires soutenaient le manteau de l'empereur: le grand-écuyer Caulaincourt, le colonel-général de service et le grand-maréchal du palais Duroc suivaient de front; après eux on voyait les ministres, les grands officiers, etc.

» A leur arrivée au portail, l'empereur et l'impératrice reçurent l'eau bénite que le cardinal archevêque présenta au premier, et qu'un autre cardinal offrit à l'impératrice; puis les ayant complimentés, ils les accompagnèrent tandis que des chanoines tenaient un dais de drap d'or sur la tête de Leurs Majestés, les conduisant ainsi jusqu'à leur place dans le chœur. La marche continua et chacun alla prendre sur le trône ou alentour la place qui lui était réservée. L'empereur et l'impératrice s'étant assis sur les fauteuils préparés exprès, les grands officiers porteurs des honneurs de Charlemagne et du globe impérial, se rangèrent de front en face de l'autel au bas de la dernière marche du sanctuaire.

»Pendant que Leurs Majestés entraient dans le chœur, le pape descendit de son trône, se rendit à l'autel et entonna le *veni creator*. Pendant cet hymne l'empereur et l'impératrice agenouillés firent l'oraison à leur prie-dieu et puis se levèrent; l'archi-chancelier ensuite passant à la droite de l'empereur, salua successivement l'autel et Sa Majesté, et s'approcha assez pour que celle-ci lui remît la main de justice, puis sans tourner le dos à l'autel et à

l'empereur, se recula jusqu'auprès du grand chambellan ; l'archi-trésorier reçut le sceptre et se retira de la même manière, le grand électeur prince Joseph ôta pareillement la couronne, le grand chambellan le collier de la légion-d'honneur, puis M. de Talleyrand aidé du grand écuyer et de deux chambellans dépouilla Sa Majesté du manteau; le prince Louis grand connétable s'approchant à son tour reçut l'épée que l'empereur détacha lui-même, enfin le grand-officier qui devait porter l'anneau vint le recevoir des mains du grand chambellan.

»Les officiers et les dames d'honneur de l'impératrice remplirent envers elle un office pareil; elle demeura en simple corps de robe, comme l'empereur avec son vêtement de satin; les grands dignitaires, les grands officiers que j'ai désignés, allèrent successivement porter sur l'autel les ornemens impériaux, dans l'ordre suivant : la couronne, la main de justice, le sceptre, l'épée, l'anneau, le manteau de l'empereur; la couronne, le manteau, l'anneau de l'impératrice; puis ils reprirent leur place derrière les fauteuils de Leurs Majestés, ceux qui portaient le globe impérial et les honneurs de Charlemagne restèrent toujours à leurs places.

»Pendant ce temps le souverain pontife acheva de chanter le *Veni creator*, puis s'adressant à l'empereur il lui demanda:

» Professez-vous, notre cher fils en Jésus-Christ, et promettez-vous devant Dieu et devant les anges de faire observer la loi, de rendre la justice à tous vos sujets, de maintenir la paix dans l'église de Dieu, avec le secours de sa grâce, de la manière que vous jugerez la plus convenable, d'après l'avis de vos fidèles conseillers, et de veiller à ce que les pontifes de l'église jouissent du respect et des honneurs qui leur sont dus suivant les saints canons?

»L'empereur plaçant la main droite sur le livre des Évangiles, répondit: « *Profiteor* (je m'y engage).» Les prières et les litanies furent chantées ensuite, le pape récita l'oraison suivante: après s'être levé, ainsi que les cardinaux, archevêques et évêques assistans, et s'être tournés vers Leurs Majestés:

» Seigneur Dieu, daignez bénir votre serviteur qui va être couronné empereur et l'impératrice son épouse.

» Daignez bénir et élever en gloire votre serviteur qui va être couronné empereur et l'impératrice son épouse.

» Daignez bénir et élever en gloire votre serviteur, qui va être sacré empereur et l'impératrice son épouse. »

» Cela fait, le cardinal Fesch grand-aumônier de France, le premier des cardinaux français archevêques, le plus ancien archevêque et le plus ancien évêque français se rendirent auprès de Leurs Majestés, leur firent une révérence profonde, et les conduisirent au pied de l'autel, pour recevoir l'onction sacrée. Personne de leur cortége ne les suivit pendant cette marche; Leurs Majestés se mirent à genoux au pied de l'autel sur des carreaux. Sa Sainteté fit à l'empereur une triple onction avec du saint-chrême, une sur la tête au-dessous du front, les autres dans la paume des mains, tandis qu'il récitait avec le clergé cette oraison:

» Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi Hazael pour gouverner la Syrie, et Jehu roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par l'organe du prophète Élie, qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère du prophète Samuel, répandez par nos mains les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, que malgré no-

tre indignité personnelle nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom; rendez-le, Seigneur, le dépositaire et l'organe de votre puissance; faites qu'il gouverne cet empire et ce peuple chéri en esprit de force, de justice, de fidélité, de prévoyance, de courage et de persévérance, qu'il soit la terreur des infidèles, le dispensateur impartial de la justice, le rémunérateur de ceux qui font le bien, le fléau de ceux qui s'abandonnent au mal, le défenseur de votre sainte église, et le protecteur de la foi chrétienne pour la gloire de votre nom, par notre seigneur Jésus-Christ, etc.

»Une oraison à peu près pareille fut également prononcée tandis que le pape faisait les triples onctions à Joséphine. Après cette cérémonie achevée, LL. MM. furent reconduites à leurs fauteuils par les mêmes cardinaux, archevêque et évêque. Les onctions de l'empereur furent alors essuyées par le grand-chambellan, qui remit au grand-aumônier le linge dont il s'était servi, et celles de l'impératrice par madame de La Rochefoucauld, dame d'honneur, qui donna le linge au prince Ferdinand de Rohan, premier aumônier de S. M. Le pape commença immédiatement la messe dès que

LL. MM. se retirèrent du pied de l'autel, il la continua jusqu'au graduel inclusivement.

»Ici commença la cérémonie, proprement dite du couronnement. Le pape bénit l'une après l'autre et en récitant des versets et des oraisons appropriés à chaque objet, les couronnes de l'empereur et de l'impératrice, l'épée, les manteaux, les anneaux, tandis que LL. MM. demeuraient toujours sur leur petit trône. Les bénédictions faites, Napoléon et Joséphine revinrent de nouveau au pied de l'autel, conduites comme la première fois. L'archi-chancelier, l'archi-trésorier, le grand-chambellan, le grand-écuyer et deux chambellans accompagnèrent l'empereur et prirent place derrière lui, les dames d'honneur et d'atour suivirent l'impératrice, le reste du cortège demeura où il était.

La tradition des ornemens de l'empereur se fit dans l'ordre suivant: l'anneau, l'épée, le manteau, la main de justice, le sceptre, la couronne. Le pape fit successivement la prière à chacun d'eux, et ici suspendit ses fonctions, car la couronne étant placée sur l'autel, Napoléon la prit de ses mains et la posa lui-même sur sa tête; cette couronne était un diadême de feuilles

de chêne et de laurier en or : des diamans formaient les glands et les fruits.

»Cela fait, l'empereur prit également sur l'autel la couronne destinée à l'impératrice, et la mit sur la tête de Joséphine à genoux devant lui et qui dans cette position était ravissante de bonheur et de beauté. La couronne avait huit branches dont les extrémités se réunissaient sous la base d'un globe d'or fixé au centre et surmonté d'une croix, le tout d'or; les branches étaient garnies de diamans, quatre représentaient des feuilles de palmier et quatre des feuilles de myrte. L'endroit où les branches formaient une courbe pour s'abaisser sur le globe, présentait un cordon circulaire formé de huit émeraudes. L'espèce de bandeau sur lequel la couronne était appuyée et qui posait sur le front brillait de perles et d'émeraudes. Il y avait en outre et à part de la couronne un diadème plus léger et composé de quatre rangées de pierreries entrelacées de feuillage de diamans. Sur le front on remarquait un brillant de cent quarante-neuf karats; la ceinture était un ruban d'or enrichi de trente-neuf pierres roses. Le sceptre de l'empereur, en argent, avait tout autour un serpent d'or entrelacé, symbole de

la prudence, et sur le bout un globe d'or sur lequel était assise la statue de Charlemagne.

»Le saint-père ensuite se leva de son siège, et assisté de ses cardinaux conduisit solennellement l'empereur et l'impératrice au grand trône préparé dans le fond de l'église; ceux qui devaient porter la queue des manteaux impériaux et prendre rang au cortège le firent dans le même ordre observé à l'arrivée, et chacun se plaça selon son droit. Dès que LL. MM. furent montées sur le trône le pape y monta à son tour et récita des oraisons; cela fait il s'approcha plus encore de l'empereur et le baisa à la joue, puis se tournant vers les assistans il dit d'une voix forte: *Vivat imperator in æternum.* Ici, les assistans qui jusqu'alors avaient gardé un profond silence, répondirent à sa sainteté par les cris multipliés de : *vive l'empereur! vive l'impératrice!* Le pape retourna vers son trône, précédé des hérauts, des maîtres des cérémonies, et de son cortège ordinaire pour y entonner le *Te Deum.*

»La messe continua. On apporta à l'évangile et en pompe, à l'empereur et à l'impératrice, le livre saint pour le baiser; puis au moment de l'offertoire le grand-maître des cérémonies

avertit LL. MM. par une inclination profonde que le moment était venu de retourner à l'autel, et les deux souverains s'y rendirent. On portait auprès d'eux un cierge où étaient incrustées treize pièces d'or, un second où il y avait attaché pareillement treize pièces d'argent, un vase d'or rempli de vin, un pain d'or et un pain d'argent. L'impératrice en quittant le trône accéléra sa marche de manière à précéder l'empereur qui descendit lentement les degrés, et tout leur cortège les précédant, ou venant à leur suite, ils furent où leur devoir les appelait. Ils ne quittèrent pas leur couronne pendant l'offrande, mais à l'élévation, le prince grand-électeur ôta celle de l'empereur, et la dame d'honneur celle de l'impératrice. A l'*Agnus Dei*, le grand-aumônier alla recevoir le baiser de paix de Sa Sainteté, et le porta à LL. MM.

»La messe finie, le grand-aumônier, averti par le grand-maître des cérémonies, apporta de nouveau à l'empereur le livre des Évangiles et se tint debout, à la gauche de l'empereur; les présidens du sénat, du corps législatif et du tribunat, apportèrent à S. M. la formule du serment constitutionnel ; l'empereur assis, la

couronne sur la tête, et la main sur les saintes Évangiles, prononça le serment.

»Il le fit d'une voix pleine et retentissante qui remplit toute l'église malgré son étendue ; sa parole redoubla encore de volume quand il jura d'employer tout son pouvoir pour le bonheur et la *gloire des Français*. Des acclamations unanimes éclatèrent de toutes parts, ce fut pour Napoléon le plus bel instant de sa vie. Les cloches, le bruit de l'artillerie accompagnèrent cette intronisation; le chef des hérauts d'armes, averti par l'ordre du grand-maître, s'avança vers le bord de l'estrade du trône, et là, dit à haute voix: *Le très-glorieux et très-auguste empereur Napoléon, empereur des Français, est couronné et intronisé: Vive l'empereur.*

»Le secrétaire d'état dressa immédiatement après le procès-verbal de la prestation du serment de l'empereur, qui fut signé par les princes, les grands dignitaires, les ministres, les grands-officiers, les présidens du sénat, du corps législatif et du tribunat; les autres personnes appelées à y apposer leur seing ne le firent que les jours suivans et à la secrétairerie d'état. Cette formalité remplie, le clergé revint au pied du

trône avec le dais pour reconduire Leurs Majestés; lorsqu'ils furent en marche pour arriver au trône, les huissiers, les hérauts d'armes, les pages, les aides, les maîtres, le grand-maître des cérémonies s'avancèrent par la droite du trône pour rejoindre le portail de la galerie.

»Ce portail était d'un style gothique, en harmonie avec celui du reste de l'édifice ; les quatre colonnes qui le soutenaient étaient décorées des noms des trente-six bonnes villes de France, en lettres d'or; sur le haut étaient les statues de Clovis et de Charlemagne sur leurs trônes et le sceptre à la main, un faisceau de lances et d'épées traversait la bande qui séparait les colonnes du frontispice, et, dans un large caisson, on avait représenté les armes de l'empire ombragées par les seize drapeaux des cohortes de la légion-d'honneur ; aux deux côtés du frontispice s'élevaient deux tourelles quadrangulaires surmontées d'un aigle d'or; le dessous du portique était bleu et semé d'abeilles dorées.

» Les grands-officiers portant les honneurs de l'impératrice passèrent successivement par le couloir de la droite, descendirent l'escalier et reprirent leur ordre devant le dais. S. M.

elle-même descendit du trône, et suivie des princesses, de ses dames d'honneur, d'atour, du palais, et des officiers, continua sa marche jusqu'à l'archevêché. Les sept grands-officiers qui portaient les honneurs de l'empereur passèrent successivement par le couloir de la gauche, et reprirent leur rang devant son dais. L'archi-chancelier, l'archi-trésorier rendirent à l'empereur son sceptre et sa main de justice, et il descendit du trône accompagné des princes qui portaient son manteau et de tout le reste de son cortège. Le pape fit de même quelque temps après, et nul ne sortit de l'église avant le départ de ces trois grandeurs. »

CHAPITRE XV.

Réflexions de l'empereur au sujet des pairs de France à appeler au sacre. — Du projet de faire soutenir la couronne par de grands dignitaires. — Couronnement par le pape. — Suite de cette conversation. — La famille Bonaparte en insurrection contre Napoléon. — Explication de celui-ci avec sa mère. — Le comte Fabre de l'Aude. — Les frères cèdent d'abord et les sœurs ensuite. — L'empereur essaye les insignes du couronnement. — Ce que cela lui fait dire. — Les poupées qui répètent les cérémonies du sacre. — Mot de Louis XVIII sur le sacre des rois. — Colère et désespoir de David, relativement à son tableau du couronnement. — Causerie la veille du sacre entre les membres de la famille impériale. — Propos énergique de Napoléon. — Suites de la conversation. — La devineresse de Joséphine. — Les châteaux en Espagne de Napoléon. — Il y a un saint dans la maison Bonaparte. — Récit de Napoléon à ce sujet. — Le vieux chanoine. — Épitaphe du saint. — Ce que le pape disait là-dessus.

J'ai voulu décrire officiellement les cérémonies du sacre impérial, réservant pour ce chapitre les détails particuliers, venus à ma connaissance, des scènes et des causeries piquantes qui eurent lieu à ce sujet. D'abord, lorsqu'il fallut en régler les différentes parties,

une sorte de conseil secret, composé de Cambacérès, du ministre de la police Fouché, du comte Régnault, du grand-maître des cérémonies, et de je ne sais qui encore, se rassembla sous la présidence de Napoléon : il s'agissait de décider ce qu'il était bon de prendre et ce qu'il convenait de rejeter des anciennes coutumes ; Cambacérès aurait voulu la présence des pairs : « Il n'y en a pas encore, dit Napoléon ; j'espère qu'il n'y en aura jamais : ce mot de *pairs* sonne mal à mon oreille ; un souverain, un empereur, n'a pas de pairs, c'est-à-dire d'égaux; il y a de grands feudataires, de puissans vassaux de la couronne, à la bonne heure; ceux-ci manquent dans ce moment à la mienne ; les supposer serait une folie indigne de moi : ils naîtront, je vous le jure, et alors ils prendront place au sacre de mon successeur, au reste, s'il y en a jamais, ce ne seront ni des ducs, ni des comtes, mais des rois, car un empereur n'est pas l'égal, mais le chef des autres monarques. »

Il rejeta pareillement la cérémonie où les pairs, auxquels on proposait de suppléer par les présidens du sénat, du corps législatif, du tribunat, le grand-électeur, le connétable,

l'archi-chancelier, pour la justice; un archevêque, pour le clergé; soutenaient la couronne sur la tête du prince.

—«Y songez-vous, messieurs, s'écria-t-il; est-ce qu'il convient, quand une nation sort de l'anarchie, de lui laisser croire que par ses représentans elle a quelque droit à la couronne de son souverain; non, dès le moment qu'un vote libre me l'a concédée, elle ne relève plus que de Dieu; elle est toute à moi: nul n'a le droit d'y porter la main sans sacrilège, fût-ce même pour l'affermir. Sortons des idées républicaines, elles bouleverseraient tout; on a besoin de rentrer dans une route de respectueuse soumission; c'est nécessaire à la stabilité de l'empire.

— » Ainsi, que personne ne touche à la couronne, pas même le pape, dit Fouché.

— » Lui moins encore que les autres. Où en serions-nous si le saint-père s'avisait de voir dans mon couronnement un acte de suprématie à son avantage : plus de pontifes-rois; qu'ils restent prêtres; leur part sera assez belle. Mon empire est mien; que le pape me sacre, c'est dans son droit; ceci est tout religieux et me convient; cette cérémonie a son

utilité, le peuple aime que son chef soit sous la protection du ciel, qu'il ait quelque chose qui le distingue du reste des fonctionnaires les plus élevés. Le sacre d'ailleurs ne procure aucun titre à celui qui le confère; ainsi, que le pape me fasse ses onctions, je n'y vois aucun inconvénient; mais me couronner... Ah! certes, cela ne doit pas être.»

On décida que le serment du sacre ne rappellerait pas celui des anciens rois; et l'empereur voulut que l'on allât à Aix-la-Chapelle chercher les ornemens de Charlemagne. « — Je recommence son empire, dit-il, je veux porter sa couronne; il n'y a que son épée qui serait trop lourde pour moi.

— » Sire, ne l'enviez pas, dit le comte Régnault, vous vous servez trop bien de la vôtre. »

Les frères de l'empereur et ses sœurs apprirent avec une douleur inexprimable que la tâche de porter les manteaux impériaux leur était échue en partage; celles-ci commencèrent d'abord par déclarer qu'elles ne le feraient pas et le signifièrent à leur mère. Joseph et Louis partagèrent leur sentiment et dirent la même chose; Madame mère (madame Bona-

parte Lætitia), fort embarrassée, vint trouver Napoléon et lui conta ce qui se passait sans rien dire encore de son opinion particulière. Il l'écouta avec un dépit visible, se rongeant les ongles et se promenant de long en large comme pour distraire par le mouvement son impatience; mais enfin ne pouvant plus se contenir.

— « Ma mère, dit-il, que pensez-vous de tout cela? vraiment, mes proches sont bien à plaindre et ont grand droit de le faire. Quoi! je les élève au-dessus de tous les Français, je leur destine plus encore, et ils ne veulent pas me traiter en qualité d'empereur! sont-ils de meilleure famille que la maison royale de France? sortent-ils d'une race supérieure à celle de tous les princes de l'Europe? Ceux-ci rendent aux souverains les honneurs qui paraissent une humiliation à vos enfans. En vérité, il y a des folies étranges; eh bien! puisqu'ils le prennent sur ce ton, qu'ils choisissent, ou d'une obéissance complète à ma volonté, ou d'un exil perpétuel à Ajaccio.

— » Dame! mon fils, répliqua la douairière Bonaparte, bon sang ne peut mentir, dit avec raison le proverbe français; mes enfans sont

ainsi que vous qui refuseriez de porter la queue du manteau de Dieu-le-Fils.

— » Et j'aurais droit d'exprimer ce refus, parce que ma main a été assez forte pour relever un trône. Mes frères, qu'ont-ils fait? quelles actions héroïques les ont-elles fait connaître? que seraient-ils sans moi? d'obscurs employés... Je vous l'ai dit, soumission ou disgrâce, je ne leur laisse que le choix.

— » Je ne croyais pas, répliqua amèrement madame Lætitia, que je mettrais au jour des enfans dont la destinée serait tellement inégale, que l'un deviendrait le successeur des Césars, et que les autres seraient valets ou femmes-de-chambre.

Ce propos frappa Napoléon au cœur, il prit la main de sa mère et la baisant avec respect:

— » Pourquoi, répondit-il, se prononcer contre moi dans ce débat, je ne les abaisse tant à vos yeux et aux leurs, que pour les faire monter plus haut; les fonctions que je réclame sont une conséquence de notre position respective; Napoléon empereur ne peut être servi que par ce qu'il y a de plus grand dans son empire; et qui peut être au-dessus de mes frères? ne sont-ils pas appelés à me

succéder si je meurs sans postérité; n'est-ce pas une compensation à ce que présente de désagréable une assistance d'honneur; voyez, ma mère, avec moins de chagrin ce qui doit être et ce qui sera. »

Napoléon, au dire de madame Lætitia, qui raconta cette conversation à tout le reste de la famille, mit tant de grâce, tant de sensibilité et une majesté si adroite dans ce propos qu'il vainquit sa mère. Elle l'attira dans ses bras, le baisa au front par deux fois, et lui tint, en souriant, le propos célèbre de la Pythonisse à Alexandre : « Mon fils, il est impossible de te résister! »

Napoléon lui représenta ensuite combien cet orgueil des siens était mal entendu, et la quitta. Il fit venir M. Fabre de l'Aude, président du tribunat, et qui tout nouvellement avait rendu un très-grand service au prince Joseph. L'empereur estimait ce haut fonctionnaire; appréciant ses vertus et ses talens, il lui savait des connaissances étendues, un esprit facile, conciliant, un vif désir d'obliger. Dès que celui-ci eut été admis en sa présence, il lui dit avec vivacité qu'il le priait de faire entendre raison à son frère; que c'était une pitié que tant d'a-

mour-propre et si mal placé, puis il ajouta en riant :

— « Il est singulier qu'ils fassent difficulté de soutenir mon manteau impérial, eux que j'ai mis dans le cas de n'avoir plus à tirer le diable par la queue. »

M. Fabre de l'Aude, d'une part, Madame de l'autre, puis MM. Cambacérès et Régnault, s'employèrent si bien, que l'affaire fut conclue selon les désirs de Napoléon. Les frères cédèrent les premiers, les sœurs opposèrent plus de résistance. Ce fut le prince Borghèse qui parvint à les ramener à l'obéissance.

Ce ne fut pas sans un redoublement de sanglots et de larmes que les princesses Bonaparte accédèrent à la volonté de leur frère.

Elles pensèrent à se faire malades, mais Napoléon les menaça de punir leurs maris, leurs affidés, et leurs amis, de la mauvaise grâce qu'elles mettaient à lui complaire; Joséphine d'ailleurs avec une bonté parfaite leur témoigna le chagrin qu'elle éprouvait de cette fantaisie de son époux; lui-même, il essaya de les consoler et y parvint en partie en leur faisant cadeau à chacune d'une parure superbe en diamans.

La veille du grand jour, Napoléon fit apporter dans son cabinet les insignes du sacre, la couronne, l'anneau, le sceptre, le globe, la main de justice et le manteau fameux qui avait occasioné tant de bruits. Il les examina longtemps en silence, les prenant, les reprenant à diverses reprises; puis il dit au grand-maréchal du palais et au maréchal Berthier qui étaient là : « Plaise à Dieu, que dans quelques siècles il en soit de ces ornemens comme de ceux de Charlemagne, et que les souverains de ces temps tiennent à honneur de les porter ainsi. » Les deux assistans assurèrent que la chose était certaine.

—« Elle est plus difficile qu'on peut le croire, répartit Napoléon; voyez plus de dix siècles entre Charlemagne et moi et, pendant cet espace, rien entre nous.

Il s'arrêta, et ni Berthier ni Duroc n'osèrent répondre à une question qu'il ne leur adressait pas directement. Il essaya le manteau avec leur secours, et quand il en fut revêtu : « Le beau suaire, dit-il, car cette pourpre doit m'accompagner à mon tombeau? »

Il mit l'anneau à son doigt, l'anneau entra trop facilement:

« Qu'on tâche de le serrer davantage, il ne

faut pas qu'il sorte de mon doigt pendant la cérémonie, cela produirait un mauvais effet, on tire des présages funestes des moindres incidens; que la couronne aussi prenne bien mon front, Louis XVI se plaignit que la sienne tombait, l'augure ne fut que trop vrai. » Napoléon essaya le sceptre, la main de justice, afin de s'assurer qu'aucune partie ne s'en détacherait; il voulut que l'on fixât par des crochets, le globe impérial, sur le coussin de velours qui le supportait; enfin, il prit à ce sujet les précautions les plus minutieuses contre la superstition du peuple et peut-être contre la sienne. Déjà, huit jours auparavant, il avait voulu voir en petit la simulation des cérémonies de son sacre. Voici ce que M. de Bausset raconte à ce sujet, je lui fais cet emprunt et je l'avoue, ceux qui me dépècent pour enrichir leurs Mémoires n'ont pas la même bonne foi.

« Huit jours avant le couronnement, l'empereur demanda à M. Isabey sept dessins représentant les sept cérémonies qui devaient avoir lieu dans l'église de Notre-Dame, mais dont les répétitions ne pouvaient y être faites à cause des nombreux ouvriers employés aux embellissemens et aux décorations. Demander sept dessins, chacun réunissant plus de cent per-

sonnes en action, dans un si court délai, c'était réellement exiger l'impossible; le peintre d'ailleurs n'admettait j'amais une pareille excuse; son imagination heureuse et fertile, lui inspira dans ce moment une singulière idée... Il répondit avec assurance, et au grand étonnement de l'empereur, que, dans deux fois vingt-quatre heures, ses ordres seraient exécutés... Avant de rentrer chez lui, il alla acheter chez les marchands de joujoux tout ce qu'il put trouver de ces *petits bons hommes* en bois qui servent à l'amusement des enfans... Il les habilla en papier de la couleur du costume de chaque personnage qui devait figurer dans la cérémonie du couronnement, fit un plan de Notre-Dame sur une échelle en rapport à ses petites poupées et se rendit le surlendemain chez Napoléon, qui s'empressa de lui demander les sept dessins... « Sire, je vous apporte mieux que des dessins,» lui répondit Isabey; il déroula son plan, posa les personnages qui devaient figurer dans la première cérémonie et dont il avait écrit les noms au bas de chacun; cette première action était la réception sous le dais, à la porte de l'église; l'empereur fut si content, qu'il fit appeler sur-le-champ tous ceux

qui devaient concourir à l'éclat de cette grande circonstance....

» Les répétitions se firent dans les salons de l'empereur et sur une grande table; une seule cérémonie plus compliquée que les autres exigea une répétition réelle; elle eut lieu dans la galerie de Diane, aux Tuileries, par le moyen d'un plan tracé au blanc sur le parquet. Isabey avait mis tout le goût possible dans les habillemens de ses poupées, et il sauva par son talent le côté ridicule de ses *dessins en relief*, le clergé, les dames, les princesses, l'empereur, le pape lui-même, tout le monde était costumé de la manière la plus exacte et la plus naturelle. »

Je conclus de ceci qu'il en est du sacre comme des autres grandes scènes de la vie des princes, il faut en faire des répétitions; c'est tout comme au théâtre, il n'y a là que ce que l'on apprend avec peine; Louis XVIII, qui est mort avec le regret de n'avoir pu se faire sacrer, appelait cette cérémonie la grande et première représentation royale où le souverain assiste en corps et en âme, tandis, ajoutait-il, que son corps seul prend part à la dernière.

Le récit de M. de Bausset me rappelle le

désespoir de David au sujet du tableau de ce sacre qu'il avait à faire. Je le voyais souvent, je l'écoutais, et il ne se gênait point devant moi; les expressions parfois grenadières qui échappaient à son urbanité d'emprunt m'amusaient; je savais que cette œuvre lui était peu agréable, et pour le taquiner je me plaignais à lui de ce qu'elle n'avançait pas. — « Et le moyen, disait-il, d'avancer au milieu des difficultés qui m'environnent. On veut faire de ma toile le double des registres des cérémonies, c'est avec de l'étiquette que l'on guide mon pinceau; voilà un groupe placé avec avantage, point, celui-ci était à deux pas de celui-là, et je ne peux les rapprocher.—Prenez-y garde, vous donnez le pas au prince Murat sur le prince Joseph, le grand-chambellan ne veut pas être caché derrière un officier d'ordonnance; chacun, le certificat de M. de Ségur à la main, réclame son rang positif, et mon ordonnance est au diable. J'ai eu l'ordre *d'éteindre le pape;* je savais heureusement qu'il fallait éclairer l'empereur. Joséphine a voulu être jeune, j'en fais une enfant; tout le monde en rira hors elle; j'ai à dissimuler la taille de la dame d'honneur, et ce cardinal Caprara qui

m'écrit des notes diplomatiques pour que je lui ôte la perruque que je lui ai mise, prétendant qu'il aura l'air de renoncer à être souverain pontife, s'il n'a pas la tête rasée comme un enfant de chœur, on me fera mourir à la peine.»

Je faisais semblant de plaindre David en jouant l'ignorante; je le félicitais sur la richesse des costumes qu'il aurait à peindre.—« Je m'en... moque bien, répondit-il avec vivacité, il y a plus de talent à représenter une nature nue, qu'à brillanter des habits de soie et de velours; la peinture, madame, est jacobine, elle n'aime que les sans-culottes. « Je me mis à rire par souvenir du rôle que David avait joué, mais lui, tout à son art : — « On ne peut faire un bon sacre, disait-il, qu'après la mort des principaux personnages, quand l'artiste a la liberté de disposer de sa toile, et lorsque, surtout, le grand-maître des cérémonies n'est point là.»

L'empereur, instruit du dégoût de David, lui en fit des reproches; lui, impatienté et oubliant sa courtisanerie : — « Sire, lui dit-il, donnez-moi vingt batailles à faire, et gardez le sacre pour vous. »

On ne put jamais lui donner du goût pour

un sujet qu'il traita froidement, et dont la symétrie obligée lui était insupportable. — « Je ne me sauverai, dit-il, que par mon pape grec et par le prince Eugène. » Il eut raison, ces deux figures sont admirables.

La veille du sacre, les voitures du cortège du lendemain furent mises en mouvement par les cochers qui devaient les conduire; eux aussi voulurent avoir leur répétition qui amusa les badauds répandus dans les rues. On distinguait parmi eux les présidens des cantons, bonnes gens et pour la plupart souverainement ridicules; ils avaient des physionomies extraordinaires, des tournures à l'avenant, avec un air d'importance; ils montraient une telle certitude que leur présence au sacre était indispensable, qu'ils amusaient beaucoup les Parisiens; on les appelait des Chinois, en leur qualité de présidens de canton. Cette mauvaise plaisanterie eut du succès.

Ce même soir de la veille du sacre, toute la famille impériale s'était réunie dans la chambre à coucher de l'impératrice. Le prince Murat arriva beau comme un astre, et dans la munificence du costume qu'il devait porter le lendemain; chacun de se récrier et de l'admirer.

— « Ma foi, dit-il, ce sera une belle chose que notre cérémonie.

— » Oui, dit sa femme, pour ceux qui joueront le premier rôle.

— » Et qui vous a dit, ma sœur, que ce rôle ne sera pas un jour le vôtre.

— » Avez-vous, Napoléon, un trône à me donner?

— » Je n'en vois pas de vacant en Europe, dit Joseph non sans émotion.

Il s'en présentera gardez-vous d'en douter.

répliqua Hortense en déclamant ce vers de Tancrède.

—» En vérité ajouta madame Bacciochi, un trône est une bonne chaise longue.

—» Où l'on dort mal à son aise, répondit Joséphine en soupirant.

—» Ce n'est pas faute au moins de berceurs et de berceuses, riposta Louis.

—» Un trône, un sceptre, dit Pauline, tout cela est joli lorsque des fleurs les garnissent, ou que des lauriers les parent comme les vôtres, mon frère.»

Et elle se tourna vers l'empereur.

—» Tu es bien aimable, Paulette, répondit-il, en l'embrassant; mais Joséphine á raison, le

repos n'est point pour les têtes couronnées.

—»Je voudrais savoir, dit Madame mère, ce que pense à cette heure celui qui se dit le roi de France.»

La question était intempestive, aussi amena-t-elle un silence général, qui fut rompu par Napoléon.

—» Ma mère, le comte de Lille, qui a de l'esprit et du sens, employera cette soirée et la nuit qui va suivre à maudire les flatteurs de son frère et de sa belle-sœur, et à se répandre en imprécations contre les favoris et favorites, les maîtresses, les mignons, contre les fausses mesures, les dépenses inutiles, les mauvais ministres, les conseillers incapables ou traîtres. Il déplorera les vices de son aïeul, la faiblesse de Louis XVI, l'opiniâtreté de la reine, l'avidité, l'ineptie des Polignac, la folle confiance avec laquelle on assembla les états-généraux, la lâcheté qu'on mit à reculer devant eux, et, pour couronner l'œuvre, la faute irréparable de l'émigration, toutes causes positives de ses malheurs et de mon heureuse fortune. Ce seront les serpens qui le déchireront; il est à plaindre, j'aurais pu alléger son sort.

—»Ah mon frère, dit Caroline, renoncer vo-

lontairement à une couronne, qui pendant tant de siècles a demeuré sur la tête de vos ancêtres, il vaut mieux mourir.

—» Oui, ajouta Murat, si j'étais roi, je ne céderais à aucun prix mon sceptre; il y a toujours une balle amie qui sauve à un monarque l'humiliation de mendier les secours de l'étranger; si j'éprouvais des revers, je voudrais tomber sur les débris de mon trône.

—» Et vous ôter par-là tout espoir de le reconstruire un jour; mon frère, les fous, les désespérés, ou les lâches terminent ainsi leur carrière: le héros patiente, et une chance favorable le ramène enfin au point d'où il est parti.

—» Dans ce cas, reprit Murat en riant, ma chance me reconduirait à Figeac; mais je ne reviendrai pas là, si mon épée ou la vôtre font quelque chose pour moi.

—» Je serai donc demain couronnée, dit Joséphine.

—»Et sacrée, ma mère, ce que n'a jamais été aucune reine de France, ajouta Hortense.

—» La tête m'en tourne: ainsi la vieille négresse de la Martinique avait raison, le jour où elle me prédit que je deviendrais plus grande dame que Marie-Antoinette.

— » Quant à moi, dit l'empereur en riant, on ne m'a jamais rien prédit, mais je me suis créé de bien magnifiques châteaux en Espagne; aucun cependant ne valait les Tuileries; et quand dans mes rêves je croyais manier l'épée de Roland, je ne songeais guère au diadême de Charlemagne; au reste, poursuivit-il d'un ton grave, je n'ai jamais enfanté de chimères que je ne confondisse pas avec la grandeur et la prospérité de la France; je voulais dès 1789 qu'elle fût forte et riche; la providence s'est complue à réaliser ce jeu de mon imagination, et moi à mon tour j'accomplirai mes projets d'alors, mon empire ne me reprochera jamais de l'avoir laissé manquer de gloire, de lois justes et d'une bonne administration; je me fais à moi-même le serment que jamais je ne travaillerai que pour la patrie, et certes je ne le violerai point.

—» Le pape à Paris, et pour sacrer mon fils! répétait à haute voix madame Lætitia; que dirait notre vieux oncle le chanoine de San-Miniato s'il vivait encore !

—» Bon, reprit l'empereur, il me tourmenterait comme un diable pour que je fisse canoniser par le pape le père Bonaventure Bona-

parte, capucin indigne au couvent de Bologne, et déjà béatifié.

—»Nous avons un saint dans la famille! s'écria-t-on de toutes parts: eh, oncle Fesch! vous ne nous en disiez rien, vous qui pourtant devez savoir par cœur le martyrologe.

—» C'est un béat italien, et non un saint du paradis, répliqua le grand aumônier, en essayant de garder sa dignité, et par conséquent j'ai pu ignorer son existence.

—» Jalousie de Suisse, dit Caroline.

—»Vous ne m'en aviez jamais parlé, mon fils, dit madame Lætitia à l'empereur, d'un ton de reproche.

— » Ma mère, c'est que je songe peu encore malheureusement à la gloire éternelle.

— » Celle de la terre lui suffit, dit Joséphine.

— » Contez-nous, mon frère, ce que vous savez de ce vénérable personnage? se hasarda à dire la princesse Joseph Bonaparte.

— » Ma sœur, répliqua Napoléon, vous devez avoir un moindre désir que tout autre que je vous le fasse connaître, car bien certainement vous le rencontrerez dans le ciel. »

Ce compliment était sincère et mérité; les vertus de la reine d'Espagne sont enregistrées

sur le livre de vie, elle en aura la récompense un jour. Madame mère reprit la question de sa bru, et l'empereur, du ton d'un conteur napolitain, commença son récit en ces termes :

— « J'étais en Toscane, je venais de chasser les Anglais de Livourne, en 1797, lorsque trente personnes me rappelèrent l'existence d'un parent de mon nom qui habitait à San-Miniato; c'était le chanoine Grégoire Bonaparte, très-vieux et chevalier de l'ordre de Saint-Etienne; je fus charmé de lui rendre mes devoirs, et lui expédiai Berthier pour le prévenir de ma visite prochaine. Il m'accueillit à merveille avec tout mon état-major, puis à la suite d'un dîner splendide et tout-à-fait canonique, il me prit à part. « Monsieur mon neveu, me dit-il, et permettez-moi de vous qualifier ainsi; vous voilà sur le chemin pour ajouter une grande illustration au nom de vos pères. Sachez que notre famille est des plus anciennes; nous descendons des seigneurs de Trévise et peut-être des rois lombards; j'ai ici des titres de noblesse que je vous lèguerai après ma mort, et que vous serez charmé de vérifier, quoique vous soyez au service d'une ré-

publique. Mais les hochets de la vanité ne sont rien auprès d'un honneur bien autrement respectable, que dans votre position vous obtiendrez facilement du pape; c'est qu'il procède gratis à la canonisation du père Bonaventure Bonaparte. Il y aura bientôt deux cents ans que ses confrères l'ont fait béatifier; ses ossemens reposent dans cette ville, en l'église de *Santa-Maria della vita*, au milieu de la chapelle de Saint-Jérôme; ils sont renfermés dans un tombeau de porphyre avec cette inscription gravée autour :

Urna Bonaparti corpus tenet ista beati;
Multos sanavit, se sanctumque esse probavit.

» Ce qui veut dire, mesdames, pour vous qui n'entendez pas le latin, et pour moi et mes frères qui ne l'entendons guère, car il n'y a ici que notre oncle le cardinal de savant : — « *Cette urne contient le corps du bienheureux Bonaparte, il guérit beaucoup de maladies et prouva qu'il était saint.* » Mon neveu, continua l'empereur en faisant parler le chanoine, voilà le point auquel vous devez vous attacher; faites canoniser notre parent; nous en aurons un éclat plus pur que celui des grandeurs de

la terre. Le bon chanoine finit ainsi. Je ne savais trop que lui répondre, j'éludai et nous nous séparâmes contens l'un de l'autre. A mon arrivée à Florence, je lui fis donner par le grand-duc le cordon de l'ordre de Saint-Etienne, dont il n'était que simple chevalier; il mourut l'an dernier, et m'institua son héritier. Voilà, mesdames et messieurs, tout ce que je sais sur notre cousin le béat.

— » Tout est-il bien vrai, demanda la princesse Joseph.

— » Vrai comme l'évangile, répondit le cardinal Fesch; et puisqu'il faut que j'humilie ma famille devant la vôtre, je vous avouerai que Pie VII m'a souvent parlé de ce bienheureux.

— » Et que vous en a-t-il dit, mon frère? dit Madame mère.

— » Qu'il ne doutait point de la sainteté du père Grégoire; qu'il avait pris à ce sujet toutes les informations propres à l'établir, et que pour peu que l'empereur le souhaitât, il procèderait à sa canonisation. Le saint-père ajouta même, dans une audience où nous parlions du béat Bonaparte : « C'est lui, sans doute, qui du séjour des bienheureux a conduit, comme par

la main, son jeune parent Napoléon dans la belle carrière qu'il vient de parcourir; c'est ce saint personnage qui l'a préservé de tout péril au milieu des batailles. L'empereur lui doit sa reconnaissance et ses prières.

— » Et combien coûte une canonisation? demanda la princesse Borghèse.

— » Trois cent mille francs au moins, dit le cardinal.

— » C'est bien cher, répliqua Madame mère.

— » Trois cent mille francs, dit l'empereur, il vaut mieux en employer le revenu à augmenter la dotation de la légion-d'honneur. »

CHAPITRE XVI.

Calembourgs et jeux de mots à propos du sacre. — Ce que dit Napoléon touchant son futur beau-père. — M. de Metternich veut intriguer. — La grisette de Paris et l'ambassadeur d'Autriche. — Je refuse à mon mari d'aller avec lui voir le pape. — Habitudes du Saint-Père. — Causeries dans son antichambre. — Son portrait. — Audience qu'il m'accorde.

Le trône de l'empereur dans sa forme extraordinaire n'était pas orné de franges et des accessoires d'usage; aussi dit-on que Napoléon s'était assis le jour de son sacre sur un trône sanglant (sans glands). Ces misérables pointes le désolaient; ce génie supérieur, qui ne craignait pas d'affronter une batterie de cent pièces de canon, avait peur d'une épigramme, aussi madame de Chevreuse disait de lui: « On ne le tuerait pas à coup de sabre, et il est capable de mourir d'une piqûre d'épingle. »

Ce sacre nous fit beaucoup parler dans le faubourg Saint-Germain; il avait lieu qu'on ne

pouvait pas y croire; les bruits les plus absurdes coururent à ce sujet: par exemple on disait que tous les souverains de l'Europe avaient signé une protestation pour être remise la veille de la cérémonie par les ambassadeurs en corps, qui tous partiraient immédiatement après. Le pape avait fait demander la renonciation du roi, déclarant que si on ne la lui remettait pas il ne procèderait pas au sacre. Les ambassadeurs ne protestèrent pas ni ne partirent, le pape fit la cérémonie et rien de ce que nous attendions n'eut lieu.

Il est singulier avec quelle facilité la meilleure compagnie adopte et propage les nouvelles les plus extravagantes, il semble que la crédulité soit en sens inverse de la position sociale. Il n'y a rien de déraisonnable qu'on ne puisse avancer dans la société: on aura toujours des gens qui vous croiront sur parole et qui, en répétant ce qu'ils viennent d'entendre, iront ailleurs se faire les champions obstinés de la mystification dont l'auteur rit lui-même.

L'empereur voyait de mauvais œil le comte de Metternich, qui faisait de l'espionnage beaucoup plus que de la diplomatie.

« Au reste, dit Napoléon, que l'empereur

François se tienne tranquille, car s'il me contraint à lui faire la guerre, et que je vienne à le battre, je le forcerai à se démettre de son titre de successeur de Charlemagne, pour se contenter de celui qu'il vient de se donner à peu de frais en se créant empereur particulier d'Autriche, de Bohème et de Hongrie. »

Ce nouveau titre de François Ier avait donné beaucoup à penser aux politiques les plus habiles; ils comprirent que la maison de Lorraine pouvant être dépossédée de l'empire d'Allemagne à la mort de son chef actuel, par le choix des électeurs, préférait posséder à l'avance un titre égal et héréditaire. Les événemens de 1805 prouvèrent aux Autrichiens qu'ils avaient bien vu; car où seraient-ils descendus après la campagne d'Austerlitz, si Napoléon eût exigé qu'ils renonçassent au titre d'empereur d'Allemagne?

M. de Metternich cherchait déjà à se faire une police particulière à Paris; il savait que parmi les conseillers privés de l'empereur, M. Régnault était en grande faveur. En conséquence il essaya d'arriver jusqu'à lui, ce n'était guère facile. M. Régnault léger, imprudent dans les affaires de cœur, savait s'arrêter là

où commençaient le travail et les affaires importantes. D'une fidélité à toute épreuve, il n'y avait aucun moyen de le gagner au profit de l'étranger, l'Autrichien ne tarda pas à le reconnaître et il prit un détour.

Il y avait rue de la Michaudière une simple grisette qui était sur le catalogue de l'Opéra, nommée Augustine; son autre nom d'alors m'échappe, car ces demoiselles en prennent tant! vive et jolie, elle plaisait beaucoup à M. Régnault qui faisait des folies pour elle, et allait la voir beaucoup plus que la Contemporaine quoiqu'elle ne s'en vantât pas tant. Enfin elle coûtait cher à M le président de la section de l'intérieur au conseil-d'état. M. de Metternich, à force de chercher qui aurait du crédit sur le comte Régnault, parvint jusqu'à Augustine, à laquelle on fit des propositions brillantes: elle ne dit ni oui ni non, prétendit qu'il fallait qu'elle se consultât, et on partit persuadé du succès.

Il s'agissait de surprendre au comte Régnault les secrets de l'état, de fouiller dans ses papiers et de voir si lui-même, à l'abri d'un mystère inviolable, ne finirait point par se laisser gagner. Dès qu'il arriva, Augustine lui conta

de point en point ce qui s'était passé et les offres qui lui étaient faites en récompense.

Il réfléchit un instant. « Pardieu, ma chère enfant, dit-il ensuite, voici une bonne occasion d'épargner ma bourse et de remplir la tienne; accepte, promets monts et merveilles, vis tant que tu le pourras aux dépens du cabinet autrichien, je me charge du reste, tu répèteras à M. de Metternich ce que je te dirai.»

Après cette instruction donnée, Régnault va trouver l'empereur et le met au fait. « Nous avons là, sire, dit-il, une voie pour faire donner l'Autriche dans tous les pièges que vous jugerez à propos de lui tendre; chaque parole de cette petite fille sera expédiée là-bas comme un article de foi diplomatique. »

Napoléon approuva le projet, il convint avec M. Régnault de la série de déceptions par lesquelles on ferait passer le cabinet de Vienne, et on se prépara à agir en conséquence. L'émissaire revint trouver Augustine qui se fit beaucoup prier et payer plus encore. A part douze mille francs qu'on lui compta d'emblée, on lui assurait six mille francs par mois. Aussi dès ce moment le comte Régnault fut le plus économe des galans, ne donnant en re-

tour de beaucoup de tendresse que des leçons de politique à sa maîtresse. Cependant l'Autriche, qui entretenait la belle, croyait lire à livre ouvert dans les desseins de Napoléon; elle s'en applaudissait, et la mystification se prolongea jusqu'au moment où la guerre étant prête à éclater, l'empereur Napoléon fit au comte de Metternich une scène publique, pareille à celle qu'il avait faite déjà à lord Withtworth, lors de la rupture du traité d'Amiens.

Cette Augustine, alors charmante créature, se brouilla vers 1812 avec le comte Régnault; elle alla depuis de mal en pire à tel point qu'en 1820 elle fut trop heureuse d'entrer chez moi en qualité de femme-de-chambre; je la gardai plusieurs années : elle est aujourd'hui femme de charge chez le comte de ..... rue de Varennes.

La bonne noblesse se lassa enfin de bouder les Tuileries; chaque jour un des nôtres passait à *l'ennemi*. J'étais personnellement placée entre deux feux; il me fallait d'une part complaire à la famille de mon mari, de l'autre contenter celle de mon père. Une de mes fantaisies de cette époque fut d'obtenir une audience privée du pape. A Rome les femmes ne sont

admises auprès de lui qu'en plein air dans les jardins de son palais, ou dans certains lieux intermédiaires; à Paris il changea son étiquette et il consentit à ce que nous le vissions dans l'intérieur de son appartement. Je notifiai mon désir à ma belle-mère en présence de mon mari.

« Je vous accompagnerai, nous dit celui-ci.

— » Non certainement, répliquai-je, nous ne voulons pas un cavalier avec nous, il gênerait la liberté de l'audience, faites-vous bénir à part par Sa Sainteté.

— » Mais il serait édifiant que le mari et la femme.....

— » Soit, monsieur, à condition que vous vous ferez donner l'absolution pour le poupart de la bercelonnette. »

Ceci coupa court à cette manie de mari; le mien en vérité avec son hypocrisie hors de saison agissait en 1805 comme si nous eussions été déjà en 1814. Une demande d'audience fut faite par écrit, la réponse favorable nous vint par une lettre que nous adressa monsignor Ange Alneci, maître de la chambre du Saint-Père, celui qui fut surpris un certain jour par M. de Bausset, mangeant en cachette, après un

ample dîner, un chapon truffé, sur le sommo du souverain pontife. Notre audience fut fixée autant que je m'en souviens à l'un des premiers jours de la seconde semaine du mois de janvier.

Ma belle-mère, toute pieuse à travers son ambition sans pareille, se mit en vraie dévote. Elle aurait voulu que je fisse horreur tant elle insistait pour que je parusse ce qu'elle appelait décente, comme si dans une robe décolettée avec une échancrure et des manches courtes il n'y avait pas autant de vertu que sous de triples chales, que sous des fourrures qui ne cachent rien, quand le temps de plaire est passé. Je choisis un juste milieu entre le vêtement de cour et la guimpe de ma belle-mère, je mis un châle de cachemire rouge, qui bien drapé faisait de moi une vraie sainte Catherine de Sienne, et nous montâmes en voiture, ma belle-mère récitant, je crois, une dixaine de rosaires, et moi rêvant à je ne sais plus qui.

Nous trouvâmes le sénateur de Viry avec un autre chambellan de service qui causèrent avec nous pendant quelque temps, le Saint-Père n'étant pas encore visible.

— « Il est en affaire? dis-je.

— » Oui, répondit en riant M. de Viry, en grand travail, il blanchit...

— » Les âmes? demandai-je sur le même ton de gaîté.

— » Non, mais sa tunique pontificale et ses mules blanches d'intérieur; il les savonne, les empèse, les repasse, c'est une de ses occupations les plus ordinaires.

— » Est-ce que les blanchisseuses de savon sont en état de péché mortel? dit ma belle-mère.

— » Cela pourrait bien être; mais attendu que S. S. fait de même à Rome, il faut conjecturer que c'est un délassement économique qu'elle se donne parfois.

— » L'empereur d'Allemagne fait de la cire d'Espagne, dit l'autre chambellan, le roi d'Espagne ne sait rien faire, le roi de Prusse laisse tout faire, l'empereur de Russie s'exerce à s'habiller en une minute, la raison a abandonné les souverains du Portugal, d'Angleterre et de Danemarck; il n'y a, je crois, que notre empereur qui emploie son temps.

— » Oui, dis-je, et les autres assistent seulement à leur règne. »

Ce propos sans réflexion fut trouvé joli;

il me raccommoda entièrement avec l'empereur à qui le maréchal Lannes le rapporta, car tout revenait à lui, d'une façon ou d'une autre. Cependant l'heure d'audience arriva et nous fûmes introduites dans la salle de réception. Pie VII nous reçut avec affabilité. Il était de petite taille, ou moyenne tout au plus; pâle et maigre, ses traits exprimaient une mélancolie douce ou une sérénité profonde; il paraissait humble et résigné, comme s'il sentait que les clefs de saint Pierre n'étaient plus qu'un vain ornement dans ses mains. On aurait dit qu'il n'avait qu'un souffle de vie, et il prolongea sa carrière vingt-un ans environ et au-delà; ses yeux manquaient de vivacité et sa figure de noblesse, son titre formait tout son éclat extérieur. Il portait une longue robe blanche, des pantoufles blanches ornées d'une croix d'or en broderie, et une calotte de laine blanche couvrait sa tête; il nous dit quelques mots en italien auxquels je pris la liberté de répondre dans l'idiome toscan, ce qui parut lui faire plaisir; au reste, notre conversation fut trop insignifiante pour que je la rappelle, il la termina en nous donnant sa bénédiction apostolique et en nous gratifiant de deux beaux chapelets en corail.

Comme nous sortions, entra M. de Bausset, ancien évêque d'Alais, qui nous remplaça; celui-ci sans doute eut un entretien plus important que le nôtre: cela devait être; il comptait parmi les lumières de l'église, et joignait beaucoup d'esprit à beaucoup de sainteté. Nous étions ma belle-mère et moi de simples femmes, elle repentante, moi pécheresse, et encore pour qui, c'était bien assez de l'honneur d'avoir approché du pape.

CHAPITRE XVII.

Il est trop tard pour le pape. — Son désappointement. — Sa conversation avec Napoléon. — Monseigneur l'évêque d'Autun et Sa Sainteté. — Quelques noms de l'ancienne noblesse. — La générale Dor.... et madame de Montmorency. — La maréchale Lefèvre et une comtesse. — Le maréchal et l'empereur. — M. de Tournon. — Le pauvre évêque!

Le Saint-Père, après le sacre, crut être encore à temps d'obtenir de Napoléon l'accomplissement des promesses qui lui avaient été faites; il voulut donc traiter ce sujet. L'empereur fit l'étonné, prétendant ne rien avoir mandé de pareil à son ambassadeur à Rome; il assura le pape que le cardinal Fesch avait dit tout cela de son chef, et sans y être aucunement autorisé.

— »Quoi, Sire! vous ne vous êtes pas engagé à me rendre les trois légations?

— » Non, Saint-Père.

— » A réintégrer Avignon dans le domaine de Saint-Pierre?

— » Non, en vérité.

— » A donner au clergé ses bois non vendus,

et à lui rendre les terres suffisantes pour que son revenu soit indépendant?

» — En a-t-il besoin? n'est-il pas plus sûr de toucher exactement ses rentes, que si elles dépendaient des variations de la température?

—» Et les couvens?

—» Oh, les couvens sont une bonne chose! ils pourront être rétablis; ceci aura lieu plus tard.

— » Quant au reste?

—» Puis-je vous rendre des départemens que je ne vous ai pas offerts?

—» Mais, le cardinal Fesch?

—» A outre-passé ses instructions.

—» Il est ici, dit le pape, faites-le appeler, je serai charmé de traiter ce point devant vous.

—» Dieu m'en garde! répondit l'empereur; c'est le frère de ma mère, je ne pourrais me décider à l'humilier en votre présence, pour le punir de la légèreté avec laquelle il a été en avant. Laissez-moi faire, je me flatte qu'avant peu, V. S. sera satisfaite de tout ce qui aura lieu dans l'intérêt de la religion. Les légations que vous réclamez font partie de l'État d'Italie, elles sont nécessaires à sa sûreté. Quant au

comtat, il ne vous était d'aucun revenu, vous le perdiez chaque fois que le saint-siége mécontentait la France; toujours nous serons d'accord, maintenant que cette pomme de discorde n'existera plus. » Le pape, s'apercevant qu'il était joué, et qu'il avait fait très mal à propos une démarche dont à l'avance il aurait pu se faire payer chèrement, en éprouva un dépit extrême. Les cardinaux venus avec lui partagèrent ses sentimens; il leur parut dur d'avoir à reconnaître le triomphe de la diplomatie française, sur celle de la cour de Rome. Le cardinal Fesch fut mandé : Napoléon avait voulu lui faire la leçon, mais il refusa opiniâtrement de se charger de l'odieux de cette menée; il persista à soutenir à Pie VII, que ses instructions l'autorisaient à offrir ce qu'il avait offert; et que si l'empereur le niait, le ministre des relations étrangères s'était de lui-même permis de le tromper.

Il m'est revenu de bon lieu que S. S., prétendant pousser la chose au bout, manda M. de Talleyrand-Périgord, pour savoir ce qu'il en était. Le rusé diplomate parut tomber de son haut, à la question qui lui fut faite, évita de répondre directement, biaisa, chercha des

échappatoires, et, poussé dans ses derniers retranchemens, dit enfin :

— « Que Votre Sainteté ne se tourmente plus du passé, ce qui est fait est fait : l'empereur a tant de force dans le caractère que, par votre puissance de vicaire de Dieu, vous aurez plutôt tiré du purgatoire toutes les âmes qui maintenant y souffrent, que de parvenir à lui arracher la moindre parcelle des trois légations, et du comtat Venaissin.

— » Dans tous les cas, mon fils, je mets cette tromperie sur sa conscience.

— » Mettez, mettez, Saint-Père, il a bon dos, et au jubilé prochain, nous tâcherons pour nous tirer de ce mauvais pas de gagner suffisamment les indulgences.

— » Il prend le bien de Dieu.

— » Toute la terre appartient au Seigneur.

— » Il m'a trompé.

— » Et moi aussi, et le cardinal Fesch ; mais peut-on reprocher quelque vétille de ce genre à un homme qui a un million de soldats prêts à marcher, et un milliard à dépenser par an. »

Ce fut tout ce que le pape retira de son voyage, et de sa condescendance à sacrer Napoléon. Il ne put cacher sa peine ; elle nous par-

vint et nous amusa; car, en cette circonstance, nous restâmes meilleures royalistes que catholiques ferventes. Pie VII ne fut pas plus heureux dans sa prétention d'amener les évêques et prêtres constitutionnels à abjurer publiquement en chaire. L'empereur prétendit qu'il ne pouvait décider un point de théologie, et malgré de vives instances qui lui furent adressées, il persista dans sa neutralité. Le pape ne rapporta à Rome qu'une aigreur légitime et des présens superbes : ce n'était pas la peine de venir si loin.

L'empereur s'en tourmentait peu; son but était rempli, sa personne devenue plus vénérable serait désormais sous la protection spéciale du ciel. Le clergé français en donna la preuve par les formes laudatives avec lesquelles il se mit à parler de son nouveau souverain, et ce furent les mêmes hommes qui, en 1814, accablèrent le même homme de leurs imprécations.

D'une autre part, ce couronnement solennel, cette intervention imposante de la papauté, servit merveilleusement la noblesse dans son envie de se rapprocher du trône impérial. On vit les plus illustres maisons de France arriver

à la file et aspirer aux charges du palais. Nous eûmes là des Montmorency, des La Rochefoucauld, des Rohan, des Mortemart, des Noailles, des Narbonne, des Talleyrand, des Merci-Argenteau, des Darberg, des Beaumont, des Forbin, des Lostange, des Turenne, des Lusignan, des Brissac, des Lavauguyon, des Choiseul, des Coigny, des Broglie, des Lafforce, etc., etc. Les femmes de ces gentilshommes ne restèrent pas en arrière. Ce fut alors que la cour impériale prit une physionomie particulière, par le mélange perpétuel de l'ancien et du jeune régime. Les deux noblesses entraient par les mêmes portes, et ne se plaçaient pas au hasard; nous toutes d'un côté, les dames du nouveau régime de l'autre. C'était des deux parts des railleries perpétuelles, de la dignité outrée chez nous, de l'impertinence marquée chez eux; on s'observait, un ridicule passait de bouche en bouche: on nous reprochait notre pauvreté superbe, et la nullité moderne de nos maris. Nous nous rejetions sur autrefois; nous parlions de nos ancêtres: on nous ramenait par force à l'âge présent, alors nous invoquions le mérite d'une éducation supérieure. Ici commençait notre avantage; mais nous le perdions lorsqu'on nous reprochait d'a-

bandonner la dynastie royale, pour faire fête à Napoléon.

La femme du général Dor.... était une créature de bas lieu, prétentieuse et bavarde; elle s'était mis en tête de venir dans notre cercle, cela nous déplut, on la repoussa; il lui fut aisé de s'apercevoir de notre manège; la voilà en fureur, très-décidée à se venger sur la première de nous qui tomberait sous sa main; un soir elle se rencontre à je ne sais quelle porte du palais de la famille impériale avec madame de Mon..... qui veut lui en faire les honneurs et qui d'un ton de supériorité cérémonieuse lui fait signe de passer devant. Madame Dor..... s'arrête, tire une belle révérence et dit :

— « Ah, madame! chaque fois que je viens ici faire un acte de bassesse, je suis trop heureuse de rencontrer une ancienne que je puisse imiter; prenez le pas sur moi, je vous en prie, vous me servirez de modèle : j'en ai bon besoin.»

Le propos était dur; madame de Mon.... en sentit l'amertume, elle aurait désiré le garder pour elle; la maligne générale n'en fut pas aussi avare et le conta à toutes les Tuileries. Depuis on nous désigna sous ce titre de *modèles* et

nous enrageâmes sans oser nier qu'on eût raison.

La comtesse de C.... dans une situation à peu près pareille s'en tira avec plus de bonheur. Dame du palais de Joséphine, elle plaisantait la maréchale Lefèvre sur ses gestes brusques et ses paroles grenadières. L'autre, lassée du persiflage lui dit :

— « Vous êtes aujourd'hui bien forte en gueule, p.... de femme-de-chambre que vous êtes.

— » Excusez-moi, madame la maréchale, répondit la comtesse de C..... si je ne comprends pas ce que vous dites: je sais l'anglais, l'italien, et je n'ai jamais pu apprendre la langue des vivandières. » La maréchale se mit à rire :

— « Tu es une bonne b....., je me charge de t'en donner des leçons quand tu voudras, j'aime que l'on n'hésite pas sur la réplique. »

Nombre de personnes ayant entendu ce dialogue rapide, il parvint aux oreilles de Joséphine qui en régala Napoléon, tout en lui demandant d'engager la maréchale à se contenir.

— « Je me garderai bien de traiter ce sujet

avec elle, dit l'empereur, elle me dirait mon fait comme aux autres. »

Néanmoins deux ou trois jours après, le maréchal Lefèvre étant venu à un lever, l'empereur le prit à part et lui dit :

— « Maréchal, la duchesse ne mesure pas assez ses paroles.

— » Oui, Sire, pas mieux qu'elle ne mesurait son eau-de-vie aux soldats, au moment de la bataille pour les engager à se battre comme des diables.

— » Elle a manqué dernièrement à la comtesse de C.....

— » Cela n'est pas possible, je n'ai pas vu son mari.

—»La duchesse devrait s'écouter davantage.

—» Eh, Sire! comment est-il possible qu'elle s'écoute? le temps, dit-elle, lui manque à parler.»

L'empereur ne put tirer autre chose de ce brave, dont il appréciait les vertus, le courage et le dévoûment. Au reste, ces querelles lui déplaisaient; il nous accusait de les fomenter par nos formes impérieuses, par nos sourires provoquans, par notre affectation à vivre entre nous.

« Il est singulier, disait-il à son chambel-

lan, comte de Tournon, que j'ouvre mon palais à tout le monde, et que les salons de la bonne compagnie soient inaccessibles aux femmes de nos plus grands seigneurs du jour! En vérité, je crois qu'on ne vient chez ma femme qu'à cause de son titre de vicomtesse de Beauharnais! cela est par trop ridicule et pourrait finir par devenir dangereux. »

M. de Tournon répondit assez maladroitement; cela impatienta l'empereur qui lui répliqua :

« Monsieur, lorsque la noblesse a passé de la famille des Bourbons à la famille Bonaparte, elle a dû se décider à subir toutes les conséquences de cette défection. Vaut-elle mieux que la mienne? compte-t-elle dans ses rangs moins de flatteurs, de concessionnaires, de sangsues du trésor, etc., etc., etc.? » Napoléon appuya sur les etc., etc.

L'empereur nous aimait sans doute, mais il veillait avec un soin extrême à ne pas mécontenter ses compagnons d'armes dont il espérait plus de fidélité que de nous, et par l'effet des circonstances il se trompa. Il est certain qu'en 1814 et 1815, la majorité de ceux qui ne l'abandonnèrent point, ou qui les der-

niers se montrèrent pour sa cause, appartenaient à la caste nobiliaire. Qu'on se rappelle les noms de cette époque, et on verra si j'en impose. Cet homme extraordinaire me disait à ce sujet :

« Vous me plaisez, et je leur plais; je coquette avec vous, et ils se font tuer pour moi; vous préférez me servir dans mon palais, et eux dans mes armées; il y a de l'attrait à vivre avec vous, et de la sûreté à dormir quand ils veillent à ma porte. Ainsi, que les vôtres ne se flattent pas de me rendre ingrat envers mes anciens compagnons. »

En même temps il grondait ceux-ci de leur brusquerie, de leur mauvaise humeur; il nous citait pour modèle, il vantait notre urbanité, ce qui, impatientant le maréchal Lannes, le porta à dire :

« Oui, Sire, leur politesse est telle que si jamais ils peuvent vous mener pendre, ils vous étrangleront avec une corde de soie. »

Le clergé était pareillement l'objet de l'attention de l'empereur; il le traitait toujours avec une bienveillance marquée; on vint lui rapporter que l'abbé de Boulogne, l'un de ses aumôniers, nouvellement sacré évêque de

Troyes, avait prétendu que jamais parole de louange pour lui ne sortirait de sa bouche. Napoléon depuis ce moment gracieusa M. de Boulogne, lui parla affectueusement, et dans une conversation laissa échapper qu'il appellerait au cardinalat avant la fin de l'année le prélat qui d'une manière éclatante ferait montre d'amour envers sa personne. L'évêque se le tint pour dit, et dans le premier mandement qu'il publia, on lut la phrase suivante:

« Puisse le souverain maître des rois veiller d'une manière particulière sur la nouvelle dynastie qui se forme par la race napoléonienne, rendre le trône, sur lequel elle s'asseoira, immuable comme le soleil, et la faire traverser d'âge en âge, toujours triomphante et toujours couronnée par la vertu et la victoire. »

A la première vue, l'empereur dit à l'évêque devant cent personnes : « M. de Troyes, des calomniateurs m'avaient affirmé vous avoir entendu dire, que jamais votre bouche ne me louerait, je sais au moins de quelle façon votre plume s'exprime, et je confondrai les méchans qui vous avaient compromis.»

Ce fut tout ce que le prélat retira de son acte de bassesse. Lorsqu'il sollicita le chapeau

rouge on se moqua de lui; aussi en prit-il une telle humeur, que de désespoir et dans la pensée d'obtenir du Saint-Père ce que l'empereur lui refusait, il se tourna vers le premier en 1811, et commença ce système de résistance qui amena la persécution. Martyr de mauvaise humeur, il n'en eut pas moins les honneurs de la confession, c'est ainsi que presque toujours les choses se passent : on donne à la vertu ce qui est le résultat de l'amour-propre offensé.

CHAPITRE XVIII.

Inconstance et légèreté du caractère français. — Le pape et la révolution. — Intrigues de l'Angleterre contre le nouvel empereur. — Napoléon et Fouché. — Ce que Napoléon pensait de la liberté de la presse. — Ducis, Chénier, Lemercier. — Philosophie en libéralisme de M. de Pommereuil. — Mot de l'empereur sur M. de Pommereuil. — Ambition vaniteuse des banquiers et des banquières, leurs prétentions ridicules. — Ce que l'empereur en pensait. — MM. Germain, Bondy, Perregaux, Portalès, Garat. — Le marquis de Bausset. — Élisa, princesse de Lucques. — Étiquette singulière. — Les Lucquois. — Colère de madame Murat. Le baron Capelle. — Un préfet ex-comédien et un directeur de spectacles. — Conversation politique de l'empereur avec M. de Metternich. — Ce que Napoléon dit à ce sujet. — La reine de Prusse. — Madame de Staël lui inspire des préventions contre l'empereur. — Les alliés d'une femme de génie. — Duroc en Prusse. — Une lettre de Duroc. — Colère de Napoléon. — Le comte de Hauwigts, le comte depuis prince de Hardemberg.

Dans le cours de la révolution, le caractère français a présenté les anomalies les plus choquantes. Ceux-là même qui avaient promené dans Paris les têtes sanglantes des aristocrates, qui avaient profané les temples du vrai Dieu

par les orgies de la déesse de la *Raison*, se jetèrent avec un égal empressement aux genoux du Saint-Père, et sollicitèrent sa bénédiction apostolique.

Ils avaient traîné Louis XVI sur l'échafaud, persécuté les prêtres, et successivement offert leurs services à la république, au directoire, au consulat; ils se dévouaient aujourd'hui à l'empereur, prêts à s'en séparer à la première occasion, pour suivre un nouveau chef, tant ils avaient pris goût à ces changemens de scène politique.

A la couronne impériale fut bientôt ajoutée la couronne de fer que la république italienne posa à son tour sur le front de son président. Napoléon l'accepta avec la clause de s'en démettre en faveur d'un membre de sa famille, à la paix générale; mais cette paix comment le gouvernement pouvait-il l'espérer?

L'Autriche observait les démarches de notre ligue avec une frayeur toujours croissante, elle ne pouvait voir sans inquiétude la France établie sur la frontière de ses provinces vénitiennes, Napoléon ne tenterait-il pas de s'emparer du reste de la péninsule italique? Déjà il était maître du Piémont, du Milanais, de

Gênes, de Plaisance, des trois légations. Ses troupes occupaient Livourne, et le royaume d'Etrurie ne pouvait se promettre une longue existence.

Le roi de Naples n'était pas plus rassuré que le monarque autrichien; sa qualité de Bourbon redoublait encore ses inquiétudes et ses ministres n'étaient pas hommes à les dissiper.

L'Angleterre allait de l'une à l'autre de ces puissances, les excitant à prendre les armes, et à prévenir le sort funeste que l'ambition d'un soldat couronné leur réservait. En même temps elle aigrissait la Prusse, stimulait l'orgueil de la Russie, troublant partout la paix du monde, n'épargnant ni l'or ni les promesses pour éloigner une descente dans son île, descente dont elle affectait de mépriser les préparatifs, mais qui dans le fond lui inspirait des terreurs mortelles.

L'empereur de son côté était trop clairvoyant et avait à son service trop d'espions disséminés sur tous les points de l'Europe pour ignorer ce qu'on tramait contre lui. Il se tint sur ses gardes sans montrer trop de défiance contre les protestations peu sincères qui lui arrivaient de toute part; il s'occupa de l'amélioration de

ses finances, augmenta le matériel de guerre, veilla au maintien des lois existantes, en publia de nouvelles, et s'attacha surtout à restreindre autant que possible la liberté de penser et d'écrire.

Je ne sais quel ouvrage parut à cette époque, dont les principes ne furent pas du goût de l'empereur. Il manda le ministre de la police, et le blâma fortement de ce qu'il avait souffert la publication de ce livre.

— « Mais, dit Fouché, l'auteur est dans son droit.

— » Il n'y a pas de droit privé là où l'intérêt général est froissé. Souffrirez-vous que votre voisin incendie sa maison, sous prétexte qu'elle est sa propriété, et ne craindrez-vous pas que le feu ne gagne la vôtre? Je ne veux pas de remontrances. Que l'on fasse des vers, à la bonne heure. Voyez Esmenard, Dupuy des Islets, Lormian, ce sont des hommes inoffensifs, des écrivains agréables et dignes de mes faveurs.

— » Tous les poètes ne leur ressemblent pas, dit Fouché, Ducis, par exemple.

— » C'est un fou, républicain et royaliste,

pieux et libéral, il a plus besoin de douches que de faveurs.

— » Et Chénier?

— » Nous sommes les meilleurs amis du monde; il a fait le *Couronnement de Cyrus*.

— » Oui, mais on a si bien sifflé cette pièce impériale que par dépit il redeviendra jacobin. Il travaille, dit-on, à une épître à Voltaire.

— » Eh bien! que Voltaire lui réponde, pourvu qu'il ait soin de ne rien dire de trop, car je déteste les grands parleurs. Quant à ces écrivassiers politiques dont le domicile habituel est un grenier ou une prison, il leur faut du repos; je vous les recommande. »

Depuis ce moment, le gouvernement impérial fut constamment hostile à la liberté de la presse. Un auteur, mandé chez le ministre de la police, se défendait en s'appuyant sur le texte formel de la constitution.

— « Mon cher monsieur, dit Fouché, la constitution est une belle femme sur laquelle il est bien permis de jeter en passant un coup-d'œil d'admiration, mais qui n'appartient pas au public.

— » Il faut donc renoncer à écrire?

— » Non pas, mon cher monsieur, non pas,

écrivez, vous avez la plus grande latitude, seulement quand vous ferez un livre, rappelez-vous le monologue de Figaro relatif à la liberté de la presse. »

Fouché n'exécuta que trop bien les volontés de son maître sur ce point. Des entraves de tout genre vinrent comprimer l'élan de la pensée, surtout lorsque M. de Portalis fils eut été remplacé, à la direction de la librairie, par M. de Pommereuil. Celui-ci était philosophe, ou plutôt philosophiste : ne croyant, de son aveu, ni à Dieu, ni au diable. Il haïssait particulièrement la religion catholique, et la vue d'un prêtre le gonflait de colère : peu conséquent à ses principes, il étouffait toute inspiration noble. Napoléon qui se connaissait en hommes et qui n'avait pas besoin d'emprunter les lumières d'autrui pour juger ou approfondir un caractère, disait de M. de Pommereuil : « Je peux compter sur lui ; si je lui commandais d'écorcher son père tout vif, il ne demanderait pour obéir que le temps de prendre son couteau. » Ah ! si M. de Pommereuil avait vécu du temps de la censure villéliste !

Au milieu des prétentions rivales dont la cour était le théâtre, une ambition de nouvelle es-

pèce essaya de se faire jour. Je veux parler de messieurs les banquiers et de mesdames les banquières. Ils s'étonnèrent de n'être point représentés à la cour, la finance ne devait-elle pas avoir aussi son tabouret? Le grand chambellan reçut des plaintes très-positives à cet égard. M. de Talleyrand répondit gravement : « C'est vrai, la finance n'est point représentée, c'est une lacune dans les institutions de l'empire, qu'il faut tâcher de réparer. » Le grand chambellan ne manqua pas d'en parler à Napoléon qui en rit beaucoup; mais, après avoir ri, il dit d'un ton sérieux : « Les Samuel-Bernard de notre époque peuvent bien être ridicules, mais il ne s'ensuit pas qu'on ne leur doive pas des ménagemens, j'en veux prendre quelques-uns à mon service. » C'est ce qui fit entrer dans la maison de l'empereur ou dans celle de sa famille, les Perrégaut, les Portalès, les Germain, les Bondy, tous financiers. M. Germain, arrière-petit-fils d'un orfèvre, homme de mérite, est aujourd'hui pair de France. C'était un des seigneurs les plus huppés de l'empire. M. Garat, autre financier, avait bien aussi sa dose de suffisance.

Tandis que dans une sphère inférieure, on

se disputait l'avantage d'étaler dans les antichambres un habit rouge brodé d'argent, tandis qu'un ex-marquis portait avec tant de grâce et une satisfaction si marquée la serviette de maître-d'hôtel, la famille de Napoléon le pressait de remplir ses promesses et de faire pour elle plus que pour ses généraux. L'empereur commença à la satisfaire dans la personne de madame Bacciochi. Il est vrai que la souveraineté qu'il lui donna en partage n'était remarquable ni par son importance, ni par son étendue ; c'était la petite république de Lucques, limitrophe de la Toscane. Cet état qui conservait depuis tant de siècles son indépendance, la perdit sans retour par un effet de la volonté de Napoléon. Lucques renferme environ cent cinquante mille habitans, dont trente mille dans la capitale ; c'était une république oligarchique, gouvernée avec modération par une noblesse craintive, qui n'aurait point été à même de donner un grand développement à son autorité, dans le cas où elle aurait voulu la faire peser sur les citoyens. Sa force armée était si peu de chose, qu'aux jours de cérémonie, la garde militaire ne se mettait en haie que sur une seule ligne, le nombre des

soldats n'étant pas assez grand pour en former deux au-delà de trente pas. Le président de Brosses l'ayant traversée par un temps d'orage: « Je n'aurais jamais cru, dit-il, qu'il pût tomber tant de pluie dans une république aussi petite.»

Napoléon, en donnant Lucques à sa sœur aînée, voulut que Bacciochi son beau-frère participât à l'exercice de la souveraineté, qui demeura partagée entre le mari et la femme, quoiqu'en réalité le pouvoir résidât spécialement dans les mains de la princesse. La monnaie lucquoise était marquée à l'effigie des deux époux, tandis que dans la Toscane, dont Elisa prit plus tard le gouvernement avec le titre de grande-duchesse, le prince Félix Borghèse ne fut là que simple gouverneur militaire et ne figura point sur les pièces de monnaie. On poussa l'étiquette à tel point dans cette partie de la famille impériale, que lorsque les époux partaient de Lucques pour aller à Florence, le prince se plaçait à droite, dans la voiture, et la princesse à gauche; mais dès que l'écuyer de service avertissait que l'on touchait au territoire toscan, le prince Félix passait à gauche et madame la grande-duchesse à droite. Ce mouve-

ment s'exécutait toujours avec une gravité admirable, et comme s'il avait eu lieu toute la vie.

Elisa déploya dans sa principauté des qualités supérieures qui la firent surnommer la *Sémiramis* de Lucques. Quel que fût son despotisme, elle protégea du moins les arts, encouragea le commerce et l'industrie, vint au secours des pauvres, par des établissemens de bienfaisance, fonda des hôpitaux, des écoles, fit fleurir l'agriculture, se montra gracieuse et prévenante envers la noblesse dépossédée, compâtissante pour la classe inférieure, et cependant elle ne parvint pas à gagner l'affection de ses sujets, qui, en décembre 1813, l'abandonnèrent une première fois pour ouvrir leurs portes aux Anglais, et qui, deux mois plus tard, secouèrent entièrement le joug de son autorité avec une joie indécente. Ils pensaient reprendre leur liberté, d'autres chaînes leur furent imposées, plus pesantes peut-être que sous la domination de la ci-devant reine d'Etrurie.

Quoi qu'il en soit, le don de la principauté de Lucques désola singulièrement la princesse Borghèse et madame Murat. Caroline surtout exhala son dépit avec plus d'amertume.

— « Il paraît, dit-elle à Napoléon, que lors-

qu'on reste devant vous les bras croisés, comme Bacciochi, il est plus facile d'obtenir vos bonnes grâces, que lorsqu'on verse son sang sur les champs de bataille, comme mon mari.

— » Il est maréchal de l'empire, reprit Napoléon gravement.

— » Vous doit-il son titre, ne l'a-t-il pas gagné avec son sabre, et pouviez-vous l'oublier lorsque vous fîtes la première promotion de maréchaux? Vous n'avez donc rien fait pour lui et je vois bien que vous ne ferez rien pour moi.

— » Patience, ma sœur.

— » Joséphine est impératrice, mes sœurs sont princesses et je ne suis rien.

— » Vous êtes une jolie femme.

— » Oui, mais vous n'y êtes pour rien.

— » Calme-toi, ma chère Caroline, je te ferai grande-duchesse.

— » Mieux vaudrait être reine.

— » Sans doute, mais ce n'est pas aussi aisé. »

Un an après, à la suite de la bataille d'Austerlitz, Murat fut créé grand-duc de Berg et de Clèves, en attendant qu'il fût roi de Naples.

Plus tard Napoléon fit droit aux exigences de la princesse Pauline en lui conférant la principauté de Guastalla, qu'elle échangea contre celle de Piombino. Joseph obtint successivement les royaumes de Naples et d'Espagne, Louis la Hollande, Jérôme la Westphalie; la vice-royauté d'Italie échut au prince Eugène.

Élisa ne fut point toujours supérieure à sa nouvelle fortune : elle retira son affection à M. de Fontanes, qui fut remplacé par le baron Capelle, alors préfet du département de la Méditerranée.

M. Capelle joignait une grande adresse à un esprit souple et délié : il nageait admirablement entre deux eaux, ayant soin, avant de prendre aucune détermination, d'examiner de quel côté soufflait le vent. Au surplus, bon administrateur et nullement dépourvu de mérite. Ces qualités ne l'empêchèrent pas d'avoir une jeunesse très-orageuse : il courut le monde en faisant plus d'un métier, et même joua la comédie non en amateur, mais en artiste salarié. Il lui arriva à ce sujet une aventure assez piquante. Disgracié par l'empereur, qui ne voulait pas que ses préfets fissent à ses

sœurs une cour trop assidue, il fut transféré de Livourne à Genève, où il rongeait son frein, en attendant mieux.

« Pendant qu'il était dans cette dernière ville, dit une personne bien instruite de l'anecdote, passe une troupe de comédiens qui désiraient donner quelques représentations sur le théâtre de Genève. Le directeur se présente à la préfecture pour obtenir l'autorisation nécessaire : ce directeur était justement celui de qui M. Capelle avait reçu des ordres, lorsqu'il était comédien; mais le nom du préfet n'apprit rien au directeur de troupe, car M. le baron Capelle n'avait été connu sur la scène que sous le nom de Floridor. Le magistrat était invisible; il faisait dire qu'il n'était pas chez lui, ajournant sans cesse son audience, au point que le pauvre directeur en était furieux. Lassé de tant de difficultés, il était sur le point de quitter Genève, et d'aller offrir son zèle et les talens de sa troupe à des gens plus capables de les apprécier; mais il voulut tenter un dernier effort et se rendit encore à la préfecture. Il entre sans parler au suisse, monte rapidement l'escalier et rencontre M. le préfet qui sortait avec son secré-

taire-général. A cette vue, il est saisi d'un transport de joie et s'écrie :

« Mon cher Floridor, mon vieux camarade, que je t'embrasse ! » Et le directeur de serrer chaudement M. le baron.

— » Monsieur.....

— » Mais parbleu ! je suis ravi de te retrouver, tu as donc renoncé à la vie de coulisse ; fais-moi donc parler à ce diable de préfet qu'on ne peut jamais voir ; je voudrais donner quelques représentations dans cette ville. »

Pendant qu'il parle ainsi il ne s'aperçoit pas des mines que lui fait le baron pour l'engager à se taire, et continue à l'assaillir de questions plus importunes les unes que les autres. Enfin M. Capelle parvint à se faire comprendre, et dit à l'indiscret babillard : « C'est moi qui suis le préfet, allez m'attendre dans mon cabinet. » Bientôt il vient l'y rejoindre, et lui prodigue mille assurances d'amitié et de protection, tout en lui reprochant d'avoir compromis sa dignité préfectoriale. Le directeur accepta la *protection*, mais il déclara qu'il allait quitter Genève sur-le-champ. M. Capelle n'insista pas pour le faire changer de résolution, il lui donna dix-huit cents francs d'indemnité et l'on

se sépara avec une satisfaction réciproque.

De toutes parts on annonçait à l'empereur qu'un traité d'alliance avait été conclu, le 12 avril 1805, entre la Russie et l'Angleterre. Ce traité ne pouvant être qu'hostile, et voulant s'assurer si l'Autriche y serait entraînée, il manda l'ambassadeur : « M. le comte, lui dit-il en le voyant entrer dans son cabinet, n'avez-vous rien à me communiquer de la part de votre gouvernement?

— » Rien, Sire.

— » Quoi! pas même le traité qui lie la Russie à l'Angleterre?

—» Je n'en étais point informé officiellement.

— » Mais pourquoi éviter de m'en parler, puisque vous en saviez quelque chose; votre réserve me ferait croire que vous en savez beaucoup trop, et vous me faites soupçonner de la part de votre cour!..... M. l'ambassadeur, vous gardez le silence.

— » Mais, Sire!.....

— » M. le comte, cette retenue diplomatique ne peut m'abuser plus long-temps, je vais m'expliquer avec franchise, et je désire que vous me répondiez de même : Votre cour est-elle dans l'intention d'accéder à l'alliance

de Pétersbourg, veut-elle la paix ou la guerre ? Qu'elle parle, je me confierai en sa loyauté, ou je prendrai les armes.

— » Sire, je n'ai pas reçu de mon gouvernement des instructions suffisantes pour répondre explicitement à votre question. Tout ce que je puis dire, c'est que les dispositions de mon maître sont amicales, et qu'il ne songe point à troubler la paix.

— » Mais on peut y songer demain. Je sais positivement que des brouillons aux gages de l'Angleterre agitent Vienne, et font redouter à l'empereur, mon frère et votre maître, des projets ambitieux de la part de la France. Je n'y songe point; mon seul dessein est de sauver l'Europe du despotisme britannique, et de contraindre la cour de Windsor à accepter la paix et des conditions raisonnables. Mais si on se jette entre l'Angleterre et moi, dans son intérêt, si on arme pour son compte, je marcherai, le drapeau d'Arcole d'une main et l'épée de Marengo de l'autre, et pour cette fois, si la fortune me seconde, je ne m'arrêterai plus à trente lieues de votre capitale. Faites savoir, M. le comte, à l'empereur mon frère, que s'il a quelques réclamations à m'adresser, je suis prêt à y faire droit.

— « Sa Majesté l'empereur d'Autriche, dit l'ambassadeur, n'a pu voir sans crainte la république italienne devenir un royaume.

— « J'entends, elle eût mieux aimé l'anarchie jacobine que la stabilité monarchique; mais ces provinces, monsieur, qui les a conquises? Ne m'appartiennent-elles pas en outre en vertu des traités qui en ont garanti l'indépendance; que votre maître y songe bien, il possède les états de Venise, une guerre avec moi peut les lui faire perdre. Que lui donneront en compensation l'Angleterre et la Russie? Je l'indemniserai soit en Allemagne, soit en Pologne; je désire fortement qu'il existe entre nous un accord parfait.

L'ambassadeur promit de faire part de cette ouverture à Sa Majesté impériale et s'éloigna. Quelques instans après, Napoléon ayant répété cette conversation au comte Régnault, lui dit : « J'ai lu la guerre dans les yeux du diplomate autrichien, mais puisqu'ils la veulent, elle leur coûtera cher, je donnerai un roi à la Hongrie et à la Bohême. »

Napoléon n'était pas homme à s'endormir dans une fausse sécurité; aussitôt que ses ennemis faisaient des démonstrations tant soit peu équivoques, il prenait ses mesures comme

si tout était déjà rompu. Il ne savait pas encore à quoi s'en tenir sur le compte de la Prusse. Le concours de cette puissance pouvait être d'un grand poids dans la balance. Il envoya donc à Berlin le plus fidèle parmi les fidèles, le grand-maréchal du palais, Duroc. Ce plénipotentiaire réussit malgré l'opposition manifeste de la reine. Cette belle princesse se déclara contre l'empereur avec un acharnement difficile à décrire. Napoléon pensait que cette haine contre sa personne était l'ouvrage de madame de Staël, et il ne se trompait point. Voici ce que je tiens à cet égard de madame de Staël elle-même. J'ai dit ailleurs qu'exilée en quelque sorte de France, elle avait parcouru l'Allemagne sous le poids d'un chagrin que du reste elle devait s'attribuer à elle-même. Arrivée à Berlin, une société choisie, qu'attirait sa réputation, ne tarda pas à l'environner. Le prince Louis devint un de ses admirateurs passionnés. Il parla de ses qualités supérieures avec tant d'enthousiasme, que la reine conçut le plus vif désir de la voir. Madame de Staël fut présentée et puis admise dans l'intimité. La reine ne tarda pas à se trouver aussi sous le charme. La confiance naquit,

on se parla en liberté et la conversation tomba souvent sur Paris et sur les habitans des Tuileries.

Madame de Staël ne donnait que des éloges à Joséphine et à Hortense, elle n'avait pas à se plaindre des dames de la famille de Bonaparte; elle n'en voulait point à Louis, Joseph était presque son ami; mais quand vint le tour de Napoléon, elle en parla avec une indignation sublime qui fut partagée par tous ceux qui l'entendaient. Il fut représenté comme un homme sans vertu, sans foi, comme un tyran et surtout comme un ennemi des femmes, se plaisant à les déshonorer par ses propos, sans faire aucune acception de qualité ni de rang. Cette conversation eut les conséquences les plus désastreuses, elle amena la campagne militaire de 1807, si fatale à la Prusse, et sans doute la reine n'aurait pas attendu jusqu'à cette époque pour manifester son ressentiment, si Napoléon n'eût pas vaincu à Austerlitz. Dès que madame de Staël eut parlé, la reine employa tout son ascendant sur le roi et sur la nation pour les exciter à la guerre contre l'empereur. L'assassinat du duc d'Enghien acheva de l'exaspérer, et depuis ce mo-

ment, jusqu'à l'heure de sa mort que les désastres de la Prusse hâtèrent, elle ne respira que vengeance contre Napoléon.

Napoléon, instruit des sentimens de cette belle reine à son égard, se montra peu galant, la fit attaquer dans les journaux français, et jusque dans les bulletins de ses armées; il fut pour elle le même que pour madame de Staël. Celle-ci jouissait en secret d'avoir suscité à Napoléon un aussi puissant adversaire, et sa satisfaction augmenta bien plus encore lorsque la reine de Prusse eut entraîné l'empereur Alexandre dans son parti. Plus tard, lorsque nos phalanges trouvèrent la mort sous les glaces de la Russie, madame de Staël triomphante s'écriait : « Il a voulu me faire la guerre, je la lui fais à mon tour avec mes alliés le roi de Prusse et l'autocrate de toutes les Russies. Ah! il a dédaigné mon influence; eh bien! ajoutait-elle avec autant de justesse que peu de modestie, je lui apprendrai que le génie est aussi une puissance. »

Telle fut la cause première de cet éloignement que la reine de Prusse manifesta pour un nouveau monarque qui aurait été si jaloux de lui plaire. Duroc en arrivant à Berlin ne

put se méprendre sur ses véritables sentimens; aussi écrivait-il à l'empereur la lettre que voici:

« Sire, tout le monde est bien disposé pour vous, on admire vos exploits, on n'a aucune envie de se battre; mais tout cela ne prouve rien, car la reine vous est contraire, on me le fait savoir de cent côtés, et hier encore j'ai pu en avoir la preuve.

»Je lui parlais de vous dans le dessein de vous la rendre favorable, elle a constamment gardé le silence, et lorsque ma rhétorique a été à bout, elle m'a demandé si les décorations de l'opéra joué la veille sur le théâtre de Berlin m'avaient fait plaisir. Il faudrait à tout prix changer ces dispositions hostiles.

» La reine exerce ici une grande influence tant par sa beauté que par son esprit. Croyez-moi, il est de la plus haute importance de se la rendre favorable surtout dans l'état actuel des choses.»

A la lecture de cette pièce, Napoléon s'emporta vivement: « Je ne comprends rien, dit-il au comte Régnault, au ressentiment de cette femme; est-ce que pour lui plaire il faudra me montrer sensible à sa beauté. J'aimerais mieux combattre dix rois, que d'essayer des cajoleries auprès d'une reine, et j'ai plus de foi

pour me gagner leurs cœurs dans la puissance du canon, que dans celle des billets doux et des soupirs langoureux. »

Il essaya pourtant de paraître aimable, il écrivit des gracieusetés qui manquèrent leur effet, parce qu'elles étaient forcées.

Le cabinet prussien à cette époque avait pour ministre le comte de Hauwigts, qui ayant été rappelé après une disgrâce jouait maintenant un grand rôle. C'était un illuminé dans toute la force du terme, une sorte de thaumaturge diplomatique très-extraordinaire, théosophe et magicien par-dessus le marché, faisant voir le diable et toute sa suite. Ces talens étranges lui attirèrent pourtant la confiance de Frédéric-Guillaume II, le comte de Hauwigts en tira un grand avantage, il avait déjà séduit le fameux Lavater par ses manières, sa souplesse, son éloquence et surtout sa belle figure, que le physionomiste suisse déclara être la copie vivante de la tête de Jésus-Christ. Mais Lavater ne tarda pas à reconnaître, qu'une âme immorale était cachée sous de tels dehors. Sa politique fut d'abord toute française, il en donna la preuve lors de la mission qu'il alla remplir en 1805, à Vienne, au-

près de Napoléon, mais il tarda peu à changer d'opinion, poussa à la guerre en 1806, en vit les résultats funestes, et sa disgrâce en fut la suite.

Le comte de Hardenberg, ministre des affaires étrangères, possédait plus de capacité avec moins de manies. Frédéric-Guillaume l'estimait et avait en lui une confiance extrême. Aussi quoiqu'obligé de le punir en apparence pour satisfaire Napoléon qui le signalait comme son ennemi personnel, il le consulta toujours, et peu après le fit rentrer dans son ministère.

Cet homme vraiment supérieur est demeuré depuis en place, et a pris une part marquée aux événemens, qui, en 1814 et 1815, amenèrent la chute du trône impérial, il a déployé dans toutes les circonstances une vivacité, une adresse, une énergie peu communes.

Il y avait encore à Berlin des personnages dont je n'ai pas à m'occuper, le baron de Resch, le marquis de Luchesini et M. de Voss.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE TOME II.

CHAPITRE PREMIER.

Visite d'un jeune duc de l'empire. — Je suis sans rancune contre la police. — Entrée en matière à propos de l'assassinat du duc d'Enghien et de la formation de l'empire. — Napoléon se découvre en partie au comte de Narbonne. — Ce qu'il y a de curieux dans leur causerie. — Conférences de Napoléon avec Cambacérès, sur l'établissement de l'empire. — Ceux que Napoléon consulte encore. — Propos de Bernadotte. — Pérignon. — Préliminaires de la disgrâce de Fouché. — Mot de Napoléon sur celui-ci. — On intrigue à Morfontaine contre le ministre de la police. — Conversation de Fouché avec Cambacérès, qui vient lui annoncer sa disgrâce. — Abrial. — Regnier. — Joséphine essaie de défendre Fouché. — Propos de Talleyrand, de Fouché, et d'un tiers sur l'un et sur l'autre. 1

CHAPITRE II.

Fouché se fait regretter. — Ses intrigues pour regagner la confiance de Napoléon. — Pichegru. — Ce qu'il pensait des conseillers de nos princes. — Fauche-Borel. — Georges Cadoudal. — Marquis de Rivière. — Les Polignac d'avant la révolution. — Leur généalogie. — Détails de leur histoire. — Excursion en 1830.

— Duc de Polignac. — Prince de Polignac. — Niaiseries des comités royalistes. — Moreau. — La conspiration marche. — Duc d'Enghien. — Ses goûts. — Ses mots heureux. — Comment on intriguait autour de lui. — Comment Fouché alarme le premier consul sur le compte de ce prince. — Comment la conspiration est découverte. — Démarches de Fauche-Borel.— L'abbé David. 26

CHAPITRE III.

L'Abbé David se fait arrêter. — Ce que Napoléon dit de Moreau. — Quelques paroles qu'il m'adresse. — Détails du conseil où l'on décide que le général sera arrêté. — Opinion de Cambacérès; — de M. de Talleyrand; — du grand-juge Régnier. — Dialogue entre ce dernier et le premier consul. — Ce que dit Berthier. — Ce qu'il fallait dire. — Discours autographe de Régnault. — Pensée secrète de Napoléon. — Entrevue de Moreau avec M. de Rivière.—Difficulté de s'entendre.—Moreau. 49

CHAPITRE IV.

Ce que Georges Cadoudal pensait de Moreau. — Sentimens réciproques de ces deux personnages en s'abordant. — Moreau échoue contre la rude loyauté de Georges.—Fouché commence à triompher. — Réal en scène. — Mot de Napoléon à Régnier. — Colère de Pichegru contre Moreau. — Explication dure qu'il a avec lui. — Désappointement de celui-là. — Détails de la conspiration. — Moreau est arrêté. — Effet que cette nouvelle produit sur les esprits. — Fouché détourne Napoléon de sévir contre madame Moreau. — Surprise de Régnault. — Ma conversation avec M. Savary. — Un mot sur ma position vis-à-vis les Moreau.—Je prends le parti d'écrire au premier consul. 7?

CHAPITRE V.

Réponse autographe du premier consul. — Quelles personnes dînent aux Tuileries un certain jour. — Ce que me dit Napoléon. — Sentimens honorables de sa famille. — Querelle que me fait la mienne. — Comment je la dénoue. — Pronostic du comte de Narbonne, et sages conseils que je ne suis pas. — Arrestation de MM. de Rivière, de Polignac et Pichegru. — Je désire la justification complète de M. Savary. — Ce que pensait le faubourg Saint-Germain des prisonniers. — Ce que Hortense me raconte à leur sujet. — Propos terrible de Napoléon. — Ce qu'il dit à Hortense à propos du divorce. — Suite de cette querelle. — Opinion du premier consul sur M. de Châteaubriand. — Conversation intéressante que j'ai avec le premier consul sur les affaires du moment. 97

CHAPITRE VI.

Colère de Napoléon. — Dans quel but il se fâchait. — Suite de sa conversation avec madame Bonaparte et Hortense.—Mon père et moi soupçonnons qu'on menace le duc d'Enghien. —Nos démarches pour sauver ce prince. — Une lecture chez la princesse de Rohan-Rochefort. — Madame Carlotti. — Inutilité de ma visite chez la princesse. — Mon père n'est pas plus heureux. — Scène dramatique entre un homme célèbre et moi. — La connaissance d'un affreux secret. — Le Renard attrapé. — Mon désespoir. — Colette, ma femme de chambre. — Billet que j'écris à Joséphine. — Comment une soubrette entre plus facilement aux Tuileries qu'une grande dame. — J'obtiens un rendez-vous pour le lendemain.—M. et Mme Despaux.—Joséphine s'engage à veiller à la conservation du duc d'Enghien. 112

CHAPITRE VII.

But secret de Fouché. — Comment Napoléon fut conduit à la catastrophe du duc d'Enghien. — Moyens employés par celui ci pour hâter la catastrophe. — Conseil tenu aux Tuileries le 10 mars 1804. — Détails inédits et authentiques à ce sujet. — Rapport du grand-juge et du ministre des relations extérieures. — La baronne de Reisch et d'Estingein. — Question singulière du premier consul. — Il expose le point sur lequel on délibèrera. — Surprise des conseillers. — Fouché opine à la mort du prince. — Réplique adroite de M. de Talleyrand. — Opinion de M. de Régnault ; — du second consul. — Discours de Cambacérès, copié sur le manuscrit autographe. — Mot sanglant de Napoléon au second consul. — Volonté qu'il manifeste. — Belle conduite de Cambacérès. — Propos de Napoléon. — L'arrestation du prince est résolue. — Ordres donnés à cet effet. — Général Ordener. — Général Caulaincourt. — Détails de l'enlèvement du duc d'Enghien jusqu'à son arrivée à Vincennes. 147

CHAPITRE VIII.

Joséphine tente vainement de fléchir Napoléon. — Conversation singulière de celui-ci avec sa mère. — Ses frères n'obtiennent rien de lui en faveur du prince. — Instances inutiles de Talleyrand et de Fouché. — Serment du chancelier de France. — Humeur de Napoléon. — Décret de mise en jugement du duc d'Enghien. — Ordres donnés, dit-on, à M. Savary. — Débats. — Héroïsme du prince. — Jugement. — Détails à la suite. — Assassinat du prince. — Lettre de Joséphine. — J'espère. — M. de Châteaubriand m'apprend la catastrophe. 168

CHAPITRE IX.

Démission héroïque de M. de Châteaubriand. — Colère de Napoléon. — Détails sur la mort de Pichegru et sur le dénouement

des procès des autres accusés. — Création de l'empire.— Propos de Napoléon à Monge. — L'empire établi. — Lettre inédite de Louis XVIII à ce sujet. — Intrigues dans la famille Bonaparte. — Ce que Napoléon refuse au prince Eugène. — Raison qu'il donne pour refuser le titre de Roi. — Écusson de Bonaparte. — — Conversation entre Napoléon et Régnault sur les armoiries, le drapeau, les couleurs du nouvel empire. — Il voulait que tout datât de son avènement. 190

CHAPITRE X.

Les deux noblesses enfin mises en présence. — Leurs avantages, leurs imperfections. — Intrigues de tous, les uns pour rentrer, les autres pour arriver aux Tuileries. — Soins de Napoléon à nous y attirer. — Ce qu'il aurait voulu faire pour l'ancienne noblesse. — Composition de la maison impériale. — Cardinal Fesch. — Evêque de Versailles. — Evêque de Mende.— Comte Auguste de Talleyrand. — Comte de Brigode. — Comte de Thiard. — Distraction plaisante de Fouché. — Général Gardanne.— Abbé Gandon. — Prince Berthier. — Mot sur lui. — Comte de Ségur. — Mot de Napoléon. — Aignan. — M. Corvisart. — Hallé. — Prince Ferdinand. — Rebuffade du maître. —Comtesse de La Rochefoucauld.— La première conversation avec Napoléon. — Princesse de Chimay. — Ses sentimens. 213

CHAPITRE XI.

Comtesse de La Valette.—Princesse de la Moskowa. — Duchesse de Montébello. —Comtesse Duchâtel. — Comtesse de Colbert. — M. Deschamps. — Suite du même sujet. — Création de dix-huit maréchaux d'empire.—La noblesse nouvelle murmure. — Ce que Napoléon dit de piquant à ce sujet.— Traits plaisans de la vanité des nouveaux nobles.—Scène comique du vicomte de Choiseul chez M. de Fermond.—Fouché apporte à Napoléon la protestation du roi. — Lecture de cette pièce. — Colère et

propos amers qu'elle inspire à Napoléon. — Conversation à ce sujet entre Napoléon, Cambacérès et M. de Talleyrand. — Son opinion sur la liberté de la presse. — Il veut que les poètes chantent son avénement. — Comment il s'y prend pour séduire Chénier. — Suite. — Le poète et l'empereur. 234

CHAPITRE XII.

Reconnaissance du titre impérial par les souverains étrangers. — M. de Metternich à Paris. — Ses amours avec une reine et une duchesse. — La pomme de discorde. — Un duc bat sa femme. — Il veut se battre avec M. de Metternich. — Sage conseil que le maréchal Marmont lui donne. — Sa vengeance. — Conduite de M. de Metternich. — Dénouement. — Propos à ce sujet entre l'empereur et le ministre d'Autriche. — Cérémonie de la distribution des étoiles de la légion d'honneur. — Querelle de préséance entre des sœurs, dans la tribune impériale. — Le jeune Antoine Destrem sollicite la grâce de son père. — Le comte de Narbonne m'impatiente. — Murat fait part à Napoléon des prétentions de la famille impériale. — Bon mot de Napoléon rétabli comme il a été dit. — Conversation de l'empereur, de Cambacérès et de Fouché sur le lieu du sacre et sur le choix du consécrateur. — Profondes réflexions de l'empereur. — Mot de Fouché. — Joie que cause à Rome la proposition de Napoléon. — Réponse du cardinal Gonsalvi à l'envoyé secret de Louis XVIII. 257

CHAPITRE XIII.

Le cardinal Fesch trompe la cour de Rome. — M. Chaptal. — M. de Champagny. — Lettre de Napoléon à M. Chaptal. — M. de Portalis père. — Disparution et aventures du vicomte Octave de Ségur. — Sa femme. — Je rencontre Hortense. — Elle me fait part de ce que l'empereur a dit de moi et de ce qu'il fera pour punir madame de Chevreuse. — Comment je me

conduisis alors envers M. Savary. — Conseils du comte de Narbonne. — Je vais voir Hortense. — M. d'Alvimarre.—Conversation dans laquelle Napoléon dévoile son ambition.—Mesdames de Staël et de Chevreuse mises en scène. — Ce que l'empereur pensait de M. Necker. — Ce qu'il dit du rétablissement des jésuites. — Je vais à Saint-Cloud. — L'empereur cause avec moi. — Hortense loue son beau-frère. — Qui on envoie au-devant du pape. — M. d'Ormond évêque de Nancy. — Maison de la princesse Louis. 282

CHAPITRE XIV.

Comte de Montesquiou. — Voyage du Saint-Père. — Entrevue du pape et de l'empereur. — Suite de cette entrevue. — Cérémonies du sacre et du couronnement. — La mule du pape et un âne. — Voiture impériale. — Cortège. — Continuation des cérémonies. — Manteaux de l'empereur et de l'impératrice. — Trône. — Préliminaires du sacre. — Sacre. — Couronnes impériales. — Ceintures de Joséphine. — Sceptre de Napoléon.— Couronnement. — Offrandes. — Serment. — Décoration extérieure de l'église. — Fin des cérémonies. — Intronisation. 306

CHAPITRE XV.

Réflexions de l'empereur au sujet des pairs de France à appeler au sacre.—Du projet de faire soutenir la couronne par de grands dignitaires.—Couronnement par le pape.—Suite de cette conversation.—La famille Bonaparte en insurrection contre Napoléon. — Explication de celui-ci avec sa mère.—Le comte Fabre de l'Aude. — Les frères cèdent d'abord et les sœurs ensuite. — L'empereur essaye les insignes du couronnement. — Ce que cela lui fait dire. — Les poupées qui répètent les cérémonies du sacre. — Mot de Louis XVIII sur le sacre des rois. — Colère et désespoir de David, relativement à son tableau du couronnement. — Causerie la veille du sacre entre les membres de la famille im-

périale. — Propos énergique de Napoléon. — Suites de la conversation. — La devineresse de Joséphine. — Les châteaux en Espagne de Napoléon. — Il y a un saint dans la maison Bonaparte. — Récit de Napoléon à ce sujet. — Le vieux chanoine. — Épitaphe du saint. — Ce que le pape disait là-dessus. 356

CHAPITRE XVI.

Calembourgs et jeux de mots à propos du sacre. — Ce que dit Napoléon touchant son futur beau-père. — M. de Metternich veut intriguer. — La grisette de Paris et l'ambassadeur d'Autriche. — Je refuse à mon mari d'aller avec lui voir le pape. — Habitudes du Saint-Père. — Causeries dans son antichambre. — Son portrait. — Audience qu'il m'accorde. 360

CHAPITRE XVII.

Il est trop tard pour le pape. — Son désappointement. — Sa conversation avec Napoléon. — Monseigneur l'évêque d'Autun et Sa Sainteté. — Quelques noms de l'ancienne noblesse. — La générale d'O..... et madame de Montmorency. — La maréchale Lefèvre et une comtesse. — Le maréchal et l'empereur. — M. Tournon. — Le pauvre évêque ! 371

CHAPITRE XVIII.

Inconstance et légèreté du caractère français. — Le pape et la révolution. — Intrigues de l'Angleterre contre le nouvel empereur. — Napoléon et Fouché. — Ce que Napoléon pensait de la liberté de la presse. — Ducis, Chénier, Lemercier. — Philosophie et libéralisme de M. de Pommereuil. — Mot de l'empereur sur M. de Pommereuil. — Ambition vaniteuse des banquiers et des banquières, leurs prétentions ridicules. — Ce que l'empe-

reur en pensait. — MM. Germain, Bondy, Perregaux, Portalès, Garat. — Le marquis de Bausset. — Elisa, princesse de Lucques. — Etiquette singulière. — Les Lucquois. — Colère de madame Murat. — Le baron Capelle. — Un préfet ex-comédien et un directeur de spectacles. — Conversation politique de l'empereur avec M. de Metternich. — Ce que Napoléon dit à ce sujet. — La reine de Prusse. — Madame de Staël lui inspire des préventions contre l'empereur. — Les alliés d'une femme de génie. — Duroc en Prusse. — Une lettre de Duroc. — Colère de Napoléon. — Le comte de Hauwigts, le comte depuis prince de Hardenberg. 384

FIN DE LA TABLE.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

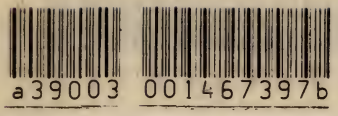
a39003 001467397b

DC 198 .L23 1830 V2
LAMOTHE-LANGON, ETIENN
MEMOIRES ET SOUVENIRS

CE DC 0198
.L23 1830 V002
COO LAMOTHE-LANG MEMOIRES E
ACC# 1344155

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 12 21 08 0